

Mesurer la francophonie et identifier les francophones

Inventaire critique des
sources et des méthodes

Ouvrage coordonné par **Bruno Maurer**



Mesurer la francophonie
et identifier les francophones

Mesurer la francophonie et identifier les francophones

Inventaire critique des sources et des méthodes

Document élaboré dans le cadre du 2^e Séminaire international sur
les méthodologies d'observation de la langue française, octobre 2014

Ouvrage coordonné par :

Bruno Maurer – Université Paul-Valéry Montpellier-3



Copyright © 2015 Éditions des archives contemporaines

Tous droits de traduction, de reproduction et d'adaptation réservés pour tous pays. Toute reproduction ou représentation intégrale ou partielle, par quelque procédé que ce soit (électronique, mécanique, photocopie, enregistrement, quelque système de stockage et de récupération d'information) des pages publiées dans le présent ouvrage faite sans autorisation écrite de l'éditeur, est interdite.

Éditions des archives contemporaines
41, rue Barrault
75013 Paris (France)
www.archivescontemporaines.com



Avertissement : Les textes publiés dans ce volume n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs. Pour faciliter la lecture, la mise en pages a été harmonisée, mais la spécificité de chacun, dans le système des titres, le choix de transcriptions et des abréviations, l'emploi de majuscules, la présentation des références bibliographiques, etc. a été le plus souvent conservée.

Introduction

Le 2^e Séminaire international sur les méthodologies d'observation de la langue française s'est tenu au siège de l'Organisation internationale de la Francophonie les 2 et 3 octobre 2014. Organisé par l'Observatoire de la langue française de la direction de la langue française et de la diversité linguistique, en partenariat avec l'Agence universitaire de la Francophonie (AUF) et l'Observatoire démographique et statistique de l'espace francophone (ODSEF), il a été ouvert, au nom de l'Administrateur de l'OIF, M. Clément Duhaime, par sa directrice de la langue française et de la diversité linguistique, M^{me} Imma Tor Faus.

Faisant suite au séminaire de 2008¹, il a réuni une vingtaine de spécialistes (*cf.* « Composition du Comité scientifique et liste des participants » en annexe 1) issus de différentes régions du monde pour examiner les sources et les méthodes² utilisées par l'Observatoire de la langue française pour l'élaboration de son rapport quadriennal *La langue française dans le monde*, dont la dernière édition³ est parue en novembre 2014. Les participants ont notamment échangé de manière approfondie sur la notion même de « francophone » et analysé en détail les modes de calcul proposés par l'Observatoire de la langue française et l'ODSEF pour l'estimation du nombre de francophones dans le monde. De plus, après avoir pris connaissance de l'inventaire critique des méthodes et des sources rédigé par le professeur Bruno Maurer, de l'Université Paul-Valéry ellier 3, les participants ont proposé leur réflexion à partir de six questions :

- Voyez-vous d'autres sources mobilisables pour le recueil de données relatives à l'observation de la langue française dans le monde ?
- Voyez-vous d'autres types d'enquête sur les réalités francophones, présentés par objet d'étude, qui ne seraient pas mentionnés dans le document ?
- Merci de signaler les commentaires, corrections ou ajouts que vous proposez pour l'aperçu synthétique des différents types d'enquête sur les réalités linguistiques en situation multilingue.

1. Pour lire la synthèse : http://www.francophonie.org/IMG/pdf/Synthese_Seminaire-Seminaire_methode_observation_langue_francaise-2.pdf.

2. HARTON, Marie-Ève, Richard MARCOUX, Alexandre WOLFF et Sarah JACOB-WAGNER (2014). *Estimation des francophones dans le monde en 2015. Sources et démarches méthodologiques*. Québec : Observatoire démographique et statistique de l'espace francophone / Université Laval, 99 p. Cette note méthodologique présente une explication détaillée des méthodes utilisées pour l'estimation du nombre de francophone dans le monde en 2015 : https://www.odsef.fss.ulaval.ca/sites/odsef.fss.ulaval.ca/files/odsef_nr_lfdm_2015_finalweb-elp.pdf.

3. <http://www.francophonie.org/Langue-Francaise-2014/>

- Quels sont vos commentaires et propositions sur la notion de « francophone » ?
- Quelles recommandations pouvez-vous faire sur le choix d'une ou de plusieurs méthodologies que pourraient utiliser l'OIF, l'ODSEF et l'AUF dans l'observation de la langue française dans le monde ?
- Pour compléter une observation générale de la langue française dans le monde, quels thématiques ou objets, encore peu étudiés, mériteraient des recherches plus approfondies ?

Largement validées par les débats, les méthodes employées ont fait l'objet de recommandations générales qui sont présentées dans le résumé synthétique des débats, accompagné de quelques extraits des interventions des chercheurs, que le lecteur trouvera après l'« inventaire critique des sources et des méthodes ». Cette synthèse reprend, en conclusion, les pistes de recherche prioritaire, par domaine, par thème et par zone, dégagées par les participants et qui inspireront le programme de travail des quatre années à venir de l'Observatoire de la langue française et de ses partenaires privilégiés en la matière, l'AUF et l'ODSEF.

Première partie

Qu'est-ce qu'un francophone⁴ ?

Alexandre Wolff

Responsable de l'Observatoire de la langue française de l'OIF

De séminaires de recherche en enquêtes de terrain, les travaux scientifiques consacrés à la définition d'un locuteur d'une langue se sont multipliés et la Francophonie y a pris une large part. Parfaitement légitimes et très utiles à la compréhension fine de situations linguistiques dont la complexité est la règle (très peu de territoires étant unilingues), ces apports s'enrichissent même souvent de réflexions sur les rapports psychiques, émotionnels, sociaux ou politiques qu'entretiennent les populations avec les langues qu'elles parlent ou qui s'imposent à elles. Nous y reviendrons nous-mêmes longuement dans cet ouvrage. Cependant, lorsqu'il s'agit de mesurer une réalité que chacun peut éprouver lorsqu'il se retrouve en situation de communication grâce à une langue qu'il partage avec son vis-à-vis, on voudrait pouvoir disposer d'un outil simple et incontestable. Malheureusement, le seul probant et exhaustif n'est pas à notre portée : il faudrait pour cela s'entretenir individuellement avec chaque habitant de la planète !

Revenons-donc au sens commun, qui entend par « francophone » une personne capable de s'exprimer en français, quel que soit son niveau ou sa maîtrise d'autres compétences comme l'écriture ou la lecture⁵. On éprouve néanmoins souvent le besoin ? caractéristique, voire défaut des usagers de la langue française ? de qualifier le locuteur et, bien souvent, de le corriger ! Chacun s'arrogeant le privilège de juger de la valeur de celui qui pratique « sa » langue. De là viennent les ridicules « vous parlez bien français » adressés à un Québécois (dont c'est la langue maternelle...), mais aussi les catégorisations hasardeuses, que nous avons nous-mêmes autrefois pratiquées, distinguant entre « francophones réels » et « francophones partiels », voire le commode « francophiles » utilisé à tort par certains pour désigner des locuteurs

4. Version préliminaire du texte paru dans *La langue française dans le monde 2014*, oct. 2014, OIF / Nathan.

5. L'OIF et l'ODSEF ne renonceront cependant pas à cette méthode pour estimer, en 2014 comme en 2010, le nombre de francophones dans les pays d'Afrique où le français est langue d'enseignement.

de français alors qu'il n'est question que d'attachement ou d'intérêt pour la France et éventuellement pour les cultures francophones.

Entendu comme tel, le concept de « francophone » peut être opérationnalisé à partir de nombreuses sources (recensement, enquêtes, etc.) et de nombreux indicateurs (langue maternelle, langue d'usage, langue écrite et lue, etc.). Dans tous les cas, nous nous sommes efforcés de retenir ce qui rendait le mieux compte de la francophonie telle que déployée dans chacun des contextes analysés. Cette méthode permet d'estimer le nombre de locuteurs du français avec un haut degré de fiabilité.

Cela ne veut pas dire que la catégorisation des francophones ne soit pas pertinente, et nous pensons même qu'elle s'impose. Non seulement afin de conserver une démarche scientifique (fondée sur des données précises), mais également pour avoir une vision réaliste et intelligible de ce « continent logique » constitué par l'ensemble des locuteurs de français. Nous proposons d'esquisser des *profils de francophones* qu'il convient de distinguer pour savoir de quoi l'on parle.

La francophonie mondiale recouvre des réalités fort différentes et les dynamiques qui la traversent méritent un examen attentif. En effet, les usages de la langue française (en famille, à l'école, au travail, à l'international...), sa présence dans l'environnement sonore et visuel des populations, la fréquence de son emploi, sont très variables selon les régions, voire selon les pays observés. Tous ces éléments, que l'on peut qualifier de « contextuels », sont déterminants dans l'élaboration des profils de francophones et nous tenterons d'en dessiner les contours pour quelques-uns d'entre eux.

1 Les chemins de la langue

Si le pourcentage de la population d'un pays ou d'un territoire identifiés comme francophones constitue un outil commode et souvent pertinent d'analyse des différents contextes dans lesquels on parle le français, il ne saurait suffire à lui seul à définir des typologies. Ainsi, le Canada et le Sénégal affichent un taux de francophonie quasiment identique, mais les Québécois éprouvent une réalité francophone bien différente de celle des Sénégalais. À l'autre bout du spectre des variations d'intensité de francophonie, et révélant une autre faiblesse de cet indicateur, l'exemple des « scores » burundais et espagnol. Non seulement ils sont proches tout en recouvrant des réalités assez différentes, mais celui qui semble supérieur et désigner le « plus francophone » des deux concerne le pays où le français est, de fait, moins utilisé !

Pour bien analyser une situation de francophonie, il faut plutôt se placer du point de vue du locuteur et regarder les chemins qui le mènent à la langue française et ceux que cette dernière emprunte pour venir jusqu'à lui. À cette aune, et sans tenir compte de l'appartenance institutionnelle à la Francophonie, on pourrait figurer la « Galaxie francophone » comme reliant trois « planètes », dans lesquelles résideraient trois types de francophones.

1.1 La planète « Terre francophone » : naître en français

La première langue qu'un enfant entend à la naissance et dans laquelle il est élevé par au moins l'un de ses parents est communément appelée la langue maternelle, ou

langue première. Dans l'espace francophone, l'essentiel de cette population se trouve en France et, pour partie, dans ses territoires d'outre-mer, au Québec, dans la Fédération Wallonie-Bruxelles, en Suisse romande et à Monaco. Mais le pourcentage de personnes concernées par cette situation est encore significatif au Liban, au Luxembourg, en Ontario ou au Nouveau-Brunswick. Enfin, il faut être attentif à une évolution, encore insuffisamment mesurée, qui favorise l'utilisation du français comme langue principalement parlée à la maison chez certains locuteurs africains. Ainsi, comme le montrent des enquêtes réalisées dans plusieurs pays d'Afrique centrale par exemple, une part croissante de parents s'adresse uniquement ou principalement en français à ses enfants et a fait de cette langue la langue du foyer (au Gabon, au Cameroun, au Congo...). Ces familles résident plutôt dans des milieux urbains et les parents ont généralement achevé un cycle d'études au moins secondaires, souvent supérieures. On mesure également ce phénomène chez les immigrants originaires de pays francophones qui s'installent au Canada, et plus spécialement au Québec.

Enfin, il ne faut pas oublier que ces mêmes populations, et leurs descendants, se retrouvent parfois dans des pays où le français n'est qu'une langue étrangère au sein desquels ils entretiennent une francophonie de naissance. Il n'est que de penser au nombre d'expatriés francophones à Londres, à New York ou à Johannesburg.

1.2 La planète « Environnement francophone » : vivre (aussi) en français

Les « francophones de naissance » décrits ci-dessus vivent donc tous en français et dans un environnement francophone (sauf cas d'expatriation). Ils partagent, à des degrés divers, cette configuration avec de très nombreux autres francophones – en fait une majorité – qui sont venus à la langue française par l'école mais qui l'utilisent quasiment quotidiennement dans leur rapport avec l'administration, le milieu médical ou la justice, dans leurs activités culturelles (lecture, spectacle, cinéma...) ou leur consommation médiatique (presse écrite et audiovisuelle), au travail ou dans la sphère économique. Ce constat est valable dans presque tous les pays dont le français est la seule langue officielle alors qu'elle n'est pas première : Bénin, Burkina Faso, Congo, Côte d'Ivoire, Gabon, Guinée, Mali, Niger, République démocratique du Congo, Sénégal et Togo. Bien sûr, dans certains d'entre eux, comme le Mali ou le Sénégal, l'utilisation d'une langue nationale commune (bambara et wolof) – cas assez rare en Afrique où cohabitent des dizaines et parfois des centaines de langues sur un même territoire – limitera les usages du français, mais le français n'y est jamais une langue tout à fait étrangère (on parle souvent de « langue seconde »).

De même, la langue française fait partie – là encore à des degrés très divers – du paysage des citoyens de tous les autres territoires sur lesquels elle partage le statut de langue officielle avec une ou plusieurs autres langues : Belgique « non francophone »⁶, Burundi, Cameroun, Canada « non francophone », Centrafrique, Comores, Djibouti, Guinée équatoriale, Haïti, Luxembourg, Madagascar, Rwanda, Seychelles, Suisse « non francophone », Tchad, Val d'Aoste et Vanuatu. Dans cette situation,

6. Pour simplifier, nous employons ici « non francophone » pour désigner les territoires administrativement définis comme tels dans un ensemble national officiellement plurilingue ou sur lesquels les francophones de langue maternelle sont minoritaires.

on peut considérer que pour être parfaitement informé et capable de prendre part activement à la vie sociale et politique de son pays, un citoyen aura grand intérêt à maîtriser et utiliser le français, même si les pays dotés d'une véritable politique linguistique nationale, comme la Belgique, le Canada ou la Suisse, s'efforcent de permettre à chacun de vivre aussi dans une autre langue maternelle ayant un statut de langue officielle (allemand, anglais, italien, néerlandais et romanche, dans ces cas-ci).

Enfin, sans avoir de statut officiel, la langue française peut occuper une place suffisamment importante dans certains domaines de la vie quotidienne des citoyens pour caractériser un rapport familial avec ce qui n'est plus tout à fait une langue étrangère. C'est le cas, lorsqu'elle assure des fonctions de langue d'enseignement à une échelle importante et qu'elle est présente de manière significative dans les productions de l'esprit (expression publique, littérature, presse, publications scientifiques...), comme dans les pays du Maghreb et au Liban.

1.3 En orbite, le choix du français langue étrangère

Dans tous les autres pays du monde, qu'ils soient ou non membres ou observateurs de la Francophonie institutionnelle, la connaissance du français n'est pas confortée, ni même parfois mise en œuvre, du fait de l'absence de sollicitations naturelles qui seraient issues, comme nous l'avons vu précédemment, de l'une au moins des activités régulières des femmes et des hommes qui y résident. Elle peut être mobilisée en revanche ponctuellement pour satisfaire à des besoins de communication, des pratiques culturelles ou professionnelles, et elle réunit parfois de véritables spécialistes de la langue française (au premier rang desquels les dizaines de milliers de professeurs de français) qui la maîtrisent parfaitement et en connaissent toutes les subtilités. Il n'est que de constater le nombre d'écrivains de langue française internationalement reconnus qui se sont approprié cette langue pour eux étrangers.

Ces francophones sont dispersés sur toute la planète car la langue française est la seule, avec l'anglais, à être enseignée dans tous les pays du monde.

Évidemment, la probabilité de pouvoir échanger en français sera plus grande dans un pays assurant lui-même, au sein de son système éducatif, les conditions d'un apprentissage généralisé (voire obligatoire dans le choix des options d'enseignement) du français langue étrangère. C'est encore assez largement le cas en Europe (Allemagne, Italie, Portugal, Roumanie, Royaume-Uni, Russie...) où, de surcroît, plusieurs instruments de mesure permettent de connaître le nombre d'individus capables d'avoir une conversation en français (pour la zone Union européenne au moins). Mais c'est aussi le cas dans beaucoup de pays où la connaissance du français est valorisée pour des raisons diverses : historiques, symboliques, mais aussi pratiques, voire utilitaires. Dans ce cas, les plus gros bataillons d'apprenants de français se trouvent dans des pays aussi différents que les États-Unis et le Costa Rica, le Brésil et le Mexique, la Syrie et l'Ouzbékistan, le Nigéria et l'Angola, l'Inde et la Chine ou encore l'Australie... Sans oublier les pays membres ou observateurs de la Francophonie – du Vietnam à l'Autriche, en passant par les Émirats arabes unis et l'Arménie – dont les apprenants de français comme une langue étrangère trouvent dans cette appartenance institutionnelle une motivation supplémentaire.

2 Comment compter⁷ ?

Ces trois typologies de « francophones » illustrent bien la nécessité de multiplier les sources d'informations pour pouvoir en faire la recension, même incomplète. La richesse et la variété des données collectées garantissent la fiabilité du portrait, mais l'accouchement d'un pourcentage unique ne se fait pas sans douleur et impose des choix !

Les données par pays⁸ présentées dans *La langue française dans le monde 2014* ont été calculées en utilisant, par priorité décroissante :

2.1 Les sources les plus fiables

La fiabilité d'une source concernant la connaissance d'une langue repose sur la précision de la donnée recueillie, les conditions de sa collecte et le nombre de personnes ayant répondu à la question. Le champion toutes catégories de la fiabilité est le recensement, puis l'enquête nationale et enfin le sondage. Malheureusement, les questions sur la connaissance des langues ne sont que rarement présentes dans ces enquêtes qui, de plus, n'interviennent qu'à intervalle espacé, ce qui nous confronte à trois choix possibles :

a. *Actualiser* nos données grâce à une source nouvellement accessible, même si elle n'est pas récente, pourvu qu'elle soit plus fiable que celle utilisée jusqu'alors. Ayant par ailleurs décidé d'abandonner la catégorie « francophones partiels » difficilement mesurable, et de ne pas comptabiliser les apprenants de français, nous avons parfois enregistré une baisse du nombre de francophones par rapport à l'estimation produite en 2010. Dans certains cas, cette baisse reflète une réalité mesurable ou un changement dans la source utilisée, et dans d'autres, elle ne fait que rendre compte pour la première fois d'une situation jusqu'alors mal connue (et parfois surestimée).

b. *Se projeter* dans le temps grâce à la connaissance acquise d'une évolution mesurable du nombre de francophones entre deux dates (quand le même type de source est renseigné à deux moments). Le rythme de progression ou de diminution est alors utilisé pour calculer le nouveau pourcentage (projection linéaire). Cette méthode supposant « toute chose égale par ailleurs » ne peut être utilisée sans discernement et suppose une bonne connaissance du paysage linguistique du pays auquel elle s'applique. Nous l'avons mise en œuvre dans quelques pays de la « Terre francophone » et de la « Planète environnement francophone » lorsqu'aucune indication contraire (changement de statut du français, de son positionnement dans les systèmes éducatifs ou valorisation particulière d'une autre langue) ne suggérait de bouleversement du paysage linguistique.

c. *Reporter*, c'est-à-dire appliquer un taux (et exceptionnellement un effectif), remontant parfois à quelques années, sur une population qui a évolué – à la baisse ou à la

7. Voir le détail des sources et de la méthodologie utilisées pour les estimations dans *La langue française dans le monde 2014* dans l'annexe 2 « Sources et méthodes » ainsi que les explications, la description complète et le détail des calculs dans Harton, Marcoux, Wolff, Jacob-Wagner (2014). *Estimation des francophones dans le monde en 2015. Sources et démarches méthodologiques*. Québec : Observatoire démographique et statistique de l'espace francophone / Université Laval, 99 p.

8. Voir dans l'annexe 3 le tableau du détail des sources utilisées pour chaque pays et territoire.

hausse – provoquant ainsi un changement de l'effectif de francophones, sans que l'on puisse en attester réellement. Évidemment, dans des pays où la population décroît⁹ (Andorre, Croatie, Hongrie, Slovaquie, mais aussi Maurice, Thaïlande et même – très légèrement – Côte d'Ivoire) une diminution algébrique du nombre de francophones est enregistrée. Dans la même logique, on pourra constater l'effet inverse, comme dans le cas du Nouveau-Brunswick où le pourcentage de francophones est en baisse (recensement de 2011), mais l'effectif en hausse (sur la base des projections de population de Statistique Canada).

À propos des recensements, nous devons tout de même préciser que la présence, déjà rare, d'une question portant sur les langues ne suffit pas toujours à en faire des sources exploitables. Dans un certain nombre de cas, nous avons même préféré renoncer à utiliser des données disponibles dont la capacité à juger d'une réalité francophone était insuffisante. On comprendra aisément qu'en déclarant « parler principalement une langue à la maison » ou n'y avoir recours qu'« au travail » n'implique pas forcément, ni qu'il s'agit de sa langue maternelle, ni que l'on n'en maîtrise pas une, voire deux autres. Ceci est particulièrement vrai dans les pays officiellement plurilingues et, *a fortiori*, dans les pays où le français est une langue étrangère. Face à ces lacunes, qui concernent tout particulièrement les pays d'Europe n'entrant pas dans le champ d'Eurostat (Albanie, Andorre, Arménie, Moldavie, Monténégro, Serbie, etc.), mais aussi la zone asiatique, nous avons dû recourir aux sources de catégorie 3 (ci-dessous), dans l'attente d'enquêtes nouvelles que l'Observatoire devra initier dans les années à venir.

2.2 Les sources reflétant la spécificité des situations de francophonie

Ainsi, pour les pays africains dont le français est la langue d'enseignement sans être la langue maternelle, l'emploi d'une méthode d'estimation indirecte permet de calculer une proportion de francophones avec fiabilité. Cette méthode, aussi employée lors du dénombrement de 2010, consiste à déterminer la proportion de personnes alphabétisées en français selon le nombre d'années d'études (de la primaire jusqu'au supérieur) par groupes d'âges. À partir des enquêtes démographiques et de santé, réalisées dans un grand nombre de pays africains, les effectifs de francophones ont ainsi pu être trouvés.

Toutefois, l'effectif qui en ressort comporte deux lacunes : il exclut tous ceux qui n'ont jamais fréquenté l'école et il ne tient pas compte des enfants de moins de 10 ans. Grâce à une analyse réalisée par Richard Marcoux et Judicaël Alladatin, de l'ODSEF (« Les francophones analphabètes en Afrique : un phénomène relativement marginal », dans *La langue française dans le monde 2014*), qu'à l'exception du Cameroun et de la Côte d'Ivoire, cette apparente sous-estimation n'en est pas une.

Un autre effet est à considérer à propos de la base de calcul : le nombre de personnes âgées de 10 ans et plus sachant lire et écrire le français représente un certain pourcentage de la population l'année de l'enquête. Le même pourcentage de francophones âgés de 10 ans et plus réutilisé, faute de nouvelles données, pour estimer le nombre de francophones, disons 5 ans plus tard, donnera, une fois appliqué à la population to-

9. Comme précisé dans l'annexe 2 sur les sources, les projections de population sont celles de l'ONU.

tale, une proportion totale de francophones différente car la *structure de la population* aura changé. Le pourcentage de personnes âgées de 10 ans et plus dans la population totale varie au fil des années mais l'absence de données nouvelles nous oblige pourtant à conserver les éléments précédents du calcul (le pourcentage de francophones chez les 10 ans et plus) : il en sortira un nouvel effectif, faisant apparaître, selon les cas, une hausse ou une baisse.

Dans les pays d'Afrique subsaharienne, cet effet de structure joue malheureusement à la baisse puisque la population rajeunit, c'est-à-dire que la part des enfants de moins de 10 ans tend à s'accroître. Nous n'en tirerons pas pour autant la conclusion que la francophonie régresse, mais que tout dépendra de la capacité du système éducatif à absorber et scolariser ces nouvelles générations... rendez-vous dans 10 ans ! Deux exemples viennent illustrer la prudence avec laquelle il convient d'interpréter les statistiques. En effet, malgré une légère baisse du pourcentage total de francophones au Maroc, au Tchad et au Togo (le rapport entre l'effectif de 10 ans et plus sachant lire et écrire le français et la population totale), le nombre total de francophones qui en résulte est en hausse par rapport à 2010 car la population de moins de 10 ans pèse plus lourd dans l'ensemble. Comment interpréter cette apparente contradiction ? Une part plus faible de francophones... devenus pourtant plus nombreux ! Seule une nouvelle enquête fiable pourrait nous éclairer.

2.3 Les autres sources (et en leur absence)

Les acteurs de terrain – universitaires, coopérants et autorités administratives des pays eux-mêmes¹⁰ – ne sont, ni tout à fait objectifs, ni toujours bien documentés. Leurs déclarations méritent donc d'être examinées avec prudence et recoupées, lorsque cela est possible, avec des faits constatés ayant potentiellement une influence sur la présence et l'usage d'une langue : niveau d'apprentissage, existence de filières francophones, fréquence et intensité des rapports de la population (ou d'une partie de celle-ci) avec des locuteurs de français (émigration, zones frontalières), présence importante de vecteurs de francophonies (médias, diffuseurs culturels, entreprises...). La fragilité de ce type de sources nous impose néanmoins la plus grande prudence et jamais nous n'avons tenu compte de celles-ci pour revoir à la hausse un effectif estimé d'après des données plus fiables, même si celles-ci étaient parcellaires.

Comme on le voit, chaque source a son intérêt, mais aussi ses limites qui ne permettent pas toujours de rendre exactement compte de la réalité, voire qui en donnent une image déformée si les résultats auxquels elles conduisent ne sont pas expliqués. C'est pour cette raison que certaines données existantes ont été écartées car ne mesurant qu'une petite partie de la francophonie : comme lorsqu'une question de recensement ne s'intéresse qu'à la langue maternelle ou à « la première langue étrangère parlée » (et néglige la deuxième ou la troisième, places souvent occupées par le français en Europe ou en Asie par exemple) ; ou qu'elle n'enregistre que les locuteurs d'une « langue principalement parlée à la maison » dans un pays où une autre langue nationale est partagée par le plus grand nombre, alors même que le français est maîtrisé par une

10. Chaque État et gouvernement membre et observateur de l'OIF est officiellement interrogé grâce à un questionnaire d'enquête qui comprend plusieurs volets, dont l'un porte sur l'estimation du nombre de francophones.

majorité, mais dans d'autres usages que domestiques ; ou encore qu'elle ne permet de mesurer que les personnes sachant lire et écrire la langue française, qui ne représentent qu'une partie des francophones dans les pays où le français est uniquement une langue étrangère¹¹. Ces mises en garde étant faites, nous pouvons tout de même essayer de faire ressortir les faits saillants des évolutions en cours.

11. L'un ou l'autre de ces cas de figure s'est présenté pour les pays suivants : Arménie, Cambodge, Ghana, Luxembourg, Maurice, Moldavie, République tchèque, Serbie, Seychelles, Suisse, Thaïlande.

Deuxième partie

Inventaire critique des sources et des méthodes

Bruno Maurer

Université Paul-Valéry Montpellier-3

L'Observatoire de la langue française rassemble des données en vue de la publication, tous les quatre ans, d'un rapport sur la langue française dans le monde. Le travail est fait en partenariat avec l'AUF et l'ODSEF en sollicitant dans le monde francophone un très grand nombre d'institutions qui communiquent les données en leur possession.

Parallèlement, l'Observatoire peut être amené à faire procéder à des enquêtes afin de produire des données sur certains points pour lesquels l'information manque alors même qu'ils constituent une part importante de la réalité francophone.

En 2008, l'Observatoire de la langue française, l'Agence universitaire de la Francophonie – Réseau « Dynamique des Langues et Francophonie », en partenariat avec la Délégation générale à la langue française et aux langues de France et le Secrétariat à la politique linguistique du Gouvernement du Québec, organisaient à Paris un Séminaire international sur la méthodologie d'observation de la langue française, du 12 au 14 juin. Le propos était de débattre des méthodes d'observation les plus adéquates pour cerner les différentes dimensions permettant de décrire l'ensemble des réalités ayant trait à la langue française. Ce séminaire rassembla des chercheurs de différentes disciplines (démographie, sociolinguistique, anthropologie, sociologie, médias, géographie) qui présentèrent leur point de vue, des enquêtes effectivement réalisées ou des méthodes au caractère novateur.

Six ans après, les modes de recueil de données ont parfois évolué, en attestent certaines innovations du rapport sur la langue française dans le monde 2014, mais la réflexion n'est pas encore à son terme et des progrès peuvent sans doute encore être faits pour parvenir à éclairer toutes les facettes de la langue française et pour améliorer ou garantir la fiabilité des données recueillies. Les travaux du deuxième séminaire méthodologique de l'Observatoire ont été préparés par une présentation critique de deux types d'éléments :

- d'une part, les sources disponibles pouvant fournir à l'Observatoire des données déjà constituées : il s'agit de repérer avec précision les différents organismes, privés, publics, nationaux, internationaux qui tiennent à jour et publient des informations (quantitatives ou qualitatives) sur la langue française : données démographiques, linguistiques, éducatives, culturelles, médiatiques, relatives à internet ; la présentation visera à identifier clairement la source, à préciser le mode d'accès aux données, le type de données fourni, leur fiabilité supposée et à apprécier la manière dont elles sont actualisées ;
- d'autre part, les méthodes d'enquête qui pourraient être mobilisées par l'Observatoire sur un secteur particulier, mal ou non documenté ; le présent travail reposera sur l'analyse de travaux de recherche attestés dans différentes disciplines (sociolinguistique, linguistique, démographique, etc.) pour donner une idée précise de l'objet de recherche visé, des méthodes à mettre en œuvre (recueil et analyse de données), de l'intérêt mais aussi des limites et donc des aménagements possibles pour une utilisation optimale par l'Observatoire.

L'architecture du présent document reprend ces deux grandes parties, qui sont ici détaillées.

Chapitre 1. Les sources mobilisables pour le recueil de données relatives à l'observation de la langue française dans le monde

- Sources générales comprenant des données linguistiques
- Sources sur les systèmes éducatifs
- Sources relatives à l'évaluation des compétences en français
- Sources relatives aux effectifs d'élèves de français langue étrangère
- Sources relatives aux usages publics des langues

Chapitre 2. Analyse des différents types d'enquête sur les réalités francophones, présentés par objet d'étude

- Dénombrement des francophones
 - État des lieux
 - Prospective
- Étude des pratiques langagières en francophonie
 - Niveau et/ou type de compétence en français
 - Description de variétés de français pratiquées
- Étude des représentations en francophonie
 - Représentations de pratiques
 - Représentations liées au système de valeurs du français
- Étude du français en contexte multilingue
- Étude des usages du français en francophonie
 - Sphère publique : État (entreprises publiques et législation, enseignement, administration, justice), affichage public, médias, internet
 - Sphère privée : Entreprises, audiovisuel, internet, famille, pratiques culturelles, formations professionnelles, trajectoires individuelles...

Chapitre 3. Regard synthétique sur objets et méthodes d'enquête

Un tableau de synthèse reprend les types d'enquête envisagés dans la partie 2 et précise :

- la ou les disciplines scientifiques concernées ;
- le niveau d'étude : macro ou micro ;
- l'approche : qualitative, quantitative ;
- le ou les objets possibles : *cf.* partie 2.

Les éléments rassemblés et analysés dans cette étude l'ont été par Bruno Maurer, au cours du premier semestre 2014. Ils ont été complétés par lui à la suite du séminaire d'octobre 2014 qui s'est tenu à l'OIF par l'insertion d'ajouts suggérés par différents participants, lesquels sont ici cités explicitement et remerciés pour leurs apports au document général. Il s'agit de :

- Jean-Pierre Corbeil (1.2.7. Enquête sur l'enseignement primaire et secondaire [EEPS] – 1.4.1. Enquête sur la vitalité des minorités de langue officielle, 2006 – 1.4.2. Enquête nationale auprès des ménages [ENM] de 2011 – 1.3.4. Programme pour l'évaluation internationale des compétences des adultes [PEICA] – Enquête 5h : Les minorités prennent la parole : résultats de l'Enquête sur la vitalité des minorités de langue officielle – Enquête 5i : Portrait des minorités de langue officielle au Canada – Enquête 5k : Trajectoires linguistiques et langue d'usage public chez les allophones de la région métropolitaine de Montréal. – Enquête 2g : VersantTM)
- Federica Diemoz (Enquête 11b : SMS4SCIENCE – Chapeau introductif partie 2.2.2)
- Abdelouahad Mabrouk (Enquête 8 : Modalités informelles de la transmission inter-générationnelle du français au Maghreb [projet MITIF] – Enquête 5g : L'impact du choix de la langue sur les débouchés et carrières professionnels : points de vue d'étudiants)
- Daniel Prado (Source 5.4 : Étude sur la place des langues de France dans l'Internet – Réseau Maaya, et Enquête 11a : La place du français sur Internet)
- Zakaria Ali-Bencherif (Enquête 5b : Les langues dans l'espace familial algérien).

L'ensemble de ces documents est désormais à la disposition de l'Observatoire mais également des chercheurs en francophonie et, plus généralement, de tous ceux qui mènent des recherches sur des situations multilingues.

Chapitre 1

Sources mobilisables pour le recueil des données

Dans cette section sont réunies des sources qui peuvent être consultées pour nourrir des analyses sur les situations de francophonie. Ces sources sont le plus souvent institutionnelles, nationales ou internationales, mais elles peuvent avoir également un caractère privé ou associatif. Elles ont en commun de relever d'enquêtes dont les résultats sont directement disponibles (instituts de statistiques) et qui peuvent alimenter tels quels divers points d'un rapport sur les situations de francophonie ; mais il peut aussi s'agir de données brutes (corpus) susceptibles de donner lieu à des exploitations en fonction des préoccupations des instances ou des chercheurs francophones.

Elles sont ici présentées en cinq parties :

- données linguistiques dans des enquêtes générales ;
- données sur les systèmes éducatifs ;
- données relatives à l'évaluation des compétences en français ;
- données relatives aux effectifs d'élèves de français langue étrangère ;
- données relatives aux usages publics des langues.

1 Données linguistiques dans des enquêtes générales

1.1 Source : INSEE - Enquête Information et Vie quotidienne

Adresse internet : <http://www.insee.fr/>

Type de données disponibles : L'enquête Information et Vie Quotidienne (IVQ) a pour objectif de mesurer **le niveau de compétence de la population adulte à l'écrit**, en calcul et **en compréhension orale**. Le questionnaire est construit autour d'un ensemble d'exercices fondés sur des supports de la vie quotidienne : programme tv, CD de musique, ordonnance médicale... À l'écrit, trois compétences sont testées : la lecture de mots, l'écriture de mots et la compréhension d'un texte simple.

Elle a été réalisée en 2011 auprès de 14 000 personnes, âgées de 16 à 65 ans et résidant en France métropolitaine. Des extensions régionales de l'enquête nationale ont été réalisées en Haute-Normandie, Île-de-France, Nord-Pas-de-Calais, Picardie et Provence-

Alpes-Côte d'Azur. Ces extensions ont permis de collecter un nombre suffisant de réponses pour assurer la fiabilité des résultats à l'échelle des régions concernées.

Chaque personne réalise un exercice d'orientation portant sur une page d'un programme de télévision. Il permet d'évaluer la capacité à lire des mots isolés et à comprendre un texte simple.

Si l'enquête commet peu d'erreurs, il est orienté vers des exercices plus complexes (module « haut ») utilisant des textes de structure et de nature différentes pour évaluer des compétences élaborées, comme la capacité à produire des inférences. Selon la proportion de bonnes réponses à l'issue de ces exercices, les enquêtés sont répartis en quatre groupes.

Si les résultats à l'exercice d'orientation sont faibles, l'enquête passe un test assez simple (module « ANLCI », pour Agence Nationale de Lutte contre l'Illettrisme) pour affiner le diagnostic sur ses difficultés. Les exercices de ce test, outre des questions sur la lecture de mots et la compréhension de textes courts, portent sur les capacités à produire des mots écrits (dictée d'une liste de courses).

Les groupes de compétence sont élaborés en fonction de la performance minimale des enquêtés dans ces trois domaines fondamentaux et répartissent les personnes selon leur degré de difficulté à l'écrit. Les personnes qui obtiennent des résultats moyens au test d'orientation passent une épreuve « intermédiaire » pour déterminer laquelle des deux voies précédentes est la plus adaptée.

Le questionnaire inclut un exercice de compréhension orale et de courts problèmes de calcul posés oralement. L'enquête recueille également un ensemble d'éléments biographiques sur l'enfance, la scolarité et l'histoire professionnelle de l'enquête.

Nature de l'organisme (international, national, régional) : National (France)

Fiabilité : Excellente.

Accessibilité : Excellente, rapports disponibles sur le site de l'institution.

Actualisation des données : Apériodique. Réalisée pour la première fois en 2004 (10 400 ménages de France <http://www.insee.fr/fr/methodes/default.asp?page=definitions/france.htm> métropolitaine), l'enquête a été reconduite en 2011.

1.2 Source : AFRISTAT

Adresse internet : <http://www.afristat.org/afristat>

Type de données disponibles : Les données peuvent concerner les différents secteurs de la vie économique des pays relevant d'Afristat.

L'adresse <http://www.afristat.org/publication/acces-direct-aux-donnees> permet d'interroger une base de données en choisissant un pays, un thème, un sous-thème et une liste d'indicateurs disponibles apparaît alors dans le dernier écran de choix, comme ci-dessous.

Le Thème « Population » donne accès à des données de recensement, à des indicateurs démographiques qui peuvent être intéressants pour estimer des dynamiques linguistiques.

Le sous-thème « éducation » est offert dans le Thème « Éducation et Santé » ; les indicateurs fournis sont sans référence aux langues.

Accès direct aux données

AFRISTAT met à votre disposition une nouvelle fonctionnalité permettant une consultation sélective des données. Vous pouvez utiliser les différentes listes de sélection mises à votre disposition.

Les données sont disponibles grâce au formulaire ci-dessous. Les choix possibles à chaque niveau sont ajustés au fur et à mesure des sélections.

Lorsque des données sont disponibles, elles peuvent se présenter sous forme [A]nnuelles, [T]rimestrielles ou [M]ensuelles.

Enfin lorsque des données existent sous forme d'estimation, elles apparaissent *ainsi*.

Attention : certaines combinaisons peuvent ne produire aucune liste d'indicateurs.

Liste des zones géographiques:

Liste des thèmes:

Liste des sous-thèmes:

Liste des indicateurs:

--- choisir un indicateur ---
 [A] Dépenses d'éducation
 [A] Nombre d'élèves dans le primaire
 [A] Nombre d'élèves dans le secondaire

Période: à (minimum 1980, défaut 2000 à aujourd'hui)

FIGURE 1.1 – AFRISTAT

Nature de l'organisme (international, national, régional) : International (Afrique)

AFRISTAT est une organisation internationale créée par un traité signé le 21 septembre 1993 à Abidjan par les 14 pays africains suivants : Bénin, Burkina Faso, Cameroun, Centrafrique, Comores, Congo, Côte d'Ivoire, Gabon, Guinée Équatoriale, Mali, Niger, Sénégal, Tchad et Togo. En avril 1998, la Guinée-Bissau et la Mauritanie ont rejoint AFRISTAT, tandis que la Guinée, le Cap Vert et le Burundi sont devenus États membres, respectivement en septembre 2000, septembre 2002 et avril 2006. Ceci porte à 19 le nombre d'États membres. Au terme de l'article 5 du traité, tout État d'Afrique subsaharienne ou de l'Océan indien peut être admis à AFRISTAT.

Fiabilité : Très bonne de manière générale mais variable selon les pays, car dépendant de la fiabilité des différentes statistiques nationales.

Accessibilité : Excellente, études publiées en ligne sur le site.

Actualisation des données : Régulière.

1.3 Source : Organismes statistiques nationaux

Adresse internet : Liens disponibles sur <http://www.afristat.org/ressources/internet#instituts>

Instituts nationaux de la statistique des États membres

Bénin : Institut national de la statistique et de l'analyse économique (INSAE) :

<http://www.insae-bj.org/>

Burkina Faso : Institut national de la statistique et de la démographie (INSD) :

<http://www.insd.bf/>

Cameroun : Institut national de la statistique (INS) :

<http://www.statistics-cameroon.org/>

Cap Vert : Institut national de la statistique (INE)

<http://www.ine.cv/>

Centrafrique : Institut Centrafricain des Statistiques et des Études Économiques et Sociales (ICASEES) :

<http://www.minplan-rca.org/ministere/icasees>

Congo : Centre national de la statistique et des études économiques (CNSEE)

<http://www.cnsee.org/>

Côte d'Ivoire : Institut national de la statistique (INS)

<http://www.ins.ci/>

Gabon : Direction générale de la statistique et des études économiques (DGSEE)

<http://www.stat-gabon.ga/>

Guinée : Institut national de la statistique (INS)

<http://www.stat-guinee.org/>

Guinée Bissau : Instituto nacional de estadisticas e censos (INEC)

<http://www.stat-guineebissau.com/>

Guinée équatoriale : Direccion general de estadisticas y cuentas nacionales (DGE CN)

<http://www.dgecnstat-ge.org/>

Mali : Direction nationale de la statistique et de l'informatique (INSTAT)

<http://www.instat.gov.ml/>

Mauritanie : Office national de la statistique (ONS)

<http://www.ons.mr/>

Niger : Institut national de la statistique (INS)

<http://www.stat-niger.org/>

Sénégal : Agence nationale de la statistique et de la démographie (ANSD)

<http://www.ansd.org/>

Tchad : Institut national de la statistique et des études démographiques (INSEED)

<http://www.inseed-tchad.org/>

Togo : Direction Générale de la Statistique et de la Comptabilité Nationale (DGSCN)

<http://www.stat-togo.org/>

Type de données disponibles : Toutes statistiques en rapport avec la vie économique, dont la démographie et l'éducation.

Voici à titre d'exemple l'ensemble des tableaux disponibles pour la rubrique Éducation et sous l'angle linguistique, le français étant langue d'enseignement, de l'INSD (Burkina Faso), rubrique <http://www.insd.bf/n/index.php/indicateurs?id=73>

Tableau 05.01 : Évolution du taux d'alphabétisation des individus de 15 ans et plus

<http://www.insd.bf/n/contenu/tableaux/T0501.htm>

Tableau 05.02 : Taux d'alphabétisation des individus de 15 ans et plus par région en 2003, 2005 et 2007

<http://www.insd.bf/n/contenu/tableaux/T0502.htm>

Tableau 05.02 : Taux d'alphabétisation des individus de 15 ans et plus par région en 2003, 2005 et 2007

<http://www.insd.bf/n/contenu/tableaux/T0503.htm>

Tableau 05.04 : Évolution du taux brut de préscolarisation (en %)

<http://www.insd.bf/n/contenu/tableaux/T0504.htm>

Tableau 05.05 : Évolution des structures d'encadrement de la petite enfance selon le type

<http://www.insd.bf/n/contenu/tableaux/T0505.htm>

Tableau 05.06 : Évolution des effectifs des élèves des structures d'encadrement de la petite enfance par sexe

<http://www.insd.bf/n/contenu/tableaux/T0506.htm>

Tableau 05.07 : Répartition des élèves de la petite enfance en 2007/2008 par région et type de structure

<http://www.insd.bf/n/contenu/tableaux/T0507.htm>

Tableau 05.08 : Évolution du taux brut de scolarisation au primaire

<http://www.insd.bf/n/contenu/tableaux/T0508.htm>

Tableau 05.09 : Évolution du taux brut d'admission en CP1

<http://www.insd.bf/n/contenu/tableaux/T0509.htm>

Tableau 05.10 : Évolution du taux d'achèvement du primaire

<http://www.insd.bf/n/contenu/tableaux/T0510.htm>

Tableau 05.11 : Évolution du ratio élèves/maître au primaire

<http://www.insd.bf/n/contenu/tableaux/T0511.htm>

Tableau 05.12 : Évolution des indicateurs de qualité au primaire

<http://www.insd.bf/n/contenu/tableaux/T0512.htm>

Tableau 05.13 : Évolution du taux brut de scolarisation au primaire par région

<http://www.insd.bf/n/contenu/tableaux/T0513.htm>

Tableau 05.14 : Évolution du taux brut d'admission au CP1 par région

<http://www.insd.bf/n/contenu/tableaux/T0514.htm>

Tableau 05.15 : Taux de redoublement en 2008/2009 par région

<http://www.insd.bf/n/contenu/tableaux/T0515.htm>

Tableau 05.16 : Évolution des nombres d'écoles et de salles de classe du primaire des secteurs privé et public par région

<http://www.insd.bf/n/contenu/tableaux/T0516.htm>

Tableau 05.17 : Évolution des effectifs du primaire par niveau

<http://www.insd.bf/n/contenu/tableaux/T0517.htm>

Tableau 05.18 : Évolution des effectifs du primaire par milieu de résidence

<http://www.insd.bf/n/contenu/tableaux/T0518.htm>

Tableau 05.19 : Évolution des effectifs du primaire par statut d'établissement

<http://www.insd.bf/n/contenu/tableaux/T0519.htm>

Tableau 05.20 : Évolution des effectifs du primaire par sexe et par région

<http://www.insd.bf/n/contenu/tableaux/T0520.htm>

Tableau 05.21 : Évolution des effectifs du primaire par statut d'établissement et par région

<http://www.insd.bf/n/contenu/tableaux/T0521.htm>

Tableau 05.22 : Effectifs des enseignants du primaire par sexe et statut d'établissement

<http://www.insd.bf/n/contenu/tableaux/T0522.htm>

Tableau 05.23 : Effectifs des enseignants du primaire par catégorie

<http://www.insd.bf/n/contenu/tableaux/T0523.htm>

Tableau 05.24 : Évolution des effectifs des enseignants du primaire par région

<http://www.insd.bf/n/contenu/tableaux/T0524.htm>

Tableau 05.25 : Évolution du nombre de centres d’alphabétisation

<http://www.insd.bf/n/contenu/tableaux/T0525.htm>

Tableau 05.26 : Évolution des nouveaux inscrits en formation initiale

<http://www.insd.bf/n/contenu/tableaux/T0526.htm>

Tableau 05.27 : Évolution des admis en formation initiale

<http://www.insd.bf/n/contenu/tableaux/T0527.htm>

Tableau 05.28 : Évolution des nouveaux inscrits en formation complémentaire de base

<http://www.insd.bf/n/contenu/tableaux/T0528.htm>

Tableau 05.29 : Évolution des admis en formation complémentaire de base

<http://www.insd.bf/n/contenu/tableaux/T0529.htm>

Tableau 05.30 : Alphabétisation en formation initiale par région en 2007/2008

<http://www.insd.bf/n/contenu/tableaux/T0530.htm>

Tableau 05.31 : Alphabétisation en formation complémentaire de base par région en 2007/2008

<http://www.insd.bf/n/contenu/tableaux/T0531.htm>

Tableau 05.32 : Évolution des résultats du Certificat d’Études Primaires (CEP)

<http://www.insd.bf/n/contenu/tableaux/T0532.htm>

Tableau 05.33 : Évolution des résultats de l’entrée en 6ème

<http://www.insd.bf/n/contenu/tableaux/T0533.htm>

Tableau 05.34 : Évolution du taux brut de scolarisation de l’ensemble du secondaire

<http://www.insd.bf/n/contenu/tableaux/T0534.htm>

Tableau 05.35 : Taux brut d’admission en première année du secondaire

<http://www.insd.bf/n/contenu/tableaux/T0535.htm>

Tableau 05.36 : Évolution du ratio élèves / classe au secondaire

<http://www.insd.bf/n/contenu/tableaux/T0536.htm>

Tableau 05.37 : Évolution du taux brut de scolarisation au secondaire selon le sexe et la région

<http://www.insd.bf/n/contenu/tableaux/T0537.htm>

Tableau 05.38 : Évolution du taux brut d'admission en première année du secondaire selon le sexe et la région

<http://www.insd.bf/n/contenu/tableaux/T0538.htm>

Tableau 05.39 : Évolution des nombres d'écoles et de classes du secondaire général public et privé par région

<http://www.insd.bf/n/contenu/tableaux/T0539.htm>

Tableau 05.40 : Évolution des nombres d'écoles et de classes du secondaire général public par région

<http://www.insd.bf/n/contenu/tableaux/T0540.htm>

Tableau 05.41 : Évolution des nombres d'écoles et de classes du secondaire général privé par région

<http://www.insd.bf/n/contenu/tableaux/T0541.htm>

Tableau 05.42 : Évolution des nombres d'écoles et de classes du secondaire technique public et privé par région

<http://www.insd.bf/n/contenu/tableaux/T0542.htm>

Tableau 05.43 : Évolution des nombres d'écoles et de classes du secondaire technique du secteur public par région

<http://www.insd.bf/n/contenu/tableaux/T0543.htm>

Tableau 05.44 : Évolution des nombres d'écoles et de classes du secondaire technique du secteur privé par région

<http://www.insd.bf/n/contenu/tableaux/T0544.htm>

Tableau 05.45 : Évolution des effectifs des élèves de l'enseignement secondaire

<http://www.insd.bf/n/contenu/tableaux/T0545.htm>

Tableau 05.46 : Évolution des effectifs des élèves du secondaire général selon le sexe et la région

<http://www.insd.bf/n/contenu/tableaux/T0546.htm>

Tableau 05.47 : Évolution des effectifs des élèves du secondaire technique selon le sexe et la région

<http://www.insd.bf/n/contenu/tableaux/T0547.htm>

Tableau 05.48 : Évolution des effectifs des enseignants du secondaire selon le sexe et le type d'enseignement

<http://www.insd.bf/n/contenu/tableaux/T0548.htm>

Tableau 05.49 : Évolution des effectifs des enseignants du secondaire général selon le sexe et la région

<http://www.insd.bf/n/contenu/tableaux/T0549.htm>

Tableau 05.50 : Évolution des effectifs des enseignants du secondaire technique selon le sexe et la région

<http://www.insd.bf/n/contenu/tableaux/T0550.htm>

Tableau 05.51 : Évolution des résultats du BEPC

<http://www.insd.bf/n/contenu/tableaux/T0551.htm>

Tableau 05.52 : Évolution des résultats du Baccalauréat

<http://www.insd.bf/n/contenu/tableaux/T0552.htm>

Tableau 05.53 : Évolution du nombre d'établissements de l'enseignement supérieur

<http://www.insd.bf/n/contenu/tableaux/T0553.htm>

Tableau 05.54 : Évolution du nombre d'étudiants pour 100 000 habitants

<http://www.insd.bf/n/contenu/tableaux/T0554.htm>

Tableau 05.55 : Évolution des effectifs des étudiants de l'enseignement supérieur

<http://www.insd.bf/n/contenu/tableaux/T0555.htm>

Tableau 05.56 : Évolution des effectifs des étudiants de l'enseignement supérieur par université

<http://www.insd.bf/n/contenu/tableaux/T0556.htm>

Tableau 05.57 : Effectifs des étudiants du supérieur public par établissement en 2008/2009

<http://www.insd.bf/n/contenu/tableaux/T0557.htm>

Tableau 05.58 : Effectifs des étudiants du supérieur privé par établissement en 2008/2009

<http://www.insd.bf/n/contenu/tableaux/T0558.htm>

Tableau 05.59 : Évolution des effectifs des enseignants du supérieur selon la nationalité

<http://www.insd.bf/n/contenu/tableaux/T0559.htm>

Tableau 05.60 : Évolution des effectifs des étudiants burkinabé boursiers à l'étranger

<http://www.insd.bf/n/contenu/tableaux/T0560.htm>

Nature des organismes (international, national, régional) : Organismes nationaux

Fiabilité : Croissante en raison de renforcements de compétences des instituts nationaux.

Accessibilité : Bonne.

Actualisation des données : Variable.

1.4 Source : Statistique Canada

Cette source aurait pu être mentionnée au point précédent qui traitait d'Afristat et des données statistiques nationales. Mais en raison du fait qu'une rubrique spécifiquement consacrée aux langues est disponible, une place particulière doit être faite à cette institution.

Adresse internet : <http://www.statcan.gc.ca/> et <http://www5.statcan.gc.ca/subject-sujet/theme-theme.action?pid=50000&lang=fra&more=0&HPA> pour les études sur les langues au Canada.

Type de données disponibles : Différentes informations sur les groupes de langue anglaise, française et autochtone, sur le nombre de locuteurs de différentes langues, dont le français et l'anglais, sur l'utilisation des langues dans différents milieux ou contextes, par exemple à la maison, au travail, avec la famille, les amis, etc. Des études comme celle sur l'évolution du bilinguisme français-anglais de 1961 à 2011 ou celle sur le français et la francophonie au Canada ainsi que diverses sources de données sur différentes thématiques des domaines social, économique ou culturel et comprenant un certain nombre de questions linguistiques.

<http://www.statcan.gc.ca/daily-quotidien/130528/dq130528b-fra.htm>

Fiabilité : Excellente.

Accessibilité : Sur le site internet.

Actualisation : Régulière, en fonction des recensements nationaux canadiens.

1.5 Source : Statistique Suisse

Adresse internet : <http://www.bfs.admin.ch/%20%0d> et <http://www.bfs.admin.ch/bfs/portal/fr/index/themen/01/05.html> pour les études sur les langues en Suisse.

Type de données disponibles : Des informations quantitatives (nombre de locuteurs) sur les groupes de langue allemande, française, italienne, romanche ainsi que sur les autres groupes linguistiques de Suisse. Une carte linguistique de la Suisse est proposée.

Fiabilité : Excellente.

Accessibilité : Sur le site internet.

Actualisation : Les données disponibles sont celles des recensements de 1990, 2000, 2010 ainsi que de 2012 en ce qui concerne langues et religions.

1.6 Source : Institut wallon de l'évaluation, de la prospective et de la statistique

Adresse internet : <http://www.iweps.be/> et <http://www.iweps.be/node/829>
« Chiffres-clés de la Wallonie n°13 ».

Type de données : L'institut national belge, Statistics Belgium, <http://statbel.fgov.be/> ne propose pas de données par langue parlée dans le pays. En revanche, les éléments fournis par l'Institut wallon, notamment dans la partie Démographie peuvent donner des indications sur le nombre de francophones.

Fiabilité : Excellente.

Accessibilité : Sur le site internet.

Actualisation : Régulière, en ligne, la treizième édition des *Chiffres-clés* de la Wallonie.

1.7 Source : Eurydice – *Chiffres-clés de l'enseignement des langues à l'école en Europe* (2012)

Officiellement lancé en 1980, le réseau Eurydice a été créé après de longues réflexions initiées au début des années 1970. Le réseau couvre 31 pays européens, participant tous au programme Socrates <https://fr.wikipedia.org/wiki/Socrates>. Certains d'entre eux ne sont pas représentés par une unité nationale mais par deux, voire trois afin de rendre compte de la diversité du pays : c'est le cas du Royaume-Uni qui compte deux unités (le Pays de Galle, l'Irlande du Nord et l'Angleterre d'un côté, l'Écosse de l'autre) et de la Belgique qui en comporte trois (francophone, germanophone et flamande).

Adresse internet : *Chiffres-clés de l'enseignement des langues à l'école en Europe* (2012) http://eacea.ec.europa.eu/education/eurydice/documents/key_data_series/143FR.pdf

Type de données : Différentes publications existent, selon la nature des travaux. Les publications s'appuient sur les données collectées par les unités nationales du réseau Eurydice, Eurostat, et les bases de données des enquêtes internationales sur l'enseignement PISA/PIRLS mais également sur les résultats d'enquêtes spécifiques :

- *Les chiffres-clés de l'éducation en Europe* : publiée par la Commission européenne et réalisée en coopération avec Eurostat, cette publication réactualisée tous les deux ans propose une série d'indicateurs généraux relatifs à l'organisation et au fonctionnement des systèmes éducatifs européens, par niveaux d'enseignement. Dernière parution dans cette collection : *Chiffres-clés de l'enseignement des langues à l'école en Europe* (2012).
- *Questions-clés de l'éducation en Europe* : il s'agit ici d'études comparatives sur un sujet clé de l'éducation, alliant analyse descriptive et indicateurs.
- *Les études Eurydice* : elles proposent une synthèse sur des thèmes précis afin de mettre en lumière les grandes tendances en Europe. Ces études sont généralement accompagnées d'une présentation soit en annexe, soit en ligne, de

la situation de chaque pays. Parmi les études, « L'enseignement des langues étrangères en milieu scolaire en Europe ».

- *Les enquêtes Eurydice* : elles sont menées sur quelques mois et sont conçues pour alimenter le débat politique sur des questions d'actualité (« L'intégration scolaire des enfants immigrants en Europe »).
- *Repères et références* : cette collection propose des outils de base qui décrivent ou définissent les concepts utilisés en matière d'éducation. « Glossaire Européen de l'Éducation : Examens, diplômes et titres » (volume 1, 2^e édition), paru en 2004.
- *L'essentiel de ...* : ce sont de courtes synthèses de deux types de publications présentées ci-dessus : Questions Clés de l'éducation en Europe et Études d'Eurydice. C'est ainsi qu'en 2001 est paru « L'essentiel de... L'enseignement des langues en milieu scolaire en Europe ».
- *Eurydice focus* : cette collection propose un éclairage synthétique d'un aspect particulier des systèmes éducatifs. En 2000, un zoom était ainsi fait sur « La place des langues étrangères dans les systèmes éducatifs européens »

On trouve, dans les *Chiffres-clés de l'enseignement des langues à l'école en Europe* (2012) quelques indications sur la place du français parmi les langues enseignées comme langue étrangère. Ainsi la figure B 14, p. 50 :

● Figure B14. Langues étrangères proposées dans les programmes d'études des établissements scolaires, comme indiqué dans les documents émis par les autorités éducatives centrales. Niveaux primaire et/ou secondaire général, 2010/2011.

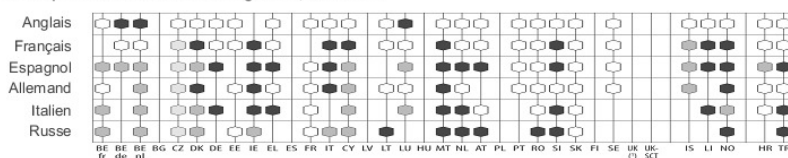
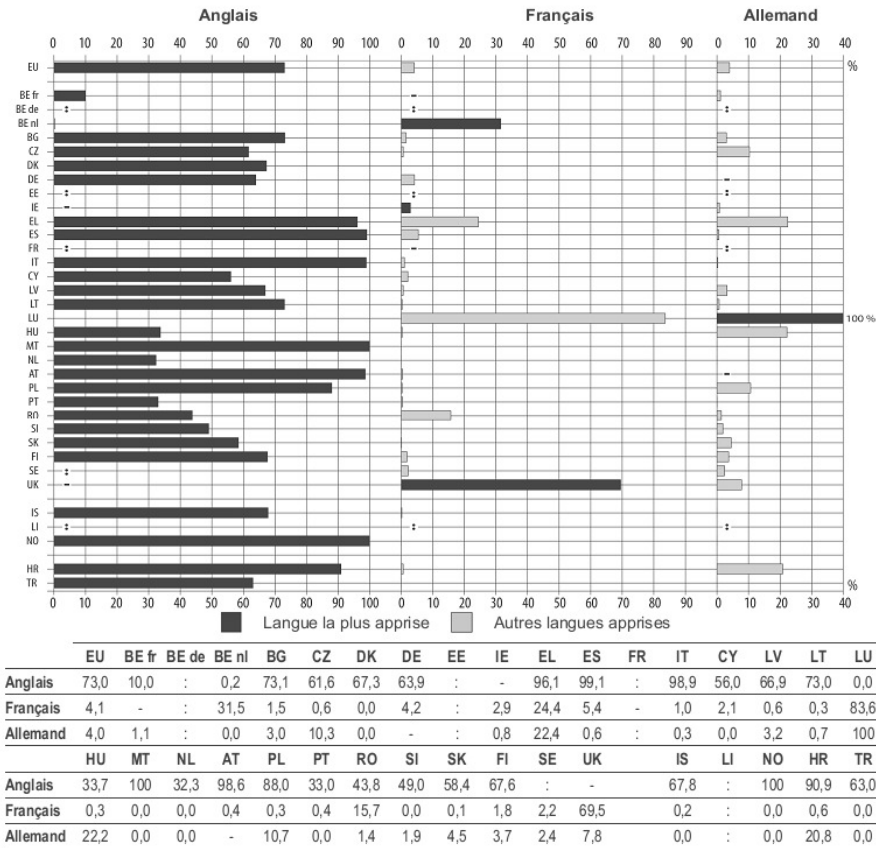


FIGURE 1.2 – Place du français parmi les langues enseignées comme langue étrangère

La figure C3 p. 60 donne des indications quantitatives sur le nombre d'apprenants de français en primaire :

● Figure C3. Pourcentage de la population totale des élèves du niveau primaire (CITE 1) qui apprennent l'anglais, le français et/ou l'allemand. Pays pour lesquels une de ces langues est la plus apprise, 2009/2010.



Source: Eurostat, UOE.

FIGURE 1.3 – Indications quantitatives sur le nombre d'apprenants de français en primaire

Le tableau est accompagné d'un commentaire, p. 61 :

« Le français est la langue étrangère la plus enseignée dans la Communauté flamande de Belgique, en Irlande et au Royaume-Uni. Elle est également enseignée à la majorité des élèves luxembourgeois, où elle devient une matière obligatoire à partir de l'âge de 7 ans. En outre, le français comme langue étrangère est relativement répandu à l'école primaire en Grèce et en Roumanie, où il est appris par environ 24 % et 16 % des élèves, respectivement. »

Deux autres figures donnent des pourcentages relatifs à l'étude du français dans les autres niveaux :

❶ Figure C8a. Langues étrangères les plus étudiées et pourcentage d'élèves qui les apprennent, enseignement secondaire inférieur (CITE 2), 2009/2010.

BE fr	NL	58,8	EN	38,8	DE	1,7				HU	EN	58,1	DE	35,2	SK	0,8	FR	0,5
BE de	:	:	:	:	:	:	:	:	:	MT	EN	100,0	IT	50,7	FR	15,0	DE	5,8
BE nl	FR	92,9	EN	46,2						NL	:	:	:	:	:	:	:	:
BG	EN	84,1	RU	21,5	DE	9,4	FR	4,1		AT	EN	99,6	FR	4,7	IT	2,7	ES	0,7
CZ	EN	100,0	DE	22,6	RU	3,7	FR	3,0		PL	EN	84,9	DE	38,4	RU	3,6	FR	1,7
DK	EN	100,0	DE	75,4	FR	9,2				PT	EN	74,6	FR	52,8	ES	12,6	DE	0,5
DE	EN	94,7	FR	25,3	ES	3,1	RU	1,3		RO	EN	96,7	FR	85,8	DE	9,5	ES	0,5
EE	:	:	:	:	:	:	:	:		SI	EN	100,0	DE	35,7	FR	2,6	IT	2,2
IE	FR	65,5	DE	20,1	ES	12,0	IT	0,7		SK	EN	83,0	DE	37,6	RU	8,3	FR	2,2
EL	EN	99,2	FR	48,0	DE	43,2				FI	EN	99,2	SV	91,9	DE	11,2	FI	6,1
ES	EN	98,7	FR	36,9	DE	2,5	PT	0,1		SE	EN	100,0	ES	38,7	DE	20,7	FR	15,5
FR	EN	97,9	ES	35,0	DE	14,9	IT	3,2		UK	:	:	:	:	:	:	:	:
IT	EN	100,0	FR	72,3	ES	18,8	DE	8,7		IS	EN	99,2	DA	96,1	ES	3,3	DE	2,0
CY	EN	99,9	FR	92,6	DE	1,8	IT	0,9		LI	:	:	:	:	:	:	:	:
LV	EN	96,9	RU	62,4	DE	12,4	FR	0,9		NO	EN	100,0	ES	30,1	DE	24,1	FR	13,4
LT	EN	95,7	RU	63,9	DE	14,3	FR	3,5		HR	EN	96,2	DE	40,8	IT	10,0	FR	1,3
LU	FR	100,0	DE	100,0	EN	53,7				TR	:	:	:	:	:	:	:	:

❷ Figure C8b. Langues étrangères les plus étudiées et pourcentage d'élèves qui les apprennent, enseignement secondaire supérieur préprofessionnel/professionnel et général (CITE 3), 2009/2010.

BE fr	EN	64,4	NL	58,2	ES	4,4	DE	3,7		HU	EN	66,4	DE	43,1	FR	4,7	IT	3
BE de	:	:	:	:	:	:	:	:		MT	EN	100	IT	7,4	FR	3,5	ES	1,2
BE nl	FR	90,4	EN	81,8	DE	28,4	ES	1,3		NL	:	:	:	:	:	:	:	:
BG	EN	81,9	DE	29,5	RU	28,2	FR	11,4		AT	EN	98,8	FR	20,6	IT	9,6	ES	5,8
CZ	EN	84,6	DE	47,4	FR	7,5	RU	5,3		PL	EN	86,4	DE	57,5	RU	10,6	FR	6,3
DK	EN	81,5	DE	28,1	ES	12	FR	5,1		PT	EN	46,9	FR	6,4	ES	5,1	DE	0,5
DE	EN	61,9	FR	13,8	ES	9,5	IT	1,4		RO	EN	94,2	FR	84,2	DE	7,7	ES	1,1
EE	:	:	:	:	:	:	:	:		SI	EN	91,7	DE	45,9	IT	10,3	ES	4,5
IE	FR	60,6	DE	16,3	ES	11,4	IT	1,9		SK	EN	85,2	DE	60,4	RU	8,1	FR	7,5
EL	EN	83,7	FR	6	DE	2,1				FI	:	:	:	:	:	:	:	:
ES	:	:	:	:	:	:	:	:		SE	EN	99,6	ES	20,9	DE	13,2	FR	9,9
FR	EN	97,8	ES	47,6	DE	15,3	IT	5,4		UK	:	:	:	:	:	:	:	:
IT	EN	96	FR	26,7	DE	7,3	ES	5,8		IS	EN	60,9	DA	35,2	DE	17,6	ES	16,1
CY	EN	94,4	FR	35,7	IT	24,2	ES	13,8		LI	:	:	:	:	:	:	:	:
LV	EN	91,6	RU	44,6	DE	22,7	FR	2,9		NO	EN	47	ES	10,1	DE	8,7	FR	5,2
LT	EN	87,4	RU	31,4	DE	15,2	FR	2,9		HR	EN	87,7	DE	39,9	IT	14,4	FR	3,9
LU	FR	84,7	DE	79,4	EN	70,9	ES	2		TR	EN	84,9	DE	5,9	FR	0,6		

EN anglais FR français DE allemand ES espagnol IT italien RU russe
DA danois NL néerlandais SV suédois PT portugais SK slovaque FI finnois

Source: Eurostat, UOE.

FIGURE 1.4 – Pourcentages relatifs à l'étude du français dans les autres niveaux

D'autres tableaux et analyses concernant la place du français langue étrangère sont disponibles, que nous ne pouvons mentionner dans le cadre de cette publication.

Fiabilité : Excellente.

Accessibilité : Sur le site internet.

Actualisation : Régulière, en ligne. La précédente édition des *Chiffres-clés de l'enseignement des langues à l'école en Europe* est de 2008. L'édition de 2012 est la troisième édition.

1.8 Source : Eurostat - *Adult Education Survey* (2007)

Adresse internet : epp.eurostat.ec.europa.eu

Type de données disponibles : En Europe, hormis les États et gouvernements où le français est langue officielle (souvent aux côtés d'autres langues), le statut de la langue française est celui de langue étrangère. Les estimations sur le nombre de francophones ont été produites pour 19 des 28 pays européens à partir de données issues de quelques enquêtes nationales et européennes sur l'éducation. Des données relatives aux langues sont disponibles dans une enquête réalisée par Eurostat. Ces enquêtes contiennent des variables concernant le niveau de connaissance de la langue française.

Adult Education Survey (2007 et 2011) portait sur l'éducation des adultes dans 30 pays européens. L'objectif était de collecter des données sur l'éducation tout au long de la vie des adultes âgés de 25 à 64 ans. Cette enquête a l'avantage d'avoir concerné un échantillon assez important (au total 225 000 individus) des populations européennes et de contenir un volet sur la connaissance des langues. Les participants devaient préciser leur langue maternelle, les langues étrangères connues ainsi que le niveau de cette connaissance.

Pays à l'étude : Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Danemark, Espagne, Estonie, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République Tchèque, République serbe, Roumanie, Royaume Uni, Slovaquie, Slovénie, Suède, Suisse et Ukraine.

Fiabilité : Très bonne, mais enquête reposant sur des déclarations de pratique sans vérification.

Accessibilité : Sur le site internet.

Actualisation : Non, les dernières enquêtes réalisées datent de 2005 et 2007.

1.9 Source : Enquêtes Eurobaromètre (2005 et 2012)

Adresse internet : http://ec.europa.eu/public_opinion/archives/ebs/ebs_386_fr.pdf

Type de données disponibles : Eurobaromètre (2005 et 2012) est axé sur la connaissance des langues dans les 28 États membres de l'Union européenne ainsi qu'en Turquie et dans la communauté chypriote turque. Dans chaque pays, un échantillon représentatif de la population âgée de 15 ans et plus a été interrogé (1000 entretiens en face-à-face par pays pour un total de 26751 personnes). Des questions concernant la langue maternelle ainsi que la connaissance d'autres langues (avec des précisions sur les niveaux de compétences) lui ont été adressées. À partir des résultats de cette recherche, il est possible d'estimer la proportion de gens âgés de 15 ans et plus qui, soit ont le français comme langue maternelle, soit ont une connaissance partielle ou complète de cette langue à titre de langue étrangère. Il s'agit d'enquêtes réalisées directement par TNS Opinion & Social à la demande de la Direction générale de l'éducation et de la culture, de la Direction générale de la traduction et de la Direction générale de l'interprétation de la Commission

Pays à l'étude : les 28 pays de l'Union Européenne, la Turquie.

Fiabilité : Bonne mais on peut s'interroger sur le fait que dans le cas des proportions de francophones extraites de l'Eurobaromètre, les proportions de 15-24 ans et de 65 ans et + sont toujours identiques (page 27). Peut-être l'information est-elle globalisée pour l'ensemble de la population âgée de plus de 15 ans et attribue-t-on alors la même proportion par défaut à toutes les tranches d'âges. Cela peut à la marge poser problème, compte tenu de l'évolution probable, au fil des générations, de la connaissance et de l'apprentissage du français.

Accessibilité : Sur le site internet.

Actualisation : Non, dernière enquête en 2012.

2 Données relatives au secteur éducatif

2.1 Source : Pôle de Dakar (BRED-UNESCO) – Enquêtes Diagnostic du système éducatif - RESEN

Adresse internet : <http://www.poledakar.org/index.php/fr/domact/resen>

Type de données disponibles : Données statistiques permettant des comparaisons intra- et inter-pays en utilisant des statistiques nationales de diverses provenances relatives à (i) l'allocation des ressources entre les différents niveaux et types d'enseignement, (ii) la régulation des flux entre les niveaux scolaires, (iii) la répartition, à chaque niveau d'éducation, entre la dépense par élève et le nombre d'élèves accueillis, ou encore (iv) la répartition à chaque niveau de la dépense par élève entre les principales composantes de cette dépense (les salaires des enseignants, le niveau d'encadrement, la variété et la qualité du matériel pédagogique, etc.).

Le Rapport d'État d'un Système Éducatif National est un document national établissant un diagnostic du système éducatif qui suit une méthodologie développée par une équipe de la Banque mondiale, en particulier A. Mingat, M. Rakotomalala et J. P. Tan. Il repose sur une démarche empirique qui utilise des statistiques nationales de diverses natures et qui, en l'absence de normes explicites, a recours à une approche comparative inter- et intra-pays pour évaluer la situation particulière des pays étudiés.

Le RESEN s'appuie sur l'ensemble des statistiques sur le secteur de l'éducation mais également sur quelques secteurs connexes à l'éducation. Il utilise les données déjà disponibles, l'idée étant d'une part de capitaliser et de consolider les données existantes et d'autre part de ne pas inscrire à l'agenda des équipes nationales de nouvelles collectes de données qui ne soient pas prévues dans leur plan de travail.

Quelles données peuvent intéresser l'Observatoire de la Francophonie ou, plus généralement, des chercheurs sur les situations de francophonie ?

- Données de population : elles peuvent comporter des données démographiques utiles, dispensant de devoir les récupérer auprès d'autres sources.
- Données sur les flux d'élèves : fichiers administratifs du ministère de l'éducation (chapitres 2 et 7) ; dans les pays où la scolarisation est faite en français, on peut ainsi évaluer le nombre et le pourcentage d'élèves exposés au français dans des proportions importantes du temps scolaire.

- Données sur les acquisitions scolaires : résultats aux examens nationaux, enquêtes nationales ou internationales sur les apprentissages des élèves (chapitre 4) ; les résultats généralement disponibles sont ceux de 5^e année, BEPC, baccalauréat

Les indicateurs ne sont pas très précis, avec des subdivisions des résultats des élèves (par exemple au BEPC) en quatre niveaux :

- niveau jugé très faible regroupant les élèves ayant obtenu des moyennes en deçà de 8/20 ;
- niveau jugé faible regroupant les élèves ayant obtenu des moyennes entre 8 et 10 (note non comprise) ;
- niveau jugé moyen regroupant les élèves ayant obtenu des moyennes entre 10 et 12 (note non comprise) ;
- niveau jugé bon regroupant les élèves ayant obtenu des moyennes supérieures ou égales à 12.

Des études peuvent être également réalisées (exemple RESEN Mauritanie, <http://www.education.gov.mr/mauritanieMen/pdf/RESEN.pdf>, p. 73) sur le niveau des maîtres, notamment en langue d'enseignement, le français en l'occurrence, avec des épreuves de langue, définies en référence au Cadre Européen Commun dont le niveau B2 représente le seuil désiré pour que l'individu soit en mesure de dispenser un enseignement de qualité acceptable. Les individus de la catégorie B1 sont considérés comme étant facilement « recyclables ». Par contre, les niveaux A1 et A2 sont considérés comme de niveau insuffisant pour enseigner dans de bonnes conditions.

Tableau IV.10 : Répartition des enseignants selon leur niveau globalisé en compréhension et en production, année 2007, Mauritanie

Niveau	Fréquence	Pour cent	Pourcentage cumulé
A0	1 816	15,4	15,4
A1	1 364	11,6	27,0
A2	4 180	35,4	62,4
B1	2 429	20,6	83,0
B2	2 016	17,1	100,0
Total	11 805	100,0	

Source : Cabinet du Ministère de l'éducation nationale et cellule nationale d'évaluation

FIGURE 1.5 – Répartition des enseignants selon leur niveau globalisé en compréhension et en production, année 2007, Mauritanie

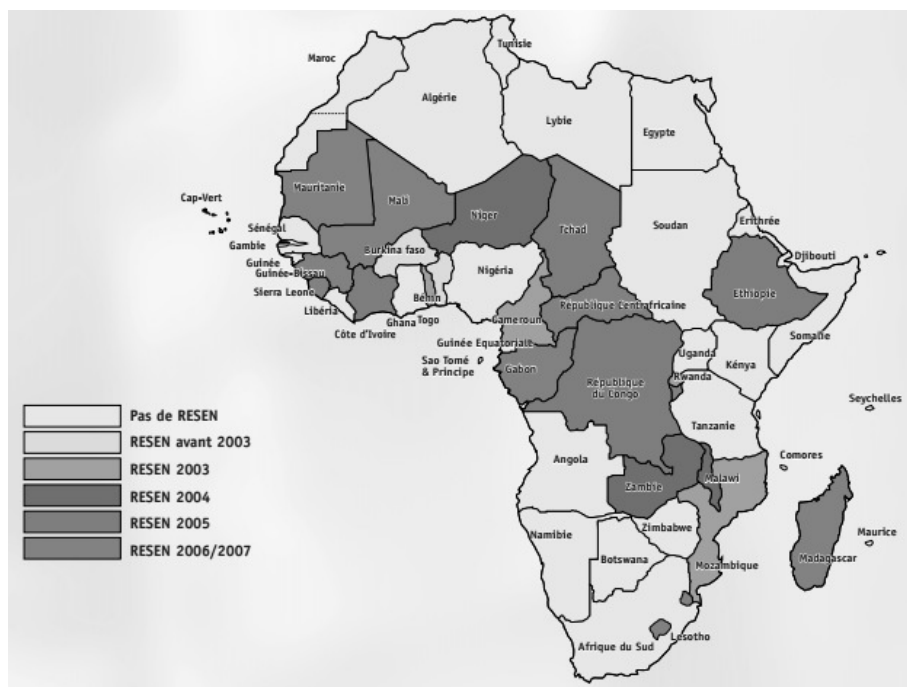


FIGURE 1.6 – Nature des organismes

Bénin 2009 *Le système éducatif béninois : Analyse sectorielle pour une politique éducative plus équilibrée et plus efficace*

Pôle de Dakar, gouvernement du Bénin, Banque mondiale, publié par la Banque mondiale dans la collection « Le développement humain en Afrique - Document de travail », avril 2009.

Burkina Faso 2012 *Les défis du système éducatif burkinabè en appui à la croissance économique*

Pôle de Dakar, gouvernement du Burkina Faso, Banque mondiale, publié par la Banque mondiale dans la collection « Le développement humain en Afrique – Document de travail », juin 2010.

Burundi 2006 *Le système éducatif burundais : Diagnostic et perspectives pour une nouvelle politique éducative dans le contexte de l'éducation primaire gratuite pour tous*

Pôle de Dakar, gouvernement du Burundi, Banque mondiale, UNICEF, juin 2006.

Cameroun 2003 *Rapport d'État du système éducatif national camerounais : Éléments de diagnostic pour la politique éducative dans le contexte de l'EPT et du DSRP*

Pôle de Dakar, gouvernement du Cameroun, Banque mondiale, décembre 2003.

Cap Vert 2011 *Perspectives pour un enseignement universel de dix années à l'horizon 2020*

Pôle de Dakar, gouvernement du Cap Vert, décembre 2011.

Comores 2012 *Rapport d'état du système éducatif, Diagnostic du système éducatif comorien pour une politique nouvelle dans le cadre de l'EPT* Gouvernement des Comores

Pôle de Dakar de l'Unesco, Unicef, octobre 2012.

Congo 2010 *Le système éducatif congolais : Diagnostic pour une revitalisation dans un contexte macroéconomique plus favorable*

Pôle de Dakar, gouvernement du Congo, Banque mondiale, publié par la Banque mondiale dans la collection « Le développement humain en Afrique – Document de travail », avril 2010.

Côte d'Ivoire 2005 *Rapport d'État du système éducatif ivoirien : Éléments d'analyse pour instruire une politique éducative nouvelle dans le contexte de l'EPT et du PRSP*

Pôle de Dakar, gouvernement de Côte d'Ivoire, Banque mondiale, publié par la Banque mondiale dans la collection « Le développement humain en Afrique – Document de travail », septembre 2005.

Gambie 2011 *The Gambia education country status report*

Pôle de Dakar, gouvernement gambien, Banque mondiale, décembre 2011.

Guinée 2005 *Le système éducatif guinéen : Diagnostic et perspectives pour la politique éducative dans le contexte de contraintes macro-économiques fortes et de réduction de la pauvreté*

Pôle de Dakar, gouvernement de Guinée, Banque mondiale, publié par la Banque mondiale dans la collection « Le développement humain en Afrique – Document de travail », novembre 2005.

Guinée-Bissau 2013 *Diagnostic du système éducatif bissau-guinéen (RE-SEN) : Marges de manœuvre pour le développement du système éducatif dans une perspective d'universalisation de l'enseignement de base et de réduction de la pauvreté*

Pôle de Dakar, gouvernement de Guinée-Bissau, Banque mondiale, avril 2013 (année de base 2010).

Malawi 2010 *The Education System in Malawi*

Pôle de Dakar, gouvernement du Malawi, GtZ, Banque mondiale, publié par la Banque mondiale dans la collection « Le développement humain en Afrique – Document de travail », janvier 2010.

Mali 2010 *Le système éducatif malien : Analyse sectorielle pour une amélioration de la qualité et de l'efficacité du système*

Pôle de Dakar, gouvernement du Mali, Banque mondiale, publié par la Banque mondiale dans la collection « Le développement humain en Afrique – Document de travail », juin 2010.

2007 *L'éducation au Mali : Diagnostic pour le renouvellement de la politique éducative en vue d'atteindre les objectifs du Millénaire*

Pôle de Dakar, gouvernement du Mali, Banque mondiale, publié par la Banque mondiale, collection « Le développement humain en Afrique - Document de travail », mai 2007.

Mauritanie 2010 *Rapport d'état sur le système éducatif national (RESEN)*
Gouvernement de Mauritanie

Pôle de Dakar, publié par le gouvernement de Mauritanie, mars 2010 (année de base : 2008).

République centrafricaine 2008 *Le système éducatif centrafricain : Contraintes et marges de manœuvre pour la reconstruction du système éducatif dans la perspective de la réduction de la pauvreté*

Pôle de Dakar, gouvernement de la République centrafricaine, Banque mondiale, publié par la Banque mondiale dans la collection « Le développement humain en Afrique – Document de travail », avril 2008.

Rwanda 2011 *Toward quality enhancement and achievement of universal nine year basic education. An Education System in Transition; a Nation in Transition*

Pôle de Dakar, gouvernement rwandais, Banque mondiale, publié par la Banque mondiale, 2011.

Sao Tomé-et-Principe 2013 *Une analyse sectorielle pour une amélioration de l'efficacité du système* République de Sao Tomé-et-Principe

Pôle de Dakar de l'Unesco et Banque mondiale, juin 2013.

Tanzanie 2012 *Education Sector Analysis : Beyond Primary Education, The Quest for a Balanced and Efficient Policy Choices for Human Development and Economic Growth*

Pôle de Dakar, gouvernement de la Tanzanie, Unesco, mars 2012.

Tchad 2007 *Le système éducatif tchadien : Éléments de diagnostic pour une politique éducative nouvelle et une meilleure efficacité de la dépense publique*

Pôle de Dakar, gouvernement du Tchad, Banque mondiale, publié par la Banque mondiale dans la collection « Le développement humain en Afrique – Document de travail », juin 2007.

Togo 2006 *Éléments d'analyse du secteur éducatif au Togo*

Pôle de Dakar, gouvernement du Togo, juillet 2006.

Nature de l'organisme (international, national, régional) : International (Afrique francophone).

Fiabilité : Dépend de la fiabilité des statistiques nationales ; réalisée par des équipes constituées de divers cadres de l'Éducation, des Finances, de la Fonction publique, du Cadre stratégique de lutte contre la pauvreté, de l'Institut national de statistique. Les enquêtes durent entre 6 mois et 2 ans, en suivant un cahier des charges très précis.

Accessibilité : Excellente, rapports publiés sur le site du BREDA.

Actualisation des données : Plusieurs vagues de RESEN ont concerné différents pays depuis le début des années 2000 ; le calendrier des futurs RESEN montre que plusieurs vont connaître prochainement une nouvelle enquête, qui permettra d'établir des comparaisons dans le temps en actualisant les données. Mais compte tenu de la lourdeur de l'enquête RESEN, celle-ci n'est pas répétée à intervalles rapprochés.

2.2 Source : Banque africaine de développement – Annuaire statistique avec une dimension éducation dans les pays francophones

Site internet : <http://www.afdb.org/fr/knowledge/publications/african-statistical-yearbook/>

Type de données disponibles : Pour tous les pays africains, taux d'analphabétisme des adultes, taux brut de scolarisation au primaire, taux brut de scolarisation au secondaire, ration élèves-enseignants. Des données sont fournies pour plusieurs années, ce qui permet de voir des évolutions. Le croisement de ces chiffres avec ce que l'on sait des langues d'enseignement dans les pays permet une approche quantitative de personnes qui sont scolarisées en français pour le continent africain.

Nature de l'organisme : International.

Fiabilité : Très bonne, dépendant de celle de chaque institution nationale.

Accessibilité des données : sur le site de la Banque africaine de développement, <http://www.afdb.org/>

Actualisation des données : Mises à jour régulières.

2.3 Institut international de planification de l'éducation (IIPE-UNESCO)

Site internet : <http://www.iipe.unesco.org/fr>

Nature de l'organisme : International.

Type de données disponibles : Des pyramides éducatives décrivent, par pays et de façon schématisée, la couverture scolaire à chaque niveau d'enseignement ainsi que les flux d'élèves d'un niveau à un autre. La taille des flèches présentées entre les cycles est croissante avec les taux de transition. Les indicateurs ont été calculés à l'aide des données brutes de l'Institut de statistique de l'UNESCO (ISU), des données de population de la division de la population des Nations-Unies, à l'exception des pays pour lesquels des données plus récentes sont disponibles du fait de missions effectuées

- taux d'accès en première année et taux d'accès en dernière année (par cycle d'enseignement) ;

- taux de transition (% d'élèves admis en première année d'un niveau supérieur dans une année donnée, exprimé en pourcentage du nombre d'inscrits en dernière année du niveau précédent lors de l'année scolaire précédente) ;

- taux brut de scolarisation par cycle d'enseignement (TBS) ;

- % des élèves suivant un enseignement ou une formation techniques et professionnels.

Pour les pays dont le français est la langue d'enseignement, les données fournies permettent de repérer une partie des francophones potentiels.

Sélectionnez le pays de votre choix, soit d'un clic sur la carte, soit en activant le lien [Accès à la liste alphabétique des pays](#) dans le menu de droite.



FIGURE 1.7 – Pays francophones potentiels.

Fiabilité : Très bonne, dépendant de celle de chaque institution nationale.

Accessibilité des données : Sur le site du Pôle de Dakar, <http://www.poledakar.org/>

Actualisation des données : Mises à jour régulières.

2.4 Source : Southern and Eastern Africa Consortium for Monitoring Educational Quality

Consortium de l'Afrique australe et orientale pour le pilotage de la qualité de l'éducation – Enquêtes SACMEQ

Adresse internet : <http://www.sacmeq.org/>

Type de données disponibles : Des rapports nationaux sur les 15 pays relevant du SACMEQ (de l'Ouganda et Kenya au Nord à l'Afrique du Sud) ; parmi ces pays, les Seychelles et Maurice relèvent également de la sphère francophone et font un usage du français dans leur système éducatif, entre langue étrangère et langue seconde.

Dans un ensemble de données qui caractérisent les publics d'élèves et l'environnement de la classe, les chefs d'établissement et les écoles, les ressources pour l'enseignement, les connaissances relatives au VIH/SIDA, on trouve des éléments d'évaluation sur les compétences en lecture et en mathématiques des élèves en sixième année de scolarisation.

Les tableaux 7.1., 7.3. et 7.5. des rapports nationaux concernent la **lecture**, de même que le graphique 7.2.

La lecture est évaluée en fonction d'une échelle à 8 degrés (*Basic reading skills* : 1. Pre-reading 2. Emergent reading 3. Basic reading 4. Reading for meaning 5. Interpretative reading – *Advanced reading skills* : 6. Interferential reading 7. Analytical reading 8. Critical reading).

Nature de l'organisme (international, national, régional) : International (Afrique anglophone).

Fiabilité : Les données de l'enquête exploitent des statistiques nationales. Les items utilisés pour l'évaluation des compétences en lecture ne sont pas disponibles dans les rapports nationaux. Le nombre d'élèves testés n'est pas non plus précisé.

Accessibilité : Excellente, rapports disponibles sur internet.

Actualisation des données : SACMEQ I (1995-1998 pour 7 pays seulement) ; SACMEQ II (2000-2002) ; SACMEQ III (2007).

2.5 Source : OCDE – Enquêtes PISA (Programme international pour le suivi des acquis des élèves)

Adresse internet : <http://www.oecd.org/pisa/>

Type de données disponibles : Niveaux de compétence des élèves de 15 ans en littératie, culture mathématique, culture scientifique.

Nature de l'organisme (international, national, régional) : International.

Fiabilité : Concernant la mesure de la littératie dans PISA, on peut s'interroger sur le caractère très technique de ces choix et procédures – lesquels rendent difficile la discussion des modalités et des résultats de l'enquête par les non-spécialistes, mais aussi sur les conséquences de cette approche sur l'analyse des résultats (PISA a créé

un manuel expliquant comment analyser les données (OCDE/OECD (2005). *PISA 2003 Data Analysis Manual*. Paris : OECD Publishing). On peut s'interroger sur le postulat d'unidimensionnalité de la compétence évaluée et la conception même de la littératie qui sous-tend l'enquête PISA, ses épreuves et les consignes données de correction et de traitement statistique. On peut aussi remettre en question le manque d'élaboration théorique de ce qu'est la littératie, en pointant l'absence d'une théorie élaborée organisant les différentes dimensions de la compréhension de l'écrit. Sur ces points, voir *Revue française de pédagogie*, no. 157, octobre-novembre-décembre 2006.

Accessibilité : Excellente, rapports disponibles sur internet, larges échos dans la presse.

Actualisation des données : Tous les trois ans – première enquête en 2000 sur 32 pays, puis 11 de plus en 2002.

2.6 Source : Enquêtes Progress in International Reading Literacy Study (PIRLS)

Adresse internet : <http://timssandpirls.bc.edu/>

Type de données disponibles : L'étude PIRLS évalue cette capacité de base des élèves à la fin de leurs études primaires et se concentre non seulement sur les compétences des étudiants, mais aussi sur les facteurs qui influencent la lecture à l'école et à la maison. Au cours de l'enquête, un minimum de 150 écoles avec un total de 4 500 à 5 000 étudiants sont testés dans chaque système d'enseignement participant. L'objectif est d'améliorer et de garantir la qualité de l'enseignement sur le long terme en considérant que les compétences en lecture sont fondamentales de ce point de vue.

Pays francophones documentés par l'enquête PIRLS : Belgique francophone, Bulgarie, Canada, Canada-Québec, Belgique, Maroc, ERY Macédoine, Moldavie, Roumanie – Qatar (membre associé à l'OIF).

Il faut toutefois noter dans cet ensemble que les compétences en lecture ne sont évaluées en français que pour la Belgique, la Belgique francophone et Québec.

Nature de l'organisme (international, national, régional) : national (États-Unis d'Amérique – International Study Center, Boston College).

Fiabilité : Les enquêtes reposent sur des techniques statistiques très pointues. Toutefois la discussion porte sur le choix des écoles des échantillons, la nature des indicateurs choisis, les types de textes proposés comme base pour l'évaluation, qui favoriseraient certains profils d'élèves particulièrement habitués à ce genre d'écrit.

Accessibilité : sur le site <http://timssandpirls.bc.edu/pirls2011/international-results-pirls.html>. Un résumé <http://educ-eval.pleiade.education.fr/pdf/ni0322.pdf>

Actualisation des données : de 2001 à 2016, 4 vagues d'enquêtes, la dernière de 2013 à 2016. Après PIRLS 2001, PIRLS 2006 et PIRLS 2011, PIRLS 2016 est la quatrième enquête, après un cycle de cinq ans.

2.7 Source : Enquête sur l'enseignement primaire et secondaire (EEPS)

Il s'agit d'une enquête nationale qui permet à Statistique Canada de fournir de l'information sur les effectifs (y compris les programmes d'enseignement dans la langue de la minorité et la langue seconde), les diplômés, les enseignants et les statistiques financières des établissements d'enseignement publics et privés, primaires et secondaires. L'enquête fournit aussi de l'information sur l'enseignement à domicile. L'information recueillie par cette enquête sert principalement à répondre aux besoins d'élaboration de politiques et de planification dans le domaine de l'éducation primaire et secondaire. L'EEPS recueille chaque année des données agrégées auprès de chaque ministère provincial-territorial ou du Département d'Éducation. Plus précisément, les renseignements sur les effectifs portent sur les deux programmes suivants : régulier et langue de la minorité et langue seconde. L'information sur les programmes réguliers est recueillie selon le type de programmes (régulier, recyclage et professionnel), le secteur (jeunes ou adultes), le niveau et le sexe. Les renseignements recueillis sur les programmes de langue de la minorité et de langue seconde le sont selon le type de programme (immersion, comme langue d'enseignement ou comme matière) et par niveau.

Adresse internet : <http://donnees.gc.ca/data/fr/dataset/ace16118-96fe-4ca9-8129-f542208b2a92>

Type de données disponibles : L'EEPS permet d'obtenir des statistiques annuelles sur les effectifs dans les programmes de langue seconde (programmes réguliers de français langue seconde (français comme matière d'enseignement au même titre que, par exemple, la mathématique ou la géographie) et programme d'immersion en français (25 % ou plus des matières sont enseignées en français) dans les écoles de langue anglaise) et de la minorité de langue officielle offerts dans les écoles publiques élémentaires et secondaires selon le type de programme, le niveau et le sexe, Canada, provinces et territoires.

Nature de l'organisme (international, national, régional) : Statistique Canada

Fiabilité : Excellente

Accessibilité : Sur le site internet de Statistique Canada

Actualisation des données : Données annuelles

3 Sources relatives à l'évaluation des compétences en français

3.1 Source : CONFEMEN – Enquêtes PASEC

Adresse internet : <http://www.confemen.org/le-pasec/>

Type de données disponibles : Le PASEC observe le niveau d'acquisition des élèves de deuxième et de cinquième année de l'enseignement fondamental dans des situations de scolarisation aussi diversifiées que possible et appréhendées par un échantillon.

L'objectif est de mettre en relation les niveaux moyens d'acquisition des élèves en français, en mathématiques et parfois en langue nationale avec les conditions matérielles et organisationnelles dans lesquelles ils sont scolarisés. Pour cela, on ne saurait cependant se limiter aux scores moyens des élèves à la fin de l'année scolaire puisque tout le passé des élèves interviendrait dans cette mesure et on ne saurait pas réellement ce qui est imputable à l'année évaluée par rapport aux années antérieures. Cela implique d'avoir une mesure du niveau des acquis des élèves en début et en fin d'année scolaire, ce qui constitue une spécificité forte de la méthodologie du PASEC. On parle de modèles à valeur ajoutée.

Ces tests ont été conçus spécifiquement pour répondre aux exigences de la méthodologie d'analyse du programme. Ils ont bien sûr été élaborés en référence aux programmes scolaires des pays d'Afrique francophone et, dans la mesure du possible, sur les aspects communs de ces différents programmes.

Le PASEC utilise en outre depuis quelques années les mêmes tests de français et de mathématiques dans les différents pays où il travaille ce qui offre une base comparative particulièrement intéressante, même si l'objectif principal de la méthodologie n'est pas d'établir des comparaisons internationales.

La procédure d'échantillonnage retenue est un sondage stratifié à deux degrés ou sondage stratifié en grappes. Ce plan d'échantillonnage permet de regrouper dans l'échantillon toute une variété de situations scolaires. Il permet de réaliser des analyses à la fois au niveau école, maître et élèves et de mettre en évidence des effets propres à l'élève et son environnement extra scolaire. Le principe du sondage en grappe est de retenir dans un premier temps un ensemble d'écoles proportionnellement à leurs poids en nombre d'élèves de 2^e année et de 5^e année. Entre 100 et 180 écoles sont ainsi étudiées par pays. Lorsqu'une école est choisie, s'il y a plusieurs classes de 2^e ou de 5^e année, une de ces classes est tirée au sort pour chaque niveau. On procède ensuite au tirage d'un nombre fixe d'élèves dans chacune des classes (15 ou 20).

Nature de l'organisme (international, national, régional) : International (Afrique francophone) de nature interministérielle, avec appui de différents bailleurs (dont AFD).

Fiabilité : Les tests sont standardisés et se déroulent dans des conditions satisfaisantes. Il faut toutefois avoir présent à l'esprit leur finalité, qui est à rechercher du côté de l'économie de l'éducation. L'objectif de base des analyses du PASEC est de rechercher des « modèles d'école efficaces et peu coûteux ». Il s'agit ainsi d'identifier l'effet net des variables scolaires et extrascolaires, toutes choses égales par ailleurs, puis de mettre en relation les coûts avec les effets attendus des mesures potentielles de politique éducative que le sens des variables semble induire. Le protocole d'enquête, qui prévoit un test en début d'année et un test en fin d'année, permet un raisonnement en valeur ajoutée, en se restreignant à une année scolaire donnée. La démarche de modélisation économétrique est une stratégie descendante par bloc de variables. On introduit en premier le score final, comme variable réponse ou à expliquer, puis le score initial et toutes les variables élèves comme variables explicatives. On élimine ensuite toutes les variables élèves n'ayant pas d'effet significatif stable ou présentant

des colinéarités importantes afin de constituer un modèle des scores et des caractéristiques individuelles. La même démarche est appliquée ensuite au bloc des variables de niveau maître et classes, puis au bloc de niveau école et directeur.

Accessibilité : Excellente, résultats disponibles sur le site du PASEC.

Actualisation des données : Pas de régularité pour le moment. Voici une liste des pays ayant connu une évaluation PASEC à ce jour.

2004	Tchad
2005	Bénin
2005	Cameroun
2005	Madagascar
2006	Gabon
2007	Burkina
2007	Congo
2007	Sénégal
2009	Burundi
2009	Côte d'Ivoire
2009	Comores

FIGURE 1.8 – Évaluations PASEC

Mais à partir de 2014, 10 pays (le Bénin, le Burkina Faso, le Burundi, le Cameroun, le Congo, la Côte d'Ivoire, le Niger, le Sénégal, le Tchad et le Togo) participent à la première session groupée d'enquêtes du PASEC portant sur les élèves de 2^e et de 6^e années du primaire, en lien avec l'enquête SACMEQ de 6^e année dans 15 pays d'Afrique subsaharienne anglophone. Les résultats régionaux devraient être disponibles fin 2015 avant des analyses nationales par les pays en 2016.

3.2 Source : CIEP – Tests TCF

Adresse internet : <http://www.ciep.fr/tcf/index.php>

Type de données disponibles : Données relatives à la maîtrise de la langue française.

Compétences testées par les épreuves du TCF :

Obligatoires :

Compréhension orale (<http://www.ciep.fr/tcf/comproral.php>)

Maîtrise des structures de la langue (<http://www.ciep.fr/tcf/structlang.php>)

Compréhension écrite (<http://www.ciep.fr/tcf/exemple1.php>)

Facultatives :

Expression orale (<http://www.ciep.fr/tcf/exproral.php>)

Expression écrite (<http://www.ciep.fr/tcf/exprcrit.php>)

Nature de l'organisme (international, national, régional) : National (français) avec évaluations internationales.

Fiabilité : Épreuves standardisées, centres de passation habilités, consignes de passation et de correction. Il reste à se demander à quelles données on peut effectivement avoir accès par ce moyen et quelle est leur représentativité : qui choisit de passer le test ? après quel cursus ? à quelle fin ? Il faudrait avoir ce type de renseignement pour savoir ce que l'on peut faire des données recueillies. On peut mobiliser ces corpus en leur posant des questions de recherche pour lesquelles ils n'ont pas été prévus au départ.

Accessibilité : Les données des examens du TCF sont théoriquement disponibles auprès du CIEP. Il faudrait envisager une demande de mise à disposition de ces données en fonction des pays sur lesquels on souhaite avoir des informations relatives au niveau de compétences en français.

Actualisation des données : Des sessions annuelles sont organisées.

3.3 Source : CIEP – Tests DELF-DALF

Adresse internet : <http://www.ciep.fr/delfdalf/index.php>

Type de données disponibles : Les quatre habiletés linguistiques sont évaluées en vue d'une certification ; en exemple est donnée ici la liste des épreuves pour le DELF A1 junior.

Nature des épreuves	Durée	Note sur
Compréhension de l'oral Réponse à des questionnaires de compréhension portant sur trois ou quatre très courts documents enregistrés ayant trait à des situations de la vie quotidienne. (2 écoutes) <i>Durée maximale des documents : 3 minutes</i>	20 min environ	/25
Compréhension des écrits Réponse à des questionnaires de compréhension portant sur quatre ou cinq documents écrits ayant trait à des situations de la vie quotidienne.	30 min	/25
Production écrite Épreuve en deux parties : - Compléter une fiche, un formulaire - Rédiger des phrases simples (cartes postales, messages, légendes, etc.) sur des sujets de la vie quotidienne	30 min	/25
Production orale Épreuve en trois parties : - entretien dirigé - échange d'informations - dialogue simulé	5 à 7 min <i>Préparation : 10 min</i>	/25

FIGURE 1.9 – Nature des épreuves

Selon le type de public auquel on souhaite s'intéresser, on peut examiner les résultats aux tests DELF tout public, Prim, scolaire, junior (cf ci-dessus), ou DALF.

Nature de l'organisme (international, national, régional) : National (français) avec évaluations internationales.

Fiabilité : Épreuves standardisées, centres de passation habilités, consignes de passation et de correction. Il reste à se demander à quelles données on peut effectivement avoir accès par ce moyen : qui choisit de passer le diplôme ? après quel cursus ? à quelle fin ? Il faudrait avoir ce type de renseignement pour exploiter correctement les données recueillies.

Accessibilité : Les données des examens du DELF-DALF sont théoriquement disponibles auprès du CIEP. Il faudrait envisager une demande de mise à disposition de ces données en fonction des pays sur lesquels on souhaite avoir des informations relatives au niveau de compétences en français.

Actualisation des données : Des sessions annuelles sont organisées.

3.4 Source : Programme pour l'évaluation internationale des compétences des adultes (PEICA), 2011-2012

Adresse internet : <http://www.oecd.org/fr/sites/piaac-fr/>

Type de données disponibles : Le PEICA est une enquête hautement complexe qui porte sur les compétences en traitement de l'information des jeunes et des adultes âgés de 16 à 65 ans. Le Canada est l'un des 24 pays et régions infranationales qui participent à l'initiative. En plus de sonder le pays tout entier, le Canada a recueilli des données pour chaque province et chaque territoire. Pour le Canada, le questionnaire du PEICA comporte des questions sur la langue maternelle, les langues parlées le plus souvent à la maison, les autres langues parlées de façon régulière à la maison, les langues parlées le plus souvent au travail et deux questions sur l'autoévaluation de la capacité de soutenir une conversation en français ou en anglais. Contrairement à la question posée au recensement canadien, celle sur l'autoévaluation de parler le français ou l'anglais dans le volet canadien du PEICA comprend une échelle graduée allant d'aucune capacité à une très bonne capacité. Les contenus nationaux du questionnaire contextuel du PEICA varient d'un pays à l'autre (notamment en ce qui a trait au nombre de questions sur la langue) alors que la composante d'évaluation directe est la même pour chaque pays. Peu de données sur la langue française à l'échelle internationale.

Nature de l'organisme (international, national, régional) : OCDE, Statistique Canada, Conseil des ministres de l'éducation du Canada La conception et la mise en oeuvre du PEICA ont été placées sous la responsabilité d'un consortium international dirigé par l'Educational Testing Service – ETS (service d'évaluation du rendement scolaire) aux États-Unis. Les autres partenaires sont les suivants : Westat, aux États-Unis ; cApStAn, en Belgique ; le Research Centre for Education and the Labour Market – ROA (centre de recherche pour l'éducation et le marché du travail) à l'Université de Maastricht, aux Pays-Bas ; ainsi que GESIS-Leibniz Institute for the Social Sciences (institut de sciences sociales GESIS-Leibniz), le German Institute for International Educational Research – DIPF (institut allemand de recherches internationales sur l'éducation) et le Data Processing and Research Centre (centre de traitement des données et de recherche) de l'Association internationale pour l'évaluation du rendement scolaire (AIE), en Allemagne.

Fiabilité : Données échantillonales de très bonne qualité.

Accessibilité : Sur le site internet de l'OCDE pour le contenu commun à tous les pays. Au près de Statistique Canada pour les données portant sur les questions linguistiques du questionnaire canadien. Actualisation des données : Enquêtes internationales menées environ tous les 10 ans.

4 Sources relatives aux effectifs d'élèves de français langue étrangère

4.1 Source : Enquête sur la vitalité des minorités de langue officielle, 2006

Adresse internet : http://www23.statcan.gc.ca/imdb/p2SV_f.pl?Function=getSurvey&SDDS=5099

Type de données disponibles : Il s'agit d'une enquête sur la vitalité des minorités de langue officielle du Canada, soit les personnes de langue anglaise au Québec et de langue française à l'extérieur du Québec. Les données permettent d'approfondir la compréhension de la situation actuelle des individus appartenant à ces groupes sur des sujets aussi prioritaires que l'enseignement dans la langue de la minorité ou l'accès à différents services dans la langue de la minorité (comme la santé), et sur les pratiques linguistiques dans les activités quotidiennes à la maison et à l'extérieur de la maison.

Le questionnaire de l'enquête couvre les champs d'intérêt suivants : information démographique, linguistique et culturelle du répondant, caractéristiques démographiques des membres du ménage, caractéristiques linguistiques du conjoint et des enfants sélectionnés, renseignements démographiques, linguistiques et culturels sur les parents du répondant, renseignements linguistiques, culturels et sociaux sur les parents de l'enfant, compétences linguistiques du répondant, scolarisation du répondant, trajectoires linguistiques de l'enfance à la vie adulte, appartenance identitaire et vitalité subjective, vécu de l'enfant : petite enfance et milieu scolaire, accès aux soins de santé dans la langue de la minorité, participation à la vie communautaire, bénévolat et soutien social, langue d'usage dans la sphère publique, pratiques linguistiques dans les loisirs, mobilité géographique, activité économique, pratiques linguistiques au travail et revenu.

La population-cible pour l'enquête se répartit en deux groupes : d'une part, les enfants de moins de 18 ans dans les ménages où l'on trouve au moins un parent appartenant à la minorité de langue officielle et, d'autre part, les personnes de 18 ans ou plus appartenant à la minorité de langue officielle dans les dix provinces et dans l'ensemble des trois territoires. La population exclut les personnes vivant dans les logements collectifs et dans les réserves indiennes.

Les répondants de l'Enquête sur la vitalité des minorités de langue officielle (EVMLO) ont été sélectionnés à partir de l'échantillon de personnes ayant rempli le questionnaire complet au Recensement de 2006, qui s'est tenu en mai 2006. La sélection est basée sur les réponses aux questions sur la langue maternelle, la connaissance des langues officielles et la langue parlée le plus souvent à la maison. Cette façon de procéder per-

met de s'assurer que l'enquête englobe toutes les personnes appartenant à la minorité de langue officielle.

Les répondants de l'Enquête sur la vitalité des minorités de langue officielle (EVMLO) sont sélectionnés à partir de l'échantillon de personnes ayant rempli le questionnaire complet au Recensement de 2006. Les échantillons permettent ainsi d'obtenir des estimations pour les minorités de langue officielle par province, réparties en quatre groupes d'âge chez les adultes (18 à 24 ans, 25 à 44 ans, 45 à 64 ans et 65 ans ou plus) et en trois groupes chez les enfants (0 à 4 ans, 5 à 11 ans et 12 à 17 ans). Au Nouveau-Brunswick, au Québec ainsi qu'en Ontario, des régions infraprovinciales ont également été utilisées pour définir les strates. Les trois territoires ont été regroupés pour former deux strates, une pour les personnes de 0 à 17 ans et une autre pour les personnes de 18 ans et plus. La taille finale de l'échantillon est approximativement de 34000 répondants, dont approximativement 19000 pour l'échantillon adultes et 15000 pour l'échantillon enfants.

Nature de l'organisme (international, national, régional) : Statistique Canada.

Fiabilité : Excellente.

Accessibilité : Sur le site internet de Statistique Canada.

Actualisation des données : Il s'agissait de la première fois qu'une enquête portant spécifiquement sur la vitalité des minorités de langue officielle était menée par Statistique Canada. À l'heure actuelle, l'on ne sait pas si une nouvelle enquête du genre sera répétée. Toutefois, le potentiel analytique de l'EVMLO est important et les tendances évoluent lentement.

4.2 Source : Enquête nationale auprès des ménages (ENM) de 2011

Adresse internet : <http://www12.statcan.gc.ca/nhs-enm/index-fra.cfm?HPA>

Type de données disponibles : De mai à août 2011, Statistique Canada a mené pour la première fois l'Enquête nationale auprès des ménages (ENM). Cette enquête, autoadministrée et à participation volontaire, a été instaurée en remplacement du questionnaire détaillé du recensement, connu comme la formule « 2B » du recensement. L'Enquête nationale auprès des ménages (ENM) de 2011 fournit de l'information sur les caractéristiques démographiques, linguistiques, sociales et économiques des Canadiens ainsi que sur les logements qu'ils occupent. Les questions portant sur l'utilisation des langues au travail qui avaient été posées aux recensements de 2001 et de 2006 ont été posées à l'ENM de 2011.

Nature de l'organisme (international, national, régional) : Statistique Canada.

Fiabilité : Les questions de l'ENM ont été mises à l'essai au cours des processus de consultation et d'essai pour le Recensement de 2011. Toutefois, la nature volontaire du contenu et la méthode de collecte de l'ENM n'ont pas été testées. L'objectif de l'ENM était de fournir des données à de petits niveaux géographiques et pour de petits groupes de population. Bien que la qualité des données soit considérée comme très

bonne au niveau national, provincial et des régions métropolitaines de recensement, elle varie considérablement pour les niveaux de géographie plus fins. Le taux global de non-réponse à l'échelle nationale est d'environ 31 %. Ce taux est supérieur à 50 % dans environ 1 100 petites municipalités (subdivisions de recensement) du pays.

Accessibilité : Sur le site internet de Statistique Canada.

Actualisation des données : L'Enquête nationale auprès des ménages sera menée à nouveau en 2016.

4.3 Source : Institut français

Adresse internet : <http://www.institutfrancais.com/>

Type de données disponibles : Les chiffres de fréquentation des Instituts français dans le monde permettent d'avoir une idée de l'attractivité de la langue française et de la réalité des publics suivant des cours de français en dehors des structures publiques de l'enseignement initial. Les données des inscrits dans 76 pays dans le monde sont disponibles. Elles sont présentées sur une feuille de calcul, par pays rangés en ordre alphabétique avec les totaux d'inscrits pour l'année, en nombre de personnes distinctes ainsi qu'en nombre d'inscriptions, le deuxième chiffre étant toujours supérieur au premier car une même personne peut s'inscrire à plusieurs cours dans une année.

L'interprétation de ces chiffres n'est pas possible sans la connaissance des contextes nationaux et même locaux mais il est intéressant de voir les grandes masses et de les comparer pour des pays de taille voisine.

Nature de l'organisme (international, national, régional) : National français public.

Fiabilité : Excellente.

Accessibilité : Sur demande auprès du MAE.

Actualisation : Annuelle.

4.4 Source : Fondation Alliance française

Adresse internet : <http://www.fondation-alliancefr.org/>

Type de données disponibles : Les chiffres de fréquentation des Alliances françaises dans le monde permettent d'avoir une idée de l'attractivité de la langue française et de la réalité des publics suivant des cours de français en dehors des structures publiques de l'enseignement initial. Les données des inscrits dans 811 alliances françaises dans le monde sont disponibles. Les données sont présentées sur une feuille de calcul, par pays rangés en ordre alphabétique, puis par nom de ville, avec les totaux d'inscrits pour l'année. À titre de rappel, les chiffres de l'année précédente sont également donnés, ce qui permet de repérer des évolutions.

L'interprétation de ces données n'est pas possible sans la connaissance des contextes nationaux et même locaux.

Un autre document, *Rapport d'activité* (annuel), procède à une analyse des données qui permet une approche qualitative des tendances francophones dégagant les principales tendances par zones, par pays.

Nature de l'organisme (international, national, régional) : International privé (mondial).

Fiabilité : Excellente.

Accessibilité : Sur demande auprès du Secrétaire général de la Fondation Alliance française.

Actualisation : Annuelle.

4.5 Source : Institut Français – Département Langue française, Livre et Savoirs

Adresse internet : Non.

Type de données disponibles : Les chiffres des apprenants de français langue étrangère dans les sections bilingues et en dehors. Un tableau synthétise les données suivantes pour 38 pays (chiffre 2013) :

- nombre d'apprenants dans les sections bilingues ;
- nombre d'apprenants hors sections bilingues ;
- année de création des sections bilingues ;
- fermeture éventuelle de sections bilingues depuis 2010 ;
- nombre d'heures hebdomadaire de disciplines non linguistiques enseignées en français ;
- existence de ressources didactiques spécifiques aux sections bilingues ;
- particularités éventuelles de ces sections.

L'interprétation de ces données n'est pas possible sans connaissance des contextes nationaux et même locaux.

Nature de l'organisme (international, national, régional) : National (français).

Fiabilité : Excellente.

Accessibilité : Sur demande auprès de l'Institut français.

Actualisation : Annuelle, après enquête. Tous les pays ne répondent pas.

4.6 Source : Mission laïque

Adresse internet : <http://www.mlfmonde.org/>

Type de données disponibles : La Mission laïque française (MLF) est une association de droit français dont le but est la « diffusion de la langue et de la culture françaises » à l'étranger par la scolarisation. Ses établissements sont répartis en deux

grands réseaux : le réseau traditionnel (composé d'établissements aux statuts multiples) et le réseau des Écoles d'entreprises, qui répondent spécifiquement aux besoins des entreprises françaises et étrangères qui désirent scolariser les enfants de leurs personnels expatriés. La MLF compte 107 établissements répartis dans 47 pays.

Les données accessibles concernent le nombre, la nature et la localisation des écoles, le nombre d'élèves inscrits ainsi que leur nationalité, ce qui permet de voir la proportion d'étrangers qui y apprennent la langue française. Elle est, en moyenne, au-dessus de 80 %.

Nature de l'organisme (international, national, régional) : National (français).

Fiabilité : Excellente.

Accessibilité : Sur demande auprès de la MLF.

Actualisation : Annuelle, après enquête.

4.7 Source : Alliance israélite universelle (AIU)

Adresse internet : <http://www.aiu.org/>

Avec près de 20 000 élèves qui suivent dans ses écoles un enseignement du français comme langue principale ou comme langue étrangère, l'Alliance israélite universelle est un important réseau de diffusion de la francophonie en milieu scolaire dans le monde.

C'est en liaison étroite avec les services culturels des ambassades de France que sont organisés formation de maîtres, stages, réalisation de matériel pédagogique, qui complètent les cours de langue française dispensés dans les écoles. La plupart des écoles se situent en Israël, France, Maroc, Canada.

Type de données disponibles : Tableau proposant des données relatives au nombre d'écoles et d'inscrits dans les cours.

Nature de l'organisme (international, national, régional) : international.

Fiabilité : Excellente.

Accessibilité : Sur demande auprès de l'AIU.

Actualisation : Annuelle, après enquête.

4.8 Source : Fédération Internationale des Professeurs de Français

La FIPF fédère de par le monde 180 associations et 6 fédérations, réparties dans 140 pays différents, rassemblant ainsi près de 80 000 professeurs de français.

Adresse internet : <http://www.fipf.info/>

Type de données disponibles : Les associations et fédérations du réseau FIPF sont présentées dans un annuaire avec leurs coordonnées, leur rôle institutionnel, la place du français dans leur pays, leurs activités, leurs publications et leurs projets. Cet annuaire est consultable en ligne sur <http://fipf.org/federation/annuaire>.

Chaque année depuis 2005, un annuaire en version papier est aussi publié. Un PDF de cette version papier est disponible sur demande auprès de la FIPF.

Nature de l'organisme (international, national, régional) : International.

Fiabilité : Excellente.

Accessibilité : Sur demande auprès de la FIPF.

Actualisation : Annuelle, après enquête.

5 Sources relatives aux usages publics des langues

5.1 Source : Enquêtes T-Index sur les usages internet des langues

Adresse internet : <http://www.translated.net/fr/classement-langues-t-index>

Type de données disponibles : Importance des langues utilisées sur internet.

T-Index est un **index statistique** qui indique la part de marché en ligne de chaque pays en associant la population Internet et son PIB, estimé par personne.

Cette étude vise à aider les entreprises à choisir **les langues dans lesquelles traduire leur site web** pour optimiser les bénéfices dérivants de la localisation.

L'étude est réalisée par Translated, un **fournisseur de services linguistiques** qui propose des services de traduction professionnelle dans le monde entier dans le but d'aider ses clients à obtenir le meilleur retour sur investissement lors de leur internationalisation.

Classer par pays		Classer par langue		Classer par zone géographique			
Tendance*	Pays	T-Index 2012	Projection 2016	Langues	Population Internet	Taux de pénétration tête pop. Internet	PIB par tête pop. Internet**
↓	1 États Unis	22,5%	15,6%	1 ☒	245 203 319	78,1%	\$58 751
↑	2 Chine (!)	13,5%	20,1%	1 ☒	538 000 000	40,1%	\$16 133
—	3 Japon	6,3%	4,6%	1 ☒	101 228 736	79,5%	\$39 863
↓	4 Allemagne	4,6%	3,9%	1 ☒	67 483 860	83,0%	\$43 476
↓	5 Royaume-Uni	3,4%	2,6%	1 ☒	52 731 209	83,6%	\$41 654
Localiser un site web pour ces 5 marchés vous permet d'atteindre 50 % du pouvoir d'achat en ligne au niveau mondial.							
↓	6 France	3,4%	3,2%	1 ☒	52 228 905	79,6%	\$41 580
↑	7 Brésil	3,1%	4,3%	1 ☒	88 494 756	44,4%	\$22 265

FIGURE 1.10 – Translated, fournisseur de services linguistiques

On peut parcourir l'ensemble du classement en repérant les pays francophones (on peut opérer un tri par langue pour faciliter l'entreprise – cf onglet central ci-dessus). Plusieurs langues peuvent apparaître pour un même pays, avec une population inter-

net précisée par pays, comme on le voit pour le Canada, où apparaît le chiffre 2 dans la colonne Langues.

↓	11	Canada	2,1%	1,6%	2	28 469 069	83,0%	\$46 743
---	----	--------	------	------	---	------------	-------	----------

FIGURE 1.11 – La colonne langues

Nature de l'organisme (international, national, régional) : International privé (mondial).

Fiabilité : Chaque pays a été évalué dans une seule langue, sauf dans le cas où la valeur T-Index des pays dépasse 0,1%, auquel cas il a été jugé opportun d'évaluer les pays dans plusieurs marchés linguistiques. La Suisse par exemple, qui affiche un T-Index de 0,51%, a été évaluée dans trois marchés linguistiques (allemand, français et italien). Chaque pays a été classé selon la ou les langue(s) locale(s) les plus utilisées dans les activités commerciales, la communication écrite et sur Internet.

Des choix assez réducteurs ne font donc pas apparaître le plurilinguisme réel de certains pays.

↓	112	Maurice	0,020%	0,022%	1	458 927	35,0%	\$28 281
↓	113	Islande	0,018%	0,013%	1	304 129	97,1%	\$37 674
↓	114	Sénégal	0,016%	0,015%	1	2 269 681	17,5%	\$4 478

FIGURE 1.12 – Des choix assez réducteurs

Pour un pays comme Djibouti, la seule langue mentionnée est le somali alors qu'il est vraisemblable que les internautes de ce pays effectuent majoritairement des requêtes en français vers des sites francophones.

Les statistiques utilisées pour cette étude proviennent de différentes sources Internet considérées généralement comme « fiables » et listées ci-après. Le nombre d'internautes pour chaque pays a été extrait du site Internet World Stats (<http://www.internetworldstats.com/stats.htm>) qui fournit des statistiques sur Internet actualisées régulièrement. La population totale de chaque pays a été extraite du World Factbook (<https://www.cia.gov/library/publications/the-world-factbook/rankorder/2119rank.html>) de la CIA (Central Intelligence Agency). Les données de PIB (Produit Intérieur Brut) par habitant proviennent du World Economic Outlook Database du Fonds Monétaire International.

Accessibilité : Excellente, disponible sur le site T-Index.

Actualisation des données : Enquête annuelle depuis 2005.

5.2 Source : Facebook

Adresse internet : <http://www.insidefacebook.com/2010/05/24/facebook-top-ten-languages-and-who-is-using-them/>

Type de données disponibles : Facebook a mené une enquête sur les 15 premières langues présentes, à partir de statistiques sur le nombre de personnes inscrites. Cela donne un tableau indiquant entre autres données, la place du français.

Nature de l'organisme (international, national, régional) : International (privé).

Fiabilité : Excellente.

Accessibilité : Sur site internet

Actualisation : L'enquête a été réalisée par Facebook en 2010, mais il ne semble pas qu'il y ait eu d'actualisation depuis lors. Le site Socialbakers donne des éléments plus récents (voir ci-après).

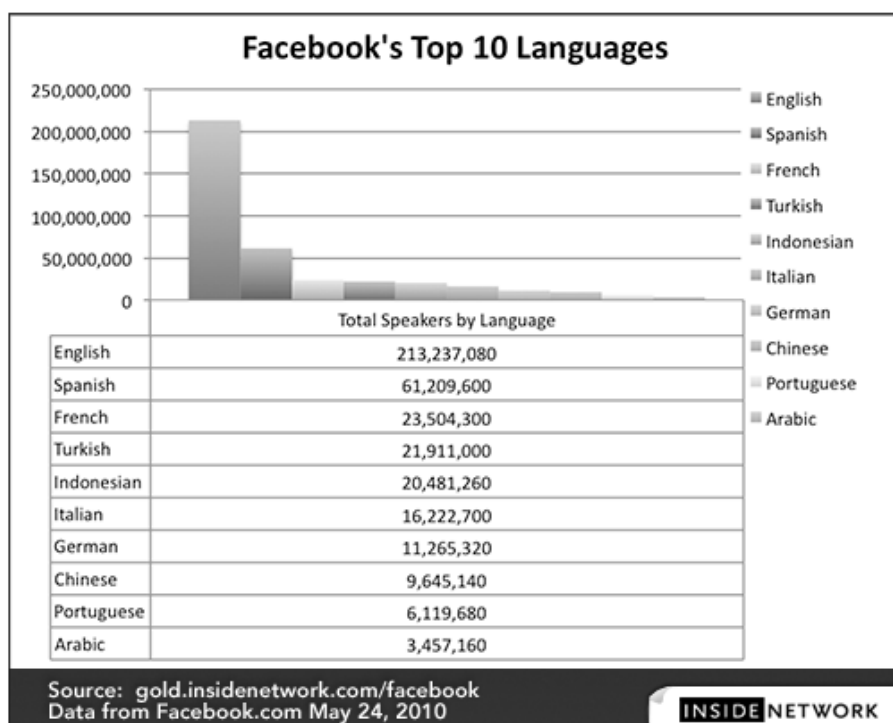


FIGURE 1.13 – Place du français selon une enquête Facebook

5.3 Source : Socialbakers

Adresse internet : <http://www.socialbakers.com/blog/1064-top-10-fastest-growing-facebook-languages>

Type de données disponibles : La page indiquée donne des statistiques sur les langues les plus présentes sur Facebook, mais Socialbakers a aussi des statistiques fiables pour d'autres réseaux sociaux.

Nature de l'organisme (international, national, régional) : International.

Fiabilité : Très bonne.

Accessibilité : Sur le site internet.

Actualisation des données : Variable.

5.4 Source : Africascope – TNS Sofres

Adresse internet : <http://www.tns-sofres.com/etudes-et-points-de-vue/africascope>

Type de données disponibles : Importance de l'audience des médias TV et radio en Afrique.

Alors que les acteurs des médias et les annonceurs montrent un intérêt croissant pour l'Afrique, TNS Sofres a lancé dès 2008 une étude d'audience de référence appelée Africascope.

Cette étude en souscription comble un vide en mesurant l'audience dans quelques capitales des TV, radios, médias nationaux et internationaux. De plus, elle étend son expertise à la compréhension du comportement des populations cibles de ces médias en étudiant leur consommation, leur équipement et leur opinion. Elle s'intéresse également à l'autoévaluation des compétences linguistiques.

Africascope couvre actuellement les capitales économiques ou politiques de 10 pays : Bénin, Cameroun, Côte d'Ivoire, Gabon, Mali, Madagascar, Niger, République démocratique du Congo, Sénégal, Tchad.

Africascope établit avec précision des repères sur le paysage médiatique africain :

- la notoriété spontanée et assistée des chaînes et stations ;
- les habitudes d'écoute des médias en général et par station/chaîne ;
- l'audience moyenne des stations de radios et chaînes de télévision ;
- l'audience veille des stations de radio et chaînes TV $\frac{1}{4}$ d'heure par $\frac{1}{4}$ d'heure ;
- la qualification de l'audience en fonction de caractéristiques sociodémographiques et d'équipement ;
- les équipements et usages multi-média.

Fiabilité : Bonne. 4 000 individus âgés de 15 ans et plus sont interrogés sur l'ensemble de la zone selon la méthode des quotas (sexe, âge, niveau d'instruction, profession de la personne interrogée). Les interviews sont menées en face-à-face au domicile des interviewés (un zoom spécifique est réalisé sur la cible des cadres et dirigeants).

Accessibilité : Sur demande auprès de l'institution, qui est à vocation commerciale.

Actualisation des données : L'étude Africascope est menée une fois par an.

5.5 Source : Maghreboscope – TNS Sofres

Adresse internet : <http://www.tns-sofres.com/>

Type de données disponibles : Importance de l'audience des médias TV et radio au Maghreb.

Maghreboscope est une étude menée annuellement dans les principales villes du Maroc (Tanger, Fès, Rabat, Casablanca, Marrakech), d'Algérie (Oran, Alger, Constantine, Annaba) et de Tunisie (Tunis, Sousse et Sfax).

Maghreboscope fournit des indicateurs d'audience relatifs à :

- notoriété spontanée et assistée des chaînes de télévisions nationales et internationales et des stations de radios locales, nationales et étrangères ;
- habitudes d'écoute des deux médias en général, et par chaîne et station ;
- audience dernière période des deux médias en général et par station/chaîne ;
- audience veille des stations de radio et des chaînes TV ;
- durée d'écoute par station de radio et TV ;
- part d'audience : répartition de l'audience d'un média entre chaînes ou stations ;
- qualification de l'audience en fonction d'un certain nombre de caractéristiques sociodémographiques et d'équipement.

Fiabilité : Bonne. 4 000 individus âgés de 15 ans et plus sont interrogés sur l'ensemble de la zone selon la méthode des quotas (sexe, âge, niveau d'instruction, profession de la personne interrogée). Les interviews sont menées en face-à-face au domicile des interviewés (un zoom spécifique est réalisé sur la cible des cadres et dirigeants).

Accessibilité : Sur demande auprès de l'institution, qui est à vocation commerciale.

Actualisation des données : L'étude est menée 1 fois par an depuis 2011.

5.6 Source : Eurodata TV Worldwide

Adresse internet : https://fr.wikipedia.org/w/index.php?title=Eurodata_TV_Worldwide&action=edit&redlink=1

Type de données disponibles :

- Présentation des paysages télévisuels ainsi que des programmes les plus suivis à travers le monde.
- Vue d'ensemble des marchés nationaux de télévision.
- Durée d'écoute par individu (total des individus et des jeunes adultes).
- Parts de marché des principaux canaux (total quotidien et prime time).
- Mesure d'audience et de distribution.

Fiabilité : Les informations sont fournies directement par les instituts qui, comme Médiamétrie en France, mesurent quotidiennement les audiences sur leur pays respectif.

Accessibilité : Données payantes, 2300 euros la version électronique 2014, 3700 pour 2013 et 2014 en version électronique.

Contact commercial : eurodatatv@eurodatatv.com

Actualisation des données : Annuelles dans des rapports, avec des données au jour le jour.

5.7 Source : Union Internationale de la Presse Francophone (UPF)

C'est la plus ancienne association de la Francophonie, née en 1950. Elle a pour mission de développer toutes relations professionnelles entre les éditeurs, journalistes et responsables de la presse écrite et audiovisuelle et de mener toutes actions d'entraide et de solidarité. L'UPF rassemble près de 3 000 membres répartis dans 125 pays. Le secrétariat général est situé à Paris.

Adresse internet : <http://www.presse-francophone.org/>

Type de données disponibles : La pressothèque présente une liste des journaux francophones, par continent et par pays, avec adresses internet des médias, utile pour avoir un panorama de la presse francophone et mesurer ses évolutions en termes de pays concernés, de nombre de titres. Voir <http://www.presse-francophone.org/index.php/pressotheques>

Fiabilité : Excellente.

Accessibilité : Sur le site internet.

Actualisation des données : A titre d'exemple, pour une consultation le 15 janvier 2014, la dernière mise à jour du site a été effectuée le 31 octobre 2013.

5.8 Source : Association culturelle internationale francophone pour le plurilinguisme dans les organisations internationales (ACIF) et Observateur des langues au sein des organisations internationales

Adresse internet : <http://www.francophonu.org/>

Type de données disponibles : La vocation de ces deux instances est la veille stratégique sur l'usage du français dans les organisations internationales. À l'heure actuelle, pas de document de synthèse avec des données chiffrées sur les usages du français mais des notes, des informations disponibles sur le site internet. Les données sont essentiellement qualitatives.

Fiabilité : Recueillies par des observateurs participants dans une optique qui n'est pas exempte d'une part de militantisme francophone.

Accessibilité : Sur le site internet.

Actualisation des données : Un site internet diffuse de manière apériodique des informations.

5.9 Source : UNESCO - Index translationum

Adresse internet : http://portal.unesco.org/culture/fr/ev.php-URL_ID=7810&URL_DO=DO_TOPIC&URL_SECTION=201.html

L'**Index Translationum** est un index des traductions accessible par différents critères (auteur, éditeur, pays, langue, etc.). Il est géré par l'UNESCO.

Pendant longtemps, les livres ont été traduits à l'initiative de différents éditeurs et libraires, sans qu'aucun enregistrement centralisé de ces traductions ne soit effectué. Les bibliothèques nationales se chargeaient pour certaines d'entre elles de faire un inventaire des livres traduits dans leur langue. Mais une gestion centralisée et un enregistrement systématique des traductions se sont révélés nécessaires et l'Index Translationum fut demandé à la Société des Nations et créé en 1932. En 1946, l'UNESCO reprend ce travail. En 1979, le système est informatisé et une véritable base de données cumulative commence à se dessiner. Chaque année, les bibliothèques nationales de chaque pays envoient à l'équipe de l'Index Translationum la liste des ouvrages traduits dans leur pays dans l'année. L'Index Translationum est alors actualisé.

Ce répertoire central fait connaître l'existence des traductions actuelles et évite un travail inutile en double.

Type de données disponibles : La base de données contient une information bibliographique cumulative sur les livres traduits et publiés depuis 1979 dans une centaine d'États membres de l'UNESCO, soit plus de deux millions de notices dans toutes les disciplines : littérature, sciences sociales et humaines, sciences exactes et naturelles, art, histoire, etc. Une mise à jour est effectuée régulièrement.

Évolution des traductions dans un pays donné :

<http://www.unesco.org/xtrans/bsstatlist.aspx?m=1&lg=1>

Éditeurs pour un pays donné :

<http://www.unesco.org/xtrans/bsstatlist.aspx?m=2&lg=1>

Évolution des éditeurs pour un pays donné :

<http://www.unesco.org/xtrans/bsstatlist.aspx?m=3&lg=1>

Évolution dans le temps pour chaque langue cible :

<http://www.unesco.org/xtrans/bsstatexp.aspx?crit1C=2&crit1L=4&nTyp=min&lg=1>

Évolution dans le temps pour chaque langue originale :

<http://www.unesco.org/xtrans/bsstatexp.aspx?crit1C=2&crit1L=3&nTyp=min&lg=1>

« TOP 50 » Auteurs :

<http://www.unesco.org/xtrans/bsstatexp.aspx?crit1L=5&nTyp=min&topN=50&lg=1>

« TOP 50 » Pays :

<http://www.unesco.org/xtrans/bsstatexp.aspx?crit1L=1&nTyp=min&topN=50&lg=1>

« TOP 50 » Langues cibles :

<http://www.unesco.org/xtrans/bsstatexp.aspx?crit1L=4&nTyp=min&topN=50&lg=1>

« TOP 50 » Langues originales :

<http://www.unesco.org/xtrans/bsstatexp.aspx?crit1L=3&nTyp=min&topN=50&lg=1>

« TOP 10 » Auteurs traduits dans un pays donné :

<http://www.unesco.org/xtrans/bsstatlist.aspx?m=10&lg=1>

« TOP 10 » Auteurs traduits pour une langue originale donnée :

<http://www.unesco.org/xtrans/bsstatlist.aspx?m=11&lg=1>

« TOP 10 » Editeurs effectuant des traductions dans un pays donné :

<http://www.unesco.org/xtrans/bsstatlist.aspx?m=12&lg=1>

« TOP 10 » Pays effectuant des traductions à partir d'une langue originale donnée :

<http://www.unesco.org/xtrans/bsstatlist.aspx?m=13&lg=1>

« TOP 10 » Pays effectuant des traductions vers une langue cible donnée :

<http://www.unesco.org/xtrans/bsstatlist.aspx?m=14&lg=1>

« TOP 10 » Langues traduites vers une langue cible donnée :

<http://www.unesco.org/xtrans/bsstatlist.aspx?m=15&lg=1>

« TOP 10 » Langues traduites dans un pays donné :

<http://www.unesco.org/xtrans/bsstatlist.aspx?m=16&lg=1>

Le comptage peut s'appliquer à toutes les traductions présentes dans l'Index (de 1979 à 2012, pour l'ensemble des langues et des régions du monde). Le comptage peut aussi s'appliquer à un ensemble plus restreint de traductions grâce à l'utilisation d'un filtre.

On peut sélectionner la langue cible ou la langue originale, ainsi que l'année par exemple.

Fiabilité : excellente.

Accessibilité : sur le site internet.

Actualisation des données : régulière mais variable selon les pays et les auteurs.

5.10 Sources relatives aux usages du français et à sa variation en francophonie

La source qui suit présente des données sur une dimension sociolinguistique importante, celle de la variation des usages sur le domaine lexical. Les domaines sémantiques, phonétiques, syntaxiques, stylistiques même sont également concernés par la variation mais, en l'absence de source fournissant des données directement exploitables, ces domaines sont abordés dans la partie suivante de l'ouvrage, au titre des types d'enquêtes qui les abordent.

Source : Base de données lexicales panfrancophone (BDLP)

Adresse internet : <http://www.bdlp.org/>

La Base de données lexicographiques panfrancophone (BDLP) est un dictionnaire terminologique issu d'un projet d'envergure internationale s'inscrivant dans l'entreprise du Trésor des vocabulaires français, lancée par le professeur Bernard Quemada dans les années 1980. Il s'agit des fruits d'un travail de recherche permettant de décrire la diversité lexicale du français dans le monde. La BDLP a bénéficié du soutien de l'Agence universitaire de la Francophonie et de l'Organisation internationale de la Francophonie, ainsi que du Gouvernement du Québec.

Cette source se situe dans le prolongement du travail lexicographique et lexicologique mené par une équipe internationale de chercheurs dans la décennie 1980 et publié sous le titre *Inventaire des particularités lexicales du français en Afrique noire* / Equipe Inventaire des particularités lexicales du français en Afrique noire / Vanves [France] : EDICEF (1988). Ce document, disponible à l'adresse http://www.bibliotheque.auf.org/index.php?lvl=notice_display&id=328 constitue également une source en matière de variation lexicale, malheureusement plus actualisée depuis la publication.

Les pays ou régions qui participent à ce projet sont l'Acadie, l'Algérie, les Antilles, la Belgique, le Burundi, la Centrafrique, le Congo-Brazzaville, la France, la Louisiane, Madagascar, le Maroc, la Nouvelle-Calédonie, le Québec, la Réunion, la Suisse et le Tchad.

La BDLP est consultable en ligne. Elle est organisée en entrée par pays depuis un clic sur les drapeaux nationaux.

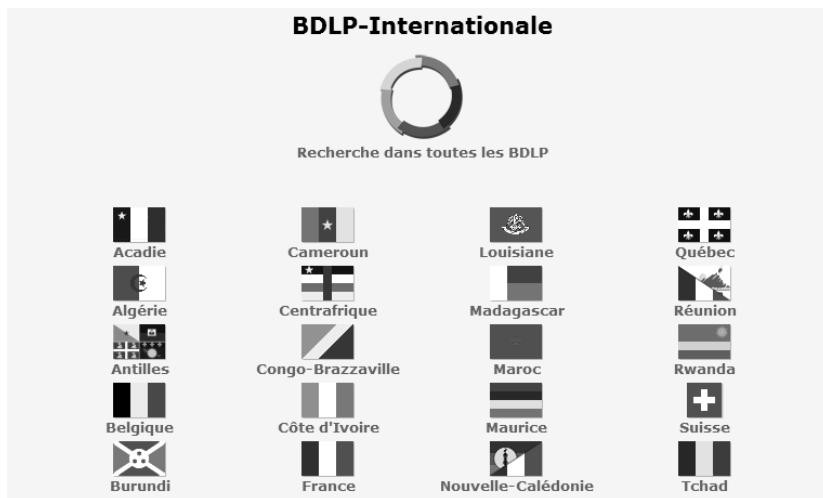


FIGURE 1.14 – BDLP Internationale

Les notices lexicales ont été réalisées par des équipes de lexicographes et linguistes.

La méthodologie suivie pour le recueil et le traitement des données lexicales présentées est détaillée dans un document au format PDF http://www.bdlp.org/poirier_RLiR2005.pdf.

Une interface simple de consultation permet d'afficher ou de rechercher des lexies par zone francophone visée.

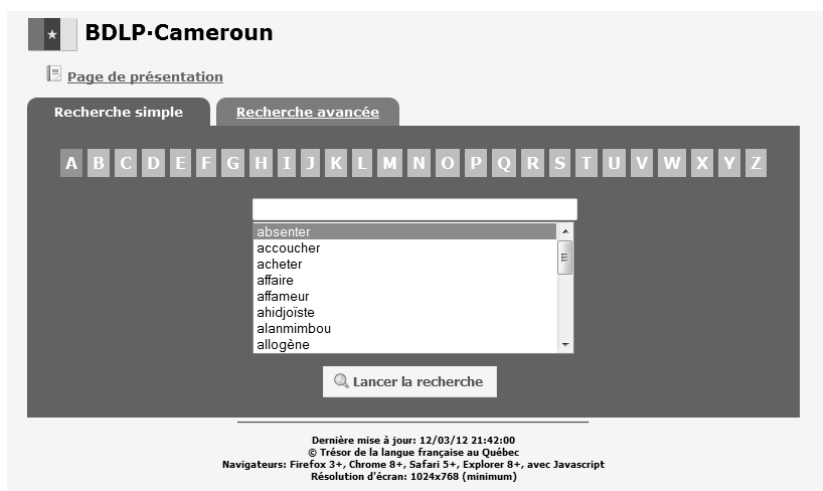


FIGURE 1.15 – Une interface simple de consultation

The screenshot shows the BDLP-Cameroun interface for the entry 'alanmimbou'. It features several tabs: '2 citations', 'Histoire', and 'Avis et études'. The main content area is divided into sections: 'Vedette' (highlighting 'alanmimbou (n.)'), 'Définition' (providing a definition: 'Péj. Sorcier, sorcière; marabout; guérisseur, guérisseuse'), and 'Variante(s) graphique(s)' (listing 'alang-mimbou'). A table at the bottom lists citations and their references, including dates like 2004 and 2008, and sources like 'La Nouvelle Expression' and 'Cameroon tribune'. A status indicator '[État des données: avancé]' is visible.

FIGURE 1.16 – Des notices complètes

Les notices ne fournissent pas seulement une définition, mais des citations, des éléments historiques.

Parfois sont présents des documents vidéo illustrant la réalité dont il est question et des enregistrements sonores pour donner une idée de la réalité phonétique du mot.

Un onglet de recherche avancée permet de rechercher sur la base des lexèmes en fonction de critères, comme dans les deux exemples ci-dessous.

The screenshot shows the 'Recherche avancée' (Advanced Search) interface of the BDLP-Cameroun. It includes a sidebar with navigation links: 'Page de présentation', 'Recherche simple', 'Recherche avancée', 'Mot(s) ou expression(s)', 'Références des citations', 'Marques', 'Grammaire et sémantique', 'Historique', 'Géolinguistique', and 'Statut et critique'. The main search area contains three dropdown menus for 'Registre de langue:', 'Procédé stylistique:', and 'Vitalité de l'emploi:'. A 'Lancer la recherche' button is located at the bottom right.

FIGURE 1.17 – Onglet de recherche avancée

BDLP-Cameroun

[Page de présentation](#)

Recherche simple | Recherche avancée

Mot(s) ou expression(s)

[Références des citations](#)

[Marques](#)

[Grammaire et sémantique](#)

[Historique](#)

[Géolinguistique](#)

Statut et critique

☐ Emplois particuliers par leur statut.

☒ Emplois qui réfèrent à une réalité propre au pays ou à la région.

☐ Emplois ayant fait l'objet de critiques.

☐ Emplois ayant fait l'objet d'avis officiels.

Dernière mise à jour: 12/03/12 21:42:00
 © Trésor de la langue française au Québec
 Navigateurs: Firefox 3+, Chrome 8+, Safari 5+, Explorer 8+, avec Javascript
 Résolution d'écran: 1024x768 (minimum)

FIGURE 1.18 – Recherche sur la base de lexèmes

Fiabilité : Excellente, les données étant le fruit de travail de chercheurs à partir de corpus.

Accessibilité : En ligne.

Actualisation des données : Selon les pays, les actualisations les plus récentes peuvent parfois dater de quelques années (deux ou trois ans).

Chapitre 2

Analyse des différents types d'enquête sur les réalités francophones – Présentation par objet d'étude

L'examen des différentes sources que l'on peut mobiliser pour obtenir des informations relatives à la situation de la langue française dans le monde révèle qu'un nombre important de points de vue peut déjà être documenté à l'aide de données disponibles, établies par diverses institutions publiques ou privées à caractère national ou international.

Pour autant, l'existence de ces données ne dispense pas tout à fait de devoir mettre en place des études spécifiques, soit que les éléments disponibles, trop anciens, doivent être actualisés, soit qu'ils ne couvrent pas certains domaines précis et qu'il faille produire l'information, soit enfin que leur fiabilité ou leur précision soient trop insuffisantes pour que l'on puisse s'en contenter.

Dans cette deuxième partie vont être présentées différentes enquêtes relatives à la langue française. Elles ont réellement été menées dans des contextes divers qui seront précisés au fur et à mesure. La présentation sera faite de manière ordonnée en prenant comme entrée principale l'objet d'étude concerné, la dimension du français faisant l'objet d'une investigation.

Cette logique d'exposition permettra d'envisager successivement les questions suivantes :

- le comptage des francophones ;
- les pratiques langagières en francophonie ;
 - niveau et/ou type de compétence en français ;
 - description de variétés de français pratiquées ;
- les représentations des langues en francophonie ;
 - perceptions/constructions normatives ;
 - représentations de pratiques ;
- le français dans un contexte plurilingue ;
- les usages du français en francophonie ;

- sphère privée ;
- sphère publique.

Chaque enquête sera présentée selon le canevas commun suivant, mettant en évidence ses principales dimensions et pointant à la fois intérêts et limites.

Nom de l'enquête : le nom d'une méthode d'enquête référée chaque fois que possible à une publication ; à défaut le nom de la méthodologie d'enquête.

Discipline concernée : une ou plusieurs des disciplines composant les sciences du langage, sciences de référence de l'observation du plurilinguisme.

Niveau(x) de recherche : on précisera s'il s'agit d'une enquête macro (niveau d'analyse très général, supposant un corpus très important – dominante souvent quantitative) ou micro (éclairage reposant sur un corpus plus petit, conclusions difficiles à généraliser – dominante qualitative).

Objet(s) : l'aspect précis du français sur lequel porte l'enquête.

Modalités et conditions de mise en pratique : on décrira ici le protocole de recherche suivi si on en dispose, on pointera les contraintes et paramètres.

Intérêt : on fournira quelques éléments de conclusion pour aider au choix éventuel du type d'enquête dont il est question.

Limites ou points à améliorer en aménageant le protocole de recherche : cette dernière rubrique pourra proposer, en cas de besoin, des modifications pour une mise en œuvre plus appropriée.

Les enquêtes sont numérotées par objet pour permettre leur identification :

- Enquêtes 1 : démographie et démolinguistique
- Enquêtes 2 : niveau et/ou type de compétence en français
- Enquêtes 3 : description de variétés de français
- Enquêtes 4 : perceptions/constructions normatives
- Enquêtes 5 : représentations de pratiques
- Enquêtes 6 : représentations liées au système de valeurs associé à la langue
- Enquêtes 7 : le français en contexte multilingue
- Enquêtes 8 : langues dans l'enseignement
- Enquêtes 9 : langue française dans l'affichage public et le commerce
- Enquêtes 10 : langue française dans les médias
- Enquêtes 11 : usage de la langue française sur internet
- Enquêtes 12 : langue française et production culturelle
- Enquêtes 13 : usage de la langue française dans la production et la diffusion scientifiques

- Enquêtes 14 : usage de la langue française et toponymie
- Enquêtes 15 : langue française et usages privés d'Internet
- Enquêtes 16 : langue française et usages dans le travail

1 Le comptage des francophones

Les enquêtes suivantes ont pour point commun d'exploiter des données démographiques et de les croiser avec des données linguistiques. Il s'agit soit de recensements soit de recherches exploitant les données de recensements. Les recherches peuvent concerner un état présent de situation ou essayer de dessiner des perspectives d'évolution, comme il est de règle dans les études démographiques, en s'appuyant sur des tendances récentes et en proposant différents scénarios.

Enquête 1a : Lachapelle R. (2008), « L'information démolinguistique et les définitions de "francophone" à des fins statistiques au Canada », *Séminaire international sur la méthodologie d'observation de la langue française*, Organisation internationale de la Francophonie, Paris, du 12 au 14 juin 2008, pp. 371-383.

Nom du type d'enquête : recensement.

Discipline concernée : démographie.

Niveau(x) de recherche : macro, quantitatif.

Objet(s) : comptage des francophones.

Modalités et conditions de mise en pratique : L'article reprend les données du recensement du Canada de 2006 pour étudier la manière dont une enquête de ce type construit les catégories – qui est francophone et qui ne l'est pas – et illustrer le fait que cette construction a priori est souvent discutable et qu'elle influe sur les données recueillies. Il s'agit donc d'un article critique analysant les choix faits par une enquête démolinguistique de grande taille (recensement) et sur la manière dont est produite puis exploitée l'information.

L'article s'appuie sur le fait que les recensements canadiens offrent un éventail étendu d'informations sur les caractéristiques linguistiques de la population. Sept questions démolinguistiques y sont posées actuellement, soit beaucoup plus que dans n'importe quel autre pays.

Question sur la langue « maternelle » et variabilité de sa définition

Dès le recensement de 1941, on interrogeait sur la première langue apprise, en précisant qu'elle était encore parlée et pas seulement comprise. La question est ainsi libellée pour celui de 2006 : « Quelle est la langue que cette personne a apprise en premier lieu à la maison dans son enfance et qu'elle comprend encore ? » Une instruction suit : « Si cette personne ne comprend plus la première langue apprise, indiquez la seconde langue qu'elle a apprise. » La définition s'écarte quelque peu des normes internationales en raison de la condition à laquelle il faut satisfaire pour déclarer que la première langue apprise à la maison dans l'enfance est la langue maternelle. La condition « encore comprise » entraîne toutefois encore une sous-estimation négligeable de la population

de langue maternelle française, sauf dans les milieux à très faible densité francophone où la sous-estimation est de l'ordre de 5 %.

Question sur la connaissance de l'anglais et du français

La question relative à la connaissance du français et de l'anglais a peu varié depuis le recensement de 1971. En 2006, elle était formulée ainsi : « Cette personne connaît-elle assez bien le français ou l'anglais pour soutenir une conversation ? » Quatre possibilités de réponse sont offertes : français seulement ; anglais seulement ; français et anglais ; enfin ni français ni anglais. La réponse est laissée à l'appréciation des personnes recensées, sans doute dans beaucoup de cas à la personne dans le ménage qui remplit le questionnaire pour tous. Il s'agit d'une formulation assez subjective. Les réponses seraient sans doute différentes pour certaines personnes si, au lieu de mentionner « une conversation », on indiquait soit « une brève conversation » soit « une conversation assez longue sur divers sujets ». Tout changement important du libellé de la question compromettrait la comparabilité chronologique sans en faire disparaître le caractère subjectif.

Question sur la connaissance des autres langues

Depuis le recensement de 1991, une question est posée sur la connaissance des langues non officielles. Elle est libellée comme suit, au recensement de 2006 :

« Quelle(s) langue(s), autre(s) que le français ou l'anglais, cette personne connaît-elle assez bien pour soutenir une conversation ? » Outre la catégorie *Aucune*, deux espaces vierges sont offerts pour inscrire, s'il y a lieu, deux langues, les recensements antérieurs ayant montré qu'assez peu de personnes en mentionnaient trois.

Les commentaires faits au paragraphe précédent s'appliquent aussi à la question sur la connaissance des langues non officielles.

Question sur la langue la plus parlée à la maison

À la suite d'une suggestion de la Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme (1967), on a ajouté au recensement de 1971 une nouvelle question linguistique portant sur la langue parlée le plus souvent à la maison. En 2006, la question était libellée comme suit :

« Quelle langue cette personne parle-t-elle le plus souvent à la maison ? » Comme pour la question relative à la langue maternelle, trois possibilités de réponse étaient proposées : Français ; Anglais ; Autre – Précisez (suivi d'un espace vierge).

Dès les années 1970, les informations tirées de cette question ont été souvent recoupées avec celles portant sur la langue maternelle pour estimer la mobilité linguistique, dont on parle parfois en termes « d'assimilation linguistique ». L'opinion de R. Lachapelle est que la proportion des personnes de langue maternelle française qui parlent l'anglais le plus souvent à la maison est certes un indice de l'assimilation linguistique, mais il ne suffit pas à lui seul. R. Lachapelle recommande de ne pas déduire de l'usage prédominant de l'anglais à la maison l'abandon du français langue maternelle.

Question sur les autres langues parlées à la maison

Pour répondre aux demandes de nombreux intervenants institutionnels et communautaires, une question complémentaire sur les autres langues parlées régulièrement à la maison a été ajoutée au recensement de 2001. Celle-ci suit immédiatement la question sur la langue parlée le plus souvent à la maison. En 2006, la question était formulée comme suit :

« Cette personne parle-t-elle régulièrement d'autres langues à la maison ? » Le choix de l'adverbe « régulièrement » a fait suite à de nombreux tests qualitatifs destinés à trouver une formulation qui correspondait aux utilisations ni très fréquentes (peu différentes de celles obtenues à la question précédente aux yeux des participants) ni exceptionnelles (peu informatives).

R. Lachapelle remarque que cette nouvelle information a fait l'objet d'analyses sommaires par Statistique Canada, mais n'a pas encore été beaucoup utilisée par les chercheurs.

Questions sur les langues de travail

Sur le même modèle que les questions sur les langues parlées à la maison, deux nouvelles questions linguistiques ont été ajoutées sur les langues de travail au Recensement de 2001. Elles s'insèrent dans un long module sur le monde du travail et font référence au dernier emploi occupé. En 2006, la question 48 était libellée comme suit :

« a) Dans cet emploi, quelle langue cette personne utilisait-elle le plus souvent ? »

« b) Cette personne utilisait-elle régulièrement d'autres langues dans cet emploi ? »

Pour la question 48 a, les possibilités de réponse sont les mêmes que pour les questions sur la langue maternelle et sur la langue parlée le plus souvent à la maison. Pour la question 48 b, on a proposé, comme pour la question sur les autres langues parlées régulièrement à la maison, les possibilités de réponse suivantes : Non ; Oui, français ; Oui, anglais ; Oui, autre – Précisez (suivi d'un espace vierge).

Intérêt : ce qui est à apprécier ici, ce n'est pas l'intérêt du travail critique de R. Lachapelle, très intéressant (il montre par ailleurs dans l'article comment le traitement des données conduit à faire basculer les répondants dans la catégorie « francophone » ou « anglophone » de manière assez discutable), c'est l'existence de questions linguistiques dans un recensement, le type de questions qui peuvent être posées et la manière de les formuler.

Limites : nombre d'États ne proposent pas ce type de question dans leurs recensements. De ce fait, on est loin de disposer d'une cartographie précise du multilinguisme des pays dits francophones. Une démarche de sensibilisation des gouvernements à cette dimension pourrait être entreprise par l'OIF mais elle pourrait se heurter à des obstacles politiques dans des contextes où la question linguistique a partie liée avec l'ethnicité et que celle-ci est un composant politique.

Enquête 1b : Termote M. (*et al.*) (2011), *Perspective démolinguistique du Québec et de la région de Montréal.2006-2056*, Office québécois de la langue française, Gouvernement du Québec.

Nom du type d'enquête : production de scénarios sur la base de résultats d'enquêtes statistiques (recensements).

Discipline concernée : démolinguistique.

Niveau de recherche : macro, quantitatif seulement.

Objet : décompte des populations francophones, anglophones, allophones et prévisions sur les évolutions dans les régions concernées.

Modalités et conditions de mise en pratique : ce type d'enquête, à visée prédictive et qui exploite les données de recensements, repose sur l'existence de recensements réguliers dans la région étudiée ainsi que sur la présence de questions linguistiques dans les enquêtes de recensement.

Prérequis de l'enquête

Prérequis 1 : ce type d'enquête suppose que l'on choisisse en amont un indicateur linguistique pertinent pour définir l'appartenance d'un individu à un groupe linguistique donné.

Dans l'enquête ici analysée, trois indicateurs linguistiques étaient proposés, chacun étant à sa manière problématique :

- langue maternelle ;
- langue parlée à la maison ;
- connaissance générale de langues.

En combinant ces trois indicateurs, un quatrième est créé : celui de « première langue parlée ».

Puis il y a nécessité d'en choisir un parmi ces quatre qui sera mobilisé pour analyser aussi bien les évolutions passées que le prévisionnel. En l'occurrence, c'est ici l'indicateur « de langue maternelle » et celui de « langue utilisée à la maison ».

Ensuite sont définis les groupes linguistiques, une opération qui n'est pas exempte de subjectivité mais qui correspond aux représentations sociales les plus partagées. Ainsi, pour le Canada, trois groupes sont retenus : francophones, anglophones, allophones. Puis, ceux qui se déclarent bilingues ou plus sont répartis par moitié ou par tiers dans les deux ou trois groupes, selon les régions du pays.

Prérequis 2 : il faut alors évaluer la qualité des données recueillies et effectuer éventuellement des corrections. Ainsi, les auteurs de l'enquête tentent d'évaluer le sous-dénombrement (ou sur-dénombrement éventuel) pour certaines catégories en raison de représentations négatives ou positives liées à certaines langues ou groupes linguistiques (p. 13-15).

Pour le cas étudié, la pratique de plusieurs recensements conduit à conclure que le sous-dénombrement est toujours relativement faible pour le groupe francophone, plus élevé pour les anglophones et très élevé pour les allophones.

Prérequis 3 : il faut déterminer un territoire sur lequel réaliser l'enquête et à l'intérieur de ce territoire, opérer des découpages qui relèvent de choix à peser soigneusement et doivent se faire selon des critères que les auteurs rappellent :

- existence des données démolinguistiques pour la zone concernée ;
- pertinence des données pour la zone en termes démolinguistiques, c'est-à-dire qu'elles doivent permettre de révéler des différences de comportement (sinon autant travailler sur l'ensemble du territoire) ;
- pas de trop petites zones, non significatives statistiquement en raison du faible nombre d'individus ;
- maintien dans le temps sur toute la durée de la prévision des mêmes unités géographiques pertinentes.

ÉTAPE 1 : Description du comportement démolinguistique récent

Cette partie pointe comment les dynamiques démolinguistiques diffèrent d'un groupe à l'autre et d'une région géographique à l'autre au cours des derniers recensements. Pour parvenir à ce constat sont analysées les caractéristiques démographiques et linguistiques principales à savoir les comportements de fécondité, mortalité, migration interne, migration internationale, mobilité linguistique. Ce travail est fait pour chacun des groupes linguistiques, pour chaque zone pertinente mais sans distinguer selon le sexe de manière à ne pas aboutir à de trop petits effectifs pour les sous-échantillons.

ÉTAPE 2 : Hypothèses de comportement futur

Cette partie, qui constitue la base des études démolinguistiques à caractère prévisionnel, repose sur la production d'hypothèses à la base de scénarios d'évolution.

Le nombre d'hypothèses dépend du phénomène étudié. Pour des phénomènes dont on peut penser qu'ils évolueront dans le cadre de limites assez étroites, quelques hypothèses suffisent (ainsi pour la mortalité, pour laquelle aucun facteur changeant radicalement les données actuelles n'est prévu). Mais pour la fécondité ou la migration (interne ou internationale), susceptibles de fortement influencer les situations à venir et pouvant varier de manière très importante, un nombre d'hypothèses plus important est pris en compte.

L'expérience montre que quand le lecteur est exposé à un trop grand nombre d'hypothèses, il a tendance à choisir l'hypothèse médiane (pas forcément la plus pertinente) ou celle qui lui convient le mieux (pas forcément la plus plausible). Aussi les auteurs de l'enquête penchent-ils pour ne faire en règle générale qu'un nombre limité d'hypothèses.

Intérêt : l'intérêt de ce type d'enquête est évident pour qui veut essayer de proposer des analyses dynamiques de la francophonie. Il n'en reste pas moins que l'exercice est toujours celui de production d'hypothèses et ne doit pas être confondu avec un exercice de prédiction.

Limites : ce type d'enquête ne peut être mené qu'à partir d'un socle solide de connaissances en démographie ; il repose de plus sur la disponibilité de séries statistiques complètes sur un passé récent, laquelle n'est pas toujours effective dans les différents pays de la Francophonie.

Enquête 1c : Enquête Bougma-Bouchard-Coulombe-Marcoux

Cette méthode a été élaborée à l'occasion de l'actualisation de l'estimation des francophones dans le monde pour le rapport quadriennal de l'Observatoire de la langue française (OIF) en 2010. Elle a servi de base pour la nouvelle estimation dans La langue française dans le monde 2014. Voir les deux documents présentés conjointement à celui-ci : « Estimation des francophones dans le monde en 2015. Sources et approches méthodologiques » (M.-È. Harton et R. Marcoux, « Note de recherche de l'ODSEF », novembre 2014) et « Qu'est-ce qu'un francophone ? » (note d'Alexandre Wolff, responsable de l'Observatoire de la langue française).

Nom du type d'enquête : estimation du nombre de francophones sur la base de résultats d'enquêtes statistiques (dont recensements).

Discipline concernée : démolinguistique.

Niveau de recherche : macro, quantitatif seulement.

Objet : comptage des populations francophones.

Modalités et conditions de mise en pratique : Les modalités varient selon que dans le pays étudié le français est seule langue d'enseignement ou non.

Pays où le français est la seule langue d'enseignement

Dans les pays où le français est la seule langue d'enseignement, même si les données directes sur la connaissance des langues sont insuffisantes, on est en mesure d'évaluer assez justement le nombre de francophones par le biais de données sur l'éducation. Puisque les individus apprennent le français à l'école (où le français est la seule langue d'enseignement), la population des francophones équivaut à peu près à la population scolarisée du pays. Par conséquent, dès lors que le recensement donne le nombre de personnes alphabétisées, le nombre approximatif minimal de francophones est connu. Certes, le niveau de compétence varie en fonction du nombre d'années d'études, mais cette variable permet tout de même de dresser un portrait assez complet et réaliste de la situation. Dans plusieurs pays africains où le français est la seule langue d'enseignement, soit les recensements ne contiennent pas de question sur la langue d'alphabétisation, soit ils datent de plusieurs années, voire de plus d'une décennie. L'objectif ultime de l'exercice étant de produire des estimations qui soient les plus justes et les plus actuelles, une autre source de données a été mobilisée, à laquelle a été appliquée une méthode d'estimation indirecte.

Méthode d'estimation indirecte

L'objectif de cette méthode est d'estimer le pourcentage de personnes qui ont une connaissance de la langue française, qu'elle soit partielle ou complète, dans les pays africains où le français est la principale langue d'enseignement. Elle a été développée

par une étudiante démographe, Camille Bouchard-Coulombe, grâce à une bourse du ministère des Relations internationales du Québec qui lui a permis de travailler à l'Observatoire de la langue française pour la préparation de son rapport 2010 sous la direction conjointe de Richard Marcoux et d'Alexandre Wolff. Camille Bouchard-Coulombe s'est basée sur le travail de Moussa Bougma, qui a utilisé les données des recensements burkinabés de 1985, 1996 et 2006 dans le but d'analyser l'évolution des dynamiques linguistiques au Burkina Faso. Sachant que le français est la langue officielle du pays mais que plusieurs autres langues détiennent le statut de langues nationales ou locales, il s'est, entre autres, intéressé à la place du français dans cette société par rapport aux autres langues en considérant les variables sur l'alphabétisation et la langue couramment parlée.

À partir des données du recensement burkinabé de 1985, M. Bougma (2010) a élaboré une grille dans laquelle la proportion des personnes alphabétisées en français est inscrite en fonction du nombre d'années d'études et du groupe d'âge. À partir de ce tableau, il est possible d'estimer indirectement le nombre de personnes alphabétisées en français même si l'information n'est pas directement disponible.

Nombre d'années d'étude	GROUPE D'ÂGE						Total
	0-9	10-24	25-34	35-44	45-54	55+	
-	0,03	0,03	0,09	0,06	0,08	0,05	0,06
1	31,89	31,89	32,25	36,90	38,54	34,62	32,49
2	44,57	44,57	44,60	45,84	47,16	46,69	44,72
3	68,04	68,04	70,56	71,86	66,75	63,62	68,62
4	87,50	87,50	85,97	84,15	83,68	79,59	87,11
5	95,14	95,14	93,42	92,23	92,47	88,39	94,76
6	97,76	97,76	96,82	96,44	95,88	92,53	97,35
7	99,13	99,13	96,03	97,81	92,09	96,92	98,81
8	99,09	99,09	95,93	96,23	93,55	93,18	98,58
9	98,83	98,83	96,38	97,19	97,93	89,33	98,32
10	98,56	98,56	96,62	97,12	96,92	94,18	97,84
11	99,17	99,17	95,51	96,06	96,90	95,65	98,28
12	99,09	99,09	96,28	97,10	93,44	98,15	98,26
13+	99,31	99,31	97,96	95,62	93,20	93,20	98,30

FIGURE 2.1 – Proportion (%) des personnes alphabétisées en français en fonction du nombre d'années d'étude selon les groupes d'âge au recensement de 1985.

Source : Bougma, 2010, p. 61

Pour ce faire, il suffit de créer, pour un pays africain donné, un second tableau dans lequel l'effectif de population est catégorisé selon le groupe d'âge et le nombre d'années d'études.

Pour dresser ces tableaux, ont été exploitées les données des fichiers « ménage » des Enquêtes démographiques et de santé (EDS), réalisées dans plus de 85 pays par l'Agence américaine pour le développement international (USAID), qui collecte entre autres des données sur la scolarisation et l'alphabétisation. Pour plusieurs pays à l'étude, différentes enquêtes EDS ont été réalisées dans les 15 dernières années. Par conséquent, dans plusieurs pays, le nombre de francophones a pu être calculé à deux moments précis dans le temps, ce qui a permis de faire une projection linéaire et ainsi d'obtenir des estimations du nombre de francophones en 2010. Lorsque cette

Nombre d'années d'étude	Groupe d'âge						
	0-9	10-24	25-34	35-44	45-54	55+	Total
0	23 971	8 200	6 944	4 711	3 843	5 111	52 780
1	2 955	597	184	94	53	42	3 925
2	2 426	1 479	499	248	146	116	4 915
3	1 360	2 178	554	228	155	110	4 585
4	536	2 448	522	260	102	78	3 945
5	206	2 620	935	516	257	176	4 711
6	33	1 945	445	246	202	208	3 078
7	5	1 821	227	169	52	24	2 298
8	2	1 287	272	227	46	37	1 871
9	3	1 143	347	348	81	56	1 979
10	2	773	225	211	94	79	1 385
11	1	461	99	77	39	18	696
12	-	476	205	189	149	27	1 046
13+	-	550	564	328	231	100	1 774
Total	31 500	25 978	12 023	7 852	5 450	6 183	88 986

FIGURE 2.2 – Population fictive répartie selon le groupe d'âge et le nombre d'années d'étude.

projection linéaire n'était pas possible, par exemple s'il n'y avait qu'une seule enquête EDS effectuée dans un pays donné, alors le taux de cette seule enquête effectuée a été reporté (appliqué) à la population de 2010 du pays correspondant.

Nombre d'années d'étude	Groupe d'âge						
	0-9	10-24	25-34	35-44	45-54	55+	Total
0	-	2	6	3	3	3	17
1	-	190	59	35	21	14	319
2	-	659	223	114	69	54	1 119
3	-	1 482	391	163	103	70	2 210
4	-	2 142	449	218	85	62	2 956
5	-	2 493	874	476	237	156	4 236
6	-	1 901	430	237	194	192	2 954
7	-	1 805	218	166	48	23	2 260
8	-	1 275	261	219	43	34	1 832
9	-	1 130	335	338	79	50	1 932
10	-	762	217	205	91	75	1 350
11	-	458	95	74	38	17	682
12	-	471	197	184	139	27	1 019
13+	-	547	552	313	216	93	1 721
Total	0	15 317	4 308	2 745	1 366	871	24 608

FIGURE 2.3 – Population fictive alphabétisée en français une fois les proportions correspondantes appliquées

Ensuite, il faut calculer la proportion des personnes alphabétisées en français sur l'effectif de la population selon le groupe d'âge correspondant, ce qui donne concrètement le nombre de personnes estimées de façon indirecte comme alphabétisée en français. En divisant le nombre d'individus estimés alphabétisés en français par la population totale, on obtient le pourcentage des personnes qui ont une connaissance du français pour un pays africain donné.

Individus alphabétisés en français	24 608
Population total (10 ans et plus)	57 486
Population totale	88 986
Population francophone (rapportée à la population 10 ans +)	42,8%
Population francophone (rapportée à la population totale)	27,8%

Tableau 2.1 – Estimation de la proportion de francophones

Pays à l'étude

La méthode d'estimation indirecte a été utilisée pour 13 pays africains : Bénin - Burkina Faso - Centrafrique - Congo - Congo (République démocratique du) - Côte d'Ivoire - Gabon - Guinée - Mali - Niger - Sénégal - Tchad - Togo. D'autres pays ont le français comme unique langue d'enseignement, cependant, faute de données sur l'éducation, ces pays ont dû être classés dans la catégorie « Autres ».

Fiabilité

Pour quelques pays cités dans cette section, des données tirées d'un recensement ou d'enquêtes nationales permettent d'estimer le nombre de francophones, c'était notamment le cas pour le Bénin, le Burkina Faso et le Sénégal. En comparant ces données nationales aux résultats obtenus à l'aide des enquêtes EDS et de la méthode d'estimation indirecte, il a été constaté que les estimations du nombre de francophones étaient les mêmes. La fiabilité de cette nouvelle méthodologie d'estimation du nombre de francophones dans les pays où le français est la seule langue d'enseignement se trouve donc vérifiée.

Limites

Bien que cette méthode permette d'estimer indirectement le nombre de francophones dans des pays où, à première vue, il est impossible de la faire directement à partir des données disponibles, elle comporte néanmoins quatre principales limites, indiquées par les auteurs eux-mêmes.

a. Francophones âgés de 10 ans et plus

De nombreuses études, dont celles de M. Bougma (2010) et de l'Unesco, démontrent qu'il faut environ quatre à six années d'études pour être à l'aise dans une langue. Sachant que les enfants entrent à l'école vers six ans, ils commenceraient donc à maîtriser la langue française vers l'âge de 10 ans. Par conséquent, on peut valablement les considérer comme francophones à partir de cet âge. N'ayant pas de données sur la connaissance des langues à l'oral, quel que soit l'âge, les auteurs de la méthode estiment n'avoir pas d'autres choix que de baser leurs estimations sur des données de

scolarisation. Par le fait même, ces francophones ne peuvent théoriquement pas avoir moins de 10 ans. En estimant la population francophone âgée de 10 ans et plus, deux choix se présentent : soit calculer la proportion de francophones (âgés de 10 ans et plus) par rapport à la population totale, soit la rapporter à la seule population âgée de 10 ans et plus. Selon l'une ou l'autre option, les résultats sont grandement modifiés dans les pays africains où la population est très jeune.

b. Francophones et alphabétisation

Par le biais de la méthode d'estimation indirecte, ne peuvent être pris en compte que les francophones sachant lire et écrire le français. Ce qui pourrait poser problème, par exemple en Côte d'Ivoire, où la proportion de francophones « informels », c'est-à-dire de personnes parlant le français mais ne sachant ni le lire, ni l'écrire, semblerait assez importante. Toutefois, très rares sont les pays où des données sur l'aptitude des gens à parler le français sont disponibles. Conséquemment, en ayant recours à cette méthode d'estimation indirecte, la définition des francophones dans tous les pays africains où les estimations sont produites à partir de données liées à la scolarisation s'en voit modifiée. Sont donc définis comme francophones tous ceux qui savent lire et écrire la langue française, indépendamment du niveau de compétence. D'ailleurs, une recherche complémentaire ayant été réalisée pour *La langue française dans le monde 2014* par Richard Marcoux et Judicaël Alladatin (ODSEF), on sait qu'à l'exception du Cameroun et de la Côte d'Ivoire (du moins à Yaoundé Douala et Abidjan) il n'y aurait pas de différence significative entre le nombre de francophones et celui des personnes sachant lire et écrire le français (et même dans ces villes, le différentiel serait au maximum de 15 %).

c. Une seule catégorie de francophones

Dans les estimations précédentes, les francophones étaient scindés en deux catégories. D'une part les francophones définis comme personnes « capables de faire face, en français, aux situations de communication courante », et d'autres part les francophones partiels, c'est-à-dire les personnes « ayant une compétence réduite en français, leur permettant de faire face à un nombre limité de situations ». La méthode d'estimation indirecte ne permet pas de distinguer aussi aisément deux catégories de francophones. Certes, il serait possible de considérer tous les gens ayant achevé le cycle d'étude primaires comme francophones, et comme francophones partiels tous ceux qui n'ont pas terminé leurs études primaires. Cependant, la méthode ne permet pas d'évaluer le niveau de compétence des individus concernés. Il serait donc totalement arbitraire et subjectif de diviser les francophones en deux catégories en fonction du nombre d'années d'études, d'autant que les âges d'entrée et de sortie comme les taux de redoublement sont variables. Les auteurs ont fait le choix de grouper en une seule catégorie tous les francophones estimés à partir de cette méthode, donc tous les francophones issus de pays où le français est la seule langue d'enseignement et pour lesquels on dispose de données tirées des enquêtes EDS.

d. Taux de scolarisation et année de référence

Enfin, pour le Sénégal, outre la relative stagnation des taux de scolarisation, il faut préciser que, faute de résultats d'une enquête antérieure, il n'a été possible de retenir que le taux constaté pour l'année 2005 et l'appliquer directement à l'année 2010, alors qu'il est raisonnable de considérer qu'une augmentation est intervenue entre-temps, comme c'est le cas dans tous les pays pour lesquels il existait deux repères temporels permettant de calculer un rythme théorique de progression. Il en va de même pour le Tchad, pour lequel il n'y avait de données sur la population et le niveau d'étude que pour une seule année (2004) et où il a fallu également tenir compte de la présence d'une autre langue d'enseignement (arabe). Les estimations produites pour le rapport de 2010 s'inscrivent davantage comme un « nouveau départ » plutôt que dans un processus de continuité. Bien qu'elles ne permettent pas, en toute rigueur, de mesurer l'évolution du nombre de francophones pour les pays considérés depuis le rapport précédent, elles permettent en contrepartie de valider la plupart des estimations produites antérieurement et d'avoir une image plus juste, quoique minimaliste, de la situation.

Pays où le français n'est pas la seule langue d'enseignement ou bien est enseigné à titre de langue étrangère ou seconde

Dans les pays où le français n'est pas la seule langue d'enseignement et où il est enseigné à titre de langue étrangère/seconde, c'est l'existence de données nationales sur la connaissance des langues qui a rendu possible l'estimation des francophones.

Pays à l'étude

Cinq pays sont concernés par cette méthode de validation : Cameroun, Comores, Maroc, Mauritanie et Rwanda.

Dans le cas du Cameroun, les données proviennent de la troisième enquête camerounaise auprès des ménages 2007 (ECAM3). Les données des quatre autres pays proviennent des recensements : pour les Comores c'est le recensement de 2003 ; le Maroc celui de 2004 ; la Mauritanie celui de 2000 et le Rwanda le recensement de 2002. Alors que pour le Maroc, la Mauritanie et le Rwanda, des informations étaient disponibles sur la/les langue(s) parlée(s) par les répondants, pour le Cameroun et les Comores les données portaient sur la langue lue et écrite par les habitants. De plus, l'échantillon différait de pays en pays : alors que pour le Maroc et la Mauritanie la question était posée aux individus âgés de 10 ans et plus, au Cameroun et aux Comores elle était posée aux personnes âgées de plus de 15 ans et au Rwanda aux individus de tous âges. Grâce à ces données, les estimations, issues des rapports précédents sur le nombre de francophones dans ces cinq pays d'Afrique, ont pu facilement être validées.

Limites

a. Francophones âgés de plus 10 ou 15 ans

Les données disponibles limitent, sauf dans le cas du Rwanda, les échantillons à la population âgée de plus de 10 ou 15 ans. Certes, ce n'est qu'un nombre très faible d'enfants de moins de 10 ans qui sont susceptibles d'être considérés comme franco-

phones, surtout dans un pays où le français n'est pas la langue d'enseignement. En revanche, dans le cas du Cameroun et des Comores, où le nombre de francophones est estimé en tenant compte uniquement des personnes âgées de 15 ans ou plus, il s'agit d'une vraie lacune qu'il est impossible de combler. Il serait possible d'utiliser les données sur l'éducation, mais ne disposant pas de données par groupe d'âge, il est difficile d'estimer le nombre de Camerounais et de Comoriens âgés entre 10 et 15 ans.

b. Francophones et alphabétisation

De plus, la définition du mot « francophones » peut varier selon les pays. La définition des francophones se limitant à la capacité à lire et à écrire le français, comme au Cameroun et aux Comores, sous-estime le nombre de francophones réels, comparativement au Maroc, Mauritanie et Rwanda, où les francophones sont définis comme ceux qui parlent la langue française.

2 Les pratiques langagières en francophonie

Dans cette partie seront exposés des travaux documentant la manière dont le français est pratiqué dans les différentes régions de la francophonie.

On s'intéressera d'abord à la problématique de l'évaluation des niveaux de francophonie, très importante pour la dynamique internationale du français. Puis on exposera différents types de travaux s'intéressant à décrire la variation du français dans différents contextes et selon divers points de vue.

2.1 Niveau et/ou type de compétence en français

Enquête 2a. Chaudenson, Robert (*et al.*) (1997), *Test d'évaluation des compétences linguistiques en français*, Paris, Didier-Érudition.

Nom du type d'enquête : test de compétence.

Discipline concernée : sociolinguistique, évaluation des compétences.

Niveau(x) de recherche : articulation possible entre micro- et macro- par des évaluations ciblées sur des échantillons aléatoires peu nombreux pour parvenir ainsi à des descriptions de situations de francophonie en fonction des types et niveaux de maîtrise du français.

Objet(s) : les compétences linguistiques et discursives de locuteurs de français (langue non maternelle, seconde).

Modalités et conditions de mise en pratique : Cet outil d'enquête, présenté dans la publication citée en référence supra, est connu sous le nom usuel de test d'Abidjan, en référence au fait que c'est dans cette ville qu'il a été finalisé par un collectif de chercheurs africains et français, dirigé par R. Chaudenson. L'élaboration du test a duré trois ans (1994-1997) ; l'objectif était de concevoir un test d'évaluation des compétences en français qui réponde aux exigences des situations de l'espace francophone du Sud et conduise, à la définition, un peu provocatrice, d'un « SMIC » francophone (Seuil Minimal Individuel de Compétence).

L'ensemble de la méthodologie est décrit très précisément, étape par étape, tant pour la passation des tests que pour leur correction, dans l'ouvrage cité en référence, si bien qu'il n'est pas utile de la reprendre ici. Il suffit de dire que les consignes et supports de passation standardisés sont fournis, prêts à être reproduits pour des enquêteurs et qu'ils ne nécessitent qu'un dispositif technique restreint (dictaphone, feuille de papier, copie des images à soumettre aux témoins).

Une version enfant et une version adulte du test existent.

Quelques caractéristiques du test

a. Adaptation aux situations de publics non lettrés

En testant, de façon indépendante, les quatre « habiletés » (compréhension orale, production orale, compréhension écrite, production écrite), le test d'Abidjan permet d'évaluer, en particulier, la compétence en français de locuteurs analphabètes, ce que ne permet aucun des tests disponibles et qui est pourtant une situation possible dans nombre de pays francophones. Le test évite, dans la mesure du possible, les références culturelles trop précises qui pourraient handicaper la compréhension.

b. Évaluation de niveaux de maîtrise du français et détermination de profils francophones

La finalité n'est pas de définir le niveau atteint dans une compétence complète d'un locuteur natif éduqué, mais de vérifier la présence d'éléments de base, oraux et écrits, reconnus comme constitutifs d'un SMIC francophone permettant de dire de quelqu'un qu'il « est » francophone. Le nombre de points nécessaires pour atteindre le niveau du SMIC francophone, initialement fixé à 400 (100 pour chacune des quatre habiletés), a été ramené à 350, après expérimentation sur un millier de sujets.

Parallèlement, on dispose à la fin du test d'un profil de chaque témoin sur chacune des quatre dimensions, lequel peut être représenté par un diagramme en croix.

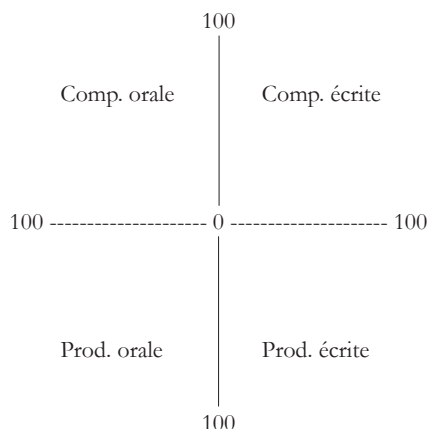


FIGURE 2.4 – Profil des témoins

c. Test libre d'usage et gratuit, assez rapide tant à la passation qu'à la correction (des consignes très précises de correction ont été élaborées)

Intérêt : on peut, à l'aide de ce test, établir des comparaisons de situations de maîtrise du français sur une ou plusieurs des compétences mesurées :

- entre élèves d'une même classe, d'un même établissement ;
- entre classes d'un même établissement ;
- entre établissements d'une même ville ;
- entre établissements de deux villes ou régions différentes ;
- entre des groupes de locuteurs de villes, régions, pays différents.

Enquête 2b : Enquête Africascope - TV5MONDE, RFI présentée dans Buge F., Nobi N. (2008), « Les études de RFI et TV5MONDE en Afrique », in *Séminaire international sur la méthodologie d'observation de la langue française*, Organisation internationale de la Francophonie, Paris, du 12 au 14 juin 2008, pp. 181-191.

Nom du type d'enquête : enquête par questionnaire.

Discipline concernée : sociolinguistique.

Niveau(x) de recherche : macro, quantitatif et qualitatif.

Objet(s) : classification des compétences communicatives en français.

Modalités et conditions de mise en pratique : Enquête effectuée en Afrique francophone par Africascope pour le compte de médias audiovisuels francophones publics souhaitant connaître l'aptitude de publics potentiels à suivre leurs programmes. L'évaluation des compétences ne reprend pas seulement les dimensions habituelles du lire, écrire, parler mais met l'accent sur deux indices supplémentaires :

- aptitude à comprendre un bulletin d'information en français à la radio ou à la télévision ;
- niveau d'instruction.

Les trois premières compétences, combinées, donnent une échelle à 10 possibilités de « francophonie », comme illustré dans le tableau suivant :

N°	Parle	Lit	Écrit
10	Moyen	Très bien	Très bien
11	Moyen	Très bien	Moyen
14	Moyen	Moyen	Moyen
15	Moyen	Moyen	NON
17	Moyen	NON	Moyen
18	Moyen	NON	NON
23	NON	Moyen	Moyen
24	NON	Moyen	NON
26	NON	NON	Moyen
26	NON	NON	Moyen

FIGURE 2.5 – Possibilités de francophonie

Ces dix possibilités de francophonie en termes de lire-écrire-parler sont ensuite associées à la formation scolaire et à cette aptitude à suivre un bulletin d'information pour donner une échelle de francophonie à cinq niveaux :

Formation universitaire & facilités à suivre un bulletin TV / radio en français	Niveau 5
Formation universitaire & parle et écrit le français moyennement (11 ; 14)	
Formation secondaire 2 nd degré & facilités à suivre un bulletin TV / radio en français	Niveau 4
Formation universitaire OU secondaire 2 nd degré & difficultés à suivre un bulletin TV / radio en français	
Formation secondaire 1 ^{er} degré	Niveau 3
Formation primaire – ex niveaux 0 et 1	Niveau 2
Formation universitaire OU secondaire 2 nd degré & impossibilité à suivre un bulletin TV / radio en français	
Formation primaire & parle le français moyennement (10 ; 14 ; 15 ; 17 ; 18)	Niveau 1
Formation primaire & ne parle pas le français (23 ; 24 ; 26 ; 27)	Niveau 0
Francophonie simple = niveaux 1 à 2 / Francophonie maîtrisée = niveaux 3 à 5	

FIGURE 2.6 – Echelle de francophonie

Les résultats recueillis permettent de placer chaque répondant sur une échelle à cinq niveaux, allant de la maîtrise parfaite du français à la connaissance élémentaire.

Ainsi par exemple, les répondants qui lisent et écrivent le français moyennement (combinaisons 11 et 14) mais ont suivi une formation universitaire sont regroupés dans le niveau 4.

Les concepteurs de ce dispositif parlent de « francophonie maîtrisée » pour les niveaux 3 à 5 tandis que la « francophonie simple » regroupe les niveaux 1 à 2.

Le cadre étant posé, reste à voir comment les données sont recueillies. Le mode d'observation des compétences parler-lire-écrire est indirect, par questionnaire. Voici les questions utilisées :

Q1/ Parlez-vous le français ?

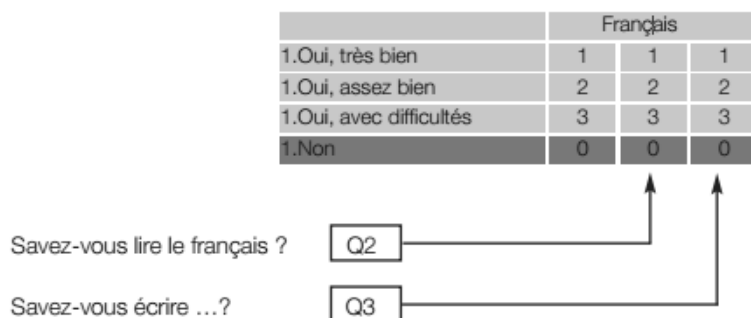


FIGURE 2.7 – Parlez vous français

Q1 bis/ Vous venez de dire que vous comprenez le français.

Si vous écoutez une émission en français à la radio ou à la télévision, diriez-vous que...

Vous comprenez tout parfaitement ?	Vous comprenez bien, mais quelques mots vous échappent ?	Vous comprenez le sens général sans comprendre tous les mots ?	Vous n'arrivez pas à comprendre le sens, mais vous reconnaissez quelques mots seulement ?
1	2	3	4

FIGURE 2.8 – Compréhension du français

Intérêt : On pourrait s'étonner que des médias s'intéressent à l'évaluation des compétences francophones du public mais cette opération entre dans un plan de positionnement général de ces médias sur le marché africain. Les compétences des auditeurs et spectateurs en français conditionnent l'aptitude à suivre les programmes et donc l'audience. L'enquête permet de définir des catégories de francophones, d'établir une typologie.

L'enquête repose sur des déclarations et non sur des observations de pratiques. Les compétences réelles ne sont jamais évaluées. On pourrait imaginer, sur la base de la typologie établie a priori, des tests de compréhension orale de bulletin radio pour, au moins, évaluer cette compréhension orale auprès d'un échantillon, à construire, et en rapport avec l'objectif de connaissances des médias qui diligenteront l'enquête.

Enquête 2c : Martinez P. (2008), « Approches quantitatives ou qualitatives ? Le cas d'une enquête universitaire récente en Afrique de l'Est », in *Séminaire international sur la méthodologie d'observation de la langue française*, Organisation internationale de la Francophonie, Paris, du 12 au 14 juin 2008, pp. 292-297.

Nom du type d'enquête : test de compétences.

Discipline concernée : sociolinguistique.

Niveau(x) de recherche : macro, enquête à échelle 1 (totalité des étudiants d'un niveau).

Objet(s) : évaluation des compétences par utilisation de tests existants aménagés.

Modalités et conditions de mise en pratique : L'équipe de recherche est partie d'un triple questionnement :

- Quel est le niveau de français des étudiants à la sortie du post-baccalauréat ?
- Ce niveau est-il suffisant pour poursuivre des études supérieures ?
- À quels facteurs environnementaux au sens large le niveau en français, et plus généralement la scolarisation des étudiants sont-ils liés ?

On voit ici que l'évaluation des compétences des francophones présente des enjeux assez forts pour la connaissance du fonctionnement du système éducatif.

L'ensemble des étudiants a été soumis à un test de compétence en production écrite. Ce test repose pour l'essentiel sur les épreuves du DALF mais en y associant un QCM de vocabulaire, puis un test de compétence orale (TCF niveau 5-6) et enfin un questionnaire contextuel (production plus libre) portant sur les caractéristiques socio-économiques des étudiants, ainsi que sur leurs attentes vis-à-vis de l'apprentissage du français, de l'arabe et de l'anglais.

Ainsi, à un questionnaire destiné à évaluer les pratiques des étudiants était associé un questionnaire d'identification des sujets et un autre portant sur leurs représentations de l'apprentissage des langues : ces deux dernières dimensions de l'enquête visent à faire émerger des variables, des facteurs explicatifs possibles à des différences de compétence qui pourraient être observées.

L'échantillon grandeur nature englobait la totalité des étudiants de 1^{re} année (600 sujets traités par logiciel SPSS). Les résultats peuvent permettre la détermination de facteurs ayant influencé et influençant les apprentissages des étudiants et, plus largement, comme contribuant à la construction de leur identité plurilingue, notamment à leurs compétences langagières en langue française.

Globalement, et sans entrer dans le détail de tous les résultats, les étudiants obtiennent une moyenne de 7,4 points sur 20 aux différents tests, alors même qu'ils détiennent un baccalauréat assimilé au diplôme français.

D'une manière générale, les résultats que les étudiants obtiennent sont fortement corrélés à des traits sociodémographiques. Par exemple, les filles sont quelque peu meilleures que les garçons (avec une moyenne de 7,6 points vs 7,2 pour les garçons).

Limites : La publication ne donne pas le détail des tests ni des questionnaires. Elle renvoie à une publication à paraître dont il n'y a nulle trace. Mais il doit être possible de se les procurer auprès de l'Université de Djibouti ou de P. Martinez.

Enquête 2d : Test de français Laval-Montréal.

Nom du type d'enquête : test de compétences.

Discipline concernée : linguistique.

Niveau de recherche : macro.

Objet(s) : évaluation des compétences par utilisation de tests.

Modalités et conditions de mise en pratique : Le test de français Laval-Montréal (TFLM) permet de vérifier les connaissances fondamentales de langue française (grammaire, syntaxe et vocabulaire). Le temps alloué pour répondre au TFLM, une fois les consignes données, est de 90 minutes. L'épreuve comporte 66 questions à choix multiple, chaque question valant 1 point. Selon les programmes, une rédaction peut être exigée, comme volet complémentaire du test (durée : une heure). Le candidat en est avisé au moment de la convocation. La note de passage est fixée à 75 %, permettant de répondre aux exigences des programmes universitaires. Le TFLM est destiné aux candidats qui s'inscrivent à un baccalauréat (correspondant au niveau licence en France) à l'Université de Montréal.

Intérêt : Le test, standardisé, pourrait être passé par plusieurs échantillons dans différents pays pour obtenir une carte des compétences francophones.

Limites : Il s'adresse à des francophones alphabétisés de niveau pré-universitaire.

Enquête 2e : ELS – Test de compétence orale dans la seconde langue officielle (Canada).

Nom du type d'enquête : test de compétences.

Discipline concernée : linguistique.

Niveau de recherche : macro.

Objet(s) : évaluation des compétences orales.

Modalités et conditions de mise en pratique : Le TCO-ELS évalue les compétences à communiquer oralement dans la seconde langue officielle dans une situation de travail.

Passation

Le Test de compétence orale de l'évaluation de langue seconde (TCO-ELS) évalue la capacité de parler et de comprendre la seconde langue officielle des Canadiens (français ou anglais). Un évaluateur accrédité administre le test qui comprend des activités langagières portant sur des sujets liés au travail. Le test est administré par téléphone, ou en personne, et dure de 20 à 40 minutes. Il comporte quatre parties.

Partie 1 : Questions et réponses sur le travail ou sur d'autres activités familières

Courtes questions sur le travail ou sur d'autres activités familières (p. ex. les études ou des activités de bénévolat) en formulant des réponses brèves et factuelles.

Durée : de deux à six minutes.

Partie 2 : Évaluation de la compréhension et de l'expression orale – courts messages et brèves conversations

L'évaluateur propose deux courts messages téléphoniques (10 à 15 secondes chacun) et deux brèves conversations liées au travail (30 à 35 secondes chacune).

Après avoir écouté chaque enregistrement deux fois, il faut déterminer la raison de l'appel, ce qui doit être fait ou l'aide qui est offerte.

Durée : environ sept minutes.

Partie 3 : Court exposé et questions de suivi

L'évaluateur propose trois sujets.

Il faut choisir un sujet et on dispose d'une minute et demie pour préparer un court exposé sur ce sujet.

L'exposé dure de deux à trois minutes.

Durée : 10 à 12 minutes.

Partie 4 : Évaluation de la compréhension et de l'expression orale – longue conversation

L'évaluateur fait entendre l'enregistrement d'une conversation liée au travail, entre deux personnes, dans le cadre d'une réunion (2 minutes).

Après avoir écouté chaque enregistrement deux fois, il faut faire un court résumé du contenu de l'enregistrement et répondre à des questions qui y sont liées.

Durée : 11 à 13 minutes.

Le degré de difficulté du TCO augmente graduellement. Selon le degré de compétence démontré pendant le test, l'examineur détermine si les quatre parties du test sont à administrer, ou seulement les deux ou trois premières. L'évaluateur utilise un ordinateur pour choisir les questions et faire entendre les enregistrements, ainsi que pour sauvegarder l'ensemble du test.

Le contenu du TCO-ELS est protégé. Le test est enregistré afin d'établir un dossier aux fins administratives.

Évaluation

Le résultat final est une évaluation globale de la capacité à s'acquitter des activités langagières à un degré approprié de précision, et ce, dans diverses situations liées au travail. Les activités langagières et le degré de précision requis deviennent de plus en plus exigeants du niveau A au niveau C. Selon la performance au test on obtient le niveau A, B ou C, ou une exemption de subir le test de compétence orale à nouveau. Une telle exemption est accordée aux candidats qui ont obtenu le niveau C et dont la performance ne contient pas de faiblesses majeures. Si la performance ne satisfait pas aux exigences minimales du niveau A, on obtient un X.

Les évaluateurs utilisent les critères globaux suivants pour attribuer les niveaux de compétence linguistique.

Critères globaux de compétence orale du TCO-ELS

Niveau C

Peut comprendre un discours complexe sur le plan linguistique qui est énoncé dans une langue standard, à un débit normal, et qui porte sur des sujets liés au travail. Peut faire des descriptions claires et détaillées sur des sujets complexes et résumer une discussion. Peut donner et soutenir son opinion et répondre à des questions complexes et hypothétiques. L'élocution est relativement naturelle et constante, hésite à l'occasion, mais en général, plutôt pour chercher ses idées. Possède un vaste répertoire lexical et une gamme étendue de structures grammaticales qui lui permettent de parler de sujets complexes et abstraits avec une maîtrise relativement élevée. Des erreurs peuvent survenir, mais causent rarement des malentendus. La prononciation est claire même si un accent d'une autre langue est perceptible. Fait des fautes de prononciation à l'occasion, mais elles entravent rarement la communication.

Niveau B

Peut comprendre les points principaux d'un discours qui porte sur des sujets concrets liés au travail, et qui est énoncé dans une langue standard, à un débit normal. Peut faire une description simple sur un sujet concret et donner les points principaux d'un discours de façon compréhensible. Peut comparer et discuter diverses options lorsque des complications surviennent. Peut parler avec une certaine spontanéité, même si les pauses pour réfléchir à la grammaire, au vocabulaire et pour faire des corrections sont évidentes dans les séquences plus longues. Possède un vocabulaire et une variété de structures grammaticales simples pour se débrouiller dans des situations et des sujets concrets et non courants. Des problèmes de communication peuvent survenir, mais la plupart des passages sont clairs. La prononciation est en général suffisamment claire pour être comprise, même si un accent d'une autre langue est évident. L'interlocuteur devra parfois faire répéter ou demander des clarifications.

Niveau A

Peut comprendre la majeure partie d'un discours qui porte sur des sujets concrets et courants qui est énoncé lentement et clairement dans une langue standard. Peut se faire comprendre par de brèves interventions, même si les pauses et les faux départs sont très évidents. Peut parler de ses activités routinières et soutenir un échange de questions et réponses simples. Possède un vocabulaire et des structures grammaticales élémentaires pour mener des transactions courantes dans des situations et sur des sujets familiers. L'utilisation de mots et de structures calqués d'une autre langue peuvent nuire à la clarté du message. L'interlocuteur devra prêter une attention particulière à la prononciation, mais aucune longue séquence n'est obscure.

X : La performance ne satisfait pas aux exigences minimales du niveau A.

Exemption : Exemption de subir tout autre test parce que la performance linguistique ne contient pas de faiblesses majeures. Peut faire face à la plupart des situations dans sa seconde langue officielle en démontrant une excellente maîtrise de la langue et une grande aisance.

Intérêt : Le test, standardisé, pourrait être passé par plusieurs échantillons dans différents pays pour obtenir une carte des compétences francophones en matière orale. Il peut être aménagé pour d'autres contextes que celui de la communication professionnelle. Une fois les éléments du test élaborés, son administration est assez rapide.

Limites : Il évalue seulement les compétences orales ; la difficulté à composer le test. Mais peut-être est-il possible d'en obtenir en s'adressant à l'organisme qui le met en place (Commission de la fonction publique au Canada - <http://www.psc-cfp.gc.ca/>).

Enquête 2f : Tests pour la naturalisation.

Nom du type d'enquête : test de compétences.

Discipline concernée : linguistique.

Niveau de recherche : macro.

Objet(s) : évaluation des compétences orales.

Modalités et conditions de mise en pratique : Les tests pour la naturalisation se multiplient en Europe. En contexte francophone, on lira les analyses relatives à cette problématique pour la Suisse (www.ekm.admin.ch/content/dam/data/ekm/themen/Kurzbericht_f_web.pdf). Depuis le 1er janvier 2012, en France, il faut passer un test linguistique et obtenir un niveau B1 du CECRL.

Plusieurs tests sont proposés sur le marché concernant ce type de certification. On peut citer le test TFI™ pour la naturalisation (<http://www.etsglobal.org/Fr/Fre/Tests-et-preparation/Le-test-TFI/Le-test-TFI-pour-la-naturalisation>).

On va présenter en détail, à titre d'exemple, le TEF de français de la Chambre de commerce et d'industrie de région Paris Ile-de-France qui peut également être utilisé dans le cadre d'une demande de naturalisation auprès de l'État français. Il a pour objectif de mesurer le niveau de connaissance et de compétences en français en compréhension orale et en expression orale.

Le TEF pour la naturalisation fournit au candidat une photographie linguistique de son niveau en français en compréhension orale et en expression orale en le situant sur une échelle de 6 niveaux indexée sur les niveaux du Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues (CECRL). L'échelle est disponible sur http://www.francais.cci-paris-idf.fr/wp-content/uploads/downloads/2011/10/echelles_du_tefaq.pdf

Le **TEF pour la naturalisation** est destiné à un public adulte (≥ 16 ans) souhaitant évaluer ses compétences réelles en français à l'oral. Il se compose de deux épreuves indissociables :

Compréhension Orale (CO) : 40 min – 60 questions – 360 points

http://www.francais.cci-paris-idf.fr/wp-content/uploads/downloads/2013/07/comprehension_orale_tef.pdf

L'épreuve de compréhension orale se présente sous la forme d'un questionnaire à choix multiple (QCM) comportant 60 questions. Les supports oraux de cette épreuve correspondent à des situations de la vie quotidienne (conversation, annonces publiques, extraits d'une émission radiophoniques...). Les questions de cette épreuve sont présentées à l'écrit sous forme d'un questionnaire à choix multiple.

Expression orale (EO) : 15 min – 2 sujets à traiter – 450 points

http://www.francais.cci-paris-idf.fr/wp-content/uploads/downloads/2013/07/comprehension_orale_tef.pdf

L'épreuve d'expression orale se présente sous forme de **jeux de rôles** qui mobilisent des savoir-faire et des savoir-être dans des situations de la vie courante. À partir de documents écrits de la vie quotidienne (annonce, lettre, publicité...), les candidats doivent obtenir des renseignements ou informations, présenter un document et convaincre leur interlocuteur (examineur).

Tâches proposées :

- Section A : recueillir des informations, poser des questions.
- Section B : présenter un document, argumenter pour convaincre, apprécier et comparer.

Intérêt : Le test peut être utilisé pour d'autres contextes que la demande de naturalisation ; ainsi, il pourrait être passé par plusieurs échantillons dans différents pays pour obtenir une carte des compétences francophones en matière orale. Une fois les éléments du test élaborés, son administration est assez rapide.

Limites : Les points de départ de l'expression orale, des documents écrits supposant un public alphabétisé. Mais on pourrait prévoir d'autres supports pour des publics non alphabétisés. Il est la propriété de la CCIP, ce qui suppose un accord avec elle pour l'utiliser. À défaut, on peut s'en inspirer pour créer un nouveau test de compétences.

Évaluation des compétences orales en français :

Enquête 2g : Outil d'autoévaluation des compétences orales dans une langue donnée, notamment en français.

Nom du type d'enquête : Versant™ (Pearson Education, Inc.) <https://www.versanttest.com/technology/VersantFrenchTestValidation.pdf>

Discipline concernée : enseignement/apprentissage du français – évaluation des compétences.

Niveau de recherche : micro.

Objet : auto-évaluation des compétences orales.

Modalités et conditions de mise en pratique : Il est généralement difficile d'évaluer les niveaux de compétences en français oral hors du milieu scolaire et par l'entremise de méthodes traditionnelles d'évaluation de ces compétences. L'un des défis entourant la mesure des compétences en français tient notamment au fait que celles-ci sont pour l'essentiel auto-évaluées dans le cadre de recensements ou de grandes enquêtes nationales et que cette mesure repose sur une représentation personnelle de ses propres compétences linguistiques. La comparabilité des résultats obtenus par ces outils de mesure est également tributaire du libellé des questions posées. L'une des alternatives consiste à administrer un test standardisé. C'est ce que propose notamment le test Versant™ de la firme Pearson Education, Inc. dont les tests sont disponibles en plusieurs langues, dont le français.

Le test Versant™, qui repose sur la technologie Ordinate, a été développé pour mesurer le niveau de capacité à comprendre et à parler le français. Il s'adresse à une population adulte ou étudiante âgée de plus de 15 ans et sa passation prend environ 16 minutes. En raison du fait que le test Versant est administré automatiquement par le Versant testing system, il peut être effectué en tout temps et partout, par téléphone ou par l'entremise d'un ordinateur. Un examinateur « humain » n'est pas nécessairement requis. Le score mesuré automatiquement par un ordinateur permet d'obtenir des résultats immédiats, « objectifs » et fiables correspondant bien aux mesures tra-

ditionnelles de compétences en français. Le test VersantTM de langue française mesure le niveau d'aise avec le français parlé, lequel est un élément-clé de la compétence orale en français. Ce niveau d'aise en français désigne la capacité d'une personne à comprendre le français oral (ou parlé) sur un éventail de sujets faisant partie du quotidien et à répondre de façon appropriée avec un rythme d'élocution proche de celui d'une personne dont c'est la langue principale.

Durant l'administration du test VersantTM en français, le système présente au répondant une série d'informations enregistrées en français à une vitesse normale d'élocution et sollicite des réponses orales en français de sa part. Les voix utilisées sont celles de locuteurs francophones de France, du Canada et de l'Afrique, fournissant ainsi un éventail de styles et d'accents. Le niveau de compétence en français mesuré par l'entremise du test VersantTM, inclut les éléments phonologiques, la facilité d'élocution, la construction et la compréhension de phrases, l'utilisation passive et active du vocabulaire de la langue française, le niveau de compréhension en français et la prononciation d'unités et de segments rythmiques en français. Le test VersantTM fournit des scores numériques et des niveaux de compétences décrivant la capacité d'expression des répondants en français – c'est-à-dire l'habileté à comprendre le français parlé sur un éventail de sujets de la vie quotidienne et à répondre de façon appropriée à un rythme d'élocution normal en français. Les scores fournis par ce test comprennent un score général ainsi que quatre sous-scores portant sur les composantes suivantes : la maîtrise de la syntaxe et de la construction de phrases, le vocabulaire, la facilité à parler couramment le français et la prononciation.

Intérêt : Un instrument standardisé, facile d'accès et efficace, quel que soit le pays de résidence. Les résultats émanant de ce type de test pourraient être utilisés pour valider et comparer les résultats obtenus dans le cadre de grandes enquêtes ou de recensements dans lesquels on demande aux individus de déclarer s'ils sont capables de soutenir une conversation en français.

Limites : Un coût par test (et donc par personne) est facturé par l'entreprise, ce qui peut rendre relativement coûteuse son utilisation pour des enquêtes à grande échelle.

2.2 Description de variétés de français pratiquées

Depuis un peu plus d'une décennie, on assiste dans le domaine de la francophonie à un intérêt croissant des chercheurs pour la constitution de grands corpus de français parlé, si bien que le retard par rapport aux autres langues comme l'anglais, l'espagnol ou le néerlandais, que regrettait Blanche-Benveniste (1999), est en train de diminuer.

Dans ce contexte, en mai 2014, a eu lieu à l'Université de Neuchâtel un colloque international « Corpus de français parlés et français des corpus » (organisé par Federica Diémoz, Marie-José Béguélin (Université de Neuchâtel) et Mathieu Avanzi (Universités Paris Diderot et Neuchâtel) réunissant quelques-uns des acteurs ayant contribué de façon significative à la mise au point de corpus ou d'archives de français parlés. Dix corpus ont été présentés dans le cadre de ce colloque avec des données relatives aux quatre coins de la francophonie (corpus PFC et I-PFC), des données de français « non-hexagonales » propres à un pays (la Suisse pour OFROM, la Belgique pour VALIBEL, le Québec pour CFPQ), des enregistrements réalisés à Paris et ses alen-

tours (CFPP, MPF) et à Orléans (ESLO) et des enregistrements dont l'origine des locuteurs est moins contrôlée (CLAPI et ORFEO). Outre le critère géographique, ces corpus se distinguent par la variation des situations de parole (entretiens à dominante monologique pour les uns ; situations interactionnelles diverses enregistrées en contexte écologique pour les autres), mais aussi par les objectifs originaux qui ont guidé leur constitution (étude de la phonologie, des interactions, de la syntaxe, de la prosodie, etc.), par les conventions de transcription adoptées (transcription orthographique ponctuée ou non, codage du para-verbal, etc.) et par les études quantitatives qu'ils permettent.

Enquêtes 3a

Nom du type d'enquête : recueil de corpus de pratiques linguistiques mené par divers organismes et institutions de recherche – pas de publication en référence mais des contacts fournis sur les corpus.

Les données qui suivent sont extraites d'un site de la DGLFLF qui recense les corpus oraux disponibles dans le monde francophone et les présente par pays selon une série de critères parmi lesquels objectifs, mode de recueil des données, type de données. http://www.dglflf.culture.gouv.fr/recherche/corpus_parole/BDD_Corpus_oraux_des_français_hors_de_France.htm

Discipline concernée : sociolinguistique variationniste.

Niveau de recherche : micro.

Objet(s) possibles : pratiques linguistiques, normes, variation.

Modalités et conditions de mise en pratique : Plusieurs modes de recueil de données ont été utilisés dans les enquêtes ci-dessous, et pour différents types de publics. Le tableau qui suit en présente une synthèse. Les corpus n'ont pas tous été recueillis avec, au départ, un objectif de recherche précis ; même quand cela a été le cas, ils peuvent, une fois recueillis, servir à des chercheurs également intéressés par la description des pratiques linguistiques tout en ayant peut-être des préoccupations différentes.

Chaque enquête présentée dans le tableau illustre un mode de recueil de données différent. Les corpus sont canadiens ou africains.

Intérêt : On voit le très large éventail de recherche et de modes de recueil de données possibles quand on s'intéresse à la variation du français. Certains feront l'objet de présentations plus détaillées dans d'autres rubriques de cet ouvrage.

Limites ou points à améliorer en aménageant le protocole de recherche : toutes ces recherches, dont on ne peut faire complètement l'économie si l'on veut pouvoir décrire la variation du français en francophonie non au travers d'inventaires lexicaux mais dans des discours oraux ou écrits du français « tel qu'on le parle », pour reprendre l'expression de Manessy et Wald (1984), sont relativement coûteuses en temps : mise en place d'une enquête, recueil, exploitation du corpus. Elles peuvent toutefois être menées sur de petits échantillons, ce qui limite le temps nécessaire, et

Identification du corpus	Taille du corpus	Mode de recueil et échantillon
Université de Moncton (mailto:cr1a@umoncton.ca)	20 000 mots.	6 conversations en dyades entre jeunes de 13-14 ans invités à discuter autour d'un questionnaire ouvert.
Université de Moncton (mailto:cr1a@umoncton.ca)	84 600 mots.	Conversations spontanées entre jeunes de 18-24 ans ou entre les jeunes et leurs parents.
Université de Moncton (mailto:cr1a@umoncton.ca)	177 900 mots.	29 témoignages de résidents d'un quartier de niveau socio-économique faible.
Université de Moncton (mailto:cr1a@umoncton.ca)	530 000 mots.	28 témoignages de femmes du quartier East End, à Moncton, interrogées dans le cadre d'une enquête sur l'état de santé des populations minoritaires.
Université de Moncton (mailto:cr1a@umoncton.ca)	210 000 mots.	16 entrevues auprès d'adultes de classe sociale, éducation, profession et réseau social différents. Niveau relativement faible de contact avec l'anglais, de même que le niveau de bilinguisme des citoyens.
Université de Moncton (mailto:cr1a@umoncton.ca)	35 000 mots.	18 entrevues formelles auprès de jeunes cadres (25-30 ans) de formation universitaire, travaillant dans des entreprises francophones ou bilingues.
HENNEMANN Julia (julia_hennemann@hotmail.com)	43 enregistrements plutôt longs ; +/- 48 heures.	Interviews avec trois participants au maximum ; productions spontanées sur la vie quotidienne ou le passé.
KING Ruth (rking@yorku.ca)	46 enregistrements plutôt longs ; 80 heures.	Interviews individuelles.
KING Ruth (rking@yorku.ca)	33 entrevues plutôt longues (236 000 mots).	Interviews individuelles (membre de la communauté) et interviews collectives (3-4 participants).
PERONNET Louise (louise.peronnet @umoncton.ca)	7 enregistrements différents (selon les 7 villages enquêtés) ; environ 10 heures au total. Une heure et demie par enregistrement.	Interviews individuelles (sous forme de contes traditionnels racontés de mémoire et spontanément).

Identification du corpus	Taille du corpus	Mode de recueil et échantillon
PERONNET Louise (louise.peronnet @umoncton.ca)	6 enregistrements (25 – 30 minutes) : 12 jeunes, deux par deux ; laissés seuls avec un questionnaire auquel ils répondaient tout en discutant entre eux ; 3 heures.	Auto-enregistrements de jeunes regroupés deux par deux. L'assistant de recherche, après leur avoir donné les consignes, laisse les jeunes seuls avec un questionnaire à répondre au micro.
PETRAS Cristina Anca (petrasac@yahoo.com)	40 enregistrements plutôt courts ; 15 heures.	Enregistrements d'émissions de radio ; interviews individuelles, dans la plupart des cas (deux locuteurs : l'animateur de l'émission et son invité(e)), dans quelques cas, 2 ou 3 invité(e)s.
LEFEBVRE Claire (lefebvre.claire@uqam.ca)	43 adolescents, garçons et filles. Échantillon témoin de 6 adultes, parents d'adolescents faisant partie du corpus. Une quarantaine d'heures d'enregistrements.	Situations de communication naturelle avec des amis, des parents, au cours d'activités variées. Interviews pour les adultes.
VINCENT Diane (diane.vincent@lli.ulaval.ca)	Interviews de 14 informateurs des deux enquêtes Montréal 71 et Montréal 84, et pour 4 d'entre eux un recueil de données « spontanées ».	Aux entrevues traditionnelles de type « sociolinguistique » s'ajoutent des enregistrements de 4 locuteurs (parmi ceux qui ont été interviewés) enregistrés dans leurs activités familiales pendant 15 jours.
STÄBLER Cynthia (cynthia.dermarkar@romanistik.uni-freiburg.de)	10 entretiens plutôt longs.	Il s'agit d'entretiens, mais pas d'interviews. Est utilisée la technique « ami d'un ami ». Le chercheur est présent mais ne pose pas de questions, c'est l'ami d'un ami qui pose les questions. Il s'agit souvent de récits autobiographiques, de blagues, de récits de faits divers, de musique. Perspective ethnologique donnant des perspectives sur la vie en Louisiane.
BOUTIN Akissi Béatrice (boubeaki@gmail.com)	14 locuteurs x 4 « tâches » enregistrées (lecture d'un texte commun, lecture d'une liste de 94 mots commune, entretien guidé, entretien libre) ; en moyenne 50 à 60 minutes par locuteur.	Protocole d'enquête pour chaque locuteur : 4 tâches enregistrées (lecture d'un texte commun, lecture d'une liste de 94 mots communs, entretien guidé, entretien libre).
DIALLO Mamadou Saliou (diallobala@yahoo.fr)	61 enregistrements dont 55 exploitables (durée : de 10 min à plus de 30 min).	Interviews individuelles, prises de parole publique, récits autobiographiques de non scolarisés et de scolarisés, jeux de rôle en milieu éducatif (4 à 6 participants par jeu).
ONGUENE Christine (chrisonguene506@yahoo.fr)		Corpus obtenu à partir des copies des élèves, des romans, des pièces de théâtre, des journaux en français.

Tableau 2.2 – Corpus francophones de pratiques linguistiques

les résultats et peut donner lieu à des comparaisons très utiles de situations de francophonie. Il importe évidemment, si l'on veut faire des comparaisons, de reproduire le même type d'enquête dans différentes situations sans changer les paramètres.

Enquête 3b : Chiasson Albert N. (2005), *Variation dans l'accord verbal à la 3^e personne du pluriel chez les enfants du nord-est du Nouveau-Brunswick*, thèse de maîtrise, Université de Moncton.

Les données qui suivent sont extraites d'un site de la DGLF qui recense les corpus oraux disponibles dans le monde francophone et les présente par pays selon une série de critères parmi lesquels objectifs, mode de recueil des données, type de données. http://www.dglflf.culture.gouv.fr/recherche/corpus_parole/BDD_Corpus_oraux_des_français_hors_de_France.htm

Nom du type d'enquête : enquête par entretien et tâche proposée.

Discipline concernée : sociolinguistique variationniste.

Objet : études sociolinguistiques de la variation morphosyntaxique et syntaxique – Rapport des locuteurs à la langue.

Niveau de recherche : micro.

Modalités et conditions de mise en pratique : L'enquête porte sur un point particulier de la variation morphosyntaxique et syntaxique du français, l'accord verbal de la 3^e personne chez de jeunes locuteurs du Nouveau-Brunswick.

Elle est menée par deux types d'enquêteurs de manière à réaliser des enquêtes intra-groupe et des enquêtes extra-groupe :

- des entrevues individuelles intra-groupes conduites par une jeune femme de 25 ans (diplôme d'études secondaires), qui est locutrice de la même variété de langue que les informateurs/trices ;
- des entrevues individuelles extra-groupes conduites par une femme de 40 ans (professeure), locutrice d'une autre variété de français que les informateur/trice/s.

Au total, ce sont 36 locuteurs/trices qui sont testés lors de 36 enregistrements qui varient entre 700 et 3200 mots) pour un total de 72000 mots, l'étude portant seulement sur le point cité ci-dessus en objet.

L'enquête est une procédure d'élicitation (on propose aux élèves un petit jeu, celui de raconter des histoires à partir de bandes dessinées). Les locuteurs sont sélectionnés sur des critères de localité géographique, sexe, âge (3 à 12 ans) pour constituer un échantillon non probabiliste et orienté.

Toutes les transcriptions ont été revues et corrigées au moins quatre fois.

La même enquête a ensuite été menée sur des échantillons d'âge différent à des fins de comparaison.

Intérêt : Le fait de travailler en enquête intra-groupe et extra-groupe permet de vérifier l'aptitude des locuteurs à utiliser éventuellement plusieurs variantes en fonction

de leur interlocuteur. Le corpus recueilli à cette occasion peut donner lieu à d'autres analyses, au-delà de l'objet prévu, sur d'autres points susceptibles de variation.

Le corpus est disponible depuis la fin 2013, les données audio et les transcriptions de ces corpus étant la propriété des Archives du Centre d'études acadiennes Anselme-Chiasson, des Archives de la Société Historique Nicolas-Denys et des Archives d'ethnologie et de folklore de l'Université Laval. Ces archives ont leurs propres modes de consultation. Au-delà de ce corpus spécifique, ce type d'enquête est un exemple possible de travail micro pour étudier la variation du français.

Limites ou points à améliorer en aménageant le protocole de recherche : l'enquête nécessite un travail de recueil de données, de transcription puis d'analyse assez important.

Enquête 3c : Sigouin, C. (2012), « Procédures de normalisation mises à l'épreuve sur des voyelles isolées en français québécois », *Actes du XXVI^e colloque des Journées de linguistique*, 7-9 mars 2012, Université Laval, Canada.

Nom du type d'enquête : enquête par tâche proposée.

Discipline concernée : sociolinguistique variationniste et phonétique acoustique.

Niveau(x) de recherche : micro.

Objet(s) possibles : mode de réalisation des voyelles du français parlé dans certaines régions du Québec.

Modalités et conditions de mise en pratique : Le corpus découle d'un projet de recherche intitulé « Caractéristiques acoustiques des voyelles orales du français québécois » (subventionné par le Fonds québécois de recherche sur la société et la culture – FQRSC).

Sélection des locuteurs : les locuteurs (hommes et femmes à parité) devaient avoir passé la quasi-totalité de leur vie (moins d'un an à l'extérieur) à Saguenay ou Québec. Ils étaient âgés de 20 à 29 ans, avaient le français québécois comme langue maternelle et poursuivaient des études universitaires.

Les enregistrements ont été réalisés en chambre anéchoïque. Le locuteur lisait à haute voix des phrases comportant une cible (voyelle isolée, logatome ou mot du lexique francophone) en finale. À la fin de chaque phrase, l'enquêtrice faisait semblant de ne pas avoir compris et invitait le locuteur à répéter. Ex. : Locuteur : « Ils mangeaient du riz. » Enquêtrice : « Du ? » Locuteur : « Riz. »

Les enregistrements n'ont pas été transcrits puisqu'il s'agissait d'une tâche de lecture oralisée, et non de parole spontanée. Les mots-cibles ont été repérés sur une grille de transcription synchronisée à la parole (à l'aide du logiciel Praat).

Intérêt : description de la variation phonétique en francophonie.

Limites ou points à améliorer en aménageant le protocole de recherche : la maîtrise d'un logiciel de phonétique acoustique de type Praat est requise.

Enquête 3d : Friesner (2009), *The Social and Linguistic Predictors of the Outcomes of Borrowing in the Speech Community of Montréal*, University of Pennsylvania (directrice : Gillian Sankoff), et (2010), « Loanword Adaptation in the French of Spanish-Speaking Immigrants in Montréal », in K. Arregi, Z. Fagyal, S. Montrul et A. Tremblay (dir.), *Romance Linguistics 2008 : Selected Papers from the 38th Linguistic Symposium on Romance Languages (LSRL)*, Amsterdam : John Benjamins, 39-54.

Nom du type d'enquête : enquête par tâche proposée.

Discipline concernée : sociolinguistique variationniste.

Niveau(x) de recherche : micro avec implications macro.

Objet : analyser la variation dans la prononciation des mots d'emprunt et donc le degré d'intégration de l'emprunt au français.

Modalités et conditions de mise en pratique : Différentes modalités complémentaires de mise en œuvre sont proposées : interviews individuelles, entrevues sociolinguistiques mais aussi des tâches formelles : différenciation sémantique, lecture de textes, lecture en anglais, lecture en espagnol (pour ceux qui le parlent), conversation plus courte en anglais (avec ceux qui ont donné leur accord) pour comparer la prononciation L2 à celle des emprunts.

Au total, 47 entrevues (environ 30 minutes de conversation libre + 30 minutes de tâches formelles) ont été menées.

Les locuteurs sélectionnés sont des jeunes (40 ans et moins) de la grande région de Montréal, incluant 12 locuteurs hispanophones. Le mode de recrutement est un échantillonnage aléatoire ; il a été fait appel à des réseaux personnels ou réseaux d'individus déjà interviewés. Les locuteurs sont d'origine ethnique variée.

Aucune entrevue n'est transcrite au complet, mais certaines sont transcrites en partie, et tous les mots d'emprunt sont répertoriés.

Intérêt : on économise le temps de transcription ; le protocole est relativement simple à mettre en œuvre et assez peu coûteux en temps. La question de l'intégration des emprunts du français aux langues avec lesquelles il est en contact dans des situations multilingues peut être un bon observatoire de la vitalité du français, de sa capacité à renouveler son lexique par ce moyen.

Limites ou points à améliorer en aménageant le protocole de recherche : on peut mettre en place seulement une partie de cet ensemble de techniques de recherche, par exemple la lecture de textes.

Enquête 3e : Maurais J. (2008), *Le vocabulaire des Québécois. Étude comparative (1983 et 2006)*, Office québécois de la langue française, Gouvernement du Québec.

Nom du type d'enquête : enquête par tâche proposée (lexicale).

Discipline concernée : lexicologie, dialectologie.

Niveau(x) de recherche : macro.

Objets : représentation de pratique linguistique ; mesure de la variation linguistique sur le plan lexical dans l'espace, dans le temps.

Modalités et conditions de mise en pratique : Le protocole de recherche prévoit que l'on interroge des témoins qui doivent nommer des réalités sur des images afin de voir s'ils font le choix d'un mot « français » (appartenant à ce qui est appelé « français de référence ») ou d'un mot « local », appelé « canadianisme », « québécoisme » ou « régionalisme » ; puis on leur demande s'ils connaissent un synonyme du mot donné en premier ; enfin, on les interroge sur le mot utilisé le plus souvent.

Dans une première enquête, réalisée en 1983 par Annette Paquot, l'étude était menée à partir de la présentation de 20 dessins ; la deuxième, réalisée en 2006 par Jacques Maurais proposait en outre 19 photographies, pour d'autres *realia*.

L'enquête de 2006 a mobilisé 700 répondants, en échantillon aléatoire à partir de numéros de téléphone et après avoir vérifié que le témoin était « sélectionnable ». L'ensemble du processus de sélection des témoins est minutieusement décrit, p. 42.

Intérêt : ce type d'enquête, de type dialectologique, peut permettre de prendre la mesure de la variation lexicale dans différentes zones de la francophonie.

Répété à intervalle régulier et sous la même forme dans une même aire géographique, il peut en outre donner des renseignements sur des évolutions diachroniques.

Limites : les modalités de passation et d'analyse des données sont assez simples mais l'identification des témoins peut être assez longue si l'on respecte la méthode choisie, les modes de passation individuels.

Enquête 3f : Ostiguy L., Champagne E., Gervais F., Lebrun M. (2005), *Le français oral soutenu chez des étudiants québécois en formation pour l'enseignement au secondaire*, Office québécois de la langue française, Gouvernement du Québec.

Nom du type d'enquête : enregistrement de pratiques linguistiques orales lors d'entretiens de groupe.

Discipline concernée : sociolinguistique.

Niveau(x) de recherche : micro.

Objet(s) possibles : pratiques ; habileté linguistique.

Modalités et conditions de mise en pratique : L'enquête utilise un outil original, une grille d'évaluation des pratiques orales.

Pour l'enseignant, en formation ou en exercice, la maîtrise de la langue orale revêt une importance professionnelle primordiale. En effet, la langue orale constitue le mode de communication qui, en salle de classe, prédomine sur tous les autres pour faire activer ou transmettre les connaissances, faire exprimer les émotions, modéliser et organiser les tâches, faire objectiver les apprentissages et réguler les conduites. L'objectif général de la recherche est de dresser une liste de variantes familières produites par de futurs enseignants quand ils ont à s'exprimer oralement en situation formelle exigeant

l'utilisation d'une langue soignée et de déterminer celles le plus souvent produites par la majorité des locuteurs.

L'échantillon retenu rassemble 57 enseignants en formation ; des entrevues ont été menées dans des focus group de 5 ou 6 participants, pour des durées avoisinant 1 heure d'enregistrement, soit 6 à 7 minutes par étudiant.

Les entretiens de groupe ont été menés autour de thèmes d'entrevue relativement familiers des témoins, pour lesquels ils aient des éléments à partager sans devoir trop chercher. La nécessité d'utiliser un langage soutenu était périodiquement rappelée.

L'analyse des productions orales des étudiants est faite au moyen de 28 variables linguistiques (tableau ci-dessous) relevées dans des études descriptives et sociolinguistiques sur le français parlé au Québec. Ces variables se caractérisent par le fait que l'utilisation de leurs variantes soutenues semble être conditionnée par la situation de communication ou serait du moins considérée par les locuteurs québécois comme plus acceptable en situation formelle de communication.

Ces variables linguistiques sont d'ordre phonologique, morphologique et morphosyntaxique. Chaque variable fait l'objet, à l'annexe 3, d'une présentation de ses variantes, des diacritiques qui les distinguent et d'exemples tirés des productions des futurs enseignants.

Variable	Variante familière	Variante soutenue
1-(a#)	[ò]	[a] [ã]
2-(wa#)	moé, toé	Moi, toi
3-(wa#)	[wò]	[wa]
4-(a :.)	[ò :]	[a :] [ã :]
5-(ε :C#)	[a ^ε]	[ε :]
6-(a :C#)	[a ^o]	[a :] [ã :]
7-(ò :R#)	[a ^o R]	[ò :R]
8-(œ :R#)	[a ^ø R]	[œ :R]
9-(wa :C#)	[wa ^ε]	[wa :]

Tableau 2.3 – Variables phonétiques

Intérêt : au-delà de l'angle spécifique des variantes familières, il peut être extrêmement intéressant de caractériser de manière précise les pratiques orales des enseignants de français dans les pays francophones, à l'instar de ce qui est proposé dans cette recherche, attendu qu'il s'agit souvent, au moins dans les petites classes, du français de référence – et même parfois du seul français – auquel sont exposés les élèves.

Limites ou points à améliorer en aménageant le protocole de recherche : l'évaluation de la langue parlée, notamment sous l'angle de la maîtrise de la langue soutenue, pose une difficulté, celle de déterminer une norme à partir de laquelle les per-

10–(prép. + art.)	sa, ses, à, dan, dins, sul	sur la, sur les, à la, dans la, dans les, sur le
11–(L)	j'ai pris 'a/'es feuilles	La, les
12–(lui)	j'i donne, pour i dire que	Lui
13.1–(CC#)	j'étais au deuxième cyc'	cycle
13.2–(CC#_V)	a peut êt'intéressante	être
13.3–(CC#_C)	i' voulait prend'des vacances	prendre
14–(tout)	Touttes les étudiants	tous
15–(elle)	a dit que... , al a eu	elle
16–(elles)	les périodes de transition, i demandent	elles
17–(ils)	i ont des codes de discipline	Ils ont
18–(il)	c'était pour voir comment i était	Il
19–(ne)	j'y vais pas	Je n'y vais pas
20–(j'suis)	ch-t-une personne gênée j'me sus rendu compte de ça j'vas m'forcer	J'me suis J'vais

Tableau 2.4 – Variables morphologiques

21–(quand)	quand qu'on est sorti	quand [t] on est sorti
22–(ce que)	il a su qu'est-ce qu'on voulait	Ce qu'on voulait
23–(QU)	elle était venue voir comment que j'réagissais j'me souviens c'est comment, une classe j'sais pas c'est quoi la clientèle qu'on a	comment je régissais comment c'est une classe quelle est la clientèle
24–(Est-ce que ?)	i' aurait-tu d'autres questions ?	Est-ce qu'il y aurait
25–(Q partielle)	que c'est que j'vas faire ?	Qu'est-ce que je vais faire
26–(dont)	la classe que je vous ai parlé	dont je

Tableau 2.5 – Variables morphosyntaxiques

formances linguistiques peuvent être classées comme étant plus ou moins adéquates. Pour l'écrit, ce problème ne se pose pas vraiment.

Dans chaque pays francophone, ou pour des groupes de pays partageant des traits communs, une grille devrait être établie en s'inspirant de ce qui est proposé dans ce travail mais en prenant en compte les variables pertinentes dans les différents contextes.

Enquête 3g : Blumenthal P. (2012), « Particularités combinatoires du français en Afrique : essai méthodologique », in *Le français en Afrique*, no. 27, pp. 55-74.

Nom du type d'enquête : analyse lexicométrique.

Discipline concernée : lexicologie, syntaxe, stylistique.

Niveau(x) de recherche : macro ; quantitatif qui débouche sur des conclusions qualitatives (ethos communicatif, idéologies).

Objet(s) possibles : pratiques du français, description de variétés de français, utilisation du lexique.

Modalités et conditions de mise en pratique : Cette recherche étudie l'existence – et la formation – de variétés du français en Afrique noire, en prenant pour point de vue le langage de la presse. De manière plus précise, il s'agit de comparer la combinatoire spécifique de quelques noms dans les textes journalistiques hexagonaux et africains, dans le but de découvrir, au-delà des divergences d'emploi, d'éventuelles différences conceptuelles ou pragmatiques entre les mêmes noms en Afrique et en France. L'article ne précise pas quel logiciel de traitement est utilisé mais il semble que ce soit Connexor.

L'idée générale avancée par cette recherche peut être résumée en deux hypothèses de travail :

(a) c'est par le biais de la fréquence relative des combinaisons de certains mots dans le corpus, donnée facilement quantifiable grâce aux apports de la linguistique informatique, que se manifestent les particularités d'un style, d'un registre, voire des variétés d'une langue ;

(b) les caractéristiques de cette combinatoire peuvent nous renseigner sur les objectifs, parfois d'ordre idéologique et plus ou moins camouflés, poursuivis par tel groupe d'auteurs, mais dans de nombreux cas aussi sur des structures plus collectives et fondamentales, par exemple les normes d'interaction communicative en vigueur dans une société ou la manière dont cette société perçoit le référent des mots analysés.

Le traitement des données s'opère par l'application de méthodes quantitatives à la linguistique différentielle. Il s'agit d'une étude statistique de la combinatoire à l'aide de quelques outils informatiques. L'auteur essaie de quantifier, pour quelques noms étudiés dans les corpus hexagonal et africain, le poids de certaines des caractéristiques indiquées en (b).

Le point de départ, pour la description du comportement combinatoire de chaque mot, est un ensemble de données empiriques et statistiques, et non une liste établie

d'avance de « fonctions lexicales » définies dans l'esprit de Mel'čuk – ce qui serait également possible d'un point de vue méthodologique.

Pour établir des comparaisons entre cooccurrences spécifiques dans des textes provenant d'Afrique noire et de France, l'auteur se sert de corpus de presse, en attendant de les compléter par des corpus littéraires (en cours de constitution par le biais de scans de romans francophones africains). Pour l'Afrique, le travail s'appuie sur un échantillon de la presse francophone d'environ 40 100 000 mots, comportant *Cameroon Tribune* (2005, 2006, 2008), *Mutations* (2007, 2008; camerounais), *Fraternité Matin* (2007, 2008; ivoirien) et *Le Soleil* (2007, 2008; sénégalais). Ce corpus est comparé à divers journaux hexagonaux, nationaux ou régionaux. Pour disposer d'un corpus hexagonal (39 600 000 mots) équivalent à l'africain sur le plan quantitatif, l'auteur a réuni la moitié d'une année du *Monde* (les mois pairs de l'année 2002, 12 800 000 mots) et une année de *Sud Ouest* (année 2002, 26 800 000 mots) – en espérant parvenir, grâce à ce mélange de styles sensiblement différents, à un regroupement de textes à peu près représentatifs des diversités qui se rencontrent dans la presse de France.

L'auteur dresse à la suite, pour une série de mots assez courants, une liste des co-occurents spécifiques qui accompagnent le mot, ce qui contribue à créer un « profil combinatoire » du mot. Voici un exemple de ce profil pour le mot amour dans le corpus de France et le corpus africain.

Tableau 1. Cooccurents spécifiques d'*amour* dans un échantillon de presse africaine (fenêtres de 5 mots à gauche [=G] et à droite [=D], noms, verbes, adjectifs, prépositions); l'accompagnateur le plus spécifique, la préposition *pour*, obtient un score de *log likelihood* de plus de 700 (cf. note 2)

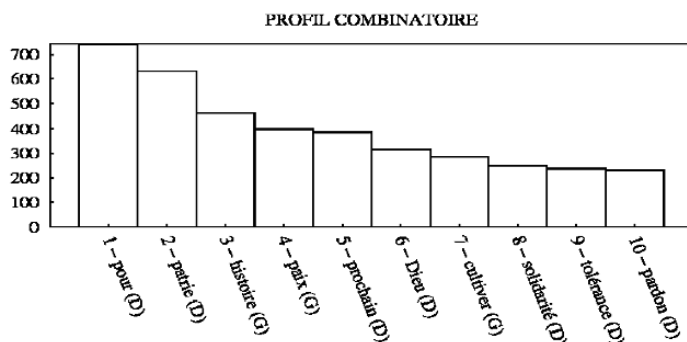


FIGURE 2.9 – Profil combinatoire 1

Ce tableau est différent de celui obtenu à partir des cooccurrences du même mot pour le journal *Le Monde*.

Tableau 2. Cooccurents spécifiques d'*amour* dans *Le Monde* 2002 (fenêtres de 5 mots à gauche [= G] et à droite [= D], noms, verbes, adjectifs, prépositions)

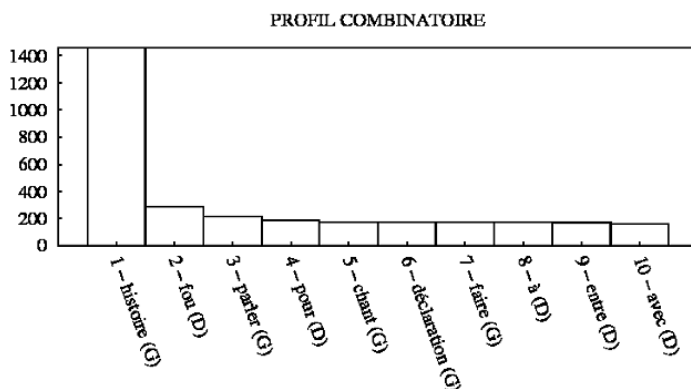


FIGURE 2.10 – Profil combinatoire 2

Il est à signaler que cette étude est réalisée dans le cadre d'un projet d'ensemble AFRIVAR (« Variation et variétés du français en Afrique »), mené actuellement par une équipe du Centre de recherche interdisciplinaire sur la France et la Francophonie (CIFRA) de l'Université de Cologne (en collaboration avec le LDI, Paris-XIII). On lira également à ce sujet Diwersy S. (2012), « La francophonie multivariée ou comment mesurer les français en Afrique ? », in *Le français en Afrique*, no. 27, pp. 75-91.

Intérêt : un travail très précis, qui va au-delà des simples inventaires de particularités lexicales pour voir les contextes d'emploi et faire apparaître des particularités d'usage. On peut s'appuyer sur le travail déjà existant pour réaliser des enquêtes complémentaires ou pour affiner le regard en partant d'autres hypothèses sur les comparaisons non plus entre français de France et français d'Afrique mais entre différents français d'Afrique. On peut ensuite mener des enquêtes similaires dans d'autres zones francophones pour les mots déjà étudiés en Afrique.

Limites : lourdeur de la procédure d'enquête.

Enquête 3h : Biloa E. (2006), « De la néologie sémantique dans les productions littéraires africaines francophones », in *Revue électronique internationale de sciences du langage Sudlangues*, no. 6, pp. 107-137. <http://www.sudlangues.sn/IMG/pdf/doc-136.pdf>

Nom du type d'enquête : analyse de discours sur corpus littéraire – inventaire lexical.

Discipline concernée : sociolinguistique, stylistique.

Niveau de recherche : micro.

Objet : étude de la variation du français.

Modalités et conditions de mise en pratique : Cette enquête analyse le processus de création sémantique de mots dans les romans africains d'expression française. L'étude se focalise sur les lexies des français littéraires d'Afrique provenant du français central, mais ayant subi des modifications de sens ou de forme et aux lexies des français d'Afrique empruntées aux langues africaines autochtones. En effet, les textes littéraires africains rédigés en langue française sont souvent riches en mots nouveaux empruntés aux langues autochtones. Les proverbes, les sentences, les devinettes, ou tout simplement des parémies sont constamment employés dans les œuvres littéraires africaines. Les créations lexicales et sémantiques qui constituent l'objet de cette étude y sont également attestées. On y trouve :

- des lexies des français littéraires d'Afrique qui sont attestées en français central, mais qui ont subi des modifications de sens ou de forme, et une description des procédés qui engendrent ces modifications ;
- des lexies des français d'Afrique qui sont empruntées à des langues africaines locales.

L'auteur reprend les catégories les plus circulantes de la néologie lexicale avant de les illustrer abondamment par un ensemble très fourni d'exemples tirés d'un grand corpus littéraire africain.

Intérêt : l'étude montre que les productions littéraires africaines francophones utilisent une langue française originale de par son lexique singulier qui subit des modifications sémantiques par restriction, par extension, glissement, métonymie, synecdoque, métaphore, euphémisme, dans la dénotation, la connotation, par le glissement du domaine d'emploi, et par le glissement du niveau de langue. Pour l'auteur, cet état de choses serait dû au fait que le français écrit par les romanciers africains toutes générations ou toutes origines plus ou moins confondues, est tributaire de son environnement socioculturel. Ce français est fortement influencé, aussi bien par les cultures que par les langues maternelles des auteurs.

Par ailleurs, cette écriture cherche à coller avec une société toujours de plus en plus diversifiée, en même temps qu'elle recourt aux formes multiples de l'oralité traditionnelle.

Limites : le corpus choisi est panafricain ; en choisissant des corpus nationaux, avec des découpages chronologiques, on pourrait disposer de descriptions de « variétés littéraires » de français en Afrique – la limite de ce genre de pratique étant que la littérature est avant un phénomène de création individuelle et qu'il faudrait prendre soin de noter la permanence d'usages chez plusieurs auteurs avant de tirer des conclusions sur les usages du français dans tel ou tel contexte littéraire.

Enquête 3i : Projets et corpus *PFC* et *IPFC*.

Type d'enquête : description phonético-phonologique ; tâches spontanées et fabriquées.

Discipline concernée : phonologie, sociolinguistique, psycholinguistique, FLE.

Niveau de recherche : micro, statistique.

Objet : étude de la variation du français.

PFC

Le programme « Phonologie du Français Contemporain : usages, variétés et structures » (PFC, <http://www.projet-pfc.net/>), coordonné par Marie-Hélène Côté (Université Laval, Canada), Jacques Durand (Université de Toulouse Le Mirail, France), Chantal Lyche (Université d'Oslo, Norvège) et Bernard Laks (Université de Paris-X, France) a pour objectif premier de décrire la prononciation du français dans sa diversité géographique, sociale et stylistique. Après plus de 10 ans d'existence, il offre une base de données conséquente de français oral (390 heures accessible en ligne, soit plus d'un million de mots), de locuteurs de français langue première ou seconde, issus de toute la francophonie. Dans chaque lieu d'enquête, 10 à 12 témoins (répartition homme-femme équitable, 3 tranches d'âge et diversité socio-éducative) sont enregistrés avec un protocole commun comprenant 4 tâches : lecture d'une liste de mots, lecture d'un texte, conversation guidée et conversation libre entre deux enquêtés. La base de données ainsi constituée peut être utilisée dans le cadre de la recherche (phonétique, phonologie, syntaxe, pragmatique, sociolinguistique, analyse conversationnelle, etc.), de l'enseignement / apprentissage du français (langue étrangère, maternelle ou seconde) et de la diffusion des savoirs (conservation du patrimoine linguistique francophone et présentation générale du français oral contemporain pour les non-spécialistes).

IPFC

Le projet « InterPhonologie du Français Contemporain » (IPFC, <http://cblle.tufts.ac.jp/ipfc>), coordonné par Sylvain Detey (Waseda University, Japon), Isabelle Racine (ELCF, Université de Genève, Suisse), Yuji Kawaguchi (Tokyo University of Foreign Studies, Japon) et Jacques Durand (Université Toulouse Le Mirail, France), lancé en 2008, a pour objectif de constituer et d'analyser une large base de données d'apprenants de français langue étrangère de différentes langues premières (L1). Le protocole de recueil de données, commun à toutes les enquêtes, comprend 6 tâches : répétition d'une liste de mots spécifiques à la L1 des apprenants, lecture de la liste de mots PFC, lecture de la liste spécifique, lecture du texte PFC, entretien guidé avec un natif et interaction semi-spontanée entre deux apprenants. À l'heure actuelle, 14 L1 sont représentées dans le projet (allemand, anglais canadien, danois, espagnol, grec, italien, japonais, néerlandais, norvégien, portugais, russe, suédois, arabe et coréen). Les corpus sont en cours de constitution et d'analyse pour les deux les plus avancés, IPFC-espagnol et IPFC-japonais.

Intérêt : plusieurs points d'enquête à travers le monde ; site internet dynamique ; recherche encore active ; dimensions FLM, FLS et FLE.

Limites : points d'enquête encore limités ; malgré le souci de représentativité, nombre assez modeste de témoins par site.

3 Représentations des langues en francophonie

L'ensemble que l'on considère comme celui des représentations des langues constitue un volet important de la connaissance d'ensemble d'une situation. On déclinera cette question des représentations selon trois points de vue, correspondant à trois objets certes liés mais que l'on gagnera à ne pas confondre :

- la vision que l'on peut avoir des bonnes ou des mauvaises façons de pratiquer une langue ; une série d'études s'intéressant à cette perception (ou construction) de la norme sera présentée ;
- ce que l'on pense faire avec cette langue ; il s'agit là de représentations de pratiques linguistiques et nombre d'enquêtes cherchent à savoir ce que les gens font avec le français, quand ils l'utilisent, avec qui, où ? Il s'agit toujours d'enquêtes faisant appel à des procédés d'observation indirects ;
- les valeurs auxquelles le français est associé : par valeur, on entend ici des éléments de type tradition, modernité, religion, travail, catégorie de locuteur, etc.

3.1 Perceptions/constructions normatives

Enquête 4a : Maurais J. (2008), *Les Québécois et la norme. L'évaluation par les Québécois de leurs usages linguistiques*, Office québécois de la langue française, Gouvernement du Québec.

Nom du type d'enquête : enquête par questionnaire (sondage).

Discipline concernée : sociolinguistique.

Niveau(x) de recherche : macro.

Objet : la norme linguistique, les jugements normatifs sur les pratiques langagières.

Modalités et conditions de mise en pratique : Un important sondage a été réalisé auprès de 2 200 personnes sur la qualité de la langue, la perception de la norme au Québec : différents thèmes étaient abordés parmi lesquels, sans les citer tous, on pourra mentionner ici la norme à privilégier à l'école dans la relation maître élèves, celle du français à enseigner, des dictionnaires (outils de référence s'il en est) à privilégier à l'école ou bien encore les évaluations des Québécois sur le français entendu dans les médias.

Le questionnaire, à questions fermées, a été soumis à 288 anglophones et 298 allophones, avec un échantillon stratifié pour déceler d'éventuelles différences entre milieu rural et urbain.

Les limites de notre travail ne permettent pas de reprendre ici l'ensemble des questions posées, des résultats et des analyses qui en sont faites. Le lecteur trouvera l'intégralité du questionnaire aux pages 139-153, avec un ensemble très complet de questions portant sur les représentations de la norme dans différents milieux, le bon parler, etc.

Intérêt : pareille enquête de grande ampleur est très intéressante pour mesurer le sentiment d'appropriation du français, le fait qu'il soit ressenti ou non comme une langue dans laquelle d'autres francophones que les Français peuvent se reconnaître.

Limites ou points à améliorer en aménageant le protocole de recherche : le questionnaire est un peu long mais il peut être réduit pour parvenir à un temps de passation convenable.

Une étude similaire avait été menée par Annette Paquot (1983), *Les Québécois et leurs mots. Étude sémiologique et sociolinguistique des régionalismes lexicaux au Québec*, Presses universitaires de Laval, à partir de douze questions à caractère épilinguistique seulement.

Enquête 4b : Maurais J. (2008), *Le vocabulaire des Québécois. Étude comparative (1983 et 2006)*, Office québécois de la langue française, Gouvernement du Québec.

Nom du type d'enquête : enquête lexicale.

Discipline concernée : sociolinguistique.

Niveau(x) de recherche : macro.

Objets : perception de la norme.

Modalités et conditions de mise en pratique : Ceci est le deuxième volet d'une enquête présentée en 3e, où des témoins doivent nommer des réalités sur des images afin de voir s'ils font le choix d'un mot « français » (appartenant à ce qui est appelé « français de référence ») ou d'un mot « local », appelé « canadianisme », « québécoisme » ou « régionalisme » ; puis on leur demande s'ils connaissent un synonyme du mot donné en premier ; enfin, on les interroge sur lequel des deux mots ils utilisent le plus souvent. Dans une première enquête, réalisée en 1983 par Annette Paquot, l'enquête était menée à partir de la présentation de 20 dessins ; la deuxième enquête, réalisée en 2006 par Jacques Maurais proposait en outre 19 photographies, pour d'autres *realia*.

L'enquête de 2006 a mobilisé 700 répondants, en échantillon aléatoire à partir de numéros de téléphone et après avoir vérifié que le témoin était effectivement « sélectionnable ». L'ensemble du processus de sélection des témoins est minutieusement décrit p. 42.

Le deuxième volet, qui nous intéresse ici, consiste en une série de questions portant sur la manière dont ils perçoivent si ces mots sont du bon français ou non.

Intérêt : ce type d'enquête, de type dialectologique, peut permettre de prendre la perception de la norme dans différentes zones de la francophonie.

Répété à intervalle régulier et sous la même forme dans une même aire géographique, il peut en outre donner des renseignements sur des évolutions diachroniques.

Limites : les modalités de passation et d'analyse des données sont assez simples mais l'identification des témoins peut être assez longue si l'on respecte la méthode choisie, les modes de passation individuels.

Enquête 4c : Sol M. D. (2010), « Les Camerounais et la norme du français. Représentations et attitudes sociolinguistiques », in *Le français en Afrique*, no. 25, pp. 221-241.

Nom du type d'enquête : enquête par questionnaire et par entretien.

Discipline concernée : sociolinguistique.

Niveau(x) de recherche : micro avec perspectives macro.

Objets : perception de la norme.

Ce travail porte sur une auto-évaluation des compétences et répond à la question : comment des locuteurs camerounais scolarisés jugent-ils leur propre façon de parler ? La question posée à cet effet est la suivante : « Comment considérez-vous votre façon de parler la langue française ? »

Les enquêtes ont été menées en milieu scolaire pour ce qui est de la ville de Buéa et en milieu universitaire pour ce qui est de la ville de Yaoundé. En milieu scolaire, le Lycée Bilingue a servi de cadre de recherche. En milieu universitaire, ces données ont été recueillies auprès des étudiants et des enseignants de l'Université de Yaoundé-I. Les élèves sont tous des Anglophones tandis que les universitaires sont tous des Francophones. L'échantillon est constitué de 27 élèves de Upper Sixth Arts (Terminale) : 14 femmes et 13 hommes, de 111 universitaires : 48 femmes et 63 hommes.

Voici un aperçu du type de réponse analysé dans la recherche.

Un point porte par exemple sur l'auto-évaluation des élèves anglophones. Les réponses des élèves font ressortir deux attitudes principales : la valorisation et la dévalorisation. 88,88 % d'entre eux dévalorisent leurs pratiques contre 11,11 % qui les valorisent comme le montre ce tableau :

Réponses	Filles	%	Garçons	%	Total	%
Dévalorisation	13	48,14%	11	40,74%	24	88,88%
Valorisation	1	3,70%	2	7,40%	3	11,11%

Tableau 1 : Auto-évaluation des élèves anglophones

FIGURE 2.11 – Valorisation des pratiques

Le même type de données est disponible pour les Francophones, avec auto-évaluation des pratiques des étudiants ainsi que des pratiques des enseignants.

On voit que l'étude est à dominante quantitative ; mais les résultats sont mis en regard avec des commentaires qualitatifs sur des extraits d'entretiens. Plusieurs élèves évoquent spontanément, dans leurs commentaires, le « mal parler », le « mal écrire », le « mal lire ». On voit que les représentations des pratiques aboutissent à une attitude principale que l'on peut, avec l'auteur, qualifier de purisme. La variété légitime est la variété à laquelle tous les informateurs aspirent.

La norme (exogène) est donnée comme préférable de façon intrinsèque, forme par excellence de la langue, voire la seule. Il ressort des réponses des informateurs que ce français idéalisé est constitué d'images très normatives. Plusieurs arguments attestent cette allégation. Le français idéalisé est un français qui respecte la norme établie et qui est dépourvu de toute faute. Ce français serait l'apanage de l'Hexagone et de l'école.

La norme du français de référence correspond à une norme de prestige, à une idéologie fondée sur l'écrit. C'est le français utilisé dans les œuvres littéraires, le français des auteurs qui tiennent compte de la grammaire française.

Intérêt : un questionnaire facile à administrer, des résultats simples à interpréter. La généralisation d'une enquête de ce type à plusieurs pays francophones donnerait des éléments de comparaison intéressants. Leur reproduction à quelques années d'intervalle, dans les mêmes conditions permettrait de connaître l'évolution des mentalités.

Limites : la fiabilité des données de type pourcentage sur de petits échantillons.

Enquête 4d : Juillard C., Moreau M.-L., Ndao P. A. , Thiam N. (1994), « Leur wolof dit-il qui ils sont ? La perception des appartenances régionales et ethniques au travers du wolof urbain parlé par les adolescents », in *Langage et société*, no. 68 « Le plurilinguisme au Sénégal », pp. 35-62 et http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/lsoc_0181-4095_1994_num_68_1_2656.

Nom du type d'enquête : enquête par tâche (attribution d'identité).

Discipline concernée : sociolinguistique.

Niveau de recherche : micro.

Objet : représentation des locuteurs d'une langue.

Modalités et conditions de mise en pratique :

Contexte

Dans le contexte du Sénégal, la recherche vise à établir si les locuteurs du wolof, quand ils l'ont appris comme L1, marquent leur appartenance ethnique comme faisaient leurs aînés, ou, à tout le moins, s'ils le font de manière qui permette leur identification ethnique.

À Dakar, le wolof est la base du répertoire linguistique pour une population dont l'hétérogénéité ethnelinguistique d'origine se transforme ; l'usage du wolof y est non marqué dans la plupart des circonstances de la vie quotidienne, pour l'ensemble des citoyens. À Ziguinchor, le wolof est l'un des éléments du répertoire linguistique, même s'il tend à prendre la position hiérarchique la plus haute chez les jeunes citoyens plurilingues.

Hypothèses de recherche

- difficulté pour les habitants des villes d'identifier l'origine ethnique des wolophones natifs ;
- possibilité de distinguer à leur wolof les Dakarais et les Ziguinchorais.

Dispositif expérimental

ÉTAPE 1

20 adolescents dakarois et 20 adolescents ziguinchorois répondent, en wolof, à la question, posée en wolof, « Les jeunes, maintenant, ont-ils autant de respect pour leurs aînés ? »

Les réponses sont enregistrées. Les productions fournies par ces 40 locuteurs présentaient différentes caractéristiques sur lesquelles les identifications ont pu s'accrocher, soit sur la base d'une stéréotypie, soit sur la base d'une connaissance des relations sociolinguistiques réelles. Dans les productions initiales, ont été éliminés les segments contenant un élément de contenu propice à l'identification du lieu où l'enregistrement s'était déroulé. La longueur des productions a été uniformisée entre 40 et 60 syllabes. Les enregistrements de Dakar et de Ziguinchor ont été mélangés et disposés au hasard.

Caractéristiques des locuteurs :

- établissement d'enseignement secondaire ;
- 16 à 23 ans ;
- ont vécu les dix dernières années au moins dans la ville considérée ;
- ils ont tous appris le wolof à l'âge de 8 ans au plus tard ;
- les principales ethnies sénégalaises sont représentées dans l'échantillon ;
- égale répartition des filles et des garçons.

ÉTAPE 2

30 autres adolescents à Dakar et 36 à Ziguinchor :

a) Après écoute de chacun des 40 enregistrements, ils devaient localiser géographiquement les auditeurs et déterminer leur appartenance ethnique.

Pour cette partie de l'épreuve, les adolescents ont été rencontrés individuellement ou en groupe de deux, exceptionnellement trois, chacun remplissant alors son feuillet de réponses.

b) Les sujets devaient dire s'ils parvenaient généralement à identifier les locuteurs wolophones sur base de leur langage, et sur quels indices ils se fondaient.

Caractéristiques des auditeurs

- de 15 à 21 ans, âge moyen à 17,5 ans ;
- fréquentent un collège d'enseignement moyen, en classe de 3^e ;
- quand ils ne sont pas locuteurs natifs, ils parlent le wolof depuis leur plus jeune âge ; pour 26 d'entre eux, le wolof est la langue exclusive, français mis à part ;
- habitent la ville où se déroule l'épreuve depuis au moins 6 ans ;
- autant de filles que de garçons.

Quelques conclusions

- Les Wolof sont certes reconnus pour tels mieux que les autres groupes ethniques, mais certains d'entre eux sont très mal identifiés. Par ailleurs, beaucoup de non-Wolof sont pris pour des Wolof, surtout quand ils sont de Dakar. Autrement dit, la langue wolof ne correspond plus nécessairement à une identité wolof, sinon celle qu'attribue au locuteur wolophone une proportion importante d'auditeurs.
- L'ethnie d'origine n'est pas identifiée dans plus de quatre cas sur cinq.
- La différenciation géographique du wolof permet mal de situer les locuteurs dans l'espace.

Intérêt : cette enquête de catégorisation de locuteurs pourrait être très intéressante transposée en francophonie, à propos d'identification de locuteurs francophones par d'autres francophones.

Limites : temps nécessaire à la constitution du corpus de test, de l'exploitation. Nécessité de faire des hypothèses avant de constituer le corpus.

3.2 Représentations de pratiques

Enquête 5a : Volet linguistique de l'Enquête Famille associée au recensement de mars 1999.

(Insee avec le concours de l'Ined); publication F. Héran, A. Filhon, C. Deprez, « La transmission des langues en France au fil du XX^e siècle », *Population & Sociétés*, no. 376, février 2002 (téléchargeable sur <http://www.ined.fr/>); commentaires dans Héran F. (2008), « Les langues de génération en génération : une méthode d'enquête de la statistique publique en France », in *Séminaire international sur la méthodologie d'observation de la langue française*, Organisation internationale de la Francophonie, Paris, du 12 au 14 juin 2008, pp. 341-348.

Nom du type d'enquête : enquête par questionnaire.

Discipline concernée : sociolinguistique.

Niveau de recherche : macro.

Objet possibles : représentation de pratiques linguistiques.

Modalités et conditions de mise en pratique : Un échantillon représentatif de la population parente a été constitué (380 000 personnes sur enquête Famille; 235 000 femmes – 145 000 hommes, sans limite d'âge supérieure - pas d'interrogation simultanée des hommes et des femmes dans le même ménage).

Le questionnaire comprenait 3 pages de questions démographiques : naissances, unions, ruptures; 1 page sur le thème « transmission familiale des langues et des parlers ».

Il s'agissait de questions fermées ou semi-ouvertes :

VOLET Langues reçues des parents

En quelles langues, dialectes ou « patois » vos parents vous parlaient-ils d'habitude quand vous étiez enfant, vers l'âge de 5 ans ?

VOTRE PÈRE ou l'homme qui vous a élevé(e)

1. – vous parlait d'habitude en...

2. – et aussi en...

ET VOTRE MÈRE ou la femme qui vous a élevé(e)

1. – vous parlait d'habitude en...

2. – et aussi en...

VOLET Pratiques actuelles

Et actuellement, vous arrive-t-il de discuter avec des proches (conjoint, parent, amis, collègues, commerçants) dans d'autres langues que le français ?

Si oui, laquelle ou lesquelles ?

1. –

2. –

On voit que toutes ces questions réfèrent à des représentations de pratiques linguistiques (passées ou présentes) et qu'il ne faut pas confondre le matériau recueilli avec la réalité des pratiques et usages.

Intérêt : ce type de question, très simple, peut être posé dans différents pays de la francophonie pour obtenir des études comparées sur les transmissions de langue. On peut notamment voir où et comment le français se transmet dans le milieu familial.

Limites ou points à améliorer en aménageant le protocole de recherche : nécessité d'un gros échantillon et d'une stratification de l'échantillon pour obtenir des résultats significatifs. Possibilité peut-être d'utiliser les ressources des instituts statistiques nationaux.

Enquête 5b : SINI Cherif (2013), *Les langues dans l'espace familial algérien*, Éditions du CRASC, Oran.

Nom du type d'enquête : Enquête par questionnaire et par entretiens semi-directifs en lien avec le Projet National de Recherche « Pratiques et transmission intrafamiliale des langues dans un milieu plurilingue » CRASC.

Discipline concernée : sociolinguistique et anthropologie.

Niveau de recherche : micro, macro ; quantitatif et qualitatif.

Objet : La place des langues dans l'espace familial algérien.

Modalités et conditions de mise en pratique : Plusieurs recherches sont réunies dans cet ouvrage, elles mettent l'accent sur les langues dans l'espace familial algé-

rien, notamment leur maintien, leur transmission, leur rôle et leurs valeurs sociales. Les recherches s'appuient sur plusieurs méthodologies (quantitatives et/ou qualitatives) : par questionnaire, par entretiens semi-directifs avec enregistrements sonores. Le français constitue la principale langue étudiée par les différents chercheurs.

Intérêt : Les différentes recherches fournissent des indicateurs intéressants sur le rôle des langues dans le contexte multilingue algérien. La prise en compte de l'espace familial (les pratiques langagières intrafamiliales, les représentations linguistiques des parents, les modalités de transmission, les politiques linguistiques familiales, etc.) pour étudier les langues est fondamentale dans la mesure où la famille amène à zoomer sur des pratiques (effectives ou même déclarées) et d'avoir une idée sur la volonté de transmission et d'apprentissage des langues. En tant que premier espace de socialisation langagière, la famille constitue le premier espace de décision et de développement des représentations.

Limites : Le groupe de recherche dispose certainement d'une banque de données assez importante. Les contributions retenues constituent des études de cas qui méritent un approfondissement à partir des résultats retenus.

Enquête 5c : Singy P., Rouiller F. (2001), « Les francophones face à leurs langues. Le cas des Nigériens », *Cahiers d'études africaines*, 163-164, XLI-3-4, pp. 649-665.

Nom du type d'enquête : enquête par questionnaire.

Discipline concernée : sociolinguistique.

Niveau de recherche : macro.

Objet : représentation de pratiques linguistiques souhaitées.

Modalités et conditions de mise en pratique : L'enquête a été menée sur 3 812 personnes (40 % de femmes) prises dans différents groupes linguistiques du Niger de manière à avoir un échantillon couvrant de manière satisfaisante le multilinguisme de ce pays, du moins pour les cinq langues principales (le hausa, le zarma, le tamashek, le fulfuldé et le kanuri).

Les questions ont pu être posées en français ou dans la langue des locuteurs, afin que ceux-ci en aient une claire compréhension. Leur point commun est l'utilisation du verbe *vouloir* ou *souhaiter* et le fait que chaque question demande au témoin de se positionner sur un élément de la politique linguistique de son pays, du point de vue des usages publics des langues.

Voici les questions qui ont été posées :

- a. Concernant vos enfants, quelles langues souhaiteriez-vous que l'on utilise dans l'enseignement ?
- b. Dans quelle(s) langue(s) voudriez-vous que les jugements soient rendus ?
- c. Dans quelle(s) langue(s) voudriez-vous être servis dans l'administration ?
- d. Dans quelle(s) langue(s) voudriez-vous voir votre carte d'identité rédigée ?

e. Quelle(s) langue(s) voudriez-vous qu'on utilise à la radio ?

Intérêt : les enquêtes sur les représentations de pratiques souhaitées peuvent permettre de dégager des tendances d'adhésion/rejet et orienter des politiques linguistiques.

Simplicité du dépouillement. La généralisation d'une enquête de ce type à plusieurs pays francophones donnerait des éléments de comparaison intéressants. Leur reproduction à quelques années d'intervalle, dans les mêmes conditions permettrait de connaître l'évolution des mentalités.

Limites : taille et stratification des échantillons pour obtenir des résultats significatifs.

Enquête 5d : Ostoj M. (2012), *Les langues utilisées dans les activités sur internet, langue du commerce et des affaires*, Office québécois de la langue française, Gouvernement du Québec.

Nom du type d'enquête : enquête par questionnaire.

Discipline concernée : sociolinguistique.

Niveau de recherche : macro.

Objet : représentations de pratiques linguistiques sur internet.

Modalités et conditions de mise en pratique : Cette enquête repose sur l'exploitation de données d'un sondage multiclient réalisé par un institut spécialisé pour l'Office québécois de la langue française. Au total, 2004 adultes québécois ont été sondés pendant un mois en 2010, sur un échantillon stratifié et non proportionnel, les données obtenues étant ensuite pondérées à partir de celles du recensement de 2006.

Un ensemble de questions a été posé, qui permet d'obtenir des déclarations de pratiques linguistiques sur internet (sans que l'on puisse rien savoir de leur réalité). La liste des tableaux de résultats permet de voir l'ensemble des points abordés :

Tableau 1 – Répartition (en %) des internautes québécois selon la langue des sites Web ou des catalogues consultés en ligne, et selon certaines caractéristiques sociodémographiques	16
Tableau 2 – Répartition (en %) des internautes québécois selon la langue utilisée dans les sites Web des commerces et des entreprises situés au Québec, et selon leur sexe et leur région de résidence.....	18
Tableau 3 – Répartition (en %) des internautes québécois selon la langue utilisée dans les sites Web des commerces et des entreprises situés à l'extérieur du Québec, et selon leur région de résidence.....	19
Tableau 4 – Langue des produits achetés en ligne (emballage, mode d'emploi, autres documents) par les cyberacheteurs québécois, et localisation des commerces selon les produits achetés.....	20
Tableau 5 – Répartition (en %) des internautes québécois selon la langue des sites consultés pour des activités de loisir et selon certaines caractéristiques sociodémographiques	24
Tableau 6 – Répartition (en %) des internautes québécois selon la langue utilisée dans les outils d'échanges d'information sur Internet.....	25
Tableau 7 – Répartition (en %) des internautes québécois selon la langue utilisée dans les échanges électroniques et selon certaines caractéristiques sociodémographiques	28
Tableau 8 – Répartition (en %) des internautes québécois selon la langue utilisée pour la lecture de journaux, de revues ou de livres sur Internet, et selon certaines caractéristiques sociodémographiques.....	31
Tableau 9 – Répartition (en %) des internautes québécois selon la langue utilisée pour l'écoute de la radio ou de la télévision sur Internet, et selon certaines caractéristiques sociodémographiques	32
Tableau 10 – Répartition (en %) des internautes québécois selon la langue des émissions de télévision, des vidéos et des films téléchargés d'Internet, et selon la région de résidence.....	33

FIGURE 2.12 – Déclarations de pratique sur internet

Intérêt : documenter un domaine pour lequel l'observation des pratiques réelles est extrêmement difficile car relevant de pratiques privées. L'analyse des représentations de pratiques constitue une première approche.

Limites ou points à améliorer en aménageant le protocole de recherche : taille et stratification des échantillons pour obtenir des résultats significatifs.

Enquête 5e : Presnukhina Y. (2012), *Langue d'accueil et de services dans des établissements commerciaux en 2010*, Office québécois de la langue française, Gouvernement du Québec.

Nom du type d'enquête : enquête par questionnaire.

Discipline concernée : sociolinguistique.

Niveau de recherche : macro.

Objet : représentations de pratiques linguistiques dans le domaine commercial.

Modalités et conditions de mise en pratique : Cette enquête repose sur l'exploitation de données d'un sondage multi-client réalisé par un institut spécialisé pour l'Office québécois de la langue française. Au total, 2 413 adultes québécois ont été sondés pendant une durée de un mois en 2010, sur un échantillon stratifié et non proportionnel, les données obtenues étant ensuite pondérées à partir de celles du recensement de 2006.

Un ensemble de questions a été posé sur leur expérience de la langue d'accueil et de service dans les commerces du Québec, qui permet d'obtenir des déclarations de pratiques linguistiques (sans que l'on ne puisse rien savoir de leur réalité). Les questions ont été formulées ainsi :

« Au cours des six derniers mois, vous est-il arrivé de ne pas être accueilli (abordé) en français dans l'un ou l'autre des commerces du Québec ? »

« Au cours des six derniers mois, vous est-il arrivé de ne pas être servi en français dans l'un ou l'autre des commerces du Québec ? »

Toutes les questions ne sont pas ici reproduites, mais la liste des tableaux de résultats permet de voir l'ensemble des points abordés :

Tableau 1.2.1 : Répartition (en %) des répondants selon le lieu où sont situés des commerces qu'ils ont l'habitude de fréquenter	17
Tableau 2.1.1 : Répartition (en %) des répondants selon leur fréquentation des établissements commerciaux les plus populaires par langue(s) d'usage à la maison	20
Tableau 2.1.2 : Répartition (en %) des répondants selon les préférences pour une langue de service par langue(s) d'usage à la maison	24
Tableau 2.1.3 : Répartition (en %) des répondants selon les préférences linguistiques pour être servis par groupe d'âge et langue maternelle	26
Tableau 2.2.1 : Description et résultats des diverses enquêtes relatives à la langue d'accueil dans les commerces du Québec	28
Tableau 2.2.2 : Répartition (en %) des répondants ayant vécu des cas d'accueil dans une langue autre que le français selon le type de commerce par zone géographique où cette situation a été vécue pour la dernière fois	32
Tableau 2.2.3 : Répartition (en %) des répondants francophones et allophones selon le déroulement de la communication lors de la dernière fois qu'ils étaient accueillis dans une langue autre que le français par type de commerce	33

FIGURE 2.13 – Déclarations de pratiques dans le domaine commercial

Intérêt : documenter un domaine pour lequel l'observation des pratiques réelles est possible mais relativement long. L'analyse des représentations de pratiques constitue une première approche.

Limites ou points à améliorer en aménageant le protocole de recherche : taille et stratification des échantillons pour obtenir des résultats significatifs.

Enquête 5f : Moffet V., Besland N., Delisle R. (2008), *Langues de travail dans les grandes entreprises du Québec. Quelle place pour le français ?*, Office québécois de la langue française, Gouvernement du Québec.

Nom du type d'enquête : enquête par questionnaire.

Discipline concernée : sociolinguistique.

Niveau(x) de recherche : macro.

Objet : représentations de pratiques sur la place du français dans les entreprises du secteur privé.

Modalités et conditions de mise en pratique : L'enquête a été réalisée seulement auprès d'entreprises de plus de 100 personnes et auprès de personnels faisant au moins 20 heures/semaine, entreprises hors service public et para-public.

L'échantillon a été constitué à partir de l'annuaire téléphonique, au hasard des tirages au sort et après vérification de l'éligibilité des témoins. 3 000 personnes ont été interrogées.

Le questionnaire comporte 103 questions (disponibles dans l'annexe, page 103), administré en présentiel, et composé de questions fermées.

Les répondants sont identifiés par différents critères : lieu de résidence et langue maternelle, langue la plus souvent parlée à la maison, langue dans laquelle ils ont fait des études pertinentes pour leur travail.

Puis les questions portent sur la profession, le temps passé en moyenne à différentes tâches, le contexte linguistique de l'entourage de travail, les langues de communication utilisées au sein de l'entreprise, la langue de l'actionnaire principal, du directeur quand il parle aux employés. Il s'agit du cœur de l'enquête, qui porte sur l'usage du français au travail.

Ensuite le questionnaire aborde la région de l'entreprise, le secteur d'activité.

Intérêt : fournir des données sur la valeur professionnelle du français.

Limites ou points à améliorer en aménageant le protocole de recherche : il pourrait être intéressant de croiser une enquête de ce type, qui recueille des représentations de pratiques, avec une enquête mettant en place des observations directes sur les usages réels du français. Mais cette dernière reposerait sur la présence en entreprise d'observateurs, un dispositif qui n'est pas toujours possible et qui est plus difficile à mettre en place.

Enquête 5g : Bensfia A., Mabrouk A. et Mgharfaoui Kh., « L'impact du choix de la langue sur les débouchés et carrières professionnels : points de vue d'étudiants », in *Recherches en didactique des langues et des cultures : Les Cahiers de l'Acedle*, vol. 10, no. 3, 2013, pp. 55-73.

Adresse internet : <http://acedle.org>

Nom du type d'enquête : questionnaire.

Discipline concernée : sociolinguistique.

Niveau de recherche : macro.

Objet : Identifier et à analyser les motivations des choix entre sections arabophone et francophone chez les étudiants de deux disciplines : droit et journalisme. Modalités et conditions de mise en pratique : L'enquête s'est déroulée à la faculté de droit (Aïn Chok) de l'Université Hassan II à Casablanca et à l'Institut supérieur de l'information et de la communication (Isic) de Rabat. Le choix de l'échantillon s'est fait d'une

manière probabiliste. Les questionnaires, en français et en arabe, ont été proposés aux étudiants des deux disciplines tous niveaux confondus. L'étude prend en considération les résultats issus de l'effectif global des deux disciplines sans pour autant les comparer. Le but est de décrire la relation de l'ensemble des étudiants avec la langue qu'ils ont choisie pour leur formation et d'évaluer leur prise de conscience quant à l'incidence du choix de la langue sur leur insertion professionnelle. Au total, sur 220 questionnaires distribués, 199 réponses ont été retenues, dont 106 femmes et 93 hommes.

Intérêt : Au Maroc, les Facultés de droit et l'Institut Supérieur d'Information et de Communication sont les seuls établissements offrant la possibilité aux étudiants de suivre leurs études dans la section arabophone ou dans la section francophone. Cette étude s'arrête sur la motivation de ce choix en termes de représentations (des langues en présence). Une enquête similaire est entreprise en 2014 dans les différentes facultés de droit à l'échelle nationale pour voir les raisons du choix de l'arabe ou du français comme langues d'enseignement dans ces filières.

Limites : Les deux établissements sont de taille différente, les modalités pour y accéder et les régimes de formation ne sont pas les mêmes, mais ce sont les seules disciplines qui offrent un enseignement en deux sections linguistiques, arabe et français, et où la question du choix de la langue de formation se pose dès le départ à l'étudiant.

Enquête 5h : Étude sur la représentation des usages des langues vivantes dans la recherche (ELVIRE).

Nom du type d'enquête : questionnaire.

Discipline concernée : sociologie de la science.

Niveau de recherche : macro.

Objet : perception de l'usage du français dans la production et la diffusion scientifiques.

Modalités et conditions de mise en pratique : L'Étude sur l'usage des langues vivantes dans la recherche (ELVIRE), menée depuis 2007 par l'Institut national d'études démographiques (INED) pour le compte du ministère de la Culture et de la Communication français, a eu recours à deux questionnaires : l'un destiné aux directeurs de 4 000 unités de recherche (1 948 retours exploitables), l'autre à tous les membres de ces unités – soit environ 20 000 questionnaires envoyés à des chercheurs et enseignants-chercheurs, ingénieurs, chargés d'étude, doctorants et post-doctorants, dont 8 900 ont pu être exploités.

Les domaines dans lesquels les chercheurs ont le plus participé à l'étude sont le biomédical, l'ingénierie, la recherche environnementale, la sociologie, l'histoire et la psychologie. L'objectif était de dresser un état des lieux approfondi des pratiques et des opinions individuelles relatives aux langues vivantes dans la recherche, en donnant la parole à tous ses acteurs.

D'après les premiers résultats, 92 % des répondants estiment que l'anglais est « la langue internationale la plus utilisée ». Elle est la seule langue étrangère pratiquée dans la recherche pour 65 % des chercheurs ; l'allemand s'y ajoute dans 6 % des cas,

l'espagnol dans 5 % des cas. L'anglais est utilisé par environ 98 % des scientifiques au cours de leurs travaux, tandis que les deux autres langues sont utilisées dans respectivement 16 % et 15 % des cas. Les communications entre collègues d'une même unité de recherche se font « chaque jour ou presque » ou « souvent » dans une langue étrangère pour 22 % d'entre eux – 43 % chez les physiciens mais seulement 13 % en moyenne dans les sciences humaines –, « parfois », à raison de 40 %, et « jamais », pour environ 35 %. D'après les répondants, les domaines de recherche où les travaux internationaux se font le plus souvent en anglais sont la physique, le biomédical, l'environnement, l'ingénierie incluant des mathématiques et la chimie. Environ 63 % des chercheurs utilisent l'anglais « quotidiennement ou presque » dans le cadre de leurs travaux – 70 % dans les sciences dures, environ 50 % dans les sciences humaines. Ce chiffre est proche de 75 % en physique, 70 % dans le biomédical et les études en langues et littératures étrangères, 55 % pour l'histoire, 30 % pour les sciences de l'éducation et l'éducation physique et sportive. Par ailleurs, 60 % des chercheurs de plus de 60 ans estiment qu'ils ne seraient pas connus internationalement s'ils étaient publiés « surtout en français » ; ce chiffre passe à 75 % pour les chercheurs de la tranche d'âge 20-40 ans. Les articles publiés entre 2007 et 2008 par les unités de recherche interrogées étaient écrits directement en anglais dans 45 % des cas. Pour éclairer ce chiffre, il faut ajouter qu'environ 30 % des chercheurs ont déclaré n'avoir rien publié durant cette période.

Si seulement 3 % des chercheurs évoquent des difficultés de lecture en anglais dans le cadre de leurs recherches, 18 % ne le maîtrisent pas bien à l'oral. Ces chiffres sont de 24 % et 39 % pour l'allemand, et augmentent dans les autres langues de travail. Il en résulte que plus de 40 % des chercheurs ont fait part d'un besoin de recevoir une formation à l'anglais ou en ont suivi une entre 2007 et 2008, car ils estimaient être limités dans cette langue, ou voulaient améliorer leur niveau. Cependant, 55 % disent n'avoir pas cherché à améliorer leurs compétences linguistiques afin de « mieux poursuivre leurs activités de recherche » sur cette période.

Par ailleurs, plus d'un quart des répondants se sentent proches d'une « école française » dans leur discipline, et parmi eux 25 % estiment que l'utilisation de l'anglais pourrait avoir une influence positive sur sa diffusion.

Limites : Il s'agit d'une enquête qui repose sur une perception des usages et pas sur les usages réels.

Enquête 5i : Corbeil, J. P., C. Grenier et S. Lafrenière (2007), *Les minorités prennent la parole : résultats de l'Enquête sur la vitalité des minorités de langue officielle, 2006*, Statistique Canada.

Adresse internet : <http://www.statcan.gc.ca/pub/91-548-x/91-548-x2007001-fra.pdf>

Nom du type d'enquête : Analyse statistique générale des premiers résultats de l'Enquête sur la vitalité des minorités de langue officielle au Canada, 2006.

Discipline concernée : démolinguistique, sociolinguistique.

Niveau de recherche : macro quantitatif.

Objet : Analyse des représentations des pratiques linguistiques, de la vitalité objective et des perceptions subjectives de la vitalité des communautés linguistiques en situation minoritaire au Canada.

Modalités et conditions de mise en pratique : Ce premier rapport d'analyse des données de l'Enquête sur la vitalité des minorités de langue officielle au Canada (EVMLO) est présenté à la suite de la diffusion des données linguistiques du Recensement du Canada de 2006 qui a eu lieu en décembre 2007. Bien que le recensement comporte plusieurs questions linguistiques, il ne permet d'explorer qu'un nombre limité de domaines d'utilisation des langues à l'extérieur du foyer et ne fournit pas non plus de réponses à plusieurs questions qui intéressent les minorités de langue officielle du Canada. L'EVMLO entend combler certaines de ces lacunes. Il vise également à fournir des statistiques utiles du point de vue de l'élaboration de programmes et de politiques touchant les minorités de langue officielle.

La première section du rapport fournit d'abord de l'information générale sur l'EVMLO et présente le contexte dans lequel l'enquête a vu le jour. La section deux définit les notions de vitalité subjective et d'appartenance identitaire. La vitalité des communautés linguistiques en situation minoritaire a au moins deux composantes : objective et subjective : d'une part, les faits et les comportements, et d'autre part, les perceptions et les représentations. L'information permet non seulement de mettre en lumière les perceptions qu'ont les membres des groupes minoritaires à l'endroit de leur communauté et de son avenir, mais aussi de mettre en relation, voire de confronter, les parties subjectives et objectives de la vitalité et de mettre en évidence le lien entre les comportements et les perceptions.

Une part importante de l'Enquête sur la vitalité des minorités de langue officielle porte sur les comportements langagiers. Que ce soit au sein de la famille, avec les amis, le réseau social élargi ou à l'extérieur du foyer au sein des diverses institutions, l'enquête permet donc de brosser un portrait général de l'utilisation des langues tant dans la sphère privée que dans la sphère publique.

À cet égard, la section trois du rapport d'analyse présente des statistiques montrant dans quelle mesure les minorités de langue officielle (MLO) font une utilisation de cette langue dans leur vie quotidienne à l'extérieur de la maison et au travail. Dans les cas où la langue de la minorité est peu utilisée (ce qui semble être le cas pour beaucoup de francophones à l'extérieur du Québec), il importe d'analyser le lien entre la langue principale des répondants et la langue qu'ils utilisent dans leurs activités quotidiennes.

La présentation de ces résultats permet de répondre aux questions suivantes : a) Y a-t-il des domaines ou des sphères de la vie à l'extérieur du foyer où les personnes ont recours à la langue de la majorité alors que dans d'autres ils utilisent la langue de la minorité ? b) Quelle est l'ampleur des phénomènes où des personnes n'utilisent pas la langue de la minorité parce que cette langue n'est tout simplement plus leur langue principale et ceux où ils aimeraient utiliser la langue de la minorité (leur langue principale) mais ne le font pas ou ne le peuvent pas. On peut ainsi mettre en lumière la relation entre la perception de la présence de la langue dans certains domaines sociaux et l'utilisation faite ou non de cette langue.

La section quatre porte sur la santé. Cette thématique est importante pour au moins deux raisons. D'une part, les départs des jeunes vers les grands centres ou vers l'extérieur de leur province contribuent au vieillissement de la population par l'attrition précoce des générations plus jeunes. De plus, pour les francophones en particulier, plusieurs communautés ont une population qui vieillit proportionnellement plus rapidement que celle de la majorité du fait de la non-transmission de la langue aux nouvelles générations. D'autre part, la santé est un secteur névralgique dans la mesure où l'importance de pouvoir utiliser la langue dans laquelle on peut se faire comprendre et dans laquelle on est le plus à l'aise est particulièrement grande en raison de la plus grande vulnérabilité dans laquelle on se trouve lorsqu'on a besoin de soins.

Dans cette section, est soulignée l'importance qu'accordent (ou n'accordent pas) les membres des minorités linguistiques à recevoir des services dans la langue de la minorité. Les raisons mentionnées par les répondants sont également importantes puisqu'elles sont généralement liées à des perceptions susceptibles d'influencer leurs comportements.

La question principale qui guide la cinquième section est la suivante : compte tenu du fait que l'éducation dans la langue de la minorité est considérée par plusieurs comme la pierre angulaire de l'avenir de la minorité à laquelle ils appartiennent, dans quelle mesure l'information portant sur les trajectoires scolaires des enfants des MLO confirme-t-elle cette perception ? En d'autres mots, le constat suivant lequel l'espoir placé dans les enfants pour assurer la vitalité des MLO se reflète dans les choix des parents peut-il être fait ? Compte tenu du fait que l'article 23 de la Charte canadienne des droits et libertés est considéré comme une avancée majeure pour les droits des MLO, les francophones en particulier, les résultats de l'enquête sur la fréquentation scolaire fournissent une information des plus utiles pour juger de la situation.

Intérêt : Grande richesse d'information sur les pratiques linguistiques, les perceptions et la situation générale des francophones de naissance ou d'adoption vivant en situation minoritaire au Canada hors Québec. Cette enquête permet d'aller au-delà du simple dénombrement des francophones de naissance ou d'adoption au Canada.

Limites : La précision statistique des résultats d'une telle enquête suppose la sélection d'un échantillon représentatif d'un point de vue statistique d'une population vivant en situation minoritaire, voire très minoritaire. Avec une durée d'interview de 35 minutes, une telle enquête est coûteuse.

Enquête 5j : Collectif, *Portrait des minorités de langue officielle au Canada*, Statistique Canada, 2010 à 2012. Série de onze portraits statistiques détaillés des minorités de langue officielle du Canada à l'échelle des provinces et des territoires.

Adresse internet : <http://www5.statcan.gc.ca/olc-cel/olc.action?ObjId=89-642-X&ObjType=2&lang=fr&limit=0>

Nom du type d'enquête : Analyse statistique et mise en contexte des données de l'Enquête sur la vitalité des minorités de langue officielle au Canada, 2006 et de celles des recensements canadiens de 1971 à 2006.

Discipline concernée : démolinguistique, démographie et sociolinguistique.

Niveau de recherche : macro, quantitatif.

Objet : Analyse détaillée de la situation générale, des pratiques linguistiques et des perceptions des minorités de langue officielle du Canada dans chacune des provinces et dans l'ensemble des trois territoires.

Modalités et conditions de mise en pratique : Cette série d'études brosse un portrait statistique général des minorités de langue officielle au Canada en s'appuyant sur des données du recensement de la population ainsi que sur celles de l'Enquête sur la vitalité des minorités de langue officielle au Canada menée en 2006. Le but de ces portraits statistiques détaillés est de présenter un ensemble de caractéristiques, de comportements et de perceptions de la population de langue officielle minoritaire en mettant en évidence les possibilités d'analyse des données.

Cette série de portraits n'est ni un simple assemblage de tableaux ni une étude approfondie de la dynamique démolinguistique des minorités de langue officielle au Canada. Elle présente une information diversifiée sur un ensemble de thèmes et de problématiques qui revêtent un intérêt pour les minorités de langue officielle et pour quiconque s'intéresse à la situation passée, actuelle et future des populations de langue officielle en situation minoritaire au Canada.

La première section de ces portraits démolinguistiques porte sur le choix des critères de définition des populations de langue française dans les provinces et territoires à l'extérieur du Québec qui sont utilisés aux fins de ces documents ainsi que sur une brève description des sources de données utilisées.

En ce qui a trait aux populations de langue française (définies selon la première langue officielle parlée), la seconde section présente différentes informations qui rendent compte de leur évolution ainsi que sur leur répartition et leur concentration au sein de chacune des provinces et au sein des territoires. Cette information est accompagnée d'une série de cartes géographiques présentée en annexe et d'un tableau détaillé sur l'effectif, le poids relatif et la répartition de la population de langue française au sein de ces unités géographiques.

La troisième partie porte sur les principaux facteurs qui influent sur l'évolution de la population de langue française de chacune des provinces et dans l'ensemble des territoires, soit la fécondité, la transmission de la langue maternelle et l'effet de l'exogamie, la structure par âge, la mobilité linguistique intragénérationnelle, la migration interprovinciale et internationale. De plus, on y présente de l'information sur l'usage du français dans la sphère publique et sur l'évolution de la capacité de soutenir une conversation dans cette langue parmi les groupes de langue maternelle autre que française ou anglaise.

La quatrième partie de ces portraits porte sur quelques secteurs clés pour la vitalité des communautés de langue officielle en situation minoritaire, soit la santé, la justice, l'éducation et les médias, les arts et la culture. Y figurent aussi des statistiques sur la participation communautaire, les caractéristiques de l'emploi et du revenu ainsi que sur l'utilisation du français au travail.

Finalement, la dernière partie de ces portraits présente des statistiques sur l'appartenance identitaire des francophones, leurs perceptions à l'égard de la présence du français dans leur communauté, de l'offre de services en français de la part du gouvernement fédéral, du respect des droits linguistiques ainsi qu'à l'égard du fait que des gens travaillent au développement de la communauté francophone.

Intérêt : Cette série de portraits jette un éclairage intéressant sur les facteurs qui façonnent l'évolution et le devenir des populations de langue française vivant en situation minoritaire au Canada hors Québec. Elle permet de constater que le poids relatif des francophones au sein des diverses unités géographiques ainsi que les outils législatifs dont certaines de ces populations disposent influent de façon importante sur l'avenir de ces populations et sur le maintien de la langue française dans des situations où l'anglais domine fortement.

Limites : Un tel niveau de détail suppose la sélection d'un échantillon représentatif d'un point de vue statistique d'une population vivant en situation minoritaire, voire très minoritaire.

Enquête 5k : Corbeil J. P. et Houle R. (2013), *Trajectoires linguistiques et langue d'usage public chez les allophones de la région métropolitaine de Montréal*, Office québécois de la langue française, Gouvernement du Québec.

Adresse internet : http://www.oqlf.gouv.qc.ca/etudes2013/20130823_trajec-toires-et-langue-usage-public.pdf

Nom du type d'enquête : Analyse des données de l'Enquête sur la vitalité des minorités de langue officielle de 2006 portant sur l'usage des langues dans la sphère publique.

Discipline concernée : démographie, sociolinguistique.

Niveau de recherche : macro, statistique, analyse démographique des biographies.

Objet : Analyse des trajectoires catégorielles ou sociales (de vie et migratoires) des adultes de langue maternelle autre que française ou anglaise (allophones) ayant une influence sur l'usage du français dans l'espace public de la grande région métropolitaine montréalaise.

Modalités et conditions de mise en pratique : L'étude vise à examiner les phénomènes et les événements qui ont pu influencer ou qui influencent l'utilisation des langues dans l'espace public dans la région métropolitaine de recensement de Montréal chez les adultes de langue maternelle tierce. La figure 1 présente la trame chronologique à partir de laquelle est fondée l'analyse statistique des trajectoires linguistiques à partir de certaines des informations recueillies dans l'Enquête sur la vitalité des minorités de langue officielle (EVMLO) de 2006.

Au schéma sur les trajectoires linguistiques s'ajoute celui du parcours migratoire des individus (figure 2). La période d'établissement au Canada (celle des parents, dans le cas des natifs), le nombre d'années de résidence au Québec et le lieu de résidence au moment de l'EVMLO viennent s'ajouter à l'origine géolinguistique des

parents. Également disponibles, il y a, pour les immigrants, l'information sur l'âge à l'immigration et le fait de faire partie de la génération dite 101.

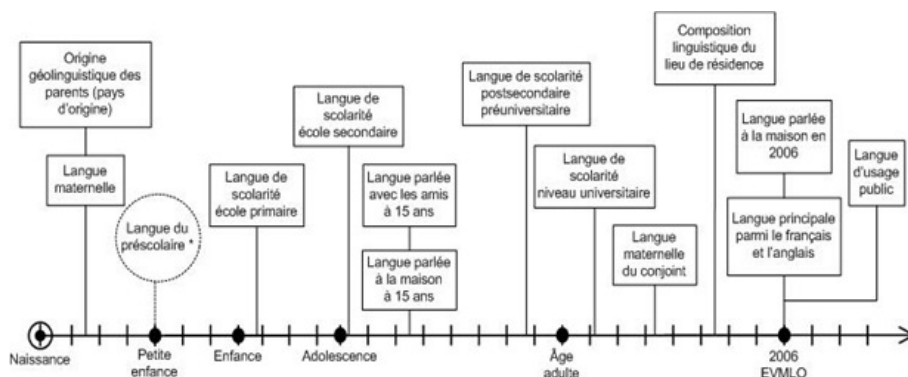


FIGURE 2.14 – Trajectoires linguistiques

L'étude examine également les facteurs qui influent sur les pratiques linguistiques dans l'espace public montréalais, dont le milieu de travail, mais également l'association entre ces pratiques linguistiques et les trajectoires linguistiques scolaires des individus. Par le fait même, elle met en lumière le lien entre ces trajectoires linguistiques scolaires, la propension à utiliser le français ou l'anglais dans l'espace public montréalais et les facteurs qui modulent cette relation. Une telle démarche permet d'évaluer le « poids » du parcours scolaire sur la configuration du comportement linguistique des individus.

Malgré la linéarité temporelle présentée à la figure 1, il importe de souligner que l'analyse des biographies ou des trajectoires de vie (linguistiques et migratoires) présentée ne présuppose pas nécessairement l'existence de relations causales unidirectionnelles et de correspondances linéaires entre les événements et les pratiques linguistiques. En effet, le lien de causalité ou d'influence entre les langues d'usage dans la sphère privée et celles utilisées dans la sphère publique ne peut être seulement unidirectionnel, mais fort probablement dynamique et bidirectionnel. De fait, plusieurs facteurs, dont le statut des langues en présence, exercent une influence sur l'utilisation des langues tant dans la sphère privée que dans la sphère publique.

Une première section présente le cadre conceptuel général de l'étude, à savoir les pré-supposés sur lesquels s'appuient les notions de langue d'usage public et de trajectoires de vie et de trajectoires linguistiques dans le contexte québécois actuel. La seconde section de cette étude présente la source de données utilisée, à savoir l'Enquête sur la vitalité des minorités de langue officielle menée en 2006 par Statistique Canada, ainsi que le cadre méthodologique utilisé pour l'examen des pratiques linguistiques dans l'espace public montréalais. La troisième partie porte sur les transferts linguistiques vus comme l'une des étapes des trajectoires linguistiques. On y aborde notamment les caractéristiques propres aux transferts linguistiques vers le français ou l'anglais ainsi que les principales composantes qui permettent d'éclairer la dynamique des transferts linguistiques.

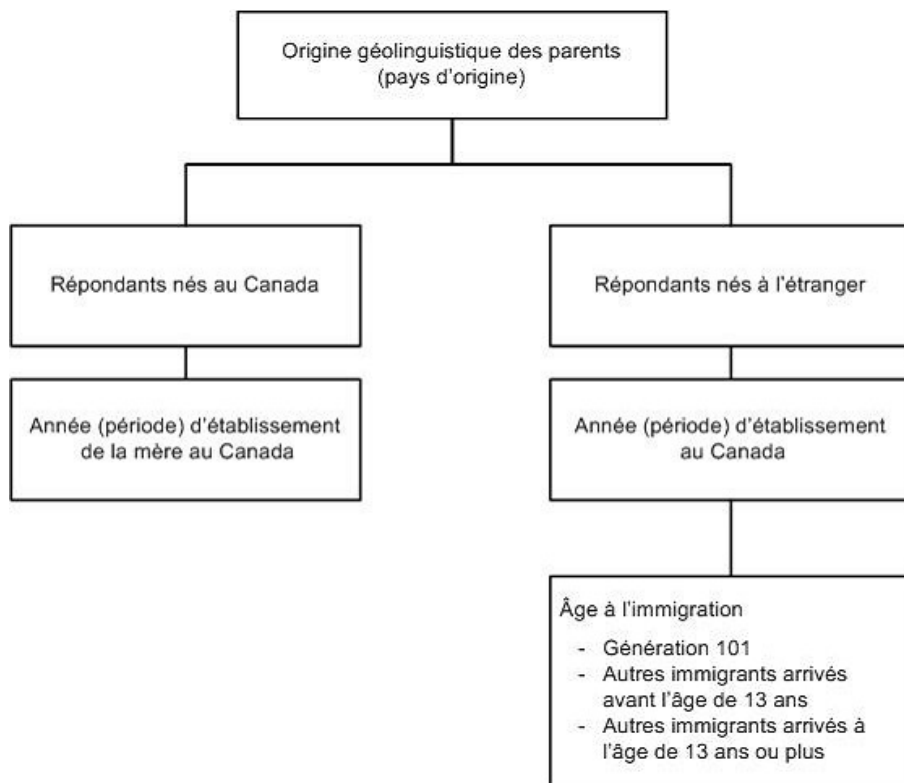


FIGURE 2.15 – Paramètres géolinguistiques

La quatrième partie de cette étude porte spécifiquement sur l'utilisation du français par les personnes de langue maternelle tierce issues de l'immigration. Cette utilisation est examinée à la lumière de plusieurs dimensions (sociodémographiques, éléments liés à l'immigration, trajectoires linguistiques dites de vie et trajectoires linguistiques scolaires). Cette section de l'étude met en lumière le lien entre l'utilisation du français dans l'espace public montréalais et les divers éléments propres aux trajectoires des individus.

La dernière partie de l'étude examine de façon détaillée le lien entre l'usage du français dans l'espace public en utilisant l'approche de l'analyse multivariée. Cette partie met non seulement l'accent sur les dimensions les plus susceptibles d'influencer l'usage du français par les adultes de langue maternelle tierce issus de l'immigration, mais elle présente également des résultats portant sur les trajectoires linguistiques complexes ainsi que sur le lien entre l'appartenance identitaire des individus envers les groupes francophone et anglophone et la fréquence d'utilisation du français dans l'espace public montréalais.

Limites : Une telle enquête repose sur l'existence d'un échantillon représentatif d'une population spécifique et d'un large éventail de données sur les pratiques, les repré-

sentations et les trajectoires de vie. La source de données utilisée ne comprend qu'un nombre limité d'événements de vie. L'analyse des trajectoires catégorielles ou sociales est par le fait même limitée à l'information disponible.

Intérêt : Une telle enquête permet de comprendre les facteurs qui modulent l'utilisation des langues dans l'espace public dans un contexte où deux grandes langues internationales sont en contact. Elle permet également d'établir les relations multi-causales entre les caractéristiques des individus et leurs pratiques linguistiques à la maison et dans l'espace public.

3.3 Représentations liées au système de valeurs associé à la langue

Enquête 6a : <http://www.langue-bretonne.com/sondages/BretonOpinion.html>

Nom du type d'enquête : enquête par questionnaire.

Discipline concernée : sociolinguistique.

Niveau de recherche : macro.

Objet : valeurs associées à une langue.

Modalités et conditions de mise en pratique : Cette enquête ne porte pas sur le français mais illustre assez bien le type de questionnaire souvent proposé à des témoins pour recueillir les images qu'ils ont d'une langue.

À la demande de l'association Buhez, et avec le concours de France 3 Bretagne, un sondage a été réalisé par l'institut TMO-Régions en novembre 2001 sur la totalité des cinq départements bretons, non pour apprécier le niveau de pratique de la langue, mais essentiellement pour mieux appréhender l'opinion des Bretons dans leur ensemble sur diverses questions relatives à la langue régionale.

Il a été demandé aux personnes interrogées de préciser si elles étaient « Plutôt d'accord » ou « Plutôt pas d'accord » avec un certain nombre de qualifications relatives à la langue bretonne.

Le breton est. . .	Plutôt d'accord	Plutôt pas d'accord	NSP
Une langue ancienne	94%	6%	
Notre langue régionale	82%	18%	
Une langue comme les autres	63%	35%	1%
Une langue folklorique	61%	38%	1%
Un dialecte	38%	59%	3%

Tableau 2.6 – Résultats d'une enquête de représentations sur le breton (1)

Il a précisément été demandé aux personnes enquêtées de déterminer elles-mêmes l'importance qu'elles accordent à la langue bretonne. Elles ont donc été invitées à lui attribuer une note entre 0 et 10 en fonction de leur appréciation, la note maximale

signifiant que le breton a beaucoup d'importance et le zéro qu'il n'a aucune importance. Les réponses ont fait l'objet d'un regroupement en trois catégories : 0-4, 5-7, 8-10.

Puis la question a été posée dans le cadre du sondage de savoir si le fait de le savoir paraît « absolument indispensable » ou « assez utile », ou si, au contraire, « ça n'a pas beaucoup d'intérêt » ou même que « ça ne sert à rien »

Enfin, il leur a été demandé d'exprimer ou non leur adhésion par rapport à un certain nombre d'affirmations.

	Tout à fait d'accord	Plutôt d'accord	Plutôt pas d'accord	Pas d'accord du tout	NSP
Si le breton disparaissait, la Bretagne perdrait son identité	37%	31%	20%	10%	1%
C'est un crime si le breton venait à disparaître	23%	31%	29%	16%	1%
C'est une langue qui n'a pas beaucoup d'avenir	9%	34%	37%	14%	6%
Si on veut sauver la langue bretonne, il faut que son enseignement soit obligatoire	12%	22%	38%	26%	3%
Les jeunes qui apprennent le breton à Diwan sont l'avenir de la langue bretonne	41%	41%	8%	6%	3%

Tableau 2.7 – Résultats d'une enquête de représentations sur le breton (2)

D'autres questions ne portaient pas sur les représentations mais plutôt sur des mesures à prendre éventuellement pour le promouvoir.

Intérêt : recueillir des informations rapidement à l'aide d'un questionnaire simple à administrer.

Limites : plusieurs problèmes se posent avec ce type d'enquête :

- la formulation des questions, parfois très vague ou même ambiguë (quel sens donner au mot « folklorique » ou « dialecte » ?) ;
- l'interprétation des réponses : on confond important taux d'accord (critère quantitatif valable pour le groupe) avec importance qualitative aux yeux des sujets. En

d’autres termes, les témoins peuvent être nombreux à penser que le breton est une langue ancienne... mais en même temps ce caractère peut leur être totalement indifférent ;

- la taille des échantillons doit être suffisante, et une stratification est nécessaire pour obtenir des résultats significatifs ;
- les propositions sur les langues sont traitées de manière indépendante par les témoins ; les relations, les hiérarchies entre ces propositions ne sont pas dégagées.

Enquête 6b : Maurer B. (2013), *Représentations sociales des langues en milieu multilingue. La méthode d’analyse combinée, nouvel outil d’enquête*, Paris, Éditions des archives contemporaines.

Nom du type d’enquête : enquête par analyse de similitude.

Discipline concernée : sociolinguistique.

Niveau de recherche : micro, articulation quantitatif-qualitatif.

Objet : étude du système de valeurs lié à une langue – détermination de la structure de la représentation sociale.

Modalités et conditions de mise en pratique : Pour comprendre les résultats, il faut savoir qu’un questionnaire par langue est élaboré à partir de discours recueillis dans les groupes étudiés (en focus group). Ce questionnaire est composé de 10, 15 ou 20 propositions que l’on demande à chaque témoin de classer et dans l’ordre suivant : celles avec lesquelles il est le plus d’accord pour dire qu’elle caractérise la langue (en mettant la note +2), celles avec lesquelles il est le moins d’accord (-2), celles qui lui semblent bien caractériser la langue (+1), celles avec lesquelles il n’est pas d’accord (-1). Il en reste 2 ou 3 qu’il n’a ni choisies ni repoussées et qui reçoivent la note de 0.

À titre d’exemple, voici un questionnaire élaboré pour le français et utilisé dans cinq capitales africaines :

Propositions
1. langue de la modernité
2. langue compliquée
3. langue du Mali
4. langue du colonisateur
5. langue très riche
6. langue du travail
7. langue de communication entre Sénégalais de langues différentes
8. langue de la France
9. langue utile pour les affaires

10. langue de la littérature, la poésie, etc.
11. langue parlée par les gens qui se disent « intellectuels » pour parler entre eux
12. langue des pays francophones
13. langue qui divise la population en deux : ceux qui sont allés à l'école et les autres
14. langue qui recule
15. langue de l'école

Tableau 2.8 – Questionnaire MAC sur le français à Madagascar

On amène donc les témoins à classer, à hiérarchiser des propositions avec lesquelles ils pourraient à la limite être en accord. Simplement, certaines sont à leurs yeux plus importantes, d'autres accessoires. La règle est que les sujets ne disposent pour chaque catégorie que de deux notes de même rang (pour un questionnaire à 10 propositions), de trois pour un questionnaire à 15 propositions). Les sujets doivent choisir les éléments les plus importants, repousser les moins importants ; c'est très différent d'un questionnaire classique où les réponses aux questions sont indépendantes et où, chaque fois qu'on demande à un sujet si « le français est une langue de/du... », il peut répondre oui ou non, librement, indépendamment de ce qu'il a répondu aux autres questions. Dans ce cas, le plus répandu, on va confondre pourcentage de réponses positives à une question et force de l'importance aux yeux du sujet.

Chaque sujet opère donc une hiérarchisation des images relatives à une langue. On traite de cela en dégageant un score moyen obtenu dans le groupe par chaque item. La moyenne théorique est comprise entre -2 (si un item a été noté de la sorte par tous les membres du groupe) et +2... Mais il est rare que l'on atteigne ces valeurs.

Sur les graphiques, cette dimension est représentée par la position sur l'axe gauche-droite / rejet-adhésion. À gauche, les éléments les moins choisis, à droite, les plus choisis.

Ensuite, on mesure mathématiquement la manière dont ce score moyen a été atteint. Prenons un exemple : l'image « français langue de l'avenir » obtient un score moyen de 0. On peut faire une première interprétation, en disant que cet item ne fait l'objet ni d'une adhésion, ni d'un rejet par le groupe. Mais pour ces items centraux, il est utile d'aller un peu plus loin et de voir comment cette moyenne a été obtenue : tous les membres ont-ils mis la note de 0 ? Cela signifie qu'il y a un fort consensus sur ce plan dans le groupe, les membres étant d'accord entre eux. On a une image assez stable. Une autre possibilité existe : la moitié des membres a mis -2, l'autre moitié +2... Évidemment, l'interprétation du résultat final sera très différente. Le groupe est divisé, il s'agit d'une image qui ne fait pas consensus, les avis sont partagés, il est sans doute possible de faire « bouger » cette image si l'on met en place des actions.

Sur les graphiques, cette dimension est représentée par la taille du cercle autour de l'image concernée : plus elle est importante, plus le consensus est fort.

Ces éléments sont calculés automatiquement sur un site internet associé à l'ouvrage de Bruno Maurer cité ci-dessus, linguiste.iutbeziers.fr. Ils sont livrés sous la forme d'un graphique.

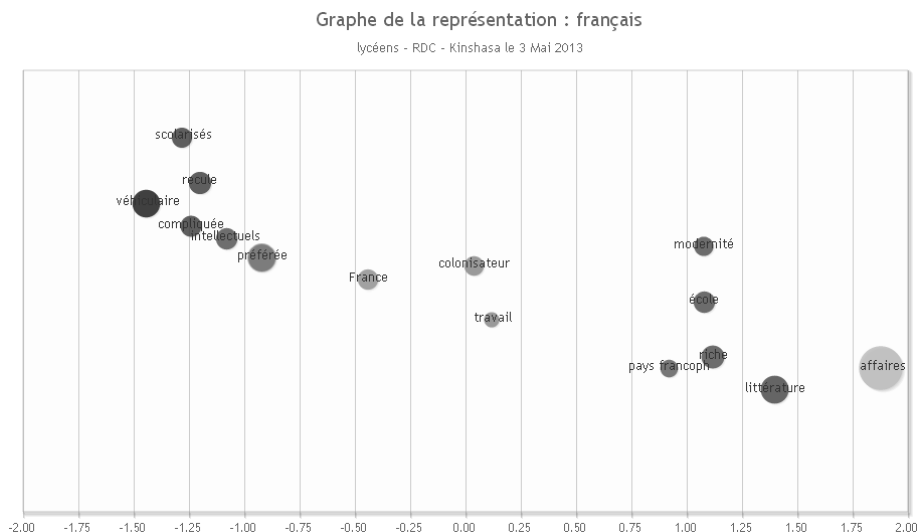


FIGURE 2.16 – Graphe de la représentation

Ensuite, une intégration des deux dimensions adhésion/consensus permet de discriminer des zones représentant la structure de la représentation sociale.

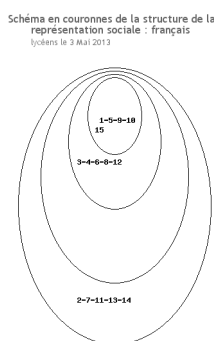


FIGURE 2.17 – Schéma en couronne de la structure de la représentation

La zone 1, plus forte adhésion et plus fort consensus, est dénommée « zone de centralité maximum ».

La zone 2 est dénommée « couronne centrale ». Elle rassemble des cognitions situées à des hauteurs diverses et plutôt moyennes en termes d'adhésion, avec des indices de consensus significatifs. Ses caractéristiques sont difficilement définissables, peu marquées. C'est la zone qui rassemble les éléments qui sont le plus susceptibles d'évoluer.

C'est sans doute celle sur laquelle une action en termes de politique linguistique ou éducative peut avoir le plus d'impact si l'on souhaite faire évoluer les esprits.

La zone 3 est dénommée « périphérie incertaine ». Appartenant également à la périphérie, la zone 3 rassemble des cognitions avec des scores d'adhésion moyenne obtenus par des traitements dispersés, signe de désaccord parmi les membres du groupe.

La zone 4, marquée par de forts rejets obtenus par de forts consensus prend le nom de « périphérie marginale ». Elle rassemble les éléments qui dessinent en creux, en quelque sorte, la représentation, occupant une fonction de repoussoir.

Intérêt :

- hiérarchise les éléments composant une représentation sociale et visualise les résultats ;
- donne des résultats statistiquement significatifs sur des groupes à partir de 20 individus ;
- adaptée à des enquêtes légères ;
- permet des comparaisons avec d'autres groupes de même nature pris dans des populations analogues ;
- la conception et l'administration du questionnaire sont rapides ;
- le traitement des données est entièrement automatisé sur un site en ligne où s'opère la saisie des résultats chiffrés ;
- la même enquête reproduite à quelques années de distance permet de mesurer des évolutions en diachronie.

Limites : ne peut s'appliquer qu'aux systèmes de valeurs associés aux langues, pas aux questions de perception de norme ni aux représentations de pratiques.

Enquête 6c : Thamin N., Simon D.-L., (2009), « Réflexions épistémologiques sur la notion de "biographies langagières" », in *Carnets de l'Atelier Sociolinguistique*, no. 4, Huver E., Molinié, M. (dir.).

Nom du type d'enquête : biographie langagière.

Discipline concernée : sociolinguistique, didactique.

Niveau de recherche : micro.

Objet : représentation de l'apprentissage du français et du plurilinguisme.

Modalités et conditions de mise en pratique :

Définition de la biographie langagière

Les récits de vie et les biographies langagières occupent ces dernières années une place qui tend à devenir significative en sciences du langage. Ils s'inscrivent actuellement dans une perspective de promotion du plurilinguisme au sein de l'Union Européenne, le portfolio européen des langues (PEL) en étant l'une des manifestations les plus visibles. Ces pratiques de recherche sont tour à tour qualifiées de « biographies linguistiques » (Van den Avenne, 2004), « d'approche biographique » (Molinié, 2002 et 2004), d'« itinéraires biographiques », de « fragments biographiques » (Lambert, 2005)

ou de « récits (auto)biographiques » (Lüdi, 2005), de « parcours bio-langagier » ou encore d'éléments de réflexions biographiques d'apprentissage. Selon l'article en référence plus haut, le terme « biographies langagières », remonterait à des travaux du Conseil de l'Europe, une étude de R. Richterich et J.-L. Chancerel de 1977 où il est mentionné que « le futur apprenant fera d'abord état de sa biographie langagière. ... ». L'idée est de faire pratiquer une autoévaluation par les apprenants de leurs compétences linguistiques dans toutes les langues de leur répertoire.

Utilisations possibles en didactique et en sociolinguistique

La biographie langagière est d'abord pratiquée dans une visée didactique comme un moyen d'objectiver les processus et vécus d'apprentissage mais elle peut être utilisée comme un moyen d'investigation sociolinguistique, en désignant les lieux de processus réflexifs, en offrant des traces des influences mutuelles des langues en contact et des manifestations de la conscience plurilingue à travers les pratiques langagières déclarées, passées par le filtre de représentations et attitudes.

L'objectif est de comprendre comment et pourquoi se développe et se modifie le rapport aux langues au cours de la vie d'un sujet. L'approche biographique constitue alors un outil privilégié pour parvenir à cerner ces aménagements identitaires et tenter de décoder les liens parfois insaisissables dans le discours, dans les textes et dans les rapports à l'autre.

Modalités de recueil

Méthodologiquement, on distinguera deux manières d'obtenir des biographies langagières, par entretien avec une biographie langagière orale co-construite ou par écrit en suivant ou non un canevas donné. Concernant les pratiques d'entretien, elles sont très diverses du fait de la diversité des ancrages théoriques des chercheurs, de leur formation et des finalités différentes assignées à ce travail. M.-M. Bertucci pour sa part s'intéresse aux récits de vie dans une perspective littéraire. Ceux-ci sont, selon elle, à la base de la construction d'une identité narrative selon les critères narratologiques (Ricoeur « cogito brisé » et Genette), révélateurs d'une identité plurilingue. C. Deprez, dans la lignée des travaux de F. François, revendique une certaine liberté dans sa posture de chercheur. Privilégiant l'entretien non directif, elle souligne l'importance de l'interprétation des données selon des critères mettant en œuvre des comparaisons thématiques ; le cadre narratologique est un pilier. Pour J. Billiez, c'est plutôt l'entretien semi-directif avec guide d'entretien qui est choisi. Elle insiste sur la nécessité pour le chercheur de disposer d'informations sur l'enquêteur, ses objectifs, ses questions et sur ce que son enquête construit chez l'enquêté. M. Molinié, privilégie des entretiens narratifs non interrompus et non directifs, à partir d'une consigne large, dont elle extrait par la suite des données langagières liées à l'identité. Cette technique, différente de l'enquête à deux, contraste considérablement avec celle mettant en œuvre une co-construction du savoir. N. Thamin et P. Lambert procèdent à des entretiens semi-directifs ethnographiques inspirés des approches compréhensives.

Modalités d'analyse

N. Thamin a recours à une analyse thématique, aux représentations graphiques et établit des typologies. P. Lambert prône deux niveaux de lecture des entretiens menés auprès de lycéennes dans diverses situations, visant ainsi à mettre en évidence l'adéquation entre ce qu'elles déclarent et ce qu'elles pratiquent. C. Perregaux est partisans de l'enquête qui permet de rencontrer plusieurs fois en entretien, l'enquêté, et de reprendre les entretiens - à l'instar de B. Lahire et ses portraits sociologiques. Les données d'ordre psycho-sociologique ainsi obtenues posent avec acuité bien évidemment la question de l'interprétation. C. Deprez et C. Perregaux soulignent l'importance du processus de construction de connaissance à deux. Cette co-construction renvoie à un processus dynamique et évolutif.

De manière générale, on voit que le chercheur se doit de veiller au respect de la façon dont les intéressés se désignent, à ne pas leur assigner des identités qu'ils n'auraient pas choisies et à garder à l'esprit le rôle que tient le sujet dans la construction de sa propre identité.

Intérêt : un accès à des données très riches du point de vue des représentations de langues et d'apprentissage de langues, de vécu langagier plurilingue.

Limites : l'interprétation des données obtenues est délicate car elle met en jeu la subjectivité du / de la chercheur(e) lui/elle-même, impliqué(e) dans cette co-construction. De ce fait, il appartient à ce dernier de prendre des précautions préalables et de ré-examiner de plus près le questionnement qu'il aura mené afin d'identifier a priori et a posteriori ses stéréotypes éventuels et non conscientisés, issus du conditionnement social et de représentations sous-jacentes tout en sachant qu'il ne peut échapper à sa propre subjectivité.

Autre point à mentionner, le temps que prend ce type d'enquête depuis le recueil jusqu'à l'analyse.

Enquête 6d : Dagenais D., Moore D. (2004), « Représentations ordinaires du plurilinguisme, transmission des langues et apprentissage chez des enfants, en France et au Canada », in *Langages*, no. 38, pp. 34-46.

Nom du type d'enquête : enquête par tâche (dessin plurilinguisme).

Discipline concernée : sociolinguistique, apprentissage des langues.

Niveau de recherche : micro.

Objet : représentations imagées du plurilinguisme, de l'apprentissage des langues.

Modalités et conditions de mise en pratique : Les études sur le plurilinguisme ont mis en évidence des pratiques de recherche nouvelles afin d'explorer les représentations des sujets qui construisent leur identité entre plusieurs langues. Parmi ces pratiques, la biographie langagière mais aussi le dessin réflexif. On demande à des enfants de dessiner ce qui se passe dans leur cerveau quand ils sont en mesure de pratiquer plusieurs langues, à des degrés divers.

Généralement, les dessins représentent des machineries assez complexes, des sortes de cartes mentales où les langues se voient attribuer des territoires plus ou moins contigus, hermétiques, importants, hiérarchisés.

Référence complémentaire : Molinié M. (dir.) (200), *Le dessin réflexif. Élément pour une herméneutique du sujet plurilingue*, Université de Cergy-Pontoise.



FIGURE 2.18 – Schémas en coupe du plurilinguisme

Source : Castellotti V., Moore D. (1979) , « Schémas en coupe du plurilinguisme », in *Bulletin VALS-ASLA (Association suisse de linguistique appliquée)*, no. 70, pp. 27-49.

Intérêt : l'étude de ces dessins peut fournir des indications sur les vécus francophones d'enfants. Les dessins peuvent être le support d'entretiens exploratoires avec leur auteur.

Limites : l'habitude de dessiner peut n'être pas suffisante pour que les témoins s'engagent dans la tâche ; les données recueillies donnent des enseignements sur les vécus de sujet et sont difficilement généralisables à des situations macro ; l'interprétation des dessins peut être difficile.

Éléments de conclusion partielle

a. On peut acquérir des données de manière assez aisée sur les pays dits francophones en consultant les sources disponibles, lesquelles concernent quelques éléments assez intéressants du point de vue des dynamiques linguistiques :

- le nombre de francophones natifs (déclarés, sans qu'entre en jeu dans la définition de cette réalité l'évaluation des compétences linguistiques réelles des locuteurs) dans certains pays où les enquêtes démographiques comportent un volet linguistique ;

- le nombre d'apprenants de langue française dans des institutions francophones en France ou à l'étranger (Alliance française, Institut français) ;
- le nombre d'apprenants scolarisés dans des systèmes scolaires fonctionnant entièrement ou partiellement en français ;
- des indications sur les acquis des élèves en français relatifs à des compétences requérant l'usage du français (lecture) dans des pays concernés par des enquêtes internationales (RESEN, PASEC, SACMEQ, PIRLS) ;
- des données sur les fréquentations des médias audiovisuels francophones, sur la couverture de la presse écrite francophone ainsi sur l'usage du français sur internet (de manière globale).

b. On ne sera pas surpris de constater que, si les pays francophones sont relativement bien documentés, les données sont en revanche plus rares pour les pays non francophones, du fait que les locuteurs et/ou apprenants de français ne constituent pas le cœur de cible d'enquêtes nationales : en effet, ils ne sont pas au cœur des systèmes éducatifs et ne constituent pas un enjeu du point de vue des enquêtes démographiques, économiques et sociales.

On peut toutefois acquérir des données à partir de sources primaires disponibles comme les corpus de test de français organisés par le CIEP. Reste ensuite à les exploiter.

c. Les sources disponibles concernent essentiellement un niveau de francophonie que l'on pourrait qualifier de macro : recensement des francophones, données sur les systèmes éducatifs, sur les acquis des élèves, la fréquentation des média.

Il n'y a pas par exemple de sources documentant de manière précise les usages francophones (les normes et variétés de français), peu d'éléments sur les niveaux de maîtrise du français, rien de disponible non plus sur les représentations de la langue.

Cet examen des sources permet donc d'identifier avec précision les secteurs qui nécessitent des études spécifiques complémentaires.

4 Le français en contexte multilingue

Dans cette partie sont rassemblés des outils d'observation qui comparent les langues entre elles au niveau mondial ou l'ensemble des situations de francophonie.

Enquête 7a : Calvet L.-J., « Le poids des langues : vers un “index des langues du monde” et les éventuelles applications régionales de ce projet », *Séminaire international sur la méthodologie d'observation de la langue française*, Organisation internationale de la Francophonie, Paris, du 12 au 14 juin 2008, pp. 371-383 et site <http://wikilf.culture.fr/barometre2012/index.php>

Nom du type d'enquête : « baromètre ».

Discipline concernée : sociolinguistique.

Niveau de recherche : macro, quantitatif.

Objet : mesure de l'importance relative des langues du monde.

Modalités et conditions de mise en pratique : Le Baromètre des langues 2012 a été élaboré par Alain Calvet et Louis-Jean Calvet. Sont en 2012 prises en compte les 563 langues de plus de 500 000 locuteurs (selon <http://www.ethnologue.com/>).

Lorsque l'on s'interroge sur l'importance relative des langues, le critère du nombre de locuteurs est toujours le premier à apparaître : quelle est la langue la plus parlée au monde ? Combien de gens la parlent ?

Mais cette approche pose un double problème. D'une part, le décompte des locuteurs n'est pas une science exacte et les différentes sources disponibles donnent des chiffres différents et ne parviennent pas toujours aux mêmes classements. Par ailleurs, d'autres facteurs jouent un rôle dans la détermination du « poids » des langues. C'est pour répondre à ces questions que le baromètre a été élaboré.

Ce baromètre repose sur onze facteurs ; il pourrait évoluer par l'incorporation de nouveaux facteurs. Ils peuvent théoriquement être divisés en trois catégories :

- ceux qui constituent une photographie de la situation actuelle, qui prennent acte d'un état des lieux. Ce sont de loin les plus nombreux ;
- ceux qui pourraient éventuellement constituer une explication de cette situation, qui seraient les causes dont les facteurs précédents montreraient les effets. Ils ne sont pas, de l'avis des auteurs mêmes, sans poser encore quelques problèmes théoriques : la puissance économique d'un pays est-elle, par exemple, en relation directe avec le poids de sa langue ?
- ceux qui permettraient éventuellement d'avoir une idée de l'évolution de cette situation. Par exemple, la croissance démographique d'un pays aura évidemment une incidence sur le nombre des locuteurs de la langue de ce pays.

Voici la liste actuelle de ces différents facteurs :

- Nombre de locuteurs « langue maternelle » ;
- Nombre de locuteurs « langue seconde » ;
- Nombre de locuteurs « langue étrangère » ;
- Nombre de pays dans lesquels la langue est officielle ou co-officielle ;
- Nombre de pays dans lesquels on peut étudier ces langues dans l'enseignement secondaire ;
- Nombre de pays dans lesquels on peut étudier ces langues dans l'enseignement supérieur ;
- Traduction à partir des langues (langues sources) ;
- Traduction vers les langues (langues cibles) ;
- Présence des langues sur Internet ;
- Possibilité de consultation de Google ou de Yahoo dans les langues ;

- Possibilité de consulter Wikipedia dans les langues ;
- Existence de correcteurs orthographiques dans les langues ;
- Indice de Développement humain des pays dans lesquels on parle ces langues ;
- Croissance démographique des pays dans lesquels on parle ces langues ;
- Poids économique des pays dans lesquels on parle ces langues ;
- Production/exportation de livres écrits dans les diverses langues ;
- Prix Nobel de littérature obtenus par des auteurs écrivant en telle ou telle langue ;
- Flux touristiques ;
- Langues des échanges économiques (OMC) ;
- Entropie ;
- etc.

La définition de chacun de ces facteurs, quand elle n'est pas évidente (entropie, Prix Nobel), fait l'objet d'un développement ; les modes de calcul sont proposés dans l'article en référence ci-dessus.

Pour construire le baromètre qui, comme son nom l'indique, est un instrument de mesure, onze facteurs ont été retenus, en tant qu'indicateurs :

- Nombre de locuteurs
- Entropie
- Véhicularité
- Nombre de pays dans lesquels la langue a un statut officiel
- Nombre de traductions, langue cible
- Nombre de traductions, langue source
- Prix littéraires internationaux
- Nombre d'articles dans Wikipédia
- Indice de développement humain (IDH)
- Taux de fécondité
- Taux de pénétration d'internet

Sur le site, un clic sur un indicateur explique comment celui-ci a été défini et calculé.

Le paramétrage de calcul des différents indicateurs donne le classement suivant (ici reproduit seulement pour les vingt premiers) :

RANG	LANGUE	SCORE
1	anglais ▶	9.062
2	espagnol ▶	7.806
3	français ▶	7.733
4	allemand ▶	6.987
5	russe ▶	6.335
6	japonais ▶	6.187
7	néerlandais ▶	6.138
8	italien ▶	6.131
9	portugais ▶	5.97
10	mandarin ▶	5.964
11	suédois ▶	5.543
12	turc ▶	5.321
13	norvégien ▶	5.232
14	polonais ▶	5.2
15	danois ▶	5.104
16	finnois ▶	5.103
17	hongrois ▶	5.103
18	roumain ▶	5.05
19	catalan ▶	5.047
20	tchèque ▶	5.02

FIGURE 2.19 – Classement des langues

En déplaçant les curseurs ci-dessous chacun pourra pondérer le coefficient des différents facteurs en fonction de l'importance qu'il souhaite leur accorder.

En savoir plus...

FACTEURS	PONDÉRATION
Nombre de locuteurs	<input type="range"/> 1
Entropie	<input type="range"/> 1

FIGURE 2.20 – Baromètre socio-linguistique

Intérêt : à l'heure actuelle, les données sont disponibles pour 2011 et 2012, ce qui laisse présager d'actualisations annuelles de manière à dessiner, dans la durée, des tendances intéressantes. De plus, en comparant le comportement des langues face aux différents facteurs qui assurent leur classement, on peut tenter de modifier la place d'une langue particulière en intervenant sur l'un ou l'autre des facteurs. Autre intérêt, les développements accessibles par simple clic sur les définitions et mode de calcul de chaque indicateur, avec de nombreux exemples et des discussions épistémologiques. Enfin, les indicateurs peuvent être pondérés en faisant glisser les curseurs des différents indicateurs, ce qui donne des résultats différents. En ce sens, l'utilisateur est invité à utiliser le baromètre comme un simulateur reflétant ses propres conceptions de l'importance relative de chaque indicateur.

Limites : Le lecteur dispose du classement général mais pas des données primaires qui ont été entrées dans le logiciel, par indicateur, pour parvenir à ce classement. Ces divers chiffres sont agglomérés puis pondérés (à 1 par défaut pour tous) pour donner

un résultat global mais d'une part on n'a pas ces données primaires, d'autre part le simulateur ne permet pas (pour l'instant ?) de les modifier pour voir les effets sur le classement des langues. La seule modification possible est celle de la pondération du critère.

Enquête 7b : Chaudenson R., Rakotomalala D. (dir.) (2004), *Situations linguistiques de la Francophonie. État des lieux*, Paris, AUF.

Nom du type d'enquête : « Grille LAFDEF ».

Discipline concernée : sociolinguistique.

Niveau(x) de recherche : macro, quantitatif.

Objet(s) : comparaison des situations de francophonie selon deux dimensions et une série de critères.

Modalités et conditions de mise en pratique : La première version de la grille, fondée sur les éléments de « status » et de « corpus » (avec de nouvelles définitions de ces concepts) a été publiée en 1988 sous le titre *Propositions pour une grille d'analyse des situations linguistiques de l'espace francophone*, ACCT-IECF et a été présentée à Ouagadougou fin 1988.

Le principe fondateur était, en effet, que la situation d'une langue, dans un contexte donné, ne peut s'analyser qu'en prenant en compte toutes les composantes de la situation

Cette grille d'analyse fut donc expérimentée, en 1989-1990, sur une vingtaine de pays, dans le cadre du programme LAFDEF, pour aboutir à la publication, en 1991, dans la collection « Langues et développement », des résultats de ce projet. Le titre de ce livre de 220 pages était *La francophonie : représentations, réalités, perspectives*. L'ouvrage en référence ci-dessus est un collectif de 323 pages publié par l'AUF et présenté en 2004 au Sommet de Ouagadougou.

La grille présente l'avantage de présenter, à partir de deux concepts clefs que sont « status » et « corpus », la situation d'une langue-cible et celle avec lesquelles elle cohabite dans un espace francophone donné. Ce choix binaire facilite la représentation scalaire des pays de la Francophonie dans un graphique qui autorise et éclaire des comparaisons en vue d'un aménagement linguistique et didactique.

La méthodologie, clairement détaillée dans les différents ouvrages cités ci-dessus, demande à un informateur connaissant bien la situation d'un pays d'opérer une série de notations sur différents critères qui ont été retenus comme constitutifs du « status » et du « corpus ».

Voici le plan général de la grille :

STATUS

a. Officialité

b. Usages institutionnels

- textes officiels
- textes administratifs nationaux
- justice
- administration locale
- religion

c. Éducation

d. Moyens de communication de masse

- presse écrite
- radio
- télévision
- cinéma commercial
- édition

e. Représentations

CORPUS

a. appropriation linguistique

- acquisition (langue première)
- apprentissage (langue autre que première)

b. vernacularisation versus véhicularisation

c. compétence

d. production et consommation langagières

Des conseils sont donnés pour ces notations afin d'obtenir des comportements harmonisés de la part des notateurs/évaluateurs.

Pour donner une idée des résultats, voici une grille simplifiée, présentant quelques pays seulement et sans indication chiffrée (Chaudenson, Rakotomala, 2004 : 3).

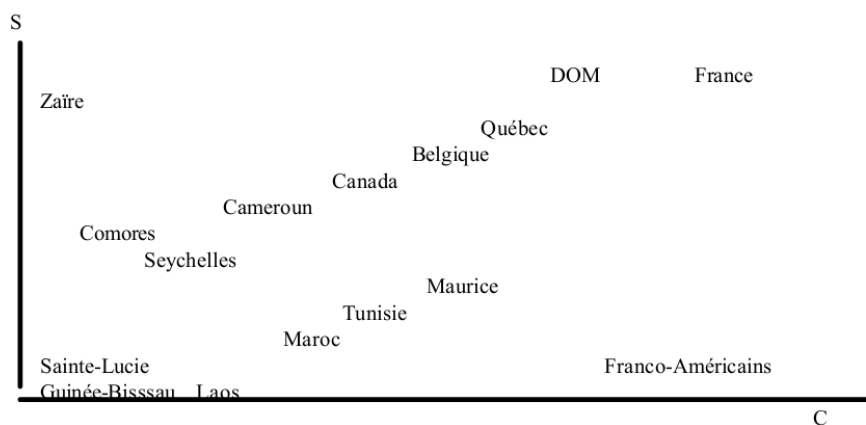


FIGURE 2.21 – Grille LAFDEF

Intérêt : initialement conçue pour étudier la situation du français dans les divers contextes nationaux francophones, la grille peut être utilisée dans n'importe quelle situation multilingue et pour n'importe quelle langue. La grille peut être remplie par un bon connaisseur des réalités sociolinguistiques d'un pays en une ou deux journées de travail, sans enquête.

L'outil offre en un seul coup d'œil une vision de la position d'un pays par rapport aux autres pays francophones. Les renseignements ainsi fournis peuvent aider à constituer des groupes de pays au profil similaire et pour lesquels des politiques linguistiques communes pourraient être mises en place.

Limites : la part de subjectivité du chercheur qui remplit la grille peut être importante. On peut toutefois contrôler cet effet en demandant à divers chercheurs de remplir chacun la grille puis en faisant une moyenne de leurs scores par critère afin d'obtenir une vision moyenne sans doute plus près de la réalité. La rubrique 5 de la partie « status », consacrée aux représentations, ne permet qu'une approche très insuffisante de cette dimension.

Enquête 7c : Jetchev G. (2008), « Recueil et analyse des données sur le français dans les systèmes éducatifs (pays de la Francophonie d'appel en Europe) », *Séminaire international sur la méthodologie d'observation de la langue française*, Organisation internationale de la Francophonie, Paris, du 12 au 14 juin 2008, pp. 205-214.

Nom du type d'enquête : Loupes – développement particulier de la « Grille LAF-DEF ».

Discipline concernée : sociolinguistique.

Niveau(x) de recherche : macro, quantitatif.

Objet(s) : comparaison des situations de francophonie selon deux dimensions et une série de critères.

Modalités et conditions de mise en pratique : L'idée de développement de « loupes » vient du fait que pour la plupart des États de la francophonie d'appel, l'usage de la grille LAFDEF (Enquête 7b) pour analyser la situation du français n'a guère de sens puisque la langue française n'y a, dans la plupart des cas, ni status ni corpus appréciables ; pour analyser la situation du français dans des cas de ce type, l'idée est apparue de constituer des sous-grilles, en quelque sorte en forme de loupe, qui examineraient la partie basse de la gauche du graphique sur quelques secteurs pertinents (par exemple l'enseignement du français langue étrangère) puisque dans ces États « status » et « corpus » du français ont des valeurs proches de zéro. Ainsi, le volume de Chaudenson R., Rakotomalala D. (sous la direction de) (2004), *Situations linguistiques de la Francophonie. État des lieux*. Paris, AUF. comportait déjà, à titre d'exemples, trois études faites à l'aide de « loupes » pour décrire, de façon plus précise et complète, la situation du français en Macédoine, Moldavie et Tchéquie. D'autres « loupes » avaient été utilisées pour d'autres pays (en particulier à Madagascar par Gil Dany Randriamasitiana et à Maurice par Arnaud Carpooran), mais les délais de fabrication du volume et surtout sa taille avaient fait renoncer à les inclure dans le livre de 2004.

Les travaux présentés par G. Jetchev donnent une idée de ce qui peut se faire de ce point de vue, en appliquant la méthode à la situation de l’enseignement du français dans les pays d’Europe centrale et orientale.

G. Jetchev adopte les abréviations suivantes pour les dix rubriques de la grille :

- « S1 » status : officialité
- « S2 » status : usages institutionnels
- « S3 » status : éducation
- « S4 » status : moyens de communication de masse
- « S5 » status : possibilités économiques et représentations sociales
- « C1 » corpus : acquisition
- « C2 » corpus : apprentissage
- « C3 » corpus : véhicularisation/vernacularisation
- « C4 » corpus : compétence linguistique
- « C5 » corpus : production langagière

Puis il présente les résultats « status » et « corpus » pour quelques pays des PECO.

Pour les PECO, il remarque qu’aucun point n’a été attribué aux rubriques S1 à S4. La valeur du status pour les pays appartenant à la « Francophonie d’appel européenne » vient donc exclusivement de la dernière rubrique « S5 » (possibilités économiques et représentations sociales). Par ailleurs, un point a été enlevé de la valeur du total « S » pour les pays dont les chefs d’État et de gouvernement ne s’expriment pas en français dans les forums internationaux.

Status	AL	BG	LT	MK	MD	PL	RO	SK	SI	CZ
S5	7	6	4	10	7	8	11	6	2	8
S4			0,1							
Discours officiels		-1	-1	-1	+1	-1	+1	-1	-1	-1
	AL	BG	LT	MK	MD	PL	RO	SK	SI	CZ

FIGURE 2.22 – Loupes 1

Corpus	AL	BG	LT	MK	MD	PL	RO	SK	SI	CZ
C2	2,5	2	0,2	4	10	0,8	7	2	0,3	1
C4	1,5	0,7	0,1	2,4	5	0,4	3	0,5	0,2	0,5
Total	4/80	2,7/80	0,3/60	6,4/80	15/80	1,2/80	10/80	2,5/80	0,5/80	1,5/80
Total pondéré	5	3,3	0,5	8	18,7	1,5	12,5	3,1	0,6	2,1

FIGURE 2.23 – Loupes 2

Pour le corpus, les dix pays n'obtiennent jamais de points aux rubriques « C1 », « C3 » et « C5 », car le français n'y est pas langue acquise mais apprise dans les systèmes d'éducation. Il reste donc à comparer les valeurs attribuées à « C2 » (apprentissage) et à « C4 » (compétence).

Pour les pays de la « Francophonie d'appel » en Europe, où le français est langue étrangère, il faut éviter de fonder les analyses des données sur les systèmes éducatifs uniquement sur des chiffres globaux, tous niveaux confondus. Non seulement dans les loupes où le chercheur est libre d'inclure des descriptions plus détaillées et des données articulées selon diverses rubriques, mais aussi dans les grilles (et pas seulement au niveau des commentaires qui les accompagnent), il est important de considérer les effectifs par niveau d'éducation et par mode d'apprentissage. Ces analyses plus fines devraient se refléter, ne serait-ce que d'une manière minimale, sur la valeur du total (et du total pondéré) du corpus et du status, dans le graphique récapitulatif et sur la taille de la barre correspondante sur les graphiques accompagnant une lecture transversale de la grille.

G. Jetchev propose des modifications dans le mode de calcul des valeurs pour la grille afin de rééquilibrer les représentations chiffrées et graphiques des pays concernés : Dans la rubrique « S3 » (éducation), il conviendrait d'attribuer des points aux pays dont les systèmes éducatifs permettent l'utilisation de la langue française (mais aussi des autres langues étrangères les plus enseignées) comme médium d'enseignement (sections bilingues dans le secondaire, filières francophones universitaires). Éventuellement, attribuer aussi un minimum de points dans la rubrique « S4 » (moyens de communication), comme cela a été fait pour l'Ex-République yougoslave de Macédoine, là où l'accès aux chaînes TV et stations radios francophones est garanti au niveau national.

Ces quelques modifications permettraient de ne pas fonder l'évaluation du status, comme ça a été le cas pour les pays de la « Francophonie d'appel » en Europe, entièrement sur la valeur de la rubrique « S5 » de la grille, c'est-à-dire exclusivement sur les représentations qu'ont les citoyens sur les langues retenues dans la grille.

Du côté du corpus, dans la rubrique « C2 » (apprentissage), il est important selon Jetchev de distinguer, par l'attribution de points supplémentaires, les pays où les sections bilingues ont pris de l'ampleur dans le réseau des établissements nationaux (par exemple la Roumanie et la Bulgarie) et dans « C4 » (compétence), de refléter les résultats de ces apprentissages intensifs selon les niveaux du Cadre commun européen là où des évaluations au niveau national ont été mises en place (cas du DELF scolaire).

On pourrait considérer aussi la possibilité de valoriser au niveau de la grille, et pas seulement de la loupe, la production langagière en langue étrangère (rubrique « C5 ») dans les cas où le système éducatif a fait le choix d'utiliser une langue autre que la langue de scolarisation, comme médium d'enseignement de disciplines non linguistiques.

Intérêt : établir des comparaisons entre pays sur des secteurs particuliers. Adapter un outil existant pour le rendre plus performant à propos de certains pays.

Limites : il faut documenter les données par accès à des sources statistiques qui ne sont pas toujours aisément disponibles.

5 Usages du français en francophonie

Cette rubrique présente des enquêtes qui décrivent les emplois du français dans différents contextes sociaux, publics (usages du français dans les entreprises, l'affichage public, les médias, l'enseignement, la culture, internet) mais également des usages privés de la langue.

Une enquête très intéressante, embrassant plusieurs des problématiques qui vont être détaillées dans cette partie et concernant également la question des représentations, même si elle est centrée sur les usages, est présentée ci-dessous.

Enquête : Modalités informelles de la transmission inter-générationnelle du français au Maghreb (projet MITIF. PCSI financement AUF 2011-2012).

Nom du type d'enquête : enquêtes par questionnaire, observations directes.

Discipline concernée : sociolinguistique.

Niveau de recherche : macro.

Objet : repérer et décrire des lieux de socialisation (familles, clubs de rencontre, associations culturelles, entreprises...) en Algérie et au Maroc dans lesquels le français se transmet sans enseignement formel de la langue.

Modalités et conditions de mise en pratique : les différentes équipes ont mené dans leur contexte respectif plusieurs enquêtes, avec l'appui d'étudiants de master et/ou de doctorants. Au final, les données du projet sont constituées de :

- plusieurs centaines d'observations directes d'interactions vendeur-client dans différents commerces à Annaba et à Tlemcen relevées sur la base d'une grille d'analyse permettant de quantifier certains aspects de l'alternance codique et d'évaluer le degré de mélange (*code-mixing*) dans le discours des locuteurs respectifs. Plusieurs heures d'enregistrements réalisés à El Jadida, Safi et Casablanca dans des commerces, taxis, cabinets de médecin, coiffeur... (complété par une dizaine d'entretiens à Tlemcen) ;
- 440 Questionnaires sur la transmission (50 couples à Annaba, idem à Tlemcen, 110 au Maroc. Les résultats sont traités dans le logiciel SPHINX ;
- une base de données de plus de 1 000 photographies d'enseignes réalisées dans les trois contextes ;
- un corpus de conversations familiales dans 6 familles (Tlemcen) ;
- un corpus d'écrits numériques (Annaba et Tlemcen) ;
- un corpus d'émissions audiovisuelles (El Jadida).

Des résultats partiels ont fait l'objet de communications (en cours de publications) lors de colloques et de journées d'étude. Une publication collective est à l'ordre du jour.

Intérêt : Les données recueillies documentent des pratiques à la fois de manière directe et indirecte. Centré au départ sur la question des liens entre maintien intergénérationnel du français et politique linguistique familiale, le projet s'est élargi pour prendre en compte d'autres domaines concernés par l'usage du français comme ressources communicatives dans les trois contextes (Est et Ouest algérien, Maroc). Ces domaines sont les transactions commerciales ou de service, l'affichage, et les échanges à distance via un clavier (téléphone et internet). La question de la transmission intergénérationnelle est néanmoins restée l'aspect central du projet et les résultats du questionnaire mettent en évidence l'existence d'une politique linguistique familiale. Des grilles d'observation ont été produites, une sur les transactions commerciales, une autre sur l'affichage public, ci-dessous :

Limites : Pour des questions liées à la nature du projet et aux objectifs qui lui ont été assignés au départ, les enquêtes et observations se sont limitées à quelques villes.

5.1 Sphère publique

Enquêtes 8 : Langues dans l'enseignement.

Enquête 8a : Paillé M. (2008), *La langue de l'enseignement : indicateurs pour l'enseignement préscolaire, l'enseignement primaire et secondaire, le collégial et l'université*, Office québécois de la langue française, Gouvernement du Québec.

Nom du type d'enquête : exploitation de données statistiques.

Discipline concernée : sciences de l'éducation.

Niveau de recherche : macro, quantitatif.

Objet : situation du français langue d'enseignement du point de vue quantitatif pour la situation québécoise.

Modalités et conditions de mise en pratique : Le contexte est celui de la Charte de la langue française (1979) prévoyant au Québec que tous les enfants fréquentent l'école en langue française, exception faite des élèves admissibles à l'enseignement en anglais.

L'enquête exploite les données fournies par le Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS), Direction de la recherche, des statistiques et des indicateurs.

Pour l'éducation préscolaire, primaire et secondaire, une série d'indicateurs statistiques (de 4.1 à 4.10) évalue le nombre d'élèves par langue d'enseignement ainsi que par langue maternelle (en précisant le nombre d'admissibles à un enseignement en anglais), pour l'ensemble du Québec, puis pour des régions particulières. Les indicateurs 4.11 et 4.12 renseignent sur le nombre d'élèves admissibles à l'enseignement en anglais et qui ont tout de même opté pour le français.

Des statistiques analogues sont présentées puis analysées pour les études collégiales et l'université.

Intérêt : approche quantitative des langues de scolarisation dans un contexte concurrentiel entre le français et l'anglais encadré par une disposition juridique stricte.

Limites : exigence de disponibilité des données statistiques.

Enquête 8b : Ayewa N. (2010), « Une enquête linguistique : le français, une langue ivoirienne », in *Le français en Afrique*, no. 25, 117-134.

Nom du type d'enquête : enquête par questionnaire.

Discipline concernée : sociolinguistique.

Niveau de recherche : micro.

Objet : étude des conditions sociales et linguistiques de scolarisation en français.

Modalités et conditions de mise en pratique : Cette enquête a été effectuée au cours de l'année scolaire 1995/1996 dans deux circonscriptions de l'enseignement primaire de Côte d'Ivoire. Les circonscriptions ont été choisies en raison de résultats très contrastés au Certificat d'Études Primaires et Élémentaires (CEPE) et du Concours d'Entrée en Sixième.

Pour tenter d'identifier des facteurs potentiels de réussite extrascolaires, un questionnaire a été réalisé. Dans chaque localité, 20 élèves ont été tirés au sort.

Après les questions classiques d'identification (nom, prénom, âge, etc.) vient une première question pour tracer le profil scolaire de l'élève :

a - doubles-tu ta classe cette année ?

b - quelle(s) classe(s) as-tu déjà doublée(s) ?

Puis une série de questions destinées à traiter de l'influence potentielle de la L1 sur les résultats scolaires :

a - avant d'aller à l'école, quelle langue parlais-tu à la maison avec :

- tes parents ?
- les enfants de ton âge ?

b - habites-tu chez :

- tes parents ? (père, mère, grand frère ou sœur, grands-parents)
- un tuteur ?
- un oncle ?

c - quelle(s) langue(s) parles-tu à la maison :

- avec les adultes ?
- avec les enfants et les jeunes de ton âge ?

Puis viennent des questions sur l'environnement culturel :

a - à la maison, écoutes-tu les émissions :

- à la radio ?
- à la télévision ?

b - quelles sont tes émissions préférées :

- à la radio ?
- à la télévision ?

a - trouves-tu à la maison des livres à lire autres que les livres de l'école ?

b - si oui, lesquels ?

c - as-tu des livres de la collection " Soleil" ?

d - étudies-tu à la maison ?

e - qui t'aide à étudier à la maison ?

f - as-tu un tableau noir à la maison pour étudier ?

g - as-tu de la lumière (de l'électricité ou une lampe) à la maison pour étudier ?

Les résultats sont exploités statistiquement en mettant en évidence quelques facteurs favorisant la réussite scolaire.

Intérêt : bien que l'enquête procède par questionnaire, il ne s'agit pas d'une étude des représentations des élèves sur les usages du français à l'école. Les questions portent sur d'éventuels facteurs expliquant non des représentations mais des faits (écart de performance en français aux examens de fin d'études primaires).

Limites : l'enquête présuppose que les facteurs extrascolaires sont déterminants, toutes choses étant égales par ailleurs du point de vue des réalités de la classe. Mais une enquête mettant en œuvre des procédés d'observation directe pourrait vérifier si d'autres paramètres liés à la classe, aux usages en classe du français, ne sont pas également en cause.

Enquête 8c : Maurer B. (2011), « Observer des réalités didactiques en Afrique francophone : propositions pour une grille d'observation », in Blanchet P., Chardenet P. (2011), *Guide pour la recherche en didactique des langues et des cultures*, Paris, Éditions des archives contemporaines.

Nom du type d'enquête : enquête par utilisation d'une grille d'observation.

Discipline concernée : sciences de l'éducation, didactique du français.

Niveau de recherche : micro.

Objet : usage du français langue d'enseignement dans une situation scolaire multilingue.

Modalités et conditions de mise en pratique : En juillet 2008 a été mise en place une « Etude sur les langues de scolarisation dans l'enseignement fondamental en Afrique subsaharienne francophone » (nom d'usage LASCOLAF), projet conjoint de la Direction des politiques de développement (DPDEV/DGCID) du ministère des Affaires étrangères et européennes, de l'Agence Française de Développement, de l'Organisation internationale de la Francophonie et de l'Agence universitaire de la Francophonie (Collectif inter-réseaux en didactique des langues).

L'étude visait plusieurs pays francophones ayant engagé des réformes nationales pour l'introduction d'une (ou des) langue(s) nationale(s) comme medium d'enseignement dans l'enseignement de base afin de favoriser les apprentissages fondamentaux et de rendre plus aisée l'acquisition progressive d'une langue de communication internationale.

Entre autres questions figurait celle des différentes modalités d'articulation entre les apprentissages en langues nationales africaines et les apprentissages en langue française dans l'enseignement primaire, pour les classes ayant fait le choix de travailler dans deux langues. Concrètement, cette problématique se décline selon les points suivants :

- les méthodes d'apprentissage/enseignement : sur quel mode pédagogique s'opère la relation didactique entre le maître, l'élève, le savoir ? S'agit-il d'un enseignement/apprentissage transmissif, constructiviste, etc. ? En dehors des interactions verticales (maître-élèves), existe-t-il des interactions horizontales (élèves-élèves), et quels sont les moments de la classe concernés par ces deux types de relations ?
- la problématique Langue maternelle/Langue Seconde/Langue Etrangère : comment sont abordées, selon ces trois approches, les différentes langues présentes dans la scolarisation ?
- les modèles didactiques ? existe-t-il des liens entre les apprentissages des langues africaines et les apprentissages du français ?
- l'organisation et le temps d'apprentissage effectif des différentes langues ; quelles langues sont enseignées ? quelles langues sont utilisées comme medium et pour quelles disciplines ? quelles raisons président à ces choix ? comment s'opère la gestion de l'utilisation des langues dans la classe (alternance codique, etc.) ?
- les supports d'enseignement présents dans la classe (manuels de l'élève, guides du maître) reflètent-ils le caractère bi/plurilingue recherché ? de quelle manière sont-ils utilisés ?

Ces points sont ensuite à corrélés avec la variable maître que l'on peut rapidement caractériser par quelques points :

- quel est le profil de formation générale des enseignants ?
- quel est le niveau linguistique des enseignants dans les langues dans lesquelles ils sont censés enseigner ?
- existe-t-il des dispositifs d'évaluation et de renforcement du niveau linguistique des enseignants ?

Le résultat est une grille commune à tous les pays, le but d'harmonisation est donc atteint. Avec des items regroupés par rubriques et proposant des bilans pour certaines, la grille oriente les observations et permet de tirer des conclusions partielles.

La grille présentée, parce qu'elle conduit à une observation d'emblée organisée, réalise en même temps les deux démarches, recueil et première analyse.

	Classe A Lieu et date : Effectif : Niveau : Langue medium : Matière et sujet de la leçon :	Classe A Lieu et date : Effectif : Niveau : Langue medium : Matière et sujet de la leçon :
1. Méthodes d'enseignement//apprentissage		
<i>Type transmissif (indices ci-dessous donnent une note agrégée de 0 à 6)</i>		
Le temps de parole du maître est supérieur à celui des élèves		
Le maître pose toujours les questions		
Il n'y a qu'une réponse possible aux attentes du maître		
Il n'y a pas d'interaction élèves-élèves		
Le maître donne d'abord la règle, que les élèves appliquent		
L'activité de l'élève est souvent résumée à la récitation/répétition de la règle		
<i>Type constructiviste (indices ci-dessous donnent une note agrégée de 0 à 6)</i>		
Le temps de parole des élèves est supérieur à celui du maître		
Les élèves posent des questions		
Le maître prend en considération plusieurs types de réponses		
Il y a des interactions élèves-élèves		
Les élèves construisent une règle à partir de manipulations/observations		
L'élève est amené à réinvestir les règles dégagées		

2. Apprentissage de la langue d'enseignement		
<i>L'enseignement de la langue d'enseignement est-il un enseignement de type communicatif ? (indices agrégés ci-dessous donnent une note de 0 à 4)</i>		
- apprentissage de la compréhension orale		
- apprentissage de la lecture		
- apprentissage de la production orale		
- apprentissage de la production écrite		
<i>L'enseignement de la langue d'enseignement s'accompagne-t-il d'une réflexion sur le fonctionnement (grammatical, linguistique) de cette langue ? (indices agrégés ci-dessous donnent une note de 0 à 3)</i>		
- activités sur la morphosyntaxe de cette langue		
- activités sur la correction phonétique de cette langue		
- activités sur le lexique de cette langue		
3. Modèles didactiques : existe-t-il des liens entre les apprentissages en LN et les apprentissages en français ? (indices agrégés ci-dessous donnent une note de 0 à 3)		
- comparaisons explicites faites entre les systèmes		
- analyses d'erreurs des apprenants à partir des différences entre les langues		
- recours à des traductions d'une langue à l'autre		
4. Gestion de l'utilisation des langues dans la classe		
- une seule langue présente dans la communication		
- recours à des emprunts à l'autre langue quand le mot emprunté n'existe pas		
- recours à de l'alternance codique servant à mieux expliquer		

5. Supports de l'enseignement		
- un manuel est-il utilisé ?		
- combien d'élèves par manuel pendant la leçon ?		
- combien d'élèves avec le manuel pendant la leçon ?		
- des supports authentiques (journaux, chansons, publicités) sont-ils utilisés ? Si oui, lesquels ?		
- d'autres matériels sont-ils utilisés ? Si oui, lesquels ?		
6. Niveau linguistique du maître dans la langue de scolarisation		
- le maître a-t-il la langue de scolarisation comme langue première ?		
- le maître a-t-il eu une formation initiale générale ?		
- le maître a-t-il eu un renforcement linguistique dans cette langue ?		
- le maître a-t-il eu une formation didactique dans cette langue ?		
- le maître s'estime-t-il bien « armé » pour enseigner cette langue ?		
- le maître s'estime-t-il bien « armé » pour enseigner dans cette langue ?		
- dans quel(s) domaine(s) le maître aimerait-il recevoir un appui ?		

Tableau 2.9 – Grille d'analyse de pratiques de classe

Intérêt : une séance d'une heure (une trentaine de minutes en fait) dans une classe suffit à renseigner la grille d'observation et de recueillir un matériau qui pourra être exploité une fois rapproché d'autres observations du même type, faites dans d'autres contextes régionaux ou nationaux.

Cette grille peut également être utilisée dans des classes n'ayant pas fait le choix d'un bilinguisme scolaire.

Limites : la partie 6 suppose un entretien avec le maître avant ou après la séance ; elle recueille non des usages mais des représentations. Elle permet éventuellement de poser quelques hypothèses explicatives du comportement du maître en classe. Si l'on souhaite en rester à de stricts observables, on peut s'en dispenser.

Enquêtes 9 : Langue française dans l'affichage public et le commerce.

Enquête 9a : Presnukhina Y. (2012), *Langue d'accueil et de services dans des établissements commerciaux en 2010*, Office québécois de la langue française, Gouvernement du Québec.

Nom du type d'enquête : enquête par observation.

Discipline concernée : sociolinguistique.

Niveau de recherche : macro.

Objet : usage du français dans les établissements commerciaux.

Modalités et conditions de mise en pratique : L'enquête associe un volet représentations (un questionnaire sur la manière dont 2 143 Montréalais pensent/disent être servis) et un volet observation des pratiques. Nous nous intéressons seulement ici au deuxième volet.

Une enquête précédente avait été réalisée en 1971 pour la Commission Gendron.

La cible est le commerce de détail et 2 292 commerces (échantillon représentatif, les plans d'échantillonnage sont décrits p. 71-72) ont été visités en distinguant commerce sur rue et commerce dans galerie commerciale.

Cinq catégories d'établissement ont été distinguées :

- alimentation
- restauration et loisirs ;
- services, pharmacies, magasins à 1 dollar ;
- vêtement, chaussures, meubles, appareils ménagers ;
- autres.

Les observateurs jouent une simulation de la relation client. L'observateur entrait sans dire mot et attendait que le vendeur entame la conversation et notait la langue d'accueil. Puis, il demandait une information en français ; dans le cas où il était accueilli en anglais et si le vendeur répondait à sa question en anglais, l'observateur demandait s'il pouvait être servi en français.

Deux dimensions sont donc utilement distinguées, langue d'accueil et langue de service, et le passage de l'une à l'autre est analysé par l'étude.

Cela donne des résultats très concrets, comme quelques points relevés ci-après :

- 83 % des commerces accueillent en français ;
- 3 % des commerces sur rue et 7 % des autres accueillent dans les deux langues ;
- le service en français est disponible dans 96 % des commerces avec des variations entre 93 et 99 % selon les zones.

Intérêt : la mise en regard des deux points de vue (représentations et usages) est extrêmement intéressante. La simplicité des éléments observés et la possibilité de conclusions nettes.

Limites : le nombre d'observateurs à mobiliser.

Enquête 9b : Bouchard P. (2012), *La langue de l'affichage commercial sur l'île de Montréal en 2010*, Office Québécois de la langue française, Gouvernement du Québec.

Nom du type d'enquête : enquête par observation.

Discipline concernée : sociolinguistique.

Niveau de recherche : macro.

Objet : usage du français dans l'affichage des établissements commerciaux.

Modalités et conditions de mise en pratique : La recherche vise à faire le point sur une question très préoccupante pour nombre de Montréalais, qui pensent que le français n'occupe pas la place qui lui revient dans le paysage visuel commercial de la ville, sentiment qui se manifeste par un nombre croissant de plaintes. Quelle est exactement la nature et l'ampleur du problème ? Est-il réel pour tous les quartiers de la ville ? La situation évolue-t-elle dans le temps ?

Les concepts de l'enquête ont été élaborés en 1997 et mis en pratique dans une série d'enquêtes régulières qui permettent une mise à jour des données.

Tous les types de message sont admissibles : commerciaux, de santé, de sécurité, culturels, personnel, religieux, politique, idéologique, humanitaire...

Une définition précise de message est donnée (p. 14) qui le distingue d'affiche : « unité d'information formée d'un ou de plusieurs mots, qui exprime une seule idée ayant un sens ». Une affiche peut comporter plusieurs messages.

L'enquête de 2010 innove en distinguant commerces sur rue et commerces en centre commercial.

10 observateurs ont observé 2 894 commerces sur rue pendant un mois au printemps 2010 et 694 commerces en centre commercial en une semaine.

11 tableaux, 9 graphiques, 2 cartes détaillent les résultats sur la conformité aux législations en vigueur sur l'affichage, le pourcentage de messages en français, anglais, dans une langue tierce, par aire géographique, type de commerce, etc.

La méthodologie est décrite intégralement dans les annexes B sur le plan d'échantillonnage, pp. 52-66, et C, pp. 67-69.

Intérêt : dépasser les représentations communes sur le phénomène ; prendre des repères quantitatifs et qualitatifs pour mesurer les évolutions dans le temps ; établir des comparaisons avec d'autres villes, régions, pays ; une enquête au total assez rapide compte tenu de la taille de l'échantillon.

Enquête 9c : Nguyen Van Dung (2008), « Des enseignes à Hanoi et à Hochiminh-Ville : nouveau contenu pour l'observation du français au Vietnam », *Séminaire international sur la méthodologie d'observation de la langue française*, Organisation internationale de la Francophonie, Paris, du 12 au 14 juin 2008, pp. 221-235.

Nom du type d'enquête : enquête par observation.

Discipline concernée : sociolinguistique.

Niveau de recherche : micro, aspects quantitatifs et qualitatifs.

Objet : usage du français dans l'affichage commercial.

Modalités et conditions de mise en pratique : L'enquête porte sur les deux plus grandes villes du pays, Hanoi et Hochiminh-Ville. Dans ces deux grandes villes, sont ciblées les rues commerçantes : le Vieux Quartier de Hanoi ; les alentours du marché BenThanh, plus grand marché de Hochiminh-Ville.

Le corpus est constitué donc d'une centaine de boutiques à Hanoi et à Hochiminh-Ville.

Plus de 100 boutiques, banques, hôtels ont été photographiées en retenant les enseignes soit en une seule langue étrangère soit en plusieurs langues (vietnamien compris). Celles qui sont exclusivement en vietnamien n'ont pas été prises en compte car le nombre d'enseignes en vietnamien est trop important.

Une fois le corpus constitué, les enseignes ont été classées selon différents types, puis décrites et analysées :

- enseignes monolingues (français/anglais/italien) ;
- enseignes bilingues (français/anglais, vietnamien/anglais, vietnamien/français) ;
- enseignes trilingues (français/anglais/vietnamien).

Une analyse qualitative par secteur commercial concerné a été réalisée, ainsi qu'un traitement statistique des données, par pourcentage selon différentes catégories jugées comme pertinentes.

Les conclusions de l'enquête reviennent ensuite à des questions de cadrage plus macro comme l'existence ou non d'une politique (gouvernementale ou communale) clairement affichée sur l'utilisation des langues sur les enseignes.

Intérêt : dépasser les représentations communes sur le phénomène ; prendre des repères quantitatifs et qualitatifs pour mesurer les évolutions dans le temps ; établir des comparaisons avec d'autres villes, régions, pays ; une enquête au total assez rapide compte tenu de la taille de l'échantillon.

Enquête 9d : Moualek K. (2010), « Les écrits en français sur les voitures de transport en commun des voyageurs en Kabylie », in *Le français en Afrique*, no. 25, pp. 173-185.

Nom du type d'enquête : enquête par observation.

Discipline concernée : sociolinguistique.

Niveau de recherche : micro.

Objet : usage du français dans l'affichage des véhicules de transport de personnes.

Modalités et conditions de mise en pratique : Il est utile de rappeler le contexte législatif de cette recherche. Le paysage public de l'Algérie (enseignes, affiches, plaques indicatrices, pancartes, etc.) est régi par une circulaire du Ministère de l'Intérieur de juillet 1976 qui oblige les différents services de l'État, suite aux recommandations de la première conférence nationale sur l'arabisation réunie à Alger du 14 au 17 mai 1975, relatives à l'arabisation de l'environnement, à « arabiser totalement toutes les enseignes extérieures des administrations et sociétés publiques, et les écrire en lettres apparentes, de grande dimension, d'écriture belle et élégante, et interdire absolument toute inscription en langue étrangère ; utiliser seulement l'écriture en arabe pour les divers services, bureaux et guichets internes, et pour les diverses inscriptions, panneaux d'indication ou d'orientation, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur des institutions » (Grandguillaume, 1983 : 112).

Cette circulaire est toujours en vigueur mais ne fait plus obstacle depuis 1990, année de l'ouverture démocratique, à la manifestation voire au foisonnement d'écrits en français. Depuis cette date, on note nombre d'écrits en français et dans une moindre mesure en berbère dans et autour des villes de Kabylie.

Le corpus de cette enquête est constitué d'écrits sur les voitures de transport en commun appelées communément fourgons (mini-bus) qui circulent en Kabylie entre trois villes Aïn El Hammam, Larbâa-Nath-Irathen (chefs-lieux de daïra autrement dit chefs-lieux d'arrondissement) et Tizi-Ouzou (grand centre urbain et chef-lieu de wilaya c'est-à-dire chef-lieu de département). Les écrits sont élaborés par les conducteurs de véhicules eux-mêmes.

L'enquête a d'abord cherché à identifier les auteurs des écrits.

Quarante d'entre eux ont été interrogés par questionnaire sur leur âge, leur niveau d'instruction, leurs pratiques langagières et leurs motivations quant à ces messages, révèlent les caractéristiques suivantes : ce sont dans leur totalité des hommes, jeunes (le plus souvent en dessous de trente-cinq ans) ; ils n'ont pas connu l'école coloniale, ils sont tous lettrés, leur niveau d'instruction ne dépasse cependant pas celui de la troisième année secondaire (3^e A.S.) correspondant à celui de la classe de terminale des établissements secondaires. Ils pratiquent le kabyle mais, malgré l'école arabisante qu'ils ont fréquentée, ont tendance à utiliser le français, considéré comme langue de prestige, d'émancipation et de réussite sociale. Ils n'éprouvent cependant aucune difficulté à s'exprimer en arabe dialectal en cas de nécessité. Ils écrivent et lisent passablement l'arabe classique et moderne. Ils ont tous en commun en plus de la profession de chauffeur qui les lie, le désir de s'exprimer en utilisant comme support

de leurs productions leurs véhicules (seuls quelques rares véhicules de transport en commun ne portent pas d'inscriptions).

L'enquête s'est ensuite intéressé aux motivations des auteurs (sur la dimension des représentations et non des usages) ; nous ne détaillons pas ici les résultats, mais une des causes essentielles au non emploi de l'arabe et du berbère est un manque de maîtrise écrite de ces langues.

Enfin, 120 « enseignes », recueillies sur une période de deux ans (2007-2008), sont analysées sur les plans thématique, morphosyntaxique, sémantique et lexical, pragmatique et identitaire.

Intérêt : les usages réels sont éclairés par une enquête complémentaire portant sur les représentations ; l'observation des usages est très simple. Sur cette thématique d'enquête voir aussi voir aussi Lucci V. (dir.) (1988), *Des écrits dans la ville*, Paris, L'Harmattan.

Limites et points à améliorer : on peut optimiser l'observation en postant un observateur dans une gare routière de grande ville.

Enquêtes 10 : Langue française dans les médias.

Enquête 10a : Reinke K. (2005), *La langue à la télévision québécoise : aspects sociophonétiques*, Office québécois de la langue française, Gouvernement du Québec.

Nom du type d'enquête : enquête par enregistrement et analyse de pratiques orales.

Discipline concernée : sociophonétique.

Niveau de recherche : micro.

Objet : variation et norme chez des locuteurs « légitimes ».

Modalités et conditions de mise en pratique : L'enquête fait une analyse du français parlé dans les médias audiovisuels par les animateurs et lecteurs de bulletins d'information de la télévision québécoise. Elle se cantonne à vérifier la présence de certaines variations phonétiques sur les ondes.

Une théorie de la norme

Ceci suppose l'existence d'un modèle linguistique de référence pour la langue orale à partir duquel seront classées comme familières ou standard les différentes prononciations. Il faut donc prendre en compte les variations géographiques, sociales, situationnelles pour définir des normes, au pluriel, avec existence de normes implicites qu'on découvre dans les pratiques linguistiques des sous-groupes d'une communauté donnée.

Il demeure toutefois que, dans certaines situations, un modèle de langue tend à s'imposer à tous les membres de la communauté. Cette variété, caractérisant souvent celle des personnes cultivées, nanties, est pour cela dite variété légitime (Bourdieu, 1982), variété de prestige, variété standard. C'est également celle qui est enseignée. Pour toutes ces raisons, elle est la variété que la population valorisera socialement et qu'elle cherchera à utiliser dans des contextes formels.

Une typologie des émissions

En fonction des types d'émission, les attentes en matière de norme ne sont pas forcément les mêmes. Un tableau, p. 16, fournit la typologie utilisée pour l'enquête.

Tableau 1 Les types d'émissions		
Type 1	Type 2	Type 3
formel	moins formel	informel
⇓	⇓	⇓
émissions informatives	émissions d'intérêt général	émissions ludiques
⇓	⇓	⇓
bulletins d'information	entretiens	infovariétés (<i>talk-shows</i>)
documentaires	jeux	
magazines		

FIGURE 2.24 – Typologie des émissions

Un corpus d'émissions à étudier

Il convient ensuite de choisir un corpus d'émissions en fonction de ce que l'on veut étudier, un type, deux ou les trois. Les trois ont été retenus pour l'étude.

Une grille d'analyse de l'oral

Une grille comportant 34 variables linguistiques, phonologiques et morphologiques révélées dans des travaux descriptifs et sociolinguistiques sur le français parlé au Québec a été élaborée, avec des éléments sur le franco-ontarien lorsqu'ils traitaient de phénomènes qui caractérisent aussi bien le français québécois que le français ontarien. Ces variables comportent toutes une ou deux variantes standard bien définies et une ou plusieurs variantes familières, également bien connues (*cf.* tableau pp. 21-22).

Transcrire

Les conventions de transcription de recherches antérieures, notamment de celles du Groupe aixois de recherches en syntaxe (GARS) (François, 1974; Leroy, 1985 : 15; Blanche-Benveniste et Jeanjean, 1987 : 179; Blanche-Benveniste, 1997 : 34; Argod-Dutard, 1996 : 80), ont été utilisées et adaptées aux exigences de la recherche.

Analyser

Une analyse statistique a été réalisée autour de quelques questions reflétant des hypothèses de recherche :

1. Quelle est la fréquence d'utilisation des variantes familières dans l'ensemble du corpus ?
2. Existe-t-il des différences significatives entre les taux d'utilisation des variantes familières selon les types d'émissions ?
3. Existe-t-il des différences significatives entre les taux d'utilisation des variantes familières selon le type de chaînes de télévision ? Selon le sexe ?

Intérêt : précision des données sur la présence de variantes dans des formes jugées comme faisant partie des français de référence (français des médias) ; marques concrètes d'une appropriation du français.

Limites ou points à améliorer en aménageant le protocole de recherche : un travail d'analyse phonétique qui suppose que des variables et variantes phonétiques aient été préalablement décrites et analysées pour le contexte étudié.

Enquête 10b : Ngué Um E., « Le français de la presse camerounaise : entre norme et usages », in *Le français en Afrique*, no. 25, pp. 155-167.

Nom du type d'enquête : analyse de discours portant sur le discours de la presse écrite.

Discipline concernée : sociolinguistique variationniste.

Niveau de recherche : micro.

Objet : variation et norme chez des scripteurs « légitimes ».

Modalités et conditions de mise en pratique : L'étude porte sur la gestion du dualisme linguistique (Minyono-Nkodo, 1999) dans lequel se trouve la langue française au Cameroun dans la presse écrite.

L'hypothèse de recherche est celle d'une écriture journalistique révélant un compromis délicat entre deux pôles variationnels du français, dont l'un est la norme de référence (N1), et l'autre la norme ou les normes locale(s) (N2), N2 résultant des usages ordinaires attestés dans la plupart des interactions quotidiennes. La pratique rédactionnelle dans la presse serait un délicat équilibre où le journaliste est généralement amené à rendre compte (sous forme de reportages, de chroniques ou de rubriques) des événements dont la rationalité relève d'un univers ethnographique qui possède ses propres schémas communicationnels (Manessy 1994). Relevant de l'écrit et donc bénéficiant d'une moindre liberté praxéologique, la presse se trouverait alors sans cesse écartelée entre la norme (N1) et les usages (N2), donnant lieu souvent à une écriture mêlée.

L'étude est basée sur une liste de base de 1433 attestations tirées de 120 numéros de huit journaux différents, avec une moyenne de quinze numéros par journal. La plupart de ces titres proviennent d'un corpus qui a servi à l'élaboration de l'ouvrage publié par Nzesse (2009) sur l'innovation lexicale dans la presse camerounaise. Les publications exploitées par l'auteur s'étalent sur un espace chronologique qui va de 1990 à 2003. Les journaux suivants – entre autres titres figurant dans le corpus original de Nzesse – ont été retenus dans le cadre de l'étude : *Cameroon Tribune* (CT), *Le Messenger* (LM), *Challenge Hebdo* (CH), *La Nouvelle Expression* (NE), *Le Popoli* (LP), *100 % Jeune* (CCJ), *Galaxie* (GAL), et enfin *La Vision* (LV).

Un profilage des titres d'après leur lectorat permet de dessiner une courbe des tendances normatives de l'écriture journalistique. Pour les huit titres choisis, ont été affectés des coefficients de sensibilité (*a priori*, à titre d'hypothèse) aux normes N1 et N2 respectivement, sur une échelle de gradation qui compte quatre degrés.

Figure 1. Sensibilité de la presse camerounaise aux normes endogène (N2) et exogène (N1) du français.

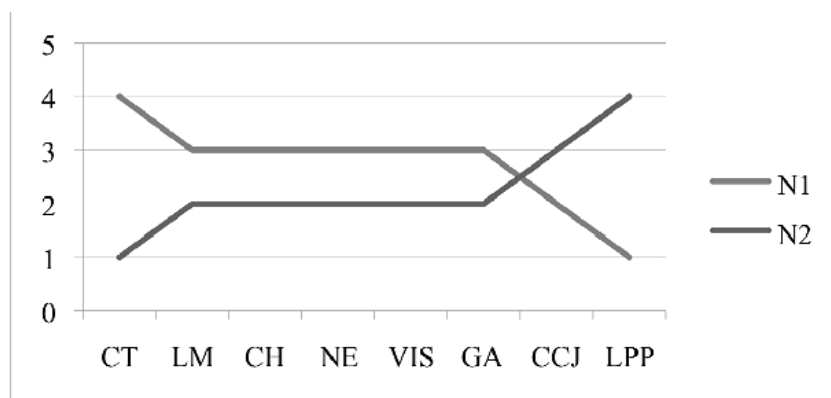


FIGURE 2.25 – Sensibilité de la presse camerounaise aux normes du français

Le recensement des « particularismes » s'est effectué sur la base de trois critères : le critère de fréquence, celui de dispersion chronologique, c'est-à-dire la récurrence d'un terme par exemple d'une année à l'autre, et enfin la dispersion géographique pour éviter la sélection d'items dont l'emploi eût été trop exclusivement cantonné à une région.

Sur la base des recensements effectués dans l'inventaire de Nzesse (2009), une évaluation statistique a été faite visant à dégager le taux relatif de transfert des éléments linguistiques de N2 vers N1 dans les différents journaux retenus. En partant de la situation de dualisme linguistique du français exposée plus haut, est construite l'hypothèse selon laquelle N1 est la matrice variationnelle et correspond à la variété haute, alors que N2 est la variété basse ou enchâssée.

Type de résultat :

Des résultats globaux viennent infirmer les hypothèses de coefficients de sensibilité :

Tableau 1 : Volume des transferts de N2 dans N1 dans quelques journaux camerounais

Titres	CT	LM	CH	NE	VIS	GA	CCJ	LPP	Total exemples
Ex.	309	214	147	181	06	19	101	456	1.433
%	21,56%	14,93%	10,25%	12,36%	0,41%	1,32%	7,04%	31,82%	

FIGURE 2.26 – Résultats globaux

Puis une typologie des transferts de N2 vers N1 est faite :

- transferts lexicaux
- transferts sémantiques

- transferts pragmatiques

et une attention est portée au traitement métalinguistique que la presse fait de ces transferts (signalés ou pas).

Référence : Nzesse L. (2009), « Le français au Cameroun : d'une crise sociopolitique à la vitalité de la langue française (1990-2008) », in *Le français en Afrique*, no. 24, Nice, Institut de linguistique française-CNRS.

Intérêt : une enquête qui permet de caractériser nettement des phénomènes qualifiés globalement de « norme endogène » mais souvent mal décrits ou en termes trop impressionnistes.

Limites : la constitution d'un corpus préalable assez important ; le temps d'analyse du corpus recueilli.

Enquête 10c : Aboulou C. (2010), « Langues, dynamiques des médias audiovisuels et aménagement médiato-linguistique en Afrique francophone », in *Glottopol*, no. 14 « Nouveaux médias et dynamiques des langues dans l'espace francophone », pp. 5-16.

Nom du type d'enquête : relevé de données.

Discipline concernée : analyse des médias.

Niveau de recherche : macro.

Objet : temps d'antenne par langue et par chaîne.

Modalités et conditions de mise en pratique : Le contexte de cette enquête est celui d'une Afrique où il y a plus d'Africains qui écoutent la radio dans les langues officielles ou non officielles que d'Africains qui regardent la télévision. La télévision en Afrique est fortement marquée par les langues coloniales comme le français, l'anglais, l'arabe, par de grandes langues véhiculaires africaines telles que le hausa, le wolof, etc. et par les langues vernaculaires et/ou véhiculaires.

La libéralisation de l'espace audiovisuel a déclenché des changements linguistiques et a opéré une segmentation de l'audience, en général de trois manières : l'audience locale (déterminée, identifiée et homogène), l'audience nationale (indifférenciée ou grand public) et l'audience internationale (confinée naturellement dans les grandes villes africaines).

En Afrique francophone, il n'existe pratiquement pas de chaînes de télévision locales ou régionales. Le marché national est devenu le lieu stratégique d'une monopolisation de plus en plus visible et tenace tant au niveau de la télévision que de la radio. Outre le monolinguisme d'État apparent dans les radios et télévisions nationales, de nos jours, certaines langues nationales sont introduites dans des programmes d'information et de divertissement. La faiblesse de l'offre linguistique dans les médias nationaux ne semble pas devoir jouer en faveur d'un sentiment d'appartenance nationale. Elle maintient simplement un lien symbolique entre les gouvernants et les gouvernés, l'État et les citoyens dans les espaces médiatiques.

L'enquête étudie le temps d'antenne des langues nationales à la télévision. Elle fournit différentes données :

Tableau 2. Utilisation des langues dans les informations nationales et internationales

Pays	Radio		Télévision	
	Langues officielles	Langues nationales	Langues officielles	Langues nationales
Bénin	1	-	1	0
Burkina Faso	1	-	1	0
Guinée Conakry	1	9	1	9
Côte d'Ivoire	1	25	1	25
Mali	1	11	1	11
Niger	2	7	1	6
Sénégal	1	2	1	6
Togo	1	25	1	2

Source : Abolou, 2008

FIGURE 2.27 – Temps d'antenne des chaînes nationales

Avec un accent particulier sur la Côte d'Ivoire :

Tableau 3. Passage hebdomadaire des langues nationales à la Radio Côte d'Ivoire

Horaire (GMT)	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
15 heures	abron	adjoukrou	malinké (dioula)	abron	adjoukrou	malinké (dioula)
	gouro	koulango	kroumen	dida	koulango	kroumen
	bété	attié	ébrié	gouro	attié	ébrié
	abouré	sénoufo	guéré	bété	sénoufo	guéré
	djimini	yacouba	lobi	abouré	yacouba	lobi
	agni	néyo	tagbana	djimini	néyo	tagbana
	dida	godié	baoulé	agni	godié	baoulé
18 heures	abbey	gban	mooré	abbey	gban	mooré

Source : Archives RTI, 2005

FIGURE 2.28 – Langues à la radio Côte d'Ivoire

Tableau 4. Passage hebdomadaire des langues nationales à la télévision nationale « La première »

Horaire (GMT)	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
17h40	guéré	ébrié	attié	gouro	bété
	néyo	koulango	agni	yacouba	abron
	adjoukrou	dida	gban	godié	djimini
	sénoufo	lobi	kroumen	malinké (dioula)	baoulé
18h30	tagbana	abbey	mooré	abouré	yaouré

Source : Archives RTI, 2005

FIGURE 2.29 – Passage des langues à la TV La Première

Puis des informations sont données sur le temps d'antenne des langues nationales pour traiter des informations nationales et internationales à destination des différentes communautés linguistiques : il est de 14 à 15 minutes par langue et par semaine en moyenne. Par contre, à la télévision nationale, le temps d'antenne des langues nationales est de 250 minutes par semaine soit 10 minutes par langue à la télévision nationale « La première ».

Intérêt : les données brutes de répartition des langues dans les médias sont de bons observatoires des dynamiques linguistiques. Simples à observer, elles permettent des comparaisons dans le temps et dans l'espace tout à fait intéressantes.

Enquêtes 11 : Usages de la langue française sur internet.

Enquête 11a : Daniel Pimienta et Daniel Prado, « La place du français sur Internet », *La langue française dans le monde 2014*, OIF-Nathan, en ligne.

Adresse internet : <http://www.francophonie.org/Langue-Francaise-2014/>

Nom du type d'enquête : étude basée sur le croisement de différentes statistiques, études et enquêtes et sur l'analyse, site par site, d'un corpus de 1 700 sources différentes.

Discipline concernée : sociolinguistique – mesure de l'usage de la langue dans le cyberspace ou cybermétrie des langues.

Niveau de recherche : macro.

Objet : place des langues sur internet.

Modalités et conditions de mise en pratique : L'étude consiste en l'examen de taux d'équipement, de taux de connexion et/ou de fréquence d'usage de sites rapportés à la langue des Internauts (L1 + L2).

Intérêt : Connaître le poids des langues sur internet.

Limites : La source utilisée pour les locuteurs de langue maternelle, le site Ethnologue, dont les données sont discutables, mais qui est régulièrement actualisée et permet d'avoir une approche comparative.

Le tableau qui suit présente une liste des sites qui ont été analysés. La note de la colonne de droite est un indicateur de leur pertinence pour étudier la question des usages linguistiques.

Nature de l'élément	Source (URL, ouvrage, etc.)	Note
Wiki Stats	http://stats.wikimedia.org/EN/Sitemap.htm	10
FB - Socialbreakers	http://www.socialbakers.com/FB-statistics/	10
Statistiques UIT	http://www.itu.int/ITU-D/ict/facts/	10
W3Tech	http://w3techs.com/technologies/overview/content_language/all	10
Internet World Stats	http://www.internetworldstats.com/stats7.htm	10
LOP	http://gii2.nagaokaut.ac.jp/gii/index.php?blogid=8	10
Netcraft	http://news.netcraft.com/archives/2013/	9
WWW Foundation - Web Index	http://thewebindex.org/	9
Etude de Cervantes 2012	http://eldia.es/wp-content/uploads/2012/07/2012_el_espanol_en_el_mundo.pdf	9
Eurobarometer Report on Languages	http://ec.europa.eu/public_opinion/flash/fl_313_en.pdf	9
Organisation internationale de la Francophonie	http://www.francophonie.org/Denombrement-des-francophones.html	8
Statistiques OCDE	http://www.oecd.org/statistics/	8
Alexa	http://www.alexa.com/	8
Banque Mondiale – Indicateurs	http://data.worldbank.org/indicator	8
Zanran – Moteur statistique	http://www.zanran.com/g/	8
ONU – Banque de données	http://data.un.org/	8
Fact Browser	http://www.factbrowser.com/	8
Microsoft Office XP	http://office.microsoft.com/fr-fr/language-packs/versions-localisees-des-suites-office-FX102901428.aspx?CTT=1	8
Open Office	http://wiki.openoffice.org/wiki/Languages	8
Google – recherche - langues	http://www.google.fr/preferences#languages	8
Langues de recherche dans Yahoo!	http://fr.search.yahoo.com/preferences/preferences?page=languages	8
Google search by language visual	http://data-arts.appspot.com/globe-search/	8
PEW – Internet	http://www.pewinternet.org/	8
State Social Media by Comscore	http://www.slideshare.net/Ifslideshares/the-state-of-social-media-2012	8
Ignite-Social Media	http://www.ignitesocialmedia.com/social-media-stats/2012-social-network-analysis-report/#MySpace	8
Jeffbullas-Social Media	http://www.jeffbullas.com/2012/04/23/48-significant-social-media-facts-figures-and-statistics-plus-7-infographics/	8
Observatoire de la Francophonie	http://www.francophonie.org/IMG/pdf/3e.pdf (2e + 3e)	8
Twitter Study By Semiocast	http://semiocast.com/downloads/Semiocast_Half_of_messages_on_Twitter_are_not_in_English_20100224_fr.pdf	8
Google study language	http://googleresearch.blogspot.com/2011/07/languages-of-world-wide-web.html	8
CheckFB	http://www.checkFB.com/	7
FB Stories	http://www.FBstories.com/stories/1574/interactive-mapping-the-world-s-friendships	7
CircleCount Google+	http://es.circlecount.com/statistic/country/?special=NA	7
WordPress Stats	http://en.wordpress.com/stats/	7
Open Directory Stats per country	http://www.dmoz.org/World/	7
Indigenous Tweets	http://www.indigenoustweets.com/	7
Google Voice Search	http://googleresearch.blogspot.com/2011/04/ig-pay-atin-lay-oice-vay-earch-say.html	7
Eurostat Statistics	http://epp.eurostat.ec.europa.eu/portal/page/portal/statistics/themes	7
WWWSize	http://www.worldwidewebsite.com/	7
NetMarketShare	http://www.netmarketshare.com/	7
STATCOUNTER	http://gs.statcounter.com	7

Google Scholar Stats	http://scholar.google.com/citations?view_op=top_venues	7
Amazon: books per language	http://www.amazon.com/gp/search/other?redirect=true&rh=n%3A283155&bbr=283155&pickerToList=feature_nine_browse-bin&ie=UTF8&qid=1359604943&rd=1	7
Google Books - Ngram Viewer	http://books.google.com/ngrams	7
On line Books statistics	http://en.wikipedia.org/wiki/Google_Books	7
Portail Langues WIKI	http://fr.WIKI.org/wiki/Portail:Langues	7
UNCTAD INDICators	http://unctadstat.unctad.org/ReportFolders/reportFolders.aspx	7
Open Office download per country	http://www.openoffice.org/stats/countries.html	7
Projet Langues en danger	http://www.endangeredlanguages.com	7
WorldMapper	http://www.viewsoftheworld.net/	7
TWITTER STUDY BY SEMIOCAST	http://semiocast.com/publications/2012_07_30_Twitter_reaches_half_a_billion_accounts_140m_in_the_US	7
LINGUISTIC GEOGRAPHY OF TWITTER	http://firstmonday.org/ojs/index.php/fm/article/view/4366/3654	7
SECOND LIFE DANIELV	http://danielvoyager.wordpress.com/2012/07/21/second-life-user-concurrency-2012-summer-update/	7
LINKEDIN	http://press.linkedin.com/about	7
SKYPE Stats	http://www.statisticbrain.com/skype-statistics/	7
SKYPE collected data	http://www.factbrowser.com/tags/skype/	7
T-INDEX Market and languages	http://www.translated.net/en/languages-that-matter	7
INTERNET WORLD STATS	http://www.internetworldstats.com/stats13.htm	7
PEW- Social Media Survey	http://www.pewinternet.org/Commentary/2012/March/Pew-Internet-Social-Networking-full-detail.aspx	7
KPCB Presentation Internet Trends	http://www.kpcb.com/insights/2012-internet-trends-update	7
TECHNORATI	http://technorati.com/state-of-the-blogsphere/	7
JeffBullas YouTube	http://www.jeffbullas.com/2011/05/09/50-awesome-youtube-facts-and-figures/	7
CIA: mobile/country	https://www.cia.gov/library/publications/the-world-factbook/rankorder/2151rank.html?countryName=Australia&countryCode=as&regionCode=aus&rank=43#as	7
Search Engine History Graphic	http://www.wordstream.com/articles/internet-search-engines-history	7
SocialNet Geographic	http://www.ignitesocialmedia.com/social-media-stats/social-network-geographics/	7
98% Social Media Surveys insignificant!	http://www.ignitesocialmedia.com/social-media-stats/98-of-social-media-survey-results-are-insignificant/	7
ALIS Babel	http://alis.isoc.org/palmares.html	7

Hotmail Watch add-on	https://addons.mozilla.org/en-us/firefox/addon/hotmail-watcher/statistics/usage/languages/?last=90	6
Gmail Watch Add-on	https://addons.mozilla.org/en-us/firefox/addon/gmail-watcher/statistics/usage/languages/?last=90	6
Worldometers	http://www.worldometers.info/	6
ISSN Stats	http://www.issn.org/2-22640-Statistics.php	6
WWW Found.-Open Data Index	http://www.webfoundation.org/2012/09/introducing-the-open-data-index/	6
UNESCO PORTAL MULTILINGUAL IN CYBERSPACE	http://portal.unesco.org/ci/en/ev.php-URL_ID=16539&URL_DO=DO_TOPIC&URL_SECTION=201.html	6
Archive.org stats	http://archive.org/stats/	6
Internet Archive: Wayback Machine	http://archive.org/web/web.php	6
IBGE	http://www.ibge.gov.br/paisesat/main.php	6
LinkedIn Stats	http://montpellierpr.wordpress.com/2013/01/17/25-amazing-linked-in-stats-you-cant-miss/	6
RAGAN'S PR DAILY	http://www.prdaily.com/Main/Articles/52_cool_facts_and_stats_about_social_media_2012_ed_11846.aspx#	6
BETANEWS - Myspace Effect	http://betanews.com/2012/08/02/why-FB-and-twitter-will-soon-feel-the-myspace-effect/	6
EURID-IDN report	http://www.eurid.eu/files/publ/insights_2012_idn_report.pdf	6
WIKON LANGUAGE INTERNET	http://en.WIK.org/wiki/Languages_used_on_the_Internet#cite_note-UofCLBW-4	6
INTERNET WORLD STATS on Languages	http://www.internetworldstats.com/languages.htm	6
Comscore State of Digital 2012	http://www.comscore.com/Insights/Presentations_and_Whitepapers/2013/State_of_Digital_Q4_2012	6
The Routledge Handbook of Multilingualism	http://books.google.com/books?id=MB9Da2YLW4C&printsec=frontcover&hl=es#v=onepage&q&f=false	6
SECOND LIFE AARONP	http://aaronp.me/2011/12/second-life-statistics-2011/	6
EMAIL BY COMSCORE	http://www.comscore.com/Insights/Presentations_and_Whitepapers/2011/02/e-mail-still-popular-among-the-older-generation/	6
Jeff Bullas on Google	http://www.jeffbullas.com/2011/05/16/50-amazing-facts-and-figures-about-google/	6
Pinterest	http://pinterest.com/pin/208432288975477905/	6

TWITTER STATS DIGITAL BUZZ	http://digitalbuzz.s3.amazonaws.com/wp-content/uploads/2010/05/2010-Twitter-Statistics-Facts-Figures-Large.gif	6
SYSOMOS-BLOG	http://www.sysomos.com/reports/bloggers/	6
Journal Base.	http://cybergeo.revues.org/22864	6
BARRACUDAREport	http://barracudalabs.com/downloads/BarracudaLabs2009AnnualReport-FINAL.pdf	6
SYSOMOS on Video	http://www.sysomos.com/reports/video/	6
Nation Master – computers	http://www.nationsencyclopedia.com/WorldStats/Edu-other-personal-computers.html	6
GISWatch	http://www.giswatch.org/thematic-report/2008-access-infrastructure/accessing-content	6
The future of the Internet: Hopes and fears	books.google.com/books?id=e2310SQOmncC&redir_esc=y	6
Nation Master- Internet	http://www.nationmaster.com/cat/int-internet	6
Article de Hering	http://www.4shared.com/get/nkeGCx31/The-Multilingual-Internet-Lang.html	6
Investing in Cultural Diversity and Intercultural Dialogue	http://portal.unesco.org/culture/en/ev.php-URL_ID=39896&URL_DO=DO_TOPIC&URL_SECTION=201.html	6
Livre de Crystal	http://irenehc89ukm.files.wordpress.com/2010/02/david-crystal.pdf	6
Nation Master- web sites	http://www.nationmaster.com/graph/int_web_sit-internet-web-sites	6
EDIRC	http://edirc.repec.org/statoff.html	6
RECHSTAT	http://www.kyxar.fr/~jalac/	6
How big Internet - Crunchies	http://gonumors.com/crunchies/how-big-is-the-internet/	6
Thomson Reuters Citation Index	http://thomsonreuters.com/products_services/science/science_products/a-z/science_citation_index/	6
Browser Stats W3SCHOOLS	http://www.w3schools.com/browsers/browsers_stats.asp	5
Arguez on Twitter	https://twitter.com/#!/dearguez	5
SEMIOCAST	http://semiocast.com/	5
URL metrics	http://urlmetriques.co	5
Compete.com	http://www.compete.com/us/resources/white-papers/	5
WORDCURL TWITTER STUDY	http://wordcurl.com/blog/2012/06/19/the-languages-of-twitter/	5
GfK-France	http://www.gfk.com/solutions/retail-sales-tracking/temax/western-europe/Documents/2012-Q4_GfK_TEMAX_France_ALL.zip	5
IDRC-PANLOC	http://www.idrc.ca/en/themes/science_and_technology/pages/article/details.aspx?publicationid=1128	5

TWITTER STATS BY SEMIOCAST	http://semiocast.com/publications/2011_11_24_Arabic_highest_growth_on_Twitter	5
TWITTER BY COMSCORE	http://www.comscore.com/Insights/Press_Releases/2011/4/The_Netherlands_Ranks_number_one_Worldwide_in_Penetration_for_Twitter_and_LinkedIn	5
SKYPE BY TELEGEOGRAPHY	http://www.telegeography.com/research-services/telegeography-report-database/index.html	5
FB BY COMSCORE	http://www.comscore.com/Insights/Press_Releases/2011/03/FB-is-number-one-social-network-in-15-of-18-european-markets/	5
Jeff Bullas on Twitter	http://www.jeffbullas.com/2011/05/02/30-temific-twitter-facts-and-figures/	5
How Many Languages Do We Need?: The Economics of Linguistic Diversity	http://books.google.com/books?id=4QX8ni2o1TUC	5
SYSOMOS-TWITTER	http://www.sysomos.com/insidetwitter/twitter-stats-2010/	5
Globalization a basic Text	http://uploaded.net/file/bu8xos9q/6673.pdf	5
Internet en Chine	http://www.nanjingmarketinggroup.com/knowledge/23rd-report-internet-development-in-China/internet-user-demographics	5
Article de Li	http://www.academia.edu/188911/The_impact_of_Globalization_and_the_Internet_on_English_Language_Teaching_and_Learning	5
Assemblée Nationale FR	http://www.assemblee-nationale.fr/12/rap-info/i3693.asp#P650_112601	5
Trends in Communication, Volume 11: Impact of New Technology	http://books.google.com/books?id=LSELVgnJ91QC	5
Article de Baron	http://www.american.edu/cas/lfs/faculty-docs/upload/N-Baron-Language-Internet.pdf	5
UNESCO- World I & C Report 2000	http://www.unesco.org/webworld/wcir/en/report.html	5
Gupta-Art	http://courses.nus.edu.sg/course/ellibst/poco/paper6.html	5
Histoire de l'Internet	http://www.wallonie-isoc.org/Internet_Documents-en-francais/Histoire_Internet.htm	5
Article du Guardian	http://www.telegraph.co.uk/technology/broadband/9567934/Chinese-internet-users-to-overtake-English-language-users-by-2015.html	5

FIGURE 2.30 – Sites présentant des données sur les usages linguistiques d'internet

Enquête 11b : Atifi H. (2007), « Continuité et/ou rupture dans l'internet multilingue : quelles langues parler dans un forum diasporique ? », in *Glottopol*, no. 10 « Regards sur l'internet, dans ses dimensions langagières. Penser les continuités et discontinuités », pp. 113-126.

Nom du type d'enquête : analyse de discours d'un corpus écrit.

Disciplines concernées : analyse de la communication médiée sur internet – sociolinguistique.

Niveau de recherche : micro.

Objet : usage des langues dans un contexte concurrentiel.

Modalités et conditions de mise en pratique : L'analyse porte sur les forums de discussion accessibles à partir du site Bladi.net.

Ce site se présente comme le portail de la diaspora marocaine. En termes de contenu, on constate une forte présence des thèmes liés au pays d'origine, le Maroc : actualité marocaine, cuisine marocaine et personnalités du Maroc, etc.

L'enquête s'inscrit dans le champ de l'analyse sociolinguistique interactionnelle des forums de discussion, alliant l'observation ethnographique à l'utilisation de grilles d'analyse issues des études interactionnistes. L'originalité de cette approche réside dans le choix d'observer des pratiques empiriques ou authentiques pour éviter de se limiter aux seules réponses des enquêtés aux questionnaires. En effet, la perspective interactionniste a déjà montré le net décalage entre la description que font les locuteurs de leurs propres usages et les études empiriques de données enregistrées au magnétophone par exemple (Gumperz, 1989).

La méthode d'observation persistante, telle qu'elle a été adaptée pour l'étude de la communication médiatisée par ordinateur par Herring (2004), Marcoccia (2004), Atifi et Marcoccia (2005) est utilisée : il s'agit de consulter régulièrement un forum sur une période longue pendant laquelle on prélève des messages de manière aléatoire. Ces messages constituent des échantillons qui permettent alors de valider la représentativité du corpus final (qui n'est qu'un des échantillons) sur lequel porte l'analyse conversationnelle dans un second temps.

L'échantillon d'étude est constitué de 200 messages tirés du groupe des 100 dernières discussions postées par les internautes. Cet échantillon couvre deux jours d'échanges.

L'enquête est conduite ensuite selon deux problématiques :

a. Faire une typologie des choix linguistiques des internautes marocains en ligne en posant les questions suivantes : quelle est la/les langue/s des interfaces ? Y a-t-il des préconisations normatives sur le choix des langues ? Quelles sont les langues privilégiées dans les messages ? Quelle(s) langue(s) faut-il parler (langues nationale, officielle, dialectale ou étrangère) dans un forum diasporique ? Ce choix est-il accepté ou remis en cause par certains internautes ?

b. Etudier l'alternance codique en s'appuyant sur les travaux linguistiques de Gumperz (1982), ainsi que sur ceux de Danet et Herring sur l'Internet multilingue (2003).

Le chercheur aborde les questions suivantes : quelles sont les formes de l'alternance codique ? Peut-on identifier des emplois plus ou moins systématiques de l'alternance codique pour accomplir des objectifs communicatifs spécifiques ? Ces usages en ligne se réalisent-ils dans la continuité ou en rupture avec les pratiques orales ?

Intérêt : observation des usages réels et des commentaires épilinguistiques non sollicités par le chercheur mais échangés éventuellement entre les participants. Facilité de mise en œuvre, rapidité du recueil de corpus et simplicité de l'analyse.

Enquête 11c : SMS4SCIENCE

Nom du type d'enquête : analyse de discours.

Discipline concernée : sociolinguistique, orthographe, morphosyntaxe.

Niveau de recherche : macro/micro.

Objet : Usage de la langue française dans les textos.

Modalités et conditions de mise en pratique : Il s'agit d'un projet international coordonné par le CENTAL, un institut de l'Université catholique de Louvain (Belgique) spécialisé dans le traitement automatique du langage. L'objectif du projet sms4science est d'étudier la communication par SMS et d'analyser les procédés linguistiques qu'elle met en jeu. Des chercheurs de plusieurs pays se sont associés dans ce but, en vue de constituer de vastes corpus de SMS dans un grand nombre de langues. À titre d'exemple, ce sont 26 000 SMS qui ont été recueillis en Suisse dans le cadre du projet (http://www.sms4science.uzh.ch/index_fr.html). Les messages ont été recueillis sur la base de dons volontaires d'utilisateurs et constitués en base de données. Ils ont été, aux fins de l'étude, anonymés. Les données ont été exploitées sous des angles différents : la graphisation et le rapport entre oral et écrit, l'analyse syntaxique des propositions interrogatives, l'alternance codique dans un contexte plurilingue, des études morphosyntaxiques concernant surtout la morphologie verbale et pronominale.

Intérêt : Peu d'études concernent les usages privés des langues. Celle-ci présente en outre l'intérêt de travailler sur des usages médiés par un outil de télécommunication.

Enquête 11d : Daniel Pimienta et Daniel Prado, « Étude sur la place des langues de France dans l'Internet – Réseau Maaya » (à paraître : DGLFLF – Ministère français de la Culture).

Adresse internet : probablement à cette adresse, dès publication <http://www.culturecommunication.gouv.fr/Politiques-ministerielles/Langue-francaise-et-langues-de-France/>

Nom du type d'enquête : Étude basée sur le croisement de différentes statistiques, études et enquêtes et sur l'analyse, site par site d'un corpus de 1 700 sources différentes.

Discipline concernée : Sociolinguistique - mesure de l'usage de la langue dans le cyberspace ou cybermétrie des langues.

Niveau de recherche : Macro (limité à la France).

Objet : Représentations de pratiques linguistiques sur internet.

Modalités et conditions de mise en pratique : L'étude se base sur le repérage des sites ou pages dont la langue (ou l'une des langues) d'interface est une langue de France ou bien le site ou page concerne d'une manière directe cette langue. Sont retenus les liens qui ont un intérêt pour la langue en question ou pour ses locuteurs directement. Chaque page est décrite, notée en fonction de sa fiabilité, classifiée et éventuellement commentée. Par des recoupements entre des statistiques sur l'usage de l'Internet de l'ensemble des Français et le nombre estimé d'individus concernés par la langue étudiée, sont indiquées des tendances sur certaines pratiques de l'Internet des populations concernées. Cette étude permet d'apprécier la vitalité des langues de France dans l'Internet.

Intérêt : Favoriser des politiques linguistiques d'accès et d'utilisation de l'internet ciblées en fonction de la vitalité constatée des langues étudiées.

Limites : N'ont été étudiées que les langues parlées par un nombre supérieur à 50 000 locuteurs ou celles qui sont langue d'enseignement. Ont aussi été exclues les langues qui ont une origine extérieure au territoire actuel de la République française. Cette étude ne donne qu'une photographie et les tendances à un moment précis, mais l'évolution des usages de l'internet est telle qu'il est nécessaire de perpétuer l'évolution par le biais d'un observatoire permanent.

Nature de l'élément	Source (URL, ouvrage, etc.)	Note
Wiki Stats	http://stats.wikimedia.org/EN/Sitemap.htm	10
FB - Socialbreakers	http://www.socialbakers.com/FB-statistics/	10
Statistiques UIT	http://www.itu.int/ITU-D/ict/facts/	10
W3Tech	http://w3techs.com/technologies/overview/content_language/all	10
Internet World Stats	http://www.internetworldstats.com/stats7.htm	10
LOP	http://gii2.nagaokaut.ac.jp/gii/index.php?blogid=8	10
Netcraft	http://news.netcraft.com/archives/2013/	9
WWW Foundation - Web Index	http://thewebindex.org/	9
Etude de Cervantes 2012	http://eldiae.es/wp-content/uploads/2012/07/2012_el_espanol_en_el_mundo.pdf	9
Eurobarometer Report on Languages	http://ec.europa.eu/public_opinion/flash/fl_313_en.pdf	9
Organisation internationale de la Francophonie	http://www.francophonie.org/Denombrement-des-francophones.html	8
Statistiques OCDE	http://www.oecd.org/statistics/	8
Alexa	http://www.alexa.com/	8

Nature de l'élément	Source (URL, ouvrage, etc.)	Note
Banque Mondiale – Indicateurs	http://data.worldbank.org/indicator	8
Zanran – Moteur statistique	http://www.zanran.com/q/	8
ONU – Banque de données	http://data.un.org/	8
Fact Browser	http://www.factbrowser.com/	8
Microsoft Office XP	http://office.microsoft.com/fr-fr/language-packs/versions-localisees-des-suites-office-FX102901428.aspx?CTT=1	8
Open Office	http://wiki.openoffice.org/wiki/Languages	8
Google – recherche - langues	http://www.google.fr/preferences#languages	8
Langues de recherche dans Yahoo!	http://fr.search.yahoo.com/preferences/preferences?page=languages	8
Google search by language visual	http://data-arts.appspot.com/globe-search/	8
PEW – Internet	http://www.pewinternet.org/	8
State Social Media by Comscore	http://www.slideshare.net/IFslideshares/the-state-of-social-media-2012	8
Ignite-Social Media	http://www.ignitesocialmedia.com/social-media-stats/2012-social-network-analysis-report/#MySpace	8
Jeffbullas-Social Media	http://www.jeffbullas.com/2012/04/23/48-significant-social-media-facts-figures-and-statistics-plus-7-infographics/	8
Observatoire de la Francophonie	http://www.francophonie.org/IMG/pdf/3e.pdf (2e + 3e)	8
Twitter Study By Semiocast	http://semiocast.com/downloads/Semiocast_Half_of_messages_on_Twitter_are_not_in_English_20100224_fr.pdf	8
Google study language	http://googleresearch.blogspot.com/2011/07/languages-of-world-wide-web.html	8

Enquêtes 12 : Langue française et production culturelle.

Enquête 12a : Maurais J., Garon R. (2008), *Production culturelle et langue au Québec*, Office québécois de la langue française, Gouvernement du Québec.

Nom du type d'enquête : compilation de données statistiques

Discipline concernée : études culturelles.

Niveau de recherche : macro.

Objet : usage du français dans la production, la diffusion et la consommation culturelles.

Modalités et conditions de mise en pratique : Dans un contexte où la composition démo-ethnique du Québec se diversifie sous l'effet de l'immigration, la question du choix des langues, au-delà des communautés linguistiques d'origine, se pose dans la production et de la consommation culturelle.

L'enquête présente une première série d'indicateurs relatifs à la production, la diffusion et la consommation de produits culturels : arts d'interprétation, imprimés (dont livre), enregistrements sonores, films et cinéma.

Première partie	
Indicateurs linguistiques de la production et de la consommation culturelles	9
Présentation	11
Indicateur 6.1 Langue des spectacles en chanson	13
Indicateur 6.2 Langue habituelle d'assistance aux spectacles	18
Indicateur 6.3 Langue de publication des monographies	24
Indicateur 6.4 Langue des collections de livres dans les bibliothèques publiques autonomes	31
Indicateur 6.5 Langue de lecture des livres	35
Indicateur 6.6 Langue de l'enregistrement des disques vendus.....	42
Indicateur 6.7 Langue d'écoute des chansons	45
Indicateur 6.8 Langue des longs métrages produits	51
Indicateur 6.9 Langue des projections et de l'assistance aux projections cinématographiques	55
Indicateur 6.10 Langue d'écoute des films au cinéma	60

FIGURE 2.31 – Indicateurs linguistiques de la production et consommation culturelles

Puis vient une seconde série d'indicateurs consacrée aux médias écrits et électroniques.

Deuxième partie	
Indicateurs linguistiques des médias.....	65
Présentation	67
Indicateur 6.11 Langue de publication des quotidiens québécois	68
Indicateur 6.12 Langue du lectorat des quotidiens de la RMR de Montréal, par titre	71
Indicateur 6.13 Langue de lecture des quotidiens	76
Indicateur 6.14 Langue de publication des hebdomadaires régionaux	84
Indicateur 6.15 Langue de lecture des hebdomadaires régionaux	89
Indicateur 6.16 Langue de lecture des revues et magazines	95
Indicateur 6.17 Langue d'écoute de la radio	102
Indicateur 6.18 Langue des auditeurs des stations de radio de langue française et de langue anglaise, RMR de Montréal	107
Indicateur 6.19 Nombre d'heures d'écoute de la télévision selon la langue.....	112

FIGURE 2.32 – Indicateurs linguistiques des médias

Le but est de dessiner un panorama et de prendre date pour mesurer de futures évolutions éventuelles.

Les données proviennent de l'industrie culturelle, d'organismes dédiés à la collecte et à la production statistique, de l'administration publique et d'organismes qui lui sont rattachés, parmi lesquelles le Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine et l'Observatoire québécois de la culture et des communications.

Intérêt : économie de moyens car pas de recueil de données.

Limites : disponibilité des données auprès des industries et administrations concernées.

Enquêtes 13 : Usage de la langue française dans la production et la diffusion scientifiques.

Enquête 13a : Hamel R. H. (2008), « Les langues des sciences et de l'enseignement supérieur : état actuel et perspectives d'avenir », *Séminaire international sur la méthodologie d'observation de la langue française*, Organisation internationale de la Francophonie, Paris, du 12 au 14 juin 2008, pp. 193-203.

Nom du type d'enquête : sans objet.

Discipline concernée : sociologie de la science.

Niveau de recherche : macro.

Objet : usage du français dans la production et la diffusion scientifiques.

Modalités et conditions de mise en pratique : Les recherches sur l'usage des langues dans les sciences et l'enseignement supérieur ne sont pas exemptes de problèmes dans la construction de leur objet (réduction aux seules publications) et dans leurs approches méthodologiques (limitation aux données quantifiables).

Étant donné que les publications scientifiques ne représentent qu'une composante, même si elle est très importante, du domaine scientifique, l'idée est de prendre en compte l'ensemble des domaines incluant les processus de l'investigation scientifique comme activités généralement collectives et interactives ainsi que la diffusion des résultats (conférences, congrès, publications, informations) et la formation des chercheurs par le biais de l'enseignement universitaire. Ainsi, un certain type d'enseignement est lié directement à la recherche (formation de chercheurs et chercheuses, études de doctorat). La production scientifique constitue elle-même un ensemble d'événements communicatifs propres aux laboratoires, pendant le travail sur le terrain, dans la formation, les échanges informels entre chercheurs et chercheuses y compris la communication par courriel. Toutes ces activités contribuent au processus créatif du développement de la recherche scientifique et doivent être étudiées.

La prise en compte des seules publications (sous-champ trois) révèle effectivement une domination sans partage de l'anglais comme le montrent les deux tableaux suivants :

Distribution des langues dans plusieurs sciences naturelles en 1996 (sources: Biological, Chemical, Physical Abstracts, Medline, MathSci Disc, adapté d'Ammon 1998)						
Langues	Biologie	Chimie	Physique	Médecine	Mathématique	Sciences naturelles (moyenne)
Anglais	91.6	83.2	94.8	88.6	94.3	90.7
Russe	1.9	3.8	0.2	1.6	3.2	2.1
Japonais	1.1	3.9	1.7	1.8	0.2	1.7
Allemand	1.1	1.9	0.9	2.2	0.3	1.3
Français	1.4	0.7	0.4	1.9	2.3	1.2
Chinois	0.8	4.2	1.2	0.1	1.1	-
Espagnol	0.6	0.3	0.0	1.2	0.1	-
Italien	0.3	-	0.1	0.6	0.1	-
Portugais	0.3	-	-	0.1	-	-
Autres	0.9	1.1	0.7	1.9	-	3.0

FIGURE 2.33 – Distribution des langues en sciences naturelles en 1996

Distribution des langues dans plusieurs sciences sociales et humaines en 1995 (sources: SocioFile, Historical Abstracts on Disc, The Philosopher's Index, adapté d'Ammon 1998)				
Langues	Sociologie 1996	Histoire 1995	Philosophie 1995	Sc soc et hum. 1995
Anglais	85.8	78.0	85.5	82.5
Français	4.2	6.0	7.4	5.9
Allemand	4.4	5.3	3.2	4.1
Espagnol	1.6	2.8	1.8	2.2
Italien	0.9	2.1	0.8	-
Japonais	0.2	0.4	0.1	-
Russe	1.5	1.4	-	-
Chinois	-	0.4		-
Autres	1.4	3.6	1.2	5.3

FIGURE 2.34 – Distribution des langues en sciences sociales en 1995

L'étude propose de considérer la production de connaissances scientifiques comme un champ composé de plusieurs activités, chacune pouvant fonctionner de manière différente du point de vue des usages linguistiques.

Cadre 3 Les champs de la recherche, de la circulation et de la formation dans les sciences		
Sphères	Activités	Sous activités
Recherche scientifique (production) 20	Présentation et exécution de projets de recherche individuels et collectifs	Travail avec instruments, matériels ; activités avec des informateurs ; production de données, etc. rédaction, communication par @
		Échanges verbaux avec des collègues et des étudiants
Diffusion	Réception	Lire des publications, Écouter des communications
	Échanges quotidiens	discussion avec des collègues (oralement, par @)
	Communication des résultats Expositions et publications scientifiques	Élaboration et présentation de communications, conférences, ateliers, utilisation de moyens audiovisuels
		Rédaction de publications
		Évaluation, expertises, discussion à propos des publications
	Vulgarisation de la science	Conférences, ateliers
		Rédaction de publications, Utilisation de moyens audiovisuels
Formation scientifique	Préparation (enseignement ? habilitation) et actualisation	Enseignement/apprentissage, travail en équipes, participation aux cours, ateliers, auto apprentissage
	Formation universitaire de base (maîtrise ou prégraduation)	Enseignement (cours), lectures, évaluation, initiation à la recherche
	Formation de « postgraduation », doctorat et post-doctorat	Enseignement (cours), lectures, évaluation, recherche collective

FIGURE 2.35 – Champs de la recherche, de la circulation et de la formation dans les sciences

Ce tableau reprend les « sphères » (domaines ou sous-champs composant le champ des sciences et de l'enseignement des sciences) :

- la production, c'est-à-dire la planification et la mise en place de la recherche en tant que telle ;
- l'analyse et la formulation des résultats ;

- la circulation des résultats sous forme de communications aux congrès et de publications.

Le corollaire de ce point de vue, pour l'observation sur l'usage des langues dans le domaine de la science, est que, si l'on veut avoir une vue d'ensemble de la question, il convient de ne pas se cantonner à la seule sphère des publications mais envisager l'ensemble du processus de production et diffusion scientifique.

Pour R. H. Hamel, l'enjeu d'une telle observation est de pouvoir formuler des propositions d'aménagement linguistique, en identifiant des points ou des frontières problématiques où l'usage – même l'imposition – d'une langue donnée peut entraîner des conflits. C'est le cas, par exemple, dans la transition entre la production de la connaissance scientifique dans la langue maternelle des chercheurs et chercheuses, et sa formulation postérieure pour des communications ou publications dans une langue étrangère.

Référence complémentaire : sur ces aspects de l'internationalisation de la recherche et de ses aspects linguistiques, voir également Gingras Y. (2002), « Les formes spécifiques de l'internationalité du champ scientifique », in *Actes de la recherche en sciences sociales*, 2002/1, no. 141-142, p. 31 à 45. Article consultable sur <http://www.cairn.info/revue-actes-de-la-recherche-en-sciences-sociales-2002-1-page-31.htm>.

Intérêt : cette approche permet de sortir des discours préconstruits sur la domination internationale de l'anglais.

Limites : difficulté à enquêter sur les langues de travail des scientifiques au quotidien ; possibilité de créer des enquêtes par questionnaire en reprenant les diverses sphères et activités ; possibilité d'observations directes (plus coûteuses en temps et en observateurs).

Enquêtes 14 : Usage de la langue française et toponymie.

Enquête 14a : Benramdane F. (2008), « Francophonie et toponymie : une observation géolinguistique. Terrains, méthodes et perspectives. », *Séminaire international sur la méthodologie d'observation de la langue française*, Organisation internationale de la Francophonie, Paris, du 12 au 14 juin 2008, pp. 239-259.

Nom du type d'enquête : sans objet.

Discipline concernée : dialectologie – toponymie – sociolinguistique.

Niveau de recherche : macro.

Objet : usage du français dans la toponymie internationale.

Modalités et conditions de mise en pratique : Cette recherche propose un ensemble de réflexions sur la toponymie comme champ d'observation des rapports entre langues.

Pour aider à comprendre les enjeux, on peut reprendre quelques idées générales. Dans la manière de nommer un lieu, dans un pays dit francophone, deux directions op-

posées s'offrent : l'attitude francisante qui consiste à préconiser l'emploi généralisé (c'est-à-dire non seulement dans les textes courants, mais dans tous les documents normalisés : atlas, cartes, répertoires, manuels, etc.) des exonymes français (Londres, Varsovie, Le Caire, etc.) ou l'attitude internationaliste qui, en accord avec les résolutions des Conférences des Nations Unies sur la normalisation des noms géographiques, recommande le respect des formes originelles locales des noms de lieux, transposés s'ils proviennent d'un autre alphabet, dans les documents standardisés : répertoires, cartographie internationale, horaires des compagnies de transport (London, Warszawa, Al Qahira).

L'article de Benramdane ne propose pas de piste de recherche – ce n'est pas directement son propos en fait - mais on voit bien qu'existe là, dans le recensement, pays par pays, des choix de toponymes, un lieu d'observation du français stratégiquement intéressant.

Commentaire : sur cette question, sa position de chercheur engagé le conduit à opter pour l'internationalisme toponymique selon des critères précis quant au cadre d'utilisation. Il justifie ce choix en avançant que le refus de l'adopter, signe d'une résistance à l'usage des toponymes dans leur forme originelle, favorise l'exonymie systématique et, de ce fait, l'exonymie anglaise qui, par le jeu de facteurs techniques, économiques et culturels (par les industries culturelles), a toutes les chances de supplanter les autres exonymies. Il évoque en outre le risque d'un refus de réciprocité, étant donné le rapport de forces, de la part des producteurs de langue anglaise ; un risque calculé ou minimisé par des efforts conjugués de plusieurs pays (francophones et autres) et des instances des Nations Unies préoccupées de normalisation (non seulement les Conférences et le Groupe d'Experts pour les noms géographiques, mais également l'ISO, l'UNESCO, etc.).

Sa conclusion est que, en toponymie comme dans les autres secteurs de la problématique linguistique, le multilinguisme s'offre comme un choix porteur d'avenir, dans un contexte où le sort de la langue française est lié à celui d'autres langues qui ont à soutenir un combat de survie sur le plan des communications internationales.

Intérêt : ouvrir un nouveau champ d'observation sur le plurilinguisme et la place du français. Accès assez aisé aux données.

5.2 Sphère privée

Il n'est pas simple d'obtenir des données sur les usages réels privés des langues, car cela suppose des méthodes d'observation directe (voire participantes) qui ne sont pas simples à mettre en œuvre. L'échelle d'observation est le plus souvent, de ce fait, micro.

Enquêtes 15 : Langue française et usages privés d'internet.

Enquête 15a : Van Raemdonck D., Nève de Mévergnies T., « *Dis-moi où tu écris, et je te dirai comment.* » 'Deffence et illustration' du clavardage, Rapport de recherche ULB http://www.languefrancaise.cfwb.be/index.php?eID=tx_nawsecuredl\&u=0\&file=fileadmin/sites/sgll/upload/lf_super_editor/Docs/Ecrire_1

e_français/Clavardage_Rapport_final.pdf&hash=e754e923c66b62761d6a2c9a8c925dccd4262393

Publié également dans *Cahiers Français & Société*, no. 25, EME éditions.

Nom du type d'enquête : analyse de discours et questionnaire à questions fermées.

Discipline concernée : communication médiée par ordinateur.

Niveau de recherche : micro.

Objet : pratique de clavardage ; représentation de pratique clavardage ; représentation de la norme utilisée.

Modalités et conditions de mise en pratique : Un questionnaire en ligne (questions fermées) à des étudiants de BA1 de différentes orientations de l'Université Libre de Bruxelles (sciences humaines et sciences exactes), ainsi qu'à des élèves de dernière année de l'enseignement secondaire. Cette enquête quantitative avait pour objectif de déterminer quels sont les nouveaux espaces et modes d'écriture les plus convoqués par ce public et à quelles fins. La tranche d'âge devait permettre des réponses assez réfléchies vu l'habitude des pratiques d'écriture avouées par ces publics lorsqu'on les interroge. 405 réponses complètes et valables composent le corpus.

L'enquête quantitative est doublée d'une investigation qualitative (grille entretien, exemple page 80 de la publication) menée auprès d'un échantillon de sept clavardeurs, dont trois en sixième secondaire et quatre en BA1. L'échantillon a été construit de la manière la plus représentative possible, tant du point de vue de la diversité des usages et des productions des enquêtés que de leur profil sociologique dans la mesure où celui-ci exerce aussi une influence sur la production langagière. Toutefois, ce dernier critère est difficile à évaluer à partir des questions fermées du questionnaire.

Un corpus d'un peu moins de 13 000 mots a également été constitué par les productions envoyées par les sept clavardeurs auxquels il avait été demandé d'envoyer, avant l'entretien, quelques extraits de productions pour chacun des supports-espaces qu'ils utilisent. Tous les messages envoyés n'ont pas été analysés de manière systématique, mais permettent d'avoir une vision globale des modes d'écriture.

Par ailleurs, l'étude des différentes productions écrites de ces témoins permet de confronter leurs représentations (résultats du questionnaire) avec la réalité des écrits.

Pour finir, l'analyse de ces données est comparée à celles d'un corpus de productions récoltées de manière aléatoire sur la Toile au fil des navigations.

Il est ainsi constaté d'une part que les graphies remarquables et procédés utilisés couramment par les sept clavardeurs interrogés se retrouvent également dans ce corpus de vérification, et d'autre part que d'autres graphies remarquables et procédés apparaissent, ce qui signifie qu'ils ne sont pas limités mais qu'ils se renouvellent sans cesse et varient en fonction des clavardeurs ainsi que des situations de communication.

Intérêt : corpus simple à recueillir et à analyser. Possibilité d'analyses comparatives entre plusieurs pays pour voir les caractères invariants/variables du clavardage.

Enquête 15b : Feussi V. (2005), « À travers textos, courriels et tchats : des pratiques de français au Cameroun », in *Glottopol*, no. 10, pp. 70-85.

Nom du type d'enquête : observation participante.

Discipline concernée : communication médiée.

Niveau de recherche : micro.

Objet : pratique de textos, courriels et chats.

Modalités et conditions de mise en pratique : Une partie concerne le recueil de représentations : ce travail est basé sur des entretiens compréhensifs (Kaufmann, 1996), une vingtaine d'entretiens dans la ville de Douala, en plus d'une quarantaine d'entretiens réalisés entre les années 2002 et 2006, soit un total d'environ soixante entretiens.

Ce travail a aussi consisté en du corpus non sollicité et de la participation observante dans des situations multiples et diversifiées : réunions entre amis, conversations dans des cafés, sur des aires de jeu, dans des véhicules de transport public, lors de cérémonies funéraires etc., soit dans tous les espaces de rencontre dans lesquels le chercheur était intégré pour saisir un fonctionnement possible des pratiques linguistiques, à travers textos, courriels et tchats dans le quotidien des Camerounais.

Sont mis en évidence des éléments pour la définition même du français puis sa description dans les textos, chats et courriels au Cameroun. Les plus importants sont :

- la relativisation de critères formels et intralinguistiques. Il suffit que les pratiques décrites participent à la construction d'une identité francophone ;
- la validation de l'idée selon laquelle le francophone au Cameroun peut avoir une identité multiple. Il s'agit d'une identité plastique, qui prend des formes variées selon la situation, mais surtout qui est négociée et construite en fonction des interactions. Cette identité n'est cependant pas inconnue. En effet, elle ressort d'un ensemble préétabli de schèmes identitaires possibles. Ce qui est impossible à savoir, c'est le moment où sera mobilisé l'un de ces schèmes et la manière dont il sera mobilisé par un choix scriptural donné.

Intérêt : L'étude de la communication électronique écrite en français au Cameroun est un moyen de comprendre comment fonctionne une société plurilingue et pluriculturelle. La fluctuation graphique peut alors être perçue comme un reflet de la mobilité sociale qui est fonction des représentations individuelles et sociales. Alors que les pratiques linguistiques, sont interactionnelles, toute interprétation est nécessairement contextualisée. Les textos, courriels et tchats ne dérogent pas à cette règle, qui permet de définir le discours en français au Cameroun comme un cadre de discussion. Cela suppose, malgré la fluctuation, que les locuteurs sachent parfois en contexte quelles sont les frontières de ce qui peut être reconnu comme le français. Parler français reviendrait donc à naviguer entre ces frontières, le français apparaissant comme un construit évolutif.

Enquêtes 16 : Langue française et usages dans le travail.

Enquête 16a : Sophie Bressé (2006), « Quelques résultats sur l'usage des langues étrangères dans les entreprises françaises, à partir de l'enquête COI (Changements organisationnels et informatisation) », 2006.

Cette enquête est publiée dans les actes d'un colloque organisé par la Délégation générale à la langue française et aux langues de France (2013), *Le français, une langue pour l'entreprise*. Disponible à l'adresse www.culture.gouv.fr/culture/dglf/publications/Le_francais_langue_entreprise.pdf

Nom du type d'enquête : enquête par questionnaire.

Discipline concernée : sociolinguistique.

Niveau de recherche : macro.

Objet : représentation de pratiques linguistiques en entreprise.

Modalités et conditions de mise en pratique : Il s'agit d'une enquête couplée : des entreprises et des salariés ont été interrogés. 15 000 salariés d'entreprises de 20 salariés et plus, et 13 700 entreprises de 10 salariés et plus. Le couplage a porté sur ces 15 000 salariés issus des 7 000 entreprises d'au moins 20 salariés.

Ces questions visent à appréhender l'utilisation des langues étrangères au travail. La première est posée à tous les salariés : « Votre travail implique-t-il de parler ou écrire une autre langue que le français ? »

S'ils répondent « fréquemment » ou « occasionnellement », il leur est demandé de quelle langue il s'agit. S'ils en utilisent plusieurs, ils doivent noter la langue utilisée le plus fréquemment. La deuxième série de questions est aussi posée à tous les salariés : « Vous arrive-t-il de devoir utiliser des documents comme des notices, des modes d'emplois (etc.) qui ne sont pas rédigés en français ? ». Les personnes répondant par l'affirmative doivent indiquer si cela gêne le bon déroulement de leur travail. Cette question sur la gêne occasionnée par cet usage n'a cependant pas été posée aux salariés devant parler ou écrire dans une langue étrangère au travail. Les résultats portant sur cette gêne au travail ne concernent donc que les salariés ayant indiqué qu'ils étaient amenés à lire des documents rédigés dans une langue étrangère.

Par ailleurs, l'enquête étant déclarative, l'appréciation de la gêne est laissée aux salariés. Leurs réponses peuvent masquer des vécus différents.

Enquête 16b : Gouvernement du Canada (2013), *La langue de travail dans les entreprises privées de compétence fédérale au Québec non assujetties à la Loi sur les langues officielles*.

<http://www12.rhdcc.gc.ca/>

Nom du type d'enquête : enquête par questionnaire fermé.

Discipline concernée : sociolinguistique.

Niveau de recherche : macro.

Objet : les usages des langues dans les entreprises.

Modalités et conditions de mise en pratique : L'enquête porte sur des entreprises qui ne sont pas régies par des lois linguistiques du Québec : ni par la Loi sur les langues officielles (LLO), laquelle vise toutes les « institutions fédérales », (les institutions du Parlement et du gouvernement du Canada) ni par la Charte de la langue française du Québec (Charte québécoise), qui s'applique à tous les milieux de travail de compétence provinciale. La population parente visée est de 13 5000 employés, dans quelque 1 760 entreprises privées de compétence fédérale au Québec, ne sont actuellement visés ni par la LLO ni par la Charte québécoise.

Il s'agit d'une enquête réalisée par questionnaire auprès des employeurs. Les questions posées étaient les suivantes, destinées à déterminer, entre autres, si les employés peuvent travailler en français, si leurs outils de travail sont offerts en français et s'ils peuvent communiquer avec leurs superviseurs et entre eux, en français :

- a. Dans quelle mesure vos employés peuvent-ils travailler en français ?
- b. Les outils de travail (logiciel, guide, etc.) sont-ils disponibles en tout temps en français ?
- c. Les travailleurs au Québec peuvent-ils communiquer avec leurs superviseurs en français ?
- d. Quelle langue utilisez-vous pour communiquer avec vos employés ?
- e. Votre entreprise ou organisation a-t-elle adopté de façon formelle ou informelle une politique interne concernant la langue de travail (meilleures pratiques) ? Quelles mesures ont été les plus efficaces ?

Le type d'outil utilisé montre qu'il s'agit plus d'une enquête sur les représentations de pratiques que d'une enquête sur les pratiques réelles.

Pour tenter de se rapprocher d'une vision « objective » de la réalité des échanges linguistiques, des questions similaires à celles auxquelles ont répondu les employeurs et les associations patronales ont été posées à des représentants syndicaux dans un deuxième volet de l'enquête.

Chapitre 3

Regard synthétique sur objets et méthodes d'enquête

Le lecteur qui souhaite choisir une méthode d'enquête appropriée à son objet de recherche consultera le chapitre 2 de cet ouvrage. Il y trouvera une description des modalités de mise en œuvre des enquêtes assortie de quelques commentaires sur leur intérêt et parfois de quelques suggestions.

Ce qui ressort de la lecture de cette partie, c'est que les méthodes d'enquêtes ne sont pas en nombre illimité mais que beaucoup peuvent en fait s'appliquer à des objets différents.

Aussi, après avoir proposé une entrée par objet, nous allons renverser le point de vue et partir des méthodes pour voir à quels objets elles s'appliquent.

Il est bien évident que nous ferons l'économie des descriptions de mise en œuvre, en laissant au lecteur le soin de se reporter pour cela au chapitre 2 et nous proposons ici seulement un tableau à double entrée. Celui-ci reprend l'ensemble des catégories utilisées pour la description des enquêtes ; le lecteur est donc déjà familier de toutes ces notions.

Méthode utilisée	Niveau de recherche		Type de recherche		Objet						
	Macro	Micro	Qualitatif	Quantitatif	Comptage	Pratiques		Représentations			Situation de francophonie
						Compétences	Description de variété	De la norme	De pratiques	De systèmes de valeur	
Grille d'analyse des situations de francophonie LAFDEF 7b, 7c (loupe)	x			x							x
Test de compétence 2a, 2c			x	x	x		x				x
Baromètre Calvet 7a	x			x	x						x
Recensement et autres sources statistiques 1a, 1b, 8a, 12a	x			x	x				x		x
Méthode d'analyse combinée des représentations 6b			x	x	x					x	
Enquête par questionnaire sur les compétences 2b	x	x	x			x					
Enquête par questionnaire sur les habitudes linguistiques et culturelles 5a, 5b, 5c, 5d, 5e, 8a	x	x		x				x	x		
Enquête par questionnaire sur la norme 4a, 4b, 4c	x	x	x					x			

Méthode utilisée	Niveau de recherche		Type de recherche		Objet						
	Macro	Micro	Qualitatif	Quantitatif	Comptage	Pratiques		Représentations			Situation de francophonie
						Compétences	Description de variété	De la norme	De pratiques	De systèmes de valeur	
Enquête par entretien individuel 3b, 4c	x	x		x		x	x	x	x	x	
Enquête par entretien de groupe 3f	x	x		x		x	x	x	x	x	
Etude lexicométrique d'un corpus écrit 3g	x	x	x				x				
Enquête par tâche proposée 3b, 3c, 3d, 3 ^e , 6c, 6d		x		x		x	x				
Enquêtes par questionnaire sur les images des langues 6a	x	x		x				x		x	
Étude corpus écrit pour étude type de français pratiqué 10b, 11a, 11b et 11c		x	x			x	x				
Grille d'analyse de discours, de situation 8c, 8		x	x								
Biographie langagière 6c		x	x			x		x	x	x	
Relevé de données 10c	x		x								

Méthode utilisée	Niveau de recherche		Type de recherche		Objet						
	Macro	Micro	Qualitatif	Quantitatif	Comptage	Pratiques		Représentations			Situation de francophonie
						Compétences	Description de variété	De la norme	De pratiques	De systèmes de valeur	
Tests standardisés TCF, DELF, DALF à mettre en œuvre	x		x	x		x					x
Questionnaire ou test par association d'images à langue 6d		x	x					x		x	
Observation directe 9a, 9b, 9c, 9d, 10a		x	x			x	x				
Observation participante 16b		x	x			x	x				
Demande de catégorisation de locuteurs 4d		x	x					x			
Etude d'œuvres littéraires 3h		x	x			x	x				
Méthode Bougma/CBC /Marcoux 1c	x			x	x						
Divers 3a		x	x				x		x		

Tableau 3.1 – Synthèse par méthode utilisée

Tableau de synthèse par catégorie d'objet étudié

Un dernier tableau offre un nouvel angle de lecture, en prenant comme point de départ le type de données relatives à la langue recherché.

	Sources	Enquêtes
Connaissance et compétence	1.1.1. INSEE - Enquête Information et Vie quotidienne 1.1.7 Eurostat - Enquêtes Eurobaromètre (2005 et 2012) et <i>Adult Education Survey</i> (2007) 1.2.1. Pôle de Dakar (BRED-UNESCO) – Enquêtes Diagnostic du système éducatif – RESEN 1.2.4. Enquêtes SACMEQ 1.2.5. OCDE - Enquêtes PISA 1.2.6. Enquêtes Progress in International Reading Literacy Study (PIRLS) 1.3.1. CONFEMEN – Enquêtes PASEC 1.3.2. CIEP – Tests TCF 1.3.3. CIEP – Tests DELF-DALF 1.2.7. Enquêtes sur l'enseignement primaire et secondaire (E.E.P.S.) 1.2.8. Repères pour l'évaluation internationale des compétences des adultes (PEICA)	Enquête 2a, 2b, 2c, 2d, 2e, 2f,
Usages et pratiques		Enquête 1a, 3a, 3b, 3c, 3d, 3e, 3f, 3g, 3h, 8a, 8b, 8c, 9a, 9b, 9c, 9d, 10a, 10b, 10c, 11a, 12a, 13a, 14a, 15a, 15b, 16a, 16b.
Images et représentations		Enquête 4a, 4b, 4c, 4d, 5a, 5b, 5c, 5d, 5e, 5f, 5g, 5h, 5i, 5j, 5k, 6a, 6b, 6c, 6d, 8
Présence et statut	1.5.1. Enquêtes T-Index sur les usages internet des langues 1.5.2. Facebook 1.5.3. Socialbackers 1.5.4. Etude sur la place des langues de France dans l'internet - Réseau Maaya 1.5.5. Africascope – TNS Sofres 1.5.6. Maghreboscope – TNS Sofres 1.5.7. Eurodata TV Worldwide 1.5.8. Union Internationale de la Presse Francophone (UPF) 1.5.9. Association culturelle internationale francophone pour le plurilinguisme dans les organisations internationales (ACIF) 1.5.10. UNESCO - Index translationum	Enquête 7a, Enquête 7b, 7c,
Dénombrement	1.1.2. AFRISTAT 1.1.3. Organismes statistiques nationaux 1.1.4. Statistique Canada 1.1.6. Institut wallon de l'évaluation, de la prospective et de la statistique 1.2.1. Pôle de Dakar (BRED-UNESCO) – Enquêtes Diagnostic du système éducatif – RESEN 1.2.3. UNESCO, Institut national de la planification pour l'Education 1.4.1. Institut français 1.4.2. Fondation Alliance française 1.4.2. Institut Français - Département Langue française, Livre et Savoirs 1.4.3. Mission laïque 1.4.4. Alliance israélite universelle (AIU) 1.4.5. Fédération Internationale des Professeurs de Français	Enquête 1b, 1c,

Tableau 3.2 – Synthèse par catégorie d'objet étudié

Troisième partie

2^e Séminaire international sur les méthodologies d'observation de la langue française

1 Résumé synthétique des débats

La discussion, organisée en quatre points (*cf.* Déroulement des travaux, en annexe 4), a permis aux participants de passer en revue de manière critique les sources et les méthodes de calcul répertoriées par Bruno Maurer, professeur à l'Université Paul-Valéry Montpellier 3. Ils ont également échangé de manière approfondie sur la notion même de « francophone » et analysé en détail les modes de calcul proposés par l'Observatoire de la langue française et l'ODSEF pour l'estimation du nombre de francophones dans le monde, dont la méthodologie est décrite en détail dans une note de recherche¹ de l'Observatoire démographique et statistique de l'espace francophone (ODSEF). Largement validées par les débats, les méthodes employées ont fait l'objet de commentaires et de recommandations et ont inspiré de nouvelles pistes de recherche dont la synthèse est présentée ici, suivie de quelques extraits résumant les principaux apports des intervenants.

1.1 À propos des définitions de « francophone »

Tout le monde s'accorde à considérer qu'une estimation des populations francophones est une nécessité, notamment pour tous les acteurs de la promotion de cette langue, mais aussi pour appréhender la réalité et les dynamiques du paysage linguistique mondial. L'effort de **fiabilisation** des données fourni, depuis 2008, par l'Observatoire de la langue française avec l'aide de l'ODSEF est salué comme un progrès décisif et la **catégorisation** proposée sous la forme de 3 profils de francophones fait consensus, du moins sur la distinction nécessaire entre ceux qui vivent dans un environnement francophone et qui utilisent le français quotidiennement et les autres.

Une attention particulière devra cependant être accordée à la situation des jeunes enfants élevés dans un contexte plurilingue (personnel ou institutionnel) : on parlera

1. Disponible sur le site de l'ODSEF : https://www.odsef.fss.ulaval.ca/sites/odsef.fss.ulaval.ca/files/odsef_nr_lfdm_2015_finalweb-elp.pdf.

de « francophones initiaux » plutôt que de langue maternelle et on cherchera à établir et à distinguer autant que possible les usages à la maison et au niveau préscolaire.

Les critères, non mutuellement exclusifs et intégrant nécessairement l'hypothèse du multilinguisme, devant guider la catégorisation sont :

- la langue du ou des parents et l'usage du français au foyer
- l'intensité des usages et le taux de présence de la langue française dans l'environnement visuel et sonore
- le niveau de compétence et de maîtrise des locuteurs.

Enfin, la question essentielle des **représentations** attachées à la langue française est pointée comme déterminante dans les pratiques langagières, tout particulièrement dans les contextes multilingues, et devra faire l'objet de recherches additionnelles.

1.2 À propos des sources

Analyser / critiquer

L'épistémologie nous enseigne la prudence et la distanciation nécessaires à l'exploitation des sources de données en général. Dans le cas des connaissances et des pratiques linguistiques la mise en garde s'impose d'autant plus que celles-ci se fondent le plus souvent sur des collectes encadrées par l'appareil administratif (recensement général de la population, recueil statistique sur l'apprentissage et la maîtrise de la langue, par exemple) et/ou l'auto-déclaration. La formulation des questions posées et l'intention des commanditaires doivent être impérativement considérées dans le contexte particulier des politiques linguistiques, explicites ou non, des territoires étudiés.

Recouper

À cette fin, et d'une manière générale pour une bonne appréciation des données, il convient de croiser autant que possible les informations présentées avec d'autres sources et/ou études relatives à la présence et à l'usage de la langue française : médias, activités culturelles, enseignement...

Chercher le qualitatif

Pour apprécier une situation linguistique, mais plus encore, pour mesurer son évolution et révéler des tendances, il est nécessaire de rechercher des données susceptibles de renseigner des « indicateurs de vitalité » de la langue. À cet égard, les participants se sont accordés sur l'importance de champs d'observation souvent moins renseignés mais révélateurs de variables déterminantes pour l'avenir comme la transmission familiale, la présence numérique, l'enseignement privé ou encore l'emploi et l'économie.

Plaider

Les chercheurs, tout comme la Francophonie institutionnelle et les acteurs de la promotion de la langue française, ont tout intérêt à favoriser l'intégration de questions relatives à la connaissance et à l'usage du français dans les recensements nationaux. Ces questions devront être aussi ouvertes que possible tout en anticipant une inter-

prétation non équivoque. L'expérience du Québec est reconnue comme unique par l'ensemble des spécialistes qui suggèrent de s'en inspirer.

1.3 À propos des méthodes

Constat

Pour estimer le nombre de locuteurs de français, il n'y a finalement que trois manières de procéder, dont aucune n'est pleinement satisfaisante ni exempte de biais potentiels :

- a. Recueillir les déclarations sur la maîtrise / connaissance (recensements, enquêtes, sondages...).
- b. Interpréter les statistiques relatives à l'apprentissage (apprenants par niveau, par type d'enseignement, etc.).
- c. Utiliser les résultats des mesures de compétences existantes ou diligentées (tests, diplôme).

Dans tous les cas, outre les précautions déjà évoquées sur la fiabilité des sources, il convient d'être attentif, dans la mesure des compétences, à une dimension propre à toute langue mondialement implantée comme la langue française : la variabilité. La seule norme de France ne suffit pas.

Par ailleurs, l'inclusion des élèves scolarisés dans un système où le français est la langue d'enseignement mais dans un contexte plurilingue (Afrique, Suisse, Belgique par exemple), suppose un arbitrage fin tenant compte des années d'apprentissage réellement complétées.

Remarques préalables :

- a. Privilégier les résultats de mesure des niveaux de connaissance de la langue issus de tests respectant (ou s'inspirant de) la méthodologie du Cadre européen commun de référence. Faute de résultats disponibles, des tests ponctuels, du type « test d'Abidjan », dont l'administration et la lecture sont simplifiées, pourront, sous réserve des adaptations nécessaires aux différents profils de francophones, être utilisés.
- b. Les données relatives à l'apprentissage du et en français ne doivent qu'exceptionnellement être utilisées dans les calculs visant à l'estimation du nombre de francophones. Sauf exception, à justifier selon le contexte étudié, elles ne seront mobilisées que dans le cadre de la méthode indirecte, dite « Bougma-Bouchard-Coulombe-Marcoux », pour les pays où le français est la seule langue d'enseignement et en tenant compte du temps de scolarisation effectivement constaté qui ne saurait être inférieur à la 6^e année.

Préconisation : vers une nouvelle grille d'appréciation des situations de francophonie

Une grille multicritères du type de celle élaborée à la fin des années 1980 par le réseau de chercheur « Langues africaines, français et développement » (LAFDEF) constitue la meilleure approche des situations de francophonie qui intègre à la fois des mesures liées au statut de la langue et celles liées à son usage (compétence et utilisation réelle).

Sous réserve d'une actualisation des critères, de la révision et/ou du renouvellement des indicateurs et surtout d'une fiabilisation des modes de renseignement de ceux-ci, une nouvelle grille d'évaluation inspirée de l'ancienne devrait permettre de dresser une nouvelle cartographie de la francophonie par pays. Un groupe de travail coordonné par l'Observatoire de la langue française pourrait y travailler.

1.4 À propos des pistes de recherche à privilégier

Par champ :

- La transmission familiale et les espaces privés
- Le monde du travail
- Les industries culturelles
- Le numérique

Par région :

- Maghreb
- Amérique latine

Par objet :

- Autoreprésentation de la langue française et de la notion de « francophone »
- Réception du discours sur la F/francophonie

Sur de nouveaux indicateurs

- De vitalité / érosion de la langue

Sur tous ces sujets, la mise en relation, de manière ad-hoc et en continu selon les besoins, d'une communauté de chercheurs faciliterait l'alimentation régulière et la mise à jour des données nécessaires au travail de l'Observatoire de la langue française et le travail de ces chercheurs ou d'autres observatoires.

2 Extraits des contributions des participants

Synthèse rédigée par Marie-Eve Harton, assistante de recherche à l'Observatoire démographique et statistique de l'espace francophone (ODSEF), Université Laval.

Le 2^e Séminaire international sur les méthodologies d'observation de la langue française a donné lieu à une série d'échanges et de réflexions sur les concepts et les méthodes à employer pour observer les dynamiques entourant la langue française dans le monde. Préalablement aux rencontres qui eurent lieu les 2 et 3 octobre 2014 au siège de l'OIF, les spécialistes invités furent conviés à réagir par écrit à deux documents :

- La première version de l'analyse générale des sources et méthodes d'observation du français, préparée par le Pr. Bruno Maurer (université Montpellier-3). La version révisée à la suite du séminaire constitue la partie principale du présent ouvrage.

- Un document intitulé « Qu'est-ce qu'un francophone », rédigé par Alexandre Wolff (Responsable de l'Observatoire de la langue française, OIF), présentant quelques pistes de réflexion autour de la notion de francophone².

Les participants étaient invités à répondre à 6 questions :

- Voyez-vous d'autres sources mobilisables pour le recueil de données relatives à l'observation de la langue française dans le monde ?
- Voyez-vous d'autres types d'enquête sur les réalités francophones, présentés par objet d'étude, qui ne seraient pas mentionnés dans le document ?
- Merci de signaler les commentaires, corrections ou ajouts que vous proposez pour l'aperçu synthétique des différents types d'enquête sur les réalités linguistiques en situation multilingue
- Quels sont vos commentaires et propositions sur la notion de « francophone » ?
- Quelles recommandations pouvez-vous faire sur le choix d'une ou de plusieurs méthodologies que pourraient utiliser l'OIF, l'ODSEF et l'AUF dans l'observation de la langue française dans le monde ?
- Pour compléter une observation générale de la langue française dans le monde, quels thématiques ou objets, encore peu étudiés, mériteraient des recherches plus approfondies ?

Les réponses aux 3 premières questions ont été intégrées dans le corps de cet ouvrage. Pour la dernière question, deux thématiques de recherche ont été choisies : les modes de transmission de la langue française dans les pays d'Afrique subsaharienne et la situation de la langue française dans les pays du Maghreb et au Liban. Sont ici synthétisées les réponses aux questions 4 et 5.

2.1 Question 4 : Quels sont vos commentaires et propositions sur la notion de « francophone » ?

Contrairement au rapport de 2010, le rapport de 2014 ne distingue plus les « francophones » et les « francophones partiels », décision qui fut bien reçue par l'ensemble des participants au séminaire, et qui permet de mettre en évidence différents profils de francophones.

La définition qui y est proposée renvoie davantage à ce que Jean-Pierre Corbeil nomme « communauté linguistique » qu'à une définition opératoire du groupe francophone³. Néanmoins, elle doit tout de même reposer sur une ou des définitions opérationnelles, que ce soit en termes statistiques ou qualitatifs, afin de permettre de circonscrire qui sont ceux et celles qui gravitent dans la « galaxie francophone ». C'est autour de ce thème principal qu'ont réagi les participants lors de ce second séminaire méthodologique.

2. Ce texte est une version préliminaire du chapitre 1 de l'ouvrage *La langue française dans le monde 2014*.

3. Document de travail sur la définition statistique de la population de langue française au Canada, présenté à la Fédération des communautés francophones et acadienne (FCFA) du Canada, Jean-Pierre Corbeil, Programme de la statistique linguistique, Statistique Canada, mars 2014.

La majorité des participants ont souligné la difficulté de définir d'une seule et même façon la notion de francophone.

Il semble que la notion de francophonie est difficile à cerner compte tenu de la diversité et de la complexité des situations. Les critères pris en compte dans la définition proposée dans le document, surtout les critères qui président à sa délimitation sont autant d'éléments qui la légitiment et la font sortir de toute implication idéologique. L'angle sous lequel on voit les pratiques du français, sa maîtrise, sa présence et les représentations que se font les locuteurs sont, à notre sens, des critères qui amènent à une définition claire et fiable.

Zakaria Ali-Bencherif, Université Abou-Bakr Belkaïd Tlemcen, Algérie

Il est très difficile de donner une définition rigide de « francophone » puisque si d'une part nous pouvons essayer de définir par les compétences linguistiques le niveau d'un locuteur, d'autre part il est intéressant et parfois même essentiel de savoir si le locuteur-même peut ou non se définir comme francophone. Associer à la notion de « francophone » seulement une compétence active (« s'exprimer en français ») me paraît problématique, je préfère ainsi une définition du type « une personne qui maîtrise une variété de français » : s'agit-il d'un registre (variété haute ou basse ?), d'un code (plutôt oral ou plutôt écrit ?), ou d'une variété régionale ? Étant donné le plurilinguisme très diffus, la notion de langue maternelle me paraît aussi très problématique (autant le singulier que l'adjectif). Il y a de nombreux enfants qui ont deux langues premières... J'ai apprécié l'image de la « Galaxie francophone » et des trois « planètes » de francophones même si la réalité quotidienne est toujours plus complexe que la réalité officielle (voir des familles africaines qui n'utilisent que le français avec leurs enfants).

Federica Diemoz, Université de Neuchâtel, Suisse

En ce qui concerne la notion de francophone, la typologie – naître en français, vivre aussi en français, en orbite... – synthétise avec pertinence, me semble-t-il, les différentes situations possibles.

Thierry Eggerickx, Université catholique de Louvain, Belgique

La présentation faite ici autour de la notion de « francophone » me paraît tout à fait suffisante dès l'instant où on accepte d'y inclure les francophones qu'on pourrait qualifier de francophones « oraux ».

Jérémie N'Guessan Kouadio, Université de Cocody-Abidjan, Côte d'Ivoire

Le texte intitulé « Qu'est-ce qu'un francophone ? » fait le tour des principales questions soulevées par cette notion difficile à cerner indépendamment des contextes auxquels elle pourrait être rattachée, qu'ils soient de nature restreinte (famille, groupe, ville...) ou élargie (pays, région...). Le document présente le mérite de vouloir schématiser, afin d'échapper aux généralisations, l'appartenance aux différentes sphères « francophones ». La démarche, tout en cherchant à mettre en avant les sèmes que renferme la notion de « francophone », donne à cette dernière plus de souplesse et d'élasticité afin qu'elle colle davantage aux différentes réalités qu'elle est censée caractériser.

Abdelouahad Mabrou, Université Chouaïb Doukkali, Maroc

L'abandon de « francophones partiels » est une très bonne chose, et les 3 catégories proposées (français comme langue de socialisation première, français présent dans le paysage linguistique, et français comme discipline scolaire) sont assez pratiques. En fait, elles recourent les appellations FLM, FLS (ou FLscol) et FLE qui structurent la didactique du français. J'interprète cette catégorisation comme une estimation de la place du français dans le répertoire des locuteurs, et non comme une estimation des compétences évaluées à l'aune du standard : un apprenant de FLE peut s'approcher peut-être plus facilement de cette norme qu'un apprenant pour qui le français est vernacularisé dans une situation de contact de langues. Ainsi, si le texte évoque les professeurs de français qui « maîtrisent parfaitement et connaissent toutes les subtilités [du français] », il s'agit plutôt des professeurs de FLE qui ont fait de cette langue un métier (et de quelles subtilités parle-t-on ?).

Par ailleurs, l'abandon de toute mention des expressions « (francophone) natif », « (francophone) monolingue » est également une très bonne chose, de même que l'absence totale de la prémisse « un francophone est une personne qui parle français sans être française » que l'on trouve encore très souvent dans l'opinion publique dès que l'on parle de francophonie.

Il serait bon de s'interroger sur les autres possibilités de catégorisation, moins influencée par la didactique et la référence au français standard en faisant plus de place aux raisonnements sociologiques liant langue et mobilité sociale : on pourrait distinguer les francophones pour qui le français est plutôt une langue « push » (il faut en sortir pour accéder à la mobilité sociale) de ceux pour qui c'est une langue « pull » (il faut l'apprendre pour les mêmes raisons). Cette manière d'envisager les choses ne changerait pas la donne au niveau du comptage des francophones, mais donnerait une image plus dynamique et plus consciente des enjeux sociolinguistiques de la « présence du français dans le monde ».

Marinette Matthey, Université Stendhal Grenoble 3, France

Certains ont néanmoins avancé quelques réserves quant à l'utilisation d'un concept « général » de francophone pour certains contextes particuliers.

Je suis plus circonspect quant à la globalisation de ces situations sous le seul vocable de « francophone », en regard encore une fois du cas belge. Dans un pays comme la Belgique, dont l'histoire récente... et un peu moins récente est ponctuée de conflits linguistiques, où la fin du pays est programmée par le principal parti politique flamand, les 72 % de francophones estimés (voir page 30 du document confidentiel) ne reflètent pas la réalité politique et les sensibilités communautaires actuelles. C'est l'amalgame des catégories ou types qui posent problème selon moi, et donc il conviendrait peut-être dans un pays comme la Belgique, où l'appartenance linguistique est exacerbée et source permanente de tensions, de distinguer les différents types (apprenant en français, apprenant du français...).

Thierry Eggerickx, Université catholique de Louvain, Belgique

Il me paraît qu'avant de dresser les différentes catégories de francophones, il faut s'interroger sur les conditions différenciées d'acquisition du français. De ce point de vue, quatre critères me paraissent importants :

- Le français a-t-il ou non été acquis pendant l'enfance ?

Le niveau de maîtrise d'une langue est corrélé avec l'âge où celle-ci a été acquise. Plus grande est la plasticité cérébrale, meilleurs sont les résultats. Elle est maximale jusque vers 5-6 ans ; elle décroît sensiblement à partir de 12 ans. C'est, de loin, le critère le plus déterminant pour la qualité des acquisitions. Il faut toutefois être attentif au fait que si le capital linguistique acquis pendant la période favorable n'est pas activé ultérieurement, il peut enregistrer de sérieuses déperditions.

- L'entourage familial (au sens large : le critère inclut les nounous ; l'entourage peut être limité à un seul parent) a-t-il été francophone ou pas

Le concept « entourage familial » peut être interprété au sens large : un seul parent peut être en cause, comme aussi un ou des grands-parents ou une nounou (cf. les gouvernantes françaises employées par l'aristocratie russe). Ce qui importe ici, c'est la présence ou l'absence, dans l'environnement quotidien de l'enfant, d'une personne avec qui il converse essentiellement en français. Il est possible que ce critère soit en fait un sous-critère du quatrième ci-dessous.

- L'environnement extrafamilial est-il majoritairement francophone, minoritairement francophone ou non francophone

Le critère vise à départager les situations où le français est la langue majoritaire dans les magasins, sur les marchés, dans les transports en commun, l'école (dans les classes, mais aussi dans les cours de récréation), dans la presse, à la radio, à la télévision... et les situations où il est minoritaire ou absent.

- Les individus ont-ils été impliqués fréquemment ou rarement dans des interactions personnelles ?

C'est la composante sociale de la langue qui est en cause ici. Pour atteindre la maîtrise linguistique, en réception et en production, l'individu doit être impliqué personnellement dans la pratique de la langue avec son environnement. L'exposition à une langue par le canal de la télévision, par exemple, produit des effets très limités sur l'apprentissage. La plupart des enfants qui fréquentent une école dont les classes accueillent une soixantaine d'élèves risquent de ne développer, au mieux, qu'une connaissance passive de la langue, sans être à même de s'exprimer de manière courante.

Marie-Louise Moreau, Université Mons, Belgique

Certains ont également fait mention de l'utilité de comparer les outils méthodologiques, conceptuels et épistémologiques développés au sein de la francophonie à ceux d'autres espaces linguistiques, notamment à aux espaces anglophone, hispanophone et lusophone, par exemple.

Je le signale car je considère que l'une des applications de ce travail de dénombrement des francophones est bien la comparaison avec les autres langues de la planète,

notamment les plus parlées et les plus enseignées. Or, il me semble qu'un travail de réflexion doit être fait dans le sens d'avoir une grille commune avec les autres grands ensembles linguistiques. Est-ce à la Francophonie de le proposer ?, ou bien lui revient-il de procéder à un travail de constitution d'une grille permettant une harmonisation de méthodologies ?

Par contre, indépendamment de critères utilisés à l'intérieur de la francophonie, il me semble nécessaire de revenir sur le fait de pouvoir faire une grille comparative avec les statistiques démolinguistiques concernant d'autres langues, de manière à pouvoir comparer des échantillons similaires au moment d'établir la présence relative de la langue française par rapport aux autres. Si par "francophones" on désigne les personnes pouvant communiquer aisément dans cette langue (peu importe donc leur langue maternelle), beaucoup de statistiques concernant d'autres langues font appel à la notion de L1 (langue maternelle) et L2 (langue acquise), sans toujours signaler dans ce dernier cas le degré d'acquisition et sans spécifier l'utilisation réelle tant de L1 que de L2. Comparer donc les francophones aux anglophones, hispanophones, sinophones ou lusophones devient une tâche délicate car les instruments de mesure ne sont pas homogènes.

Daniel Prado, Réseau mondial pour la diversité linguistique, Argentine

Enfin, d'autres ont souligné que la définition de francophone est tributaire des enjeux qui conditionnent le questionnement autour de la notion de francophone. Ainsi, l'objectif encouru doit être clairement défini pour que le concept de francophone prenne tout son sens.

En effet, un des problèmes que posent les enquêtes à caractère national concerne les objectifs spécifiques (parfois implicites, ce qui complique encore la tâche des chercheurs) que poursuivent les décideurs. Le vrai défi est de savoir comment faire un tri parmi toutes les enquêtes conduites et comment sélectionner les données comparables même si on sait que l'on n'arrive pas à une homogénéité maximale. Ce problème est d'autant plus épineux que les auteurs de la note méthodologique affirment que le croisement de plusieurs sources est inévitable.

Pour ces raisons, je considère que les données fournies par les systèmes éducatifs sont non seulement homogénéisables mais aussi relativement fiables. Les auteurs du texte portant sur la note méthodologique affirment, de manière judicieuse, qu'« une bonne connaissance du contexte de production des données de recensement et du contexte général du pays au sein duquel l'opération de recension est menée peut permettre de procéder à la comparaison entre pays. »

Avant de procéder à des comparaisons, il faudrait interpréter les données obtenues car :

- *Un recensement est d'abord et avant tout une opération politique ; dans certains des trois textes, on a affirmé que les sources les plus fiables sont les recensements nationaux : c'est discutable.*

- Toutes les données recueillies dans des enquêtes fournies par d'autres opérateurs doivent faire l'objet d'une interprétation voire de précautions élémentaires faute de quoi on se laissera « manipuler ».

Il est important de disposer d'un réseau de chercheurs locaux dans les contextes où les politiques exercent une forte influence sur les recensements notamment.

Je crois surtout qu'il ne peut y avoir une définition unilatérale qui pourrait satisfaire tous les besoins de tous les chercheurs et de tous les décideurs. Selon toute probabilité, on pourrait se mettre d'accord sur une définition minimaliste et des éléments additionnels qui s'ajouteraient à cette définition minimaliste en fonction des objectifs que l'on veut atteindre.

Rada Tirvassen, Université de Pretoria, Afrique du Sud

Le présent document de travail a tenté de présenter de la façon la plus neutre possible diverses approches qui sont ou peuvent être utilisées pour définir un groupe linguistique donné, celui de langue française dans le cas présent. Nous l'avons souligné, les critères de définition des groupes linguistiques dépendent des objectifs et des buts visés et ils sont nombreux. Il n'y a pas de définition canonique du groupe de langue française dans la mesure où les critères d'appartenance peuvent être multiples, mutuellement exclusifs ou non, dépendant des critères qui sont privilégiés.

Nous avons tenu à souligner que les critères d'appartenance utilisés pour définir les groupes linguistiques, si tant est que le choix d'un critère revête une importance aux fins d'objectifs bien définis, n'ont pas à être les mêmes selon que l'on vise à estimer la demande potentielle de services dans une langue officielle donnée, que l'on s'intéresse à la transmission linguistique intergénérationnelle, que l'on s'intéresse à estimer l'effectif d'une population de locuteurs d'une langue, voire d'une population capable de comprendre cette langue, ou encore que l'on tente de définir des « communautés » linguistiques partageant certaines affinités linguistiques ou identitaires.

Jean-Pierre Corbeil, Statistique Canada, Canada

2.2 Question 5 : Quelles recommandations pouvez-vous faire sur le choix d'une ou de plusieurs méthodologies que pourraient utiliser l'OIF, l'ODSEF et l'AUF dans l'observation de la langue française dans le monde ?

Quelques participants ont mentionné l'importance et la pertinence de préconiser un grand éventail de méthodes. Elles sont complémentaires et absolument nécessaires si l'on veut circonscrire la francophonie dans ce qu'elle a de général et de particulier.

A priori, on ne peut pas dire qu'il y a de bonnes et de mauvaises méthodes (du moins pour celles retenues dans le document de travail). Chaque méthode a son intérêt. Je dirais que toutes les méthodes se valent, c'est surtout l'examen des travaux réalisés sur les différents terrains francophones qui va permettre de développer des méthodologies qui pourraient rendre compte (qualitativement et quantitativement) de l'usage et

de l'apprentissage du français. C'est en fait, l'articulation de plusieurs outils qui va amener, à notre sens, à des ajustements méthodologiques.

Zakaria Ali-Bencherif, Université Abou-Bakr Belkaïd Tlemcen, Algérie

Comme l'a montré le document, il n'existe pas un seul modèle de questionnaire ou une seule méthodologie de récolte des données. S'il est vrai que la méthode de type « conversation dirigée » (qui a donnée d'excellents résultats dans des enquêtes dialectologiques puisqu'on lance le témoin sur un sujet en le laissant libre de raconter et de s'exprimer tout en le guidant un peu) est très intéressante pour recueillir de la conversation semi-spontanées, elle demande un grand investissement de temps et de ressources. Les questionnaires semblent ainsi la meilleure solution afin de pouvoir comparer et analyser des données.

Les questionnaires adaptés aux différentes réalités linguistiques et culturelles devraient avoir aussi un rôle de formation et d'acceptation de la variation des français utilisés en francophonie. La norme prescriptive joue encore un rôle dominant dans les représentations linguistiques des locuteurs francophones. L'ouverture à la diversité interne au français est nécessaire afin que tout utilisateur se sente légitimé et fier de sa variété linguistique.

Federica Diemoz, Université de Neuchâtel, Suisse

En plus des sources nationales et internationales dont le degré de fiabilité est très élevé vu les grands moyens que mobilisent les états ou les organismes pour les réaliser, je pense que les enquêtes de type macro restent un excellent outil de recherche pour observer et évaluer l'évolution de la langue française partout dans le monde. Les enquêtes par questionnaire, l'observation directe, les entretiens, les enregistrements, peuvent se révéler très utiles sur le plan méthodologique et très fiables sur le plan scientifique pour s'arrêter sur des comportements ou des pratiques langagières se rapportant à la langue française non seulement dans sa relation à d'autres langues en présence mais aussi à ceux qui en font usage quel que soit le degré de cette pratique.

Abdelouahad Mabrouh, Université Chouaïb Doukkali, Maroc

De plus, bien que je n'aie pas nécessairement la réponse à cette question, je m'interroge sur la pertinence de la dichotomie « macro-micro » et demande s'il ne serait pas utile d'ajouter un niveau dit « méso ». Ce niveau médian me semblerait mieux refléter le type d'études et d'enquêtes qui visent à comprendre comment les individus ou membres de populations spécifiques et enquêtes intègrent dans leurs pratiques quotidiennes les normes, les contraintes et les grands enjeux liés à l'apprentissage et à l'utilisation du français au quotidien. Dans la présentation actuelle du regard synthétique, certaines méthodes sont à la fois micro et macro. Il me semblerait utile d'ajouter un niveau qui intègre à la fois les dimensions macrosociales et microsociales.

Jean-Pierre Corbeil, Statistique Canada, Canada

Ainsi, certaines méthodes sont davantage adaptées pour approcher certaines dimensions de la francophonie. Certains soulignent l'utilité des enquêtes par questionnaire afin d'approcher les réalités liées à la transmission, à la vie quotidienne et à la so-

cialisation. D'autres mentionnent la difficulté des compétences orales en français et l'utilité de l'emploi de certains tests standardisés. Enfin, il est également fait mention d'outils de collecte contextuels, c'est-à-dire d'outils à partir desquels une réalité « significatives » au sein du milieu puisse être approchée.

Les enquêtes (macro) par questionnaire sur la transmission des langues au sein de la famille ainsi que les politiques linguistiques familiales semblent intéressantes. Elles permettent de rendre compte du rôle que joue le français dans la vie quotidienne des individus (fonction utilitaire). Le questionnaire doit contenir plusieurs volets relatifs à la volonté de transmission, aux modalités de faire, au degré d'exposition des enfants, aux moyens (pédagogiques) que mettent les parents à la disposition de leurs enfants pour les amener à apprendre les langues (notamment le français) et aux représentations.

Mener des enquêtes sociolinguistiques dans les différentes sphères de socialisation – en utilisant des grilles d'observation pour étudier le poids du français dans les échanges bi-plurilingues et pour noter les variétés du français parlé – peuvent s'avérer intéressantes.

Zakaria Ali-Bencherif, Université Abou-Bakr Belkaïd Tlemcen, Algérie

Il est généralement difficile d'évaluer les niveaux de compétences en français oral hors du milieu scolaire et par l'entremise de méthodes traditionnelles d'évaluation de ces compétences. L'un des défis entourant la mesure des compétences en français tient notamment au fait que celles-ci sont pour l'essentiel auto-évaluées dans le cadre de recensements ou de grandes enquêtes nationales et que cette mesure repose sur une représentation personnelle de ses propres compétences linguistiques. La comparabilité des résultats obtenus par l'entremise de ces outils de mesure est également tributaire du libellé des questions posées.

L'une des alternatives qui s'offrent aux chercheurs intéressés par des mesures, disons, plus objectives des compétences linguistiques consiste à administrer un test standardisé. C'est ce que propose notamment le test Versant de la firme Pearson Education, Inc. dont les tests sont disponibles en plusieurs langues, dont le français.

Jean-Pierre Corbeil, Statistique Canada, Canada

Les questionnaires adaptés aux différentes réalités linguistiques et culturelles devraient avoir aussi un rôle de formation et d'acceptation de la variation des français utilisés en francophonie. La norme prescriptive joue encore un rôle dominant dans les représentations linguistiques des locuteurs francophones. L'ouverture à la diversité interne au français est nécessaire afin que tout utilisateur se sente légitimé et fier de sa variété linguistique.

Federica Diemoz, Université de Neuchâtel, Suisse

D'après la plupart des participants, l'observation de la langue française dans le monde, dans ses dimensions liées à l'acquisition, au maintien et à la valorisation, devrait être orientée autour des thématiques telles que l'enseignement, la scolarisation, les médias (sociaux y compris) et la famille.

Les thématiques qui nous semblent intéressantes à étudier :

- *L'enseignement du français hors contexte scolaire (écoles de langues, Instituts Français),*
- *Les examens et certification tels que le TCF, le DELF et le DALF (recensement du nombre de candidat par an, questionnaire sur les représentations du français destiné aux candidats).*
- *Le français et les médias (presse écrite, radiophonique, télévisuelle, TIC),*
- *L'observation des pratiques langagières in situ : lieux de travail, commerces, lieux de loisirs, etc.*
- *L'observation des pratiques langagières intrafamiliales,*
- *L'affichage urbain (publicités, enseignes, écrits illicites, affichage électoral, plaques de signalisation)*

Zakaria Ali-Bencherif, Université Abou-Bakr Belkaïd Tlemcen, Algérie

Plusieurs travaux mentionnés dans ce recueil font état de l'importance de la scolarisation en français sur l'évolution du nombre de francophones en Afrique. À mon avis, il serait très utile d'examiner dans quelle mesure le fait d'étudier en français se traduit par une utilisation accrue de cette langue à la maison et, ultimement, lorsque ces jeunes atteignent l'âge adulte et deviennent parents, sur la transmission qu'ils font de cette langue à leurs enfants d'âge préscolaire.

La notion de francophone adoptée se référant essentiellement à la capacité de pouvoir parler cette langue, il serait très utile de pousser plus loin les travaux portant sur le niveau de rétention des acquis en français. Le Canada est un très bon exemple du phénomène suivant lequel les jeunes qui n'utilisent pas le français au quotidien tendent à perdre leurs acquis dans cette langue au fur et à mesure qu'ils quittent le milieu scolaire. Et pourtant le français et l'anglais sont les deux langues officielles du Canada. Bon an, mal an près de 350 000 jeunes Canadiens dans les provinces et territoires du Canada hors Québec fréquentent un programme d'immersion en français au sein d'une école anglaise (c'est-à-dire où plus de 25 % des matières sont enseignées en français). Pourtant, seuls ceux qui auront fréquenté un tel programme pendant plus de 6 années ont, dans une proportion de 60 %, plus de chances de pouvoir encore parler cette langue cinq ou six ans après avoir terminé leurs études secondaires. On constate donc une érosion des acquis en français chez les jeunes anglophones, mais également chez les francophones de naissance vivant en milieu très minoritaire. En d'autres termes, il est utile de dénombrer les personnes qui peuvent parler le français, mais il faudrait mieux tenir compte du fait que la croissance de cet effectif dépend en grande partie de la propension à maintenir les acquis dans cette langue. Il y a plusieurs facteurs qui modulent l'acquisition ou l'érosion des compétences en français, notamment lorsque cette langue est en contact fréquent avec l'anglais ou avec une langue dont le statut est supérieur. Cela m'amène à proposer une autre thématique qu'il serait utile d'explorer, soit le maintien et la valorisation du français dans un contexte de multilinguisme.

Jean-Pierre Corbeil, Statistique Canada, Canada

Une meilleure mise en réseau et collaboration entre les corpus de français parlés en francophonie serait souhaitable autant pour des réflexions méthodologiques que pour les différentes exploitations scientifiques de ces matériaux. En particulier, des études morphosyntaxiques et prosodiques – encore assez rares – pourraient voir le jour. Les corpus oraux de français parlés ont aussi le mérite de rendre accessible (de plus en plus en libre accès) des données sonores et/vidéos qui montrent la richesse et la diversité linguistique dans le monde francophone.

Federica Diemoz, Université de Neuchâtel, Suisse

Je retiendrai les deux thématiques suivantes :

- *Modes de transmission du français*
- *Analyse des variétés de français dans le monde*

Jérémie N'Guessan Kouadio, Université de Cocody-Abidjan, Côte d'Ivoire

Les modes de transmission du français en dehors des circuits formels de l'école à travers trois volets :

- *la famille : comment se traduisent les « attentes sociales » des parents en termes de « politique linguistique » familiale adoptée au sein du foyer ? Quelles sont les contraintes qu'ils créent ou tentent de créer parfois sur l'emploi de telle ou telle variété, sachant que ces contraintes sont très souvent rattachées aux choix langagiers des parents en fonction de leurs « attitudes » et « convictions »*
- *les médias, principalement la radio et la télévision : Dans un pays comme le Maroc, la libéralisation du secteur médiatique, plus précisément les chaînes radiophoniques (première et deuxième génération), a bouleversé les habitudes dans ce domaine. Le nombre de chaînes privées qui recourent au mélange de code est impressionnant aussi bien du côté des animateurs, des invités que des auditeurs. L'observation de ces pratiques pourrait donner une idée sur l'évolution de cette langue (sous une forme ou une autre) dans des contextes particuliers*
- *la chanson : les textes des nouvelles tendances musicales chez les jeunes comportent un nombre important de mots et d'expressions empruntés à la langue française.*

Abdelouahad Mabrou, Université Chouaïb Doukkali, Maroc

Les usages « parlécrit » du français sur les réseaux sociaux et sur Internet en général mériteraient d'être investigués dans une enquête internationale, notamment en lien avec les diasporas et les contextes plurilingues qu'elles mobilisent. Le processus en cours d'affaiblissement de la norme standard écrite au profit d'une multitude de normes d'intercompréhension reposant sur des compétences minimales en littérature, suffisantes toutefois pour atteindre les buts pragmatiques de la communication, change-t-il les représentations du français ? Quel statut donner aux usages non normés du français écrit abondamment illustré sur Internet ? Constitue-t-il une menace pour l'orthographe du français, et partant, son image de langue difficile ?

Marinette Matthey, Université Stendhal Grenoble 3, France

La transmission des langues et la place de l'urbanité me semblent être les deux domaines d'étude qui demandent à être approfondis dans l'approche de la dynamique du français, particulièrement en Afrique, pour mieux observer les changements linguistiques.

Auguste Moussirou-Mouyama, Université Omar Bongo, Gabon

Ainsi, me semble-t-il que certains objets d'étude manquent, d'autres sont incomplets, et d'autres nécessitent des sources complémentaires pour donner un aperçu du comportement de la langue française et des cultures francophones, leur représentation et leur influence, et leur poids ou valeur vis-à-vis des autres langues. Il me semble utile d'ajouter ces aires d'étude :

- *Étude sur la valeur économique de la langue française.*
- *Étude systématique sur la présence de la langue française dans le cyberspace.*
- *Étude sur les traductions de et à partir de la langue française et sur la vente d'ouvrages d'origine francophone.*
- *Étude sur l'influence de la science et les techniques en provenance de la francophonie :*
 - *Il pourrait également être réalisé une étude sur l'ensemble d'indicateurs (IDH, le PIB, le PNB, le PIB par habitant, le PIB vert, le PIB PPA, le Happy Planet Index (HPI ou indice de la planète heureuse etc.) concernant l'économie et la qualité de vie des pays de la Francophonie. Cela pourrait apporter des éclairages sur la valeur ajoutée de la langue française et les vertus de son apprentissage.*
 - *Industries culturelles : Études sur le cinéma (fiction ou documentaires) et la musique d'origine francophone. Étudier leur influence importante ne serait pas difficile grâce notamment aux statistiques en provenance de certains organismes officiels et chambres d'éditeurs francophones, ainsi que par les statistiques de téléchargements (illégaux ou payants) ou des bases de données mondiales sur la cinématographie (IMDB, par exemple) et les musiques du monde.*
 - *Taux de pénétration (et d'alphabétisation numérique) des TIC dans l'ensemble de la Francophonie. Cet aspect a été étudié très partiellement par l'étude Maaya sur le cyberspace, il serait important de le compléter par un panorama complet de l'usage et la maîtrise des technologies de l'information et de la communication par l'ensemble de la population francophone. Certaines institutions francophones (notamment l'ex-IFN et l'AUF) connaissent très bien les interlocuteurs idoines pour apporter cet ensemble de données afin de mesurer notamment les lacunes en matière d'appropriation des technologies en tant qu'outil de production (et non pas uniquement de consommation). Faire une étude sur les logiciels (notamment libres) et applications traduits en français (voire dans les langues de la Francophonie).*
 - *Enfin, d'autres indicateurs pourraient aussi montrer l'influence de la langue française et les cultures francophones.*

Daniel Prado, Réseau mondial pour la diversité linguistique, Argentine

Il faudrait alors accorder une plus grande importance à quatre aspects des réalités sociolinguistiques :

- les dynamiques des langues et donc du français ;
- les décisions de politique linguistique : un exemple intéressant est sans doute Madagascar ;
- l'évolution des systèmes éducatifs et, évidemment, l'efficacité de l'enseignement-apprentissage du français ;
- la place du français dans les médias.

Paradoxalement, je dirais qu'il faudrait être attentif aux dynamiques des langues qui concurrencent ou qui peuvent potentiellement concurrencer le français.

Rada Tirvassen, Université de Pretoria, Afrique du Sud

De l'ensemble des commentaires formulés par les participants ressort un très grand éventail de situation en matière de disponibilité des données d'une région à l'autre, voire d'un pays à l'autre. Quelques commentaires spécifiques méritent d'être ici soulignés.

Pour ce qui est de l'Afrique, l'analyse présentée dans le document fait apparaître un certain nombre de difficultés liées aux sources qui ne sont pas toujours disponibles et, quand elles le sont, leur fiabilité peut être discutable. Ces questions sont soulevées et analysées dans le document « Qu'est-ce qu'un francophone ? ». D'ailleurs dans ce même document, le fait qu'on précise que la qualité de « francophone » peut être reconnue à une personne parlant le français mais ne sachant ni le lire ni l'écrire est une avancée significative, pour certains pays en tout cas.

Jérémie N'Guessan Kouadio, Université de Cocody-Abidjan, Côte d'Ivoire

Les autres types d'enquête sur les réalités francophones relèvent d'études sectorielles limitées entreprises au sein d'universités africaines et difficilement accessibles.

Auguste Moussirou-Mouyama, Université Omar Bongo, Gabon

Je ne peux pas me prononcer sur l'acquisition du français, mais, résidant en Argentine, je constate que peu de statistiques concernent l'Amérique latine qui a été très francophone par le passé et qui doit encore réserver des chiffres importants de francophones et des francophones partiels, notamment en Uruguay, Colombie, Brésil, Mexique et Argentine, mais pas seulement. Les SEDIFRALE (congrès des professeurs de français de l'Amérique latine) organisés, entre autres par la FPIP (signalée dans vos sources), pourraient apporter de chiffres intéressants et, bien évidemment, les Ministères d'Éducation des pays concernés, mais je n'en ai trouvé que pour l'Uruguay et la République dominicaine dans votre documentation, pourtant, il me semble que, pour un nombre non négligeable de pays, ces chiffres devraient être disponibles.

Daniel Prado, Réseau mondial pour la diversité linguistique, Argentine

Dans le cas de la Belgique, il n'y a pas, à ma connaissance, d'autres sources d'information pour estimer le nombre de francophones que celles utilisées dans le « document

confidentiel » (Eurobaromètre et EEA). Le recensement de la population de 1947 fut le dernier qui posa la question sur les langues pratiquées. Depuis, cette question n'a plus pu être posée et les outils d'observation classiques – recensements et Registre national – ne permettent pas d'aborder la problématique des langues. Il conviendra cependant d'être attentif aux potentialités et résultats du futur recensement (qui portera le millésime 2011, mais dont aucun résultat chiffré n'a encore été produit). Celui-ci résultera de l'appariement de plusieurs fichiers administratifs, dont ceux relatifs à l'Éducation émanant de la Fédération Wallonie-Bruxelles et de la Communauté flamande. Nous ne disposons à ce jour d'aucune information sur le contenu des fichiers transmis à la DGSIE (Direction générale de la Statistique et de l'Information Économique), sur leur fiabilité et sur le type d'informations qui seront transmises aux utilisateurs potentiels.

Thierry Eggerickx, Université catholique de Louvain, Belgique

Le dénombrement des francophones dans le monde comporte certaines limites méthodologiques dont les biais et leurs conséquences doivent être a priori identifiés.

Une entreprise de dénombrement des francophones à vaste échelle doit éviter deux écueils, aussi dommageables l'un que l'autre. Le premier, celui de la sous-estimation, aurait un impact non seulement sur l'image de la francophonie, sur son poids dans les instances internationales, les actions de politique linguistique qu'elle pourrait prétendre mener, mais aussi, notamment, sur l'attractivité du français, son maintien ou non dans les cursus scolaires, etc. Le second écueil, celui de la surestimation, nuirait tout autant à l'image de la francophonie, qui engage sa crédibilité dans de tels dénombrements, comme à celle de l'institution qui les aurait produits, en jetant la suspicion sur son travail. Il me paraît pour l'heure que le risque de la surévaluation n'a pas été complètement écarté des relevés proposés.

Les décomptes ont adopté le principe de choisir les sources apparemment les plus fiables, en écartant les autres. Une autre démarche consisterait, quand différentes sources sont disponibles, à retenir les plus sérieuses, à les croiser, et à présenter les estimations sous la forme d'une fourchette : « On compte ici X à Y millions de francophones. » Cela assoirait la plausibilité des chiffres, dans un domaine où chacun sait qu'il est illusoire d'aboutir à des dénombrements vraiment précis.

Marie-Louise Moreau, Université Mons, Belgique

Enfin, il a été suggéré que certaines structures soient mises en place afin de permettre des actions concertées, cohérentes et partagées en matière d'observation de la francophonie.

Je suggère l'activation d'un projet de création d'observatoires permanents de la langue française dans les pays d'Afrique subsaharienne.

Jérémy N'Guessan Kouadio, Université de Cocody-Abidjan, Côte d'Ivoire

Il faudrait consolider / développer les liens avec les organismes responsables des grandes enquêtes et des statistiques nationales. Ces contacts sont extrêmement précieux pour s'assurer de la disponibilité et de l'accessibilité des informations, et ce, au-delà de la collecte des données et de la publication des rapports généraux. Le dé-

nombrement des francophones nécessite des informations relativement précises auxquelles l'accès doit être maximisé.

Marie-Eve Harton, Université Laval, Canada

Plus qu'une recommandation sur une ou plusieurs méthodologies, il me semble utile de se pencher sur la périodicité et systématisation de l'observation, la diffusion permanente des résultats sur l'extension à d'autres terrains non encore exploités (voir question 6), ainsi qu'à la mise en place d'une veille uniforme sur l'ensemble des continents :

- Concernant la périodicité et systématisation de l'observation, il me semble que l'ensemble des données traitées, majoritairement statistiques, devraient pouvoir donner lieu à une base de données centralisée où convergeraient les informations procédant des différentes sources, de manière à rationaliser des moyens, systématiser l'observation, rapidement repérer les lacunes et permettre une mise à disposition des informations en temps réel

- Le point antérieur est lié à celui de la diffusion permanente des résultats et notamment d'une synthèse accessible au plus grand nombre tant par la facilité d'accès comme à la facile compréhension des résultats montrés. La Francophonie pourrait s'inspirer d'autres projets afin de présenter ses données actualisées en permanence, de manière ergonomique et de facile accès à une synthèse des données extraites.

Daniel Prado, Réseau mondial pour la diversité linguistique, Argentine

Annexe 1

Liste des participants au Séminaire international sur les méthodologies d'observation de la langue française (Paris, 2 et 3 octobre 2014)

Comité scientifique

Laurent GAJO, Directeur de l'École de langue et de civilisation françaises de l'Université de Genève (Suisse)
laurent.Gajo@unige.ch

Stéphane GRIVELET, Coordonnateur pôle francophonie universitaire et langue française, Agence universitaire de la Francophonie – Organisateur
stephane.grivelet@auf.org

Jean-Martial KOUAME, maître-assistant au département des sciences du langage à l'Université de Cocody-Abidjan (Côte d'Ivoire)
jeanmartial.kouame@gmail.com

Richard MARCOUX, Directeur de l'ODSEF et Professeur titulaire, Département de sociologie, Faculté des sciences sociales de l'Université Laval (Québec) – Organisateur
richard.marcoux@soc.ulaval.ca

Bruno MAURER, Professeur des Universités Didactique du français langue seconde, Université Paul-Valéry Montpellier-3 (France)
bruno.maurer@univ-montp3.fr

Alexandre WOLFF, Responsable de l'Observatoire de la langue française OIF – Organisateur
alexandre.wolff@francophonie.org

Participants

Zakaria ALI-BENCHERIF, Maître de conférences au département de langue française, Université Abou-Bakr Belkaïd Tlemcen (Algérie)
zakaria.alibencharif@gmail.com

Baya BANZA, Directeur de l'Institut supérieur des sciences de la population (ISSP) de l'Université de Ouagadougou (Burkina Faso)
bayabanza@yahoo.fr

Jean-Pierre CORBEIL, directeur adjoint à la Division de la statistique sociale et autochtone et spécialiste en chef de la section de la statistique linguistique à Statistique Canada (Canada)
jean-pierre.corbeil@statcan.gc.ca

Federica DIEMOZ, Professeure extraordinaire en dialectologie galloromane et sociolinguistique, Centre de dialectologie et d'étude du français régional, Université de Neuchâtel (Suisse)
federica.diemoz@unine.ch

Assa Gakou DOUMBIA, Chef de Département des Statistiques Démographiques et Sociales – Institut nationale de la statistique, Bamako (Mali)
assdoubmbia@yahoo.fr

Thierry EGGERICKX, Chercheur Qualifié FNRS / Professeur, Centre de recherche en démographie et sociétés – DEMO-IACCHOS-UCL, Université catholique de Louvain
thierry.eggerickx@uclouvain.be

Marie-Ève HARTON, Département de sociologie, Université Laval (Québec)
marie-eve.harton.1@ulaval.ca

Maria KANTCHEVA, Première conseillère aux Affaires francophones, Délégation du Québec à Paris
maria.kantcheva@mri.gouv.qc.ca

Jérémie N'Guessan KOUADIO, Doyen de l'Unité de Formation et de Recherche Langues, Littératures et Civilisations Université de Cocody-Abidjan (Côte d'Ivoire)
kouadinj@yahoo.fr

Abdelouahad MABROUR, Professeur de linguistique, Laboratoire d'Études et de Recherches sur l'Interculturel, Département de Langue et Littérature Françaises, Université Chouaïb Doukkali. El Jadida (Maroc)
abdelmabroure@yahoo.fr

Marinette MATTHEY, Directrice du Laboratoire de linguistique et didactique des langues étrangères et maternelles (LIDILEM), Université Stendhal, Grenoble-3 (France)
mattheygrenoble3@gmail.com

Marie-Louise MOREAU, Ex-vice-présidente du Conseil supérieur de la langue française et de la politique linguistique, professeure honoraire de la Faculté des sciences psychopédagogiques de l'Université de Mons-Hainaut (Belgique)
mlmoreau@skynet.be

Auguste MOUSSIROU MOUYAMA, Professeur des universités, Département des sciences du langage, Laboratoire LCC (Langue, Culture et Cognition), Université

Omar Bongo, Libreville (Gabon)
moussiroumouyama@yahoo.fr

Xavier NORTH, Délégué général à la langue française et aux langues de France

Conrad OUELLON, Président du Conseil supérieur de la langue française (Québec)
conrad.ouellon@cslf.gouv.qc.ca

Daniel PRADO, en octobre 2014, Secrétaire exécutif du Réseau mondial pour la diversité linguistique (Argentine). Actuellement, membre du Comité exécutif et Représentant régional pour les Amériques
dhprado@gmail.com

Rada TIRVASSEN, Directeur du Département de langues modernes européennes, Université de Pretoria (Afrique du Sud)
tirvassen@hotmail.com

Annexe 2

Sources⁴ et méthodes⁵

Les recensements

Lorsqu'ils comprennent des questions relatives à la maîtrise et à l'usage de la langue française (généralement posées aux individus âgés de 3 ou 6 ans et plus), les recensements correspondent à l'outil idéal évoqué plus haut principalement parce que chaque habitant d'un territoire se trouve ainsi « fiché » avec ses principales caractéristiques. Cela en fait une source d'une très grande fiabilité. Bien sûr, la fréquence de telles recensions (souvent décennale) oblige à procéder à quelques calculs d'actualisation des résultats en fonction de l'augmentation de la population.

17 estimations ont été établies sur cette base : Burundi, Cameroun, Canada (total), Comores, Estonie, Géorgie, Hongrie, Mali, Maroc, Mauritanie, Monténégro, Nouveau-Brunswick, Québec, Rwanda, Tunisie, Ukraine et Vanuatu. Ont également été reprises des données de recensement pour certains territoires français d'outre-mer : Mayotte, la Polynésie française, la Nouvelle-Calédonie et Wallis-et-Futuna.

Les grandes enquêtes

Elles s'appellent EDS (*Enquêtes démographiques et de santé* réalisées par ICF international sur financement de l'USAID, l'Agence publique pour le développement des États-Unis) ou EEA (*Enquête sur l'éducation des adultes*, réalisées par Eurostat avec les instituts de statistiques nationaux des pays européens) et concernent des échantillons moindres que ceux des recensements, parfois limités à une tranche d'âges (de 25 à 64 ans pour l'EEA), mais touchent néanmoins entre 5 000 et 30 000 ménages suivant les pays. Elles comprennent des données sur le niveau d'instruction (nécessaire au calcul du nombre de francophones dans les pays où le français est langue d'enseignement) ou sur les langues maternelles et les autres langues connues des répondants. La possibilité de disposer des résultats à deux années de distance (dans le cas des EDS seulement) nous a permis de calculer une projection linéaire pour 2015. Certaines enquêtes réalisées à une échelle nationale ont également été utilisées :

4. Voir Annexe 3 : « Tableau détaillé des sources utilisées » pour chaque estimation.

5. Le détail des procédés méthodologiques développés pour réaliser les estimations, paru dans *La langue française dans le monde 2014*, est exposé dans la note méthodologique : Harton, Marcoux, Wolff, Jacob-Wagner (2014). *Estimation des francophones dans le monde en 2015. Sources et démarches méthodologiques*. Québec : Observatoire démographique et statistique de l'espace francophone / Université Laval, 99 p.

pour Andorre et plusieurs territoires français d'outre-mer⁶ (Guadeloupe, Guyane, Martinique, Mayotte, Réunion). Ces enquêtes constituent une source d'informations précieuses et précises.

30 estimations ont été produites à partir de ces sources : Andorre (enquête nationale), Autriche, Belgique, Bénin, Bulgarie, Burkina Faso, Centrafrique (Rép. Centrafricaine), Chypre, Congo, Congo (République démocratique du –), Côte d'Ivoire, Croatie, France, Gabon, Grèce, Guinée, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Niger, Pologne, Roumanie, Sénégal, Serbie, Slovaquie, Slovénie, Suisse⁷, Tchad, Tchèque (Rép.), Togo.

Les sondages

Réalisés sur une échelle nationale ou sur des portions d'un territoire, ils proviennent d'instituts indépendants à la demande des autorités publiques (comme dans le cas d'Eurobaromètre) et recueillent les déclarations d'un échantillon représentatif d'une population sur une base beaucoup plus modeste (autour de 1 000 personnes) et pour une tranche d'âge (les + de 15 ans pour Eurobaromètre). Les données provenant d'Eurobaromètre ont systématiquement été combinées avec celles issues des grandes enquêtes. Dans le cas des pays dont l'essentiel de la population ou une partie significative de celle-ci est de langue maternelle française, les données de scolarisation ou d'effectifs de population par tranche d'âge (pour les enfants de moins de 6 ans notamment) ont permis de compléter le calcul⁸.

Ces données sont exploitées en complément de celles des grandes enquêtes pour les pays suivants : Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Croatie, France, Grèce, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Pologne, République tchèque, Roumanie, Slovaquie, Slovénie.

Les autres sources

Enfin, dans certains cas, plus rares, et en l'absence de nouvelles données, est conservé le pourcentage proposé en 2010 (qui était parfois lui-même une reconduction d'un taux plus anciens) : Arménie, Cap-Vert, Djibouti, Dominique, Égypte, Ex-république yougoslave de Macédoine, Fédération Wallonie-Bruxelles, Ghana, Guinée-Bissau, Guinée équatoriale, Haïti, Laos, Liban, Madagascar, Maurice, Moldavie, Monaco, Mozambique, Sao-Tomé-Et-Principe, Thaïlande, Vanuatu et Vietnam.

Il est également tenu compte des propositions faites par des observateurs avertis (chercheurs, autorités publiques ou acteurs de la coopération linguistique et éducatives) pour les cas suivants : Émirats arabes unis, Qatar, République dominicaine, Uruguay⁹. À la lumière des données disponibles dans des domaines connexes à l'usage des langues, comme l'apprentissage en français ou bilingue, est alors construite une estimation crédible, mais non définitive, toujours en s'appuyant, lorsqu'elle existait, sur

6. Enquêtes Information et vie quotidienne (IVQ) de l'Institut national de la statistique et des études économiques, INSEE (France).

7. Dans le cas de la Suisse, les réponses aux questions posées sur les langues dans le dernier recensement (2011) étant difficiles à catégoriser, nous avons fondé l'estimation sur les résultats d'une EEA 2011.

8. Si les apprenants de français (comme une langue étrangère) ont été exclus cette fois-ci des calculs, une exception a été faite dans le cas de la Belgique et du Luxembourg dont le caractère plurilingue induit une dynamique favorable à l'usage du français pour ceux qui l'apprennent.

9. Étienne Rivard, Coordonnateur du CIEQ-Laval, Centre interuniversitaire d'études québécoises (CIEQ), Université Laval

l'estimation retenue pour l'édition 2010 de *La langue française dans le monde*. Il faut d'ailleurs noter que cette méthode n'a jamais conduit à une augmentation du pourcentage ou du nombre de francophones et que c'est même parfois sur la recommandation de l'État concerné que les estimations ont été revues à la baisse (Seychelles).

Au total, 27 estimations relèvent de cette catégorie : Albanie, Arménie, Cambodge, Cap-Vert, Djibouti, Dominique, Égypte, Émirats arabes unis, Fédération Wallonie-Bruxelles, Ghana, Guinée-Bissau, Guinée-Équatoriale, Haïti, Laos, Liban, Macédoine, Madagascar, Maurice, Monaco, Mozambique, Qatar, République dominicaine, Sainte-Lucie, Sao Tomé-et-Principe, Seychelles, Thaïlande, Uruguay et Vietnam.

Hors OIF

Les estimations concernant les pays ou territoires situés en dehors de l'espace institutionnel de la Francophonie (limité aux 77 membres et observateurs de l'OIF), reposent uniquement sur les données de recensements ou de grandes enquêtes (parfois complétées par celles d'Eurobaromètre), à l'exception du chiffre donné pour Israël, fondé sur les travaux d'un chercheur¹⁰. Ainsi, s'ajoutent à l'Algérie, les États-Unis, Israël et le Val d'Aoste, déjà présents en 2010, l'Allemagne, le Danemark, l'Espagne, la Finlande, l'Irlande, l'Italie, Malte, la Norvège, les Pays-Bas, le Portugal, le Royaume-Uni et la Suède dont une part significative de la population (entre 7 % et 23 % selon les pays) déclare avoir le français pour langue maternelle ou le parler suffisamment « pour pouvoir participer à une conversation », qu'il soit sa 1^{re}, 2^e ou 3^e langue étrangère. Pour chacun de ces pays, les résultats de l'enquête sur l'éducation des adultes (EEA 2011) ont été associés à ceux d'Eurobaromètre (2012), sauf pour la Norvège (EEA seule) et le Royaume-Uni (Eurobaromètre seul).

Sources utilisées pour les projections démographiques au 1^{er} juillet 2015¹¹

Pour tous les calculs, ce sont les plus récentes estimations et projections de population des Nations Unies diffusées en 2013 qui ont été utilisées : United Nations, Department of Economics and Social Affairs, Population Division (2013). *World Population Prospects : The 2012 Revision*.

Pour certains pays États membres de l'OIF, sont utilisées plutôt les estimations officielles : Statistique Canada pour Canada (total), Canada-Nouveau-Brunswick et Canada-Québec ; l'INSEE pour la France et deux de ses territoires d'outre-mer (Saint-Barthélemy et Saint-Martin) ; l'Institut wallon de l'évaluation, de la prospective et de la statistique pour la Fédération Wallonie-Bruxelles.

10. Eliezer Ben-Raphael, « Une francophonie plurielle : le cas d'Israël », *Alternative francophone*, vol. 1,4 (2011) : 64-98.

11. Les données produites le sont par intervalle de 5 ans lorsque ventilées par groupes d'âge. D'où le fait que ne sont pas exploitées les projections pour l'année 2014.

Annexe 3

Tableau détaillé des sources utilisées

Albanie*	Observateurs avertis - Reprise
Andorre*	Enquête nationale
Arménie*	Observateurs avertis - Reprise
Autriche	EEA 2011 et Eurobaromètre 2012**
Belgique	EEA 2011 et Eurobaromètre 2012**
Bénin	EDS 2010-2011
Bosnie-Herzégovine	Aucune source
Bulgarie	EEA 2011 et Eurobaromètre 2012**
Burkina Faso	EDS 2010
Burundi	RGPH 2008
Cambodge*	Observateurs avertis - Reprise
Cameroun	RGPH 2005
Canada (total)	RGPH 2011
Cap-Vert	Observateurs avertis - Nouvelle estimation
Centrafrique*	EDS 1994
Chypre	EEA 2011 et Eurobaromètre 2012**
Comores*	RGPH 2003
Congo	EDS 2011-2012
Congo* (République démocratique du)	EDS 2007
Côte d'Ivoire	EDS 2011-2012
Croatie*	EEA 2007 et Eurobaromètre 2005**
Djibouti*	Observateurs avertis - Reprise
Dominique*	Observateurs avertis - Reprise

Égypte*	Observateurs avertis - Reprise
Émirats arabes unis	Observateurs avertis - Nouvelle estimation
Estonie	RGPH 2011
Ex-rép. yougoslave de Macédoine*	Observateurs avertis - Reprise
Fédération Wallonie-Bruxelles*	Observateurs avertis - Reprise
France	EEA 2011 et Eurobaromètre 2012**
Gabon	EDS 2012
Géorgie	RGPH 2002
Ghana	Observateurs avertis - Nouvelle estimation
Grèce	EEA 2011 et Eurobaromètre 2012**
Guinée	EDS 1999/2005
Guinée-Bissau	Observateurs avertis - Nouvelle estimation
Guinée-Équatoriale*	Observateurs avertis - Reprise
Haïti*	Observateurs avertis - Reprise
Hongrie	RGPH 2011
Laos*	Observateurs avertis - Reprise
Lettonie	EEA 2011 et Eurobaromètre 2012**
Liban*	Observateurs avertis - Reprise
Lituanie	EEA 2011 et Eurobaromètre 2012**
Luxembourg	EEA 2011 et Eurobaromètre 2012**
Madagascar*	Observateurs avertis - Reprise
Mali	RGHP 2009
Maroc*	RGPH 2004
Maurice*	Observateurs avertis - Reprise
Mauritanie*	RGPH 2000
Moldavie*	Observateurs avertis - Reprise
Monaco*	Observateurs avertis - Reprise
Monténégro	RGPH 2011
Mozambique*	Observateurs avertis - Reprise
Niger	EDS 1998/ 2006
Nouveau-Brunswick	RGPH 2011
Pologne	EEA 2011 et Eurobaromètre 2012**
Qatar	Observateurs avertis - Nouvelle estimation
Québec	RGPH 2011

République dominicaine	Observateurs avertis - Nouvelle estimation
Roumanie	EEA 2007 et Eurobaromètre 2012**
Rwanda*	RGHP 2002
Sainte-Lucie*	Observateurs avertis - Reprise
Sao Tomé-et-Principe	Nouvelle
Sénégal	EDS-2010-2011
Serbie	EEA 2011
Seychelles	Observateurs avertis - Nouvelle
Slovaquie	EEA 2011 et Eurobaromètre 2012**
Slovénie	EEA 2011 et Eurobaromètre 2012**
Suisse	EEA 2011
Tchad*	EDS 2004
Tchèque (Rép.)	EEA 2011 et Eurobaromètre 2012**
Thaïlande*	Observateurs avertis - Reprise
Togo*	EDS 1998
Tunisie	Micro RGPH 2009
Ukraine*	RGPH 2001
Uruguay	Observateurs avertis - Nouvelle estimation
Vanuatu	RGPH 2009
Vietnam*	Observateurs avertis - Reprise

Tableau A.1 – Sources utilisées dans *La langue française dans le monde 2014*. * Reprise et ajustement de l'estimation précédente. ** En ajoutant une partie des apprenants en français (pour les -15 ans)

Annexe 4

Déroulement des travaux

Le séminaire a eu lieu au siège de l'Organisation internationale de la Francophonie, 19-21, avenue Bosquet, 75007 Paris.

Jeudi 2 octobre 2014

14h00-15h00 **Ouverture du séminaire** : mise en contexte et objectifs du séminaire. Présentation des documents de travail

15h00 Mise en débat en reprenant les questions du formulaire : **Quelles sont les sources mobilisables pour le recueil de données relatives à l'observation de la langue française dans le monde ?**

16h45 **Les types d'enquêtes et leur analyse**

18h00 Suspension des travaux

Vendredi 3 octobre 2014

9h00 Accueil

9h15 Reprise des débats : **Qu'est-ce qu'un « francophone » ?**

11h15 **Recommandations** sur le choix d'une ou de plusieurs méthodologies que pourraient utiliser l'OIF, l'ODSEF et l'AUF dans l'observation de la langue française dans le monde

14h00 Synthèse (et débat sur) présentée par question

17h00 **Thématiques à privilégier** pour des études approfondies concernant la langue française

18h00 Clôture

Table des matières

Introduction	1
Première partie. Qu'est-ce qu'un francophone ?	3
<i>Alexandre Wolff</i>	
1 Les chemins de la langue	4
1.1 La planète « Terre francophone » : naître en français	4
1.2 La planète « Environnement francophone » : vivre (aussi) en français	5
1.3 En orbite, le choix du français langue étrangère	6
2 Comment compter ?	7
2.1 Les sources les plus fiables	7
2.2 Les sources reflétant la spécificité des situations de francophonie	8
2.3 Les autres sources (et en leur absence)	9
Deuxième partie. Inventaire critique des sources et des méthodes	11
<i>Bruno Maurer</i>	
1 Sources mobilisables pour le recueil des données	15
1 Données linguistiques dans des enquêtes générales	15
1.1 Source : INSEE - Enquête Information et Vie quotidienne . . .	15
1.2 Source : AFRISTAT	16
1.3 Source : Organismes statistiques nationaux	18
1.4 Source : Statistique Canada	24
1.5 Source : Statistique Suisse	24

1.6	Source : Institut wallon de l'évaluation, de la prospective et de la statistique	25
1.7	Source : Eurydice – <i>Chiffres-clés de l'enseignement des langues à l'école en Europe</i> (2012)	25
1.8	Source : Eurostat - <i>Adult Education Survey</i> (2007)	28
1.9	Source : Enquêtes Eurobaromètre (2005 et 2012)	29
2	Données relatives au secteur éducatif	30
2.1	Source : Pôle de Dakar (BRED-UNESCO) – Enquêtes Diag- nostic du système éducatif - RESEN	30
2.2	Source : Banque africaine de développement – Annuaire statis- tique avec une dimension éducation dans les pays francophones	35
2.3	Institut international de planification de l'éducation (IIEP-UNESCO)	35
2.4	Source : Southern and Eastern Africa Consortium for Monitoring Educational Quality	37
2.5	Source : OCDE – Enquêtes PISA (Programme international pour le suivi des acquis des élèves)	37
2.6	Source : Enquêtes Progress in International Reading Literacy Study (PIRLS)	38
2.7	Source : Enquête sur l'enseignement primaire et secondaire (EEPS)	39
3	Sources relatives à l'évaluation des compétences en français	39
3.1	Source : CONFEMEN – Enquêtes PASEC	39
3.2	Source : CIEP – Tests TCF	41
3.3	Source : CIEP – Tests DELF-DALF	42
3.4	Source : Programme pour l'évaluation internationale des compétences des adultes (PEICA), 2011-2012	43
4	Sources relatives aux effectifs d'élèves de français langue étrangère	44
4.1	Source : Enquête sur la vitalité des minorités de langue officielle, 2006	44
4.2	Source : Enquête nationale auprès des ménages (ENM) de 2011	45
4.3	Source : Institut français	46
4.4	Source : Fondation Alliance française	46
4.5	Source : Institut Français – Département Langue française, Livre et Savoirs	47

4.6	Source : Mission laïque	47
4.7	Source : Alliance israélite universelle (AIU)	48
4.8	Source : Fédération Internationale des Professeurs de Français	48
5	Sources relatives aux usages publics des langues	49
5.1	Source : Enquêtes T-Index sur les usages internet des langues	49
5.2	Source : Facebook	50
5.3	Source : Socialbakers	51
5.4	Source : Africascope – TNS Sofres	52
5.5	Source : Maghreboscope – TNS Sofres	53
5.6	Source : Eurodata TV Worldwide	53
5.7	Source : Union Internationale de la Presse Francophone (UPF)	54
5.8	Source : Association culturelle internationale francophone pour le plurilinguisme dans les organisations internationales (ACIF) et Observateur des langues au sein des organisations internatio- nales	54
5.9	Source : UNESCO - Index translationum	55
5.10	Sources relatives aux usages du français et à sa variation en francophonie	57
2	Analyse des différents types d'enquête sur les réalités francophones	
	– Présentation par objet d'étude	61
1	Le comptage des francophones	63
2	Les pratiques langagières en francophonie	74
2.1	Niveau et/ou type de compétence en français	74
2.2	Description de variétés de français pratiquées	85
3	Représentations des langues en francophonie	100
3.1	Perceptions/constructions normatives	100
3.2	Représentations de pratiques	105
3.3	Représentations liées au système de valeurs associé à la langue	120
4	Le français en contexte multilingue	129
5	Usages du français en francophonie	138
5.1	Sphère publique	139
5.2	Sphère privée	171

3 Regard synthétique sur objets et méthodes d'enquête 177

Troisième partie. 2^e Séminaire international sur les méthodologies d'observation de la langue française 183

1	Résumé synthétique des débats	183
1.1	À propos des définitions de « francophone »	183
1.2	À propos des sources	184
1.3	À propos des méthodes	185
1.4	À propos des pistes de recherche à privilégier	186
2	Extraits des contributions des participants	186
2.1	Question 4 : Quels sont vos commentaires et propositions sur la notion de « francophone » ?	187
2.2	Question 5 : Quelles recommandations pouvez-vous faire sur le choix d'une ou de plusieurs méthodologies que pourraient utiliser l'OIF, l'ODSEF et l'AUF dans l'observation de la langue française dans le monde ?	192

Annexe 1. Liste des participants au Séminaire international sur les méthodologies d'observation de la langue française 201

Annexe 2. Sources et méthodes 205

Annexe 3. Tableau détaillé des sources utilisées 209

Annexe 4. Déroulement des travaux 213

Table des figures

1.1	AFRISTAT	17
1.2	Place du français parmi les langues enseignées comme langue étrangère	26
1.3	Indications quantitatives sur le nombre d'apprenants de français en primaire	27
1.4	Pourcentages relatifs à l'étude du français dans les autres niveaux . . .	28
1.5	Répartition des enseignants selon leur niveau globalisé en compréhen- sion et en production, année 2007, Mauritanie	31
1.6	Nature des organismes	32
1.7	Pays francophones potentiels.	36
1.8	Évaluations PASEC	41
1.9	Nature des épreuves	42
1.10	Translated, fournisseur de services linguistiques	49
1.11	La colonne langues	50
1.12	Des choix assez réducteurs	50
1.13	Place du français selon une enquête Facebook	51
1.14	BDLP Internationale	58
1.15	Une interface simple de consultation	58
1.16	Des notices complètes	59
1.17	Onglet de recherche avancée	59
1.18	Recherche sur la base de lexèmes	60
2.1	Proportion (%) des personnes alphabétisées en français en fonction du nombre d'années d'étude selon les groupes d'âge au recensement de 1985.	69
2.2	Population fictive répartie selon le groupe d'âge et le nombre d'années d'étude.	70

2.3	Population fictive alphabétisée en français une fois les proportions correspondantes appliquées	70
2.4	Profil des témoins	75
2.5	Possibilités de francophonie	76
2.6	Echelle de francophonie	77
2.7	Parlez vous français	77
2.8	Compréhension du français	78
2.9	Profil combinatoire 1	96
2.10	Profil combinatoire 2	97
2.11	Valorisation des pratiques	102
2.12	Déclarations de pratique sur internet	109
2.13	Déclarations de pratiques dans le domaine commercial	110
2.14	Trajectoires linguistiques	118
2.15	Paramètres géolinguistiques	119
2.16	Graphe de la représentation	124
2.17	Schéma en couronne de la structure de la représentation	124
2.18	Schémas en coupe du plurilinguisme	128
2.19	Classement des langues	132
2.20	Baromètre socio-linguistique	132
2.21	Grille LAFDEF	134
2.22	Loupes 1	136
2.23	Loupes 2	136
2.24	Typologie des émissions	151
2.25	Sensibilité de la presse camerounaise aux normes du français	153
2.26	Résultats globaux	153
2.27	Temps d'antenne des chaînes nationales	155
2.28	Langues à la radio Côte d'Ivoire	155
2.29	Passage des langues à la TV La Première	155
2.30	Sites présentant des données sur les usages linguistiques d'internet	161
2.31	Indicateurs linguistiques de la production et consommation culturelles	166
2.32	Indicateurs linguistiques des médias	167

2.33	Distribution des langues en sciences naturelles en 1996	168
2.34	Distribution des langues en sciences sociales en 1995	169
2.35	Champs de la recherche, de la circulation et de la formation dans les sciences	169

Liste des tableaux

2.1	Estimation de la proportion de francophones	71
2.2	Corpus francophones de pratiques linguistiques	88
2.3	Variables phonétiques	93
2.4	Variables morphologiques	94
2.5	Variables morphosyntaxiques	94
2.6	Résultats d'une enquête de représentations sur le breton (1)	120
2.7	Résultats d'une enquête de représentations sur le breton (2)	121
2.8	Questionnaire MAC sur le français à Madagascar	123
2.9	Grille d'analyse de pratiques de classe	145
3.1	Synthèse par méthode utilisée	180
3.2	Synthèse par catégorie d'objet étudié	181
A.1	Sources utilisées dans <i>La langue française dans le monde 2014</i>	211



Mesurer la francophonie et identifier les francophones

Inventaire critique des sources et des méthodes

Ouvrage coordonné par **Bruno Maurer**

Cet ouvrage s'adresse à tous les chercheurs, débutants, doctorants, ou confirmés, qui s'intéressent aux situations multilingues en général et à la francophonie en particulier, et qui souhaitent mieux connaître ces réalités en allant chercher des données déjà disponibles ou en mettant en œuvre leurs propres recherches. La première partie de l'ouvrage, consacrée aux sources disponibles, présente un catalogue raisonné des institutions qui produisent des données sur les situations de francophonie. Le chercheur qui souhaite aller plus loin et s'intéresser à un aspect insuffisamment documenté trouvera dans la seconde partie un inventaire critique de l'ensemble des méthodes d'enquêtes effectivement mises en œuvre, dont il pourra s'inspirer pour ses propres recherches. Cet ensemble inédit, qui embrasse la sociolinguistique, la lexicologie, la démographie, la morphosyntaxe, la démographie, qui traite de la présence des langues sur internet, dans les médias, à l'école, mais aussi dans les familles, dans le monde du travail ou de la production scientifique, est un véritable guide de la recherche sur les situations multilingues. Il a été produit à l'initiative de l'Observatoire de la langue française de l'Organisation internationale de la francophonie (OIF), en partenariat avec l'Agence universitaire de la Francophonie (AUF) et l'Observatoire démographique et statistique de l'espace francophone (ODSEF) de l'Université Laval (Québec), et soumis à la discussion d'une vingtaine de chercheurs au cours du 2^e Séminaire international sur les méthodologies d'observation de la langue française qui s'est tenu à l'OIF les 2 et 3 octobre 2014, dont il est rendu compte dans la troisième partie du présent ouvrage. Il est précédé de « Qu'est-ce qu'un francophone ? » (Alexandre Wolff), importante mise au point terminologique et méthodologique.

Prix public : 32 euros
ISBN : 9782813001702



9 782813 001702

